



PROSPECTUS

Janvier 2019

Amundi Index Solutions

A Luxembourg UCITS

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----------|
| À L'INTENTION DES INVESTISSEURS POTENTIELS | 5 |
| DESCRIPTION DES COMPARTIMENTS | 6 |
| AMUNDI INDEX EQUITY EUROPE LOW CARBON | 7 |
| AMUNDI INDEX EQUITY GLOBAL LOW CARBON | 10 |
| AMUNDI INDEX EQUITY GLOBAL MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA | 13 |
| AMUNDI INDEX FTSE EPRA NAREIT GLOBAL ⁽¹⁾ | 16 |
| AMUNDI INDEX MSCI EMERGING MARKETS | 18 |
| AMUNDI INDEX MSCI EMERGING MARKETS SRI ⁽¹⁾ | 20 |
| AMUNDI INDEX MSCI EMU | 23 |
| AMUNDI INDEX MSCI EUROPE | 25 |
| AMUNDI INDEX MSCI EUROPE SRI | 27 |
| AMUNDI INDEX MSCI JAPAN | 30 |
| AMUNDI INDEX MSCI NORTH AMERICA | 32 |
| AMUNDI INDEX MSCI PACIFIC EX JAPAN | 34 |
| AMUNDI INDEX MSCI USA SRI | 36 |
| AMUNDI INDEX MSCI WORLD | 39 |
| AMUNDI INDEX MSCI WORLD SRI | 41 |
| AMUNDI INDEX S&P 500 | 44 |
| AMUNDI CAC 40 | 46 |
| AMUNDI EURO STOXX 50 | 48 |
| AMUNDI EUROPE EQUITY MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA | 50 |
| AMUNDI FTSE 100 | 53 |
| AMUNDI FTSE EPRA EUROPE REAL ESTATE | 55 |
| AMUNDI FTSE MIB | 57 |
| AMUNDI FTSE RAFI SMART EURO CORPORATE IG ⁽¹⁾ | 59 |
| AMUNDI GLOBAL INFRASTRUCTURE | 62 |
| AMUNDI JAPAN TOPIX | 64 |
| AMUNDI JPX-NIKKEI 400 | 66 |
| AMUNDI MSCI BRAZIL | 68 |
| AMUNDI MSCI CHINA | 70 |
| AMUNDI MSCI EASTERN EUROPE EX RUSSIA | 72 |
| AMUNDI MSCI EM ASIA | 74 |
| AMUNDI MSCI EM LATIN AMERICA | 76 |
| AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS | 78 |
| AMUNDI MSCI EUROPE | 80 |
| AMUNDI MSCI EUROPE EX SWITZERLAND | 82 |
| AMUNDI MSCI EUROPE EX UK | 84 |
| AMUNDI MSCI EUROPE GROWTH | 86 |
| AMUNDI MSCI EUROPE HIGH DIVIDEND FACTOR | 88 |
| AMUNDI MSCI EUROPE LOW SIZE FACTOR | 90 |
| AMUNDI MSCI EUROPE MINIMUM VOLATILITY FACTOR | 92 |
| AMUNDI MSCI EUROPE MOMENTUM FACTOR | 95 |
| AMUNDI MSCI EUROPE QUALITY FACTOR | 97 |
| AMUNDI MSCI EUROPE VALUE FACTOR | 99 |
| AMUNDI MSCI INDIA | 101 |
| AMUNDI MSCI NETHERLANDS | 103 |
| AMUNDI MSCI NORDIC | 105 |
| AMUNDI MSCI SWITZERLAND | 107 |
| AMUNDI MSCI USA | 109 |

| | |
|--|------------|
| AMUNDI MSCI USA MINIMUM VOLATILITY FACTOR | 111 |
| AMUNDI MSCI WORLD | 113 |
| AMUNDI MSCI WORLD ENERGY | 115 |
| AMUNDI MSCI WORLD EX EUROPE | 117 |
| AMUNDI MSCI WORLD FINANCIALS | 119 |
| AMUNDI NASDAQ-100 | 121 |
| AMUNDI RUSSELL 2000 | 123 |
| AMUNDI S&P 500 | 125 |
| AMUNDI S&P 500 BUYBACK | 127 |
| AMUNDI S&P GLOBAL LUXURY | 129 |
| AMUNDI STOXX EUROPE 600 | 131 |
| AMUNDI STOXX GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE | 133 |
| AMUNDI TOBAM MAXIMUM DIVERSIFICATION ALL WORLD ⁽¹⁾ | 135 |
| AMUNDI USA EQUITY MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA | 138 |
| AMUNDI PRIME EUROPE | 141 |
| AMUNDI PRIME EUROZONE | 143 |
| AMUNDI PRIME GLOBAL | 145 |
| AMUNDI PRIME JAPAN | 147 |
| AMUNDI PRIME USA | 149 |
| AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5 | 151 |
| AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M | 153 |
| AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5 | 155 |
| AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND ⁽¹⁾ | 157 |
| AMUNDI INDEX EURO AGG CORPORATE SRI | 159 |
| AMUNDI INDEX J.P. MORGAN EMU GOVIES IG ⁽¹⁾ | 161 |
| AMUNDI INDEX J.P. MORGAN GBI GLOBAL GOVIES ⁽¹⁾ | 163 |
| AMUNDI INDEX US CORP SRI | 165 |
| AMUNDI BBB EURO CORPORATE INVESTMENT GRADE | 167 |
| AMUNDI EURO CORPORATE EX FINANCIALS IBOXX | 170 |
| AMUNDI EURO CORPORATE FINANCIALS IBOXX | 173 |
| AMUNDI EURO CORPORATES | 176 |
| AMUNDI EURO HIGH YIELD LIQUID BOND IBOXX | 178 |
| AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE 1-3 | 180 |
| AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE 3-7 | 182 |
| AMUNDI FLOATING RATE USD CORPORATE | 184 |
| AMUNDI GLOBAL EMERGING BOND MARKIT IBOXX | 187 |
| AMUNDI GOVT BOND EUROMTS BROAD INVESTMENT GRADE ⁽¹⁾ | 189 |
| AMUNDI GOVT BOND HIGHEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE ⁽¹⁾ | 191 |
| AMUNDI GOVT BOND HIGHEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE 1-3 ⁽¹⁾ | 193 |
| AMUNDI GOVT BOND LOWEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE ⁽¹⁾ | 195 |
| AMUNDI GOVT BOND LOWEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE 1-3 ⁽¹⁾ | 197 |
| AMUNDI US TREASURY 1-3 ⁽¹⁾ | 200 |
| AMUNDI US TREASURY 3-7 ⁽¹⁾ | 202 |
| AMUNDI US TREASURY 7-10 ⁽¹⁾ | 204 |
| AMUNDI PRIME EURO CORPORATES | 206 |
| AMUNDI PRIME EURO GOVIES ⁽¹⁾ | 208 |
| AMUNDI PRIME GLOBAL GOVIES ⁽¹⁾ | 210 |
| AMUNDI PRIME US TREASURY ⁽¹⁾ | 212 |
| NOTES RELATIVES AUX FRAIS DU COMPARTIMENT | 214 |
| DESCRIPTION DES RISQUES | 215 |

| | |
|--|------------|
| RISQUES DANS DES CONDITIONS DE MARCHÉ NORMALES | 215 |
| RISQUES DANS DES CONDITIONS DE MARCHÉ INHABITUELLES | 219 |
| POLITIQUES GÉNÉRALES D'INVESTISSEMENT | 220 |
| VALEURS MOBILIÈRES ET OPÉRATIONS AUTORISÉES | 220 |
| EXIGENCES EN MATIÈRE DE DIVERSIFICATION | 222 |
| FONDS D'INDICE | 223 |
| LIMITES DESTINÉES À ÉVITER TOUTE INFLUENCE NOTABLE | 223 |
| FONDS NOURRICIERS | 224 |
| GESTION ET SURVEILLANCE DE L'EXPOSITION GLOBALE AUX RISQUES | 224 |
| Méthodes de réplication | 225 |
| INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET LES TECHNIQUES | 227 |
| TYPES D'INSTRUMENTS DÉRIVÉS AUXQUELS LES COMPARTIMENTS PEUVENT AVOIR RECOURS | 227 |
| OBJECTIFS DE L'UTILISATION D'INSTRUMENTS DÉRIVÉS | 227 |
| TECHNIQUES ET INSTRUMENTS DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES | 228 |
| GESTION DES GARANTIES POUR OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE GRÉ À GRÉ ET TECHNIQUES ET INSTRUMENTS DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES | 228 |
| DESCRIPTION RÉSUMÉE DU PROCESSUS DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES | 229 |
| RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL | 230 |
| RÉGLEMENTATION SUR LES INDICES DE RÉFÉRENCE | 232 |
| INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS | 234 |
| Classes d'actions | 234 |
| INTITULÉS DE BASE DES CLASSES D' ACTIONS | 234 |
| CLASSES D' ACTIONS – SUFFIXES | 235 |
| CLASSES DISPONIBLES | 235 |
| Politiques relatives aux classes d'actions | 236 |
| ÉMISSION ET DÉTENTION | 236 |
| POLITIQUE DE DIVIDENDES | 236 |
| AUTRES POLITIQUES | 236 |
| Achat, conversion, rachat et transfert d'actions | 237 |
| SUR LE MARCHÉ PRIMAIRE | 237 |
| INFORMATION RELATIVE À TOUTES LES OPÉRATIONS À L'EXCEPTION DES TRANSFERTS ET DES TRANSACTIONS SUR LE MARCHÉ SECONDAIRE | 237 |
| ACHAT D' ACTIONS | 237 |
| CONVERSION D' ACTIONS | 238 |
| RACHAT D' ACTIONS | 238 |
| TRANSFERT D' ACTIONS | 238 |
| MARCHÉ SECONDAIRE POUR LES CLASSES D' ACTIONS UCITS ETF | 239 |
| Méthode de calcul de la valeur liquidative | 240 |
| Fiscalité | 241 |
| Droits que nous nous réservons | 242 |
| Mesures visant à prévenir le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme | 243 |
| Confidentialité des données à caractère personnel | 244 |
| Information destinée aux investisseurs de certains pays | 244 |
| LA SICAV | 245 |
| Prestataires de services de la SICAV | 247 |
| LA SOCIÉTÉ DE GESTION | 250 |

À L'INTENTION DES INVESTISSEURS POTENTIELS

TOUT INVESTISSEMENT COMPORTE DES RISQUES

Comme pour tout investissement, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Rien ne garantit que ces compartiments atteindront leurs objectifs ou réaliseront un niveau de performances donné. Les investissements dans des compartiments ne sont pas des dépôts en banque. La valeur de votre investissement peut augmenter ou baisser, de sorte que vous courez le risque de perdre de l'argent. Aucun des compartiments présentés dans le présent prospectus ne se veut un plan d'investissement complet, et tous ne conviennent pas à tous les types d'investisseurs.

Avant d'investir dans un compartiment, vous devez avoir conscience des risques, des frais et des conditions de cet investissement. Vous devez également vous assurer que les caractéristiques de l'investissement sont compatibles avec votre propre situation financière et votre tolérance aux risques.

En tant qu'investisseur potentiel, il vous incombe de connaître et de respecter la législation et la réglementation qui vous concernent, et de connaître les conséquences fiscales éventuelles de vos investissements. Avant d'investir, nous recommandons à chaque investisseur de consulter un conseiller en investissement, un conseiller juridique et un conseiller fiscal.

Veillez noter que tout écart entre les devises des titres en portefeuille, les devises des classes d'actions et votre devise nationale vous expose à un risque de change. Par ailleurs, si la classe d'actions dans laquelle vous avez investi communique ses performances dans une devise autre que votre devise nationale, la performance réelle de votre investissement pourrait être très différente de la performance officielle de la classe d'actions.

QUI PEUT INVESTIR DANS CES COMPARTIMENTS ?

Diffuser le présent prospectus, chercher à vendre ces actions ou investir dans celles-ci n'est légal que dans la mesure où les actions sont enregistrées à des fins de vente au public ou si la vente n'est pas interdite par la législation ou la réglementation locales. Le présent prospectus ne constitue en rien une offre ou sollicitation dans tout pays où une telle offre ou sollicitation est interdite.

Ces actions ne sont pas enregistrées auprès de la Securities and Exchange Commission (USA) ni auprès d'aucune autre instance américaine, fédérale ou autre. Par conséquent, à moins que la SICAV ait établi que cela ne constituerait pas une violation de la législation américaine relative aux valeurs mobilières, ces actions ne sont pas offertes ou vendues à un « Résident américain », ou pour le compte ou le bénéfice d'un « Résident américain ».

Pour de plus amples informations au sujet des restrictions sur la possession d'actions, ou afin de demander l'aval du conseil d'administration sur un investissement dans une classe restreinte (voir la section « Politiques relatives aux classes d'actions »).

À QUELLES INFORMATIONS SE FIER ?

Votre décision d'investir dans un compartiment doit se baser sur la lecture du présent prospectus, du Document d'information clé pour l'investisseur (DICI) correspondant, du formulaire de demande (le cas échéant) et du dernier rapport annuel du compartiment.

Ces documents doivent être diffusés ensemble (avec, le cas échéant, tout rapport semestriel de publication plus récente), le présent prospectus n'étant valide qu'accompagné des autres documents. En achetant des actions de ces compartiments, vous êtes réputé avoir accepté les conditions énoncées par ces documents.

Pris ensemble, ces documents présentent l'intégralité de l'information reconnue concernant les compartiments et la SICAV. Le conseil d'administration ne saurait être tenu responsable de toute affirmation ou information relative aux compartiments ou à la SICAV qui ne figure pas dans ces documents. En cas de divergence des traductions du présent prospectus, sa version anglaise fait foi.

Définitions

Les termes employés dans cet encadré prennent le sens suivant dans le présent prospectus : Les mots et expressions dont la définition figure dans le texte de la Loi de 2010 mais pas dans les présentes ont le sens que leur donne la Loi de 2010.

Loi de 2010 La loi du Luxembourg du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif, tel qu'amendée.

Statuts Les statuts de la SICAV, tels qu'amendés.

Participant autorisé Un investisseur institutionnel, teneur de marché ou courtier agréé par la SICAV aux fins des opérations de souscription et/ou de rachat d'actions UCITS ETF d'un compartiment de la SICAV.

Devise de référence Devise dans laquelle un compartiment tient la comptabilité de son portefeuille et calcule sa valeur liquidative.

Conseil d'administration Conseil d'administration de la SICAV.

Jour ouvrable Jour (qui ne peut être ni un samedi, ni un dimanche) défini dans la « Description du compartiment » correspondante.

Instrument assimilé à une action Valeur mobilière ou instrument qui réplique des actions ou est basé sur des actions, y compris les warrants sur actions, les droits de souscription, les droits d'acquisition, les instruments dérivés intégrés basés sur des actions ou des indices d'actions et dont l'effet économique est une exposition exclusive à des actions, et les certificats représentatifs d'actions comme les ADR ou GDR. Les P-Notes sont des instruments dérivés intégrés exclus de la présente définition. Les compartiments qui ont l'intention d'en acquérir l'indiqueront expressément dans leur politique d'investissement.

Europe Danemark, France, Pays-Bas, Royaume-Uni et leurs territoires ; Albanie, Andorre, Autriche, Biélorussie, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Estonie, Finlande, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malte, Moldavie, Monaco, Monténégro, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Russie, San Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine, Cité du Vatican, Union européenne, Fédération de Russie (CEI).

VLI Valeur liquidative intrajournalière déclarée par la SICAV ou par une personne désignée par celle-ci, concernant des actions/compartiments de type ETF.

Investisseur Institutionnel Investisseur considéré comme « investisseur institutionnel » au sens de l'article 175 de la Loi de 2010 et des règles ou recommandations de la CSSF.

Catégorie Investment Grade Noté au moins BBB- par S&P, Baa3 par Moody's et/ou BBB- (par Fitch).

DICI Document d'information clé pour l'investisseur

OFT Opération de financement sur titres, telle que défini dans le Règlement (UE) 2015/2365 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (règlement SFTR)

Amérique latine Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, République dominicaine, Salvador, Équateur, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay, Venezuela.

État membre État membre de l'UE ou de l'Espace économique européen.

Jour de Transaction Jour pendant lequel les demandes reçues et acceptées peuvent être traitées, suivant les conditions définies dans la « Description du compartiment » correspondante.

TRS Dérivés de crédit sur transfert de rendement (Total return swaps)

DESCRIPTION DES COMPARTIMENTS

Présentation des compartiments

Tous les compartiments décrits dans les présentes font partie d'AMUNDI INDEX SOLUTIONS, une SICAV à compartiments multiples. Cette SICAV propose aux investisseurs une gamme de compartiments aux objectifs et stratégies divers. Elle gère les actifs de ces compartiments pour le compte des investisseurs.

La présente section décrit les objectifs d'investissement de chaque compartiment, les principaux titres dans lesquels il peut investir, ainsi que d'autres grandes caractéristiques. Par ailleurs, tous les compartiments sont assujettis aux politiques et restrictions générales décrites à la section « Politiques générales d'investissement ».

Le conseil d'administration de la SICAV a la responsabilité globale des activités commerciales et d'investissement de la SICAV, y compris des activités d'investissement de chacun des compartiments. Le conseil d'administration a délégué la gestion au jour le jour des compartiments à la société de gestion, laquelle a délégué certaines de ses responsabilités à divers gestionnaires d'investissement et autres prestataires de services.

Il reste responsable de l'agrément prudentiel et du contrôle de la société de gestion. Davantage d'informations concernant la SICAV, le conseil d'administration, la société de gestion et les prestataires de services sont fournies dans les sections « La SICAV » et « La Société de gestion ».

Concernant les commissions et frais pouvant être exigibles dans le cadre de vos investissements, voir les sections suivantes :

- Commissions maximales relatives à la souscription, à la conversion et au rachat d'actions : la présente section (classes principales), ainsi que la section « Investir dans les compartiments » (toutes classes).
- Commissions annuelles maximales déduites de votre investissement : la présente section ainsi que la section « Classes d'actions ».

Frais réels récents : DICI applicable ou dernier rapport financier de la SICAV.

Frais pour la conversion de devises, les transactions bancaires et les honoraires des conseillers financiers : votre conseiller financier, l'agent de transfert (section « La SICAV ») ou d'autres prestataires de services, selon le cas.

MOAN (Moyen-Orient et Afrique du Nord) Bahreïn, Égypte, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Oman, Qatar, Arabie saoudite, Tunisie et Émirats arabes unis.

VL Valeur liquidative, soit la valeur d'une action.

Prospectus Le présent document, tel qu'amendé de temps à autre.

SICAV Amundi Index Solutions, SICAV luxembourgeoise.

Rapports destinés aux actionnaires Rapport annuel et rapports semestriels de la SICAV.

Résident américain L'une des personnes suivantes :

- résident des États-Unis, fiducie dont l'un des fiduciaires est un résident des États-Unis, ou succession dont un résident des États-Unis est exécuteur ou administrateur ;
- société ou société en nom collectif de droit américain (fédéral ou d'un État) ;
- agence ou succursale d'une entité étrangère située aux États-Unis ;
- compte non discrétionnaire ou compte assimilé (autre qu'une succession ou une fiducie) détenu par un négociant ou autre fiduciaire visé par les critères ci-dessus, ou pour le compte de l'une des personnes visées ci-dessus ou ci-dessous ;
- société ou société en nom collectif de droit non américain constituée par l'une des personnes ci-dessus, et dont la principale finalité est le placement dans des titres non enregistrés en vertu de la Loi de 1933, à moins d'être constituée et détenue par ;
- des investisseurs agréés qui ne sont ni des personnes physiques, ni des successions, ni des fiducies.

Résident fiscal américain L'une des personnes suivantes :

- citoyen ou résident des États-Unis, ou succession d'une telle personne ;
- société ou société en nom collectif de droit américain (fédéral ou d'un État) ;
- fiducie qui, dans une large mesure, est sous le contrôle de l'une des personnes visées ci-dessus et qui relève essentiellement de la juridiction d'un tribunal des États-Unis.

nous La SICAV, agissant par le biais du conseil d'administration ou de tout prestataire de services décrit dans le présent prospectus, exception faite du réviseur d'entreprises et de tout distributeur.

vous Tout actionnaire, ancien, actuel ou futur, ou son agent.

Symboles des devises

| | |
|------------------------------|---------------------------------|
| AUD dollar australien | JPY yen japonais |
| CAD dollar canadien | NOK couronne norvégienne |
| CHF franc suisse | NZD dollar néo-zélandais |
| CZK couronne tchèque | PLN zloty polonais |
| DKK couronne danoise | RMB renminbi chinois |
| HUF forint hongrois | RON leu roumain |
| SEK couronne suédoise | |

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Europe Low Carbon Leaders (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Europe Low Carbon Leaders est un indice d'actions constitué d'actions de l'univers des marchés des moyennes et grandes capitalisations des pays développés d'Europe. Son objectif est de réduire le niveau d'émissions de carbone (émissions actuelles et réserves équivalentes aux émissions futures potentielles) d'au moins 50 % par rapport aux niveaux de l'indice MSCI Europe (l'indice cadre, pondéré en fonction de la capitalisation boursière), tout en maintenant une composition géographique et sectorielle comparable à celle de l'indice cadre. L'Indice ne vise pas à exclure toutes les sociétés émettrices de carbone, mais à réduire leur proportion par rapport à l'indice cadre.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'Indice exclut :

(1) 20 % des titres de l'indice cadre au titre du critère d'intensité carbone, soit le poids des émissions de carbone (en tonnes de CO₂) d'une société, exprimé en pourcentage de ses revenus, l'exclusion maximale par segment de l'indice cadre étant de 30 %,

(2) les sociétés de l'univers de l'indice cadre ayant les plus importantes réserves de combustibles fossiles (en tonnes, exprimées en pourcentage de sa valeur boursière), tant qu'elles ne réduisent pas ces réserves d'au moins 50 %.

L'Indice ne vise aucunement à exclure toutes les sociétés émettrices de carbone, mais à réduire leur proportion par rapport à l'indice cadre. Par ailleurs, l'Indice maintient une composition géographique et sectorielle comparable à celle de l'indice cadre, tout en limitant l'écart de suivi. En d'autres termes, son objectif de résultats est lié à ceux de l'indice cadre.

Méthodologie de composition de l'indice MSCI Europe Low Carbon Leaders

Étape 1 : Sélection de l'univers de titres

L'univers des titres admissibles regroupe tous les titres composant l'indice cadre, le MSCI Europe.

Cet indice cadre se compose d'actions de sociétés de moyennes et grandes capitalisations, soit 85 % de la capitalisation totale de la zone géographique couverte par l'indice.

Étape 2 : Mesure de l'intensité carbone et des réserves fossiles des composants de l'indice cadre, le MSCI Europe

L'intensité carbone est le poids des émissions de carbone (en tonnes de CO₂) d'une société, exprimé en pourcentage de ses revenus.

Les données relatives aux émissions de gaz à effet de serre sont recueillies par le fournisseur de l'indice, MSCI. En l'absence de données de ce type, MSCI utilise sa propre méthode afin de calculer directement le niveau d'émissions. Le niveau d'émissions est ensuite standardisé en l'exprimant en pourcentage des revenus de la société concernée. Les données relatives aux émissions de gaz à effet de serre sont mises à jour chaque année.

Les données relatives aux réserves de combustibles fossiles sont recueillies par le fournisseur de l'indice, MSCI, sur la base des publications des sociétés concernées ou de données provenant d'organismes spécialisés. Seuls les combustibles fossiles destinés à la production d'énergie sont pris en compte. MSCI standardise ensuite le niveau de réserves en l'exprimant en pourcentage de la valeur boursière de la société concernée, et en le convertissant en émissions de gaz à effet de serre éventuelles. Les données relatives aux réserves de combustibles fossiles sont mises à jour chaque année.

Étape 3 : Sélection des titres de sociétés présentant les réserves fossiles et l'intensité carbone les plus faibles

« Filtre » concernant les émissions de gaz à effet de serre :

Sont exclus les 20 % des titres de l'univers d'investissement présentant les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre les plus élevés. Il est possible d'exclure au maximum 30 % des titres d'un segment donné. Au-delà de cette limite, aucune exclusion supplémentaire n'est possible.

« Filtre » concernant les réserves de combustibles fossiles :

On classe les composants de l'univers d'investissement par ordre décroissant de leur potentiel d'émissions de gaz à effet de serre, avant d'exclure les plus gros émetteurs jusqu'à atteindre une réduction de 50 % des émissions potentielles par rapport à l'indice cadre, le MSCI Europe.

Étape 4 : Constitution de l'Indice

Outre les filtres visant l'intensité carbone et les réserves fossiles, les restrictions suivantes s'appliquent lors de la constitution de l'indice MSCI Europe Low Carbon Leaders :

- la pondération maximale de chaque composant de l'Indice est limitée à vingt fois sa pondération dans l'indice cadre, le MSCI Europe ;

- la proportion dans laquelle chaque pays peut fluctuer au sein de l'Indice est limitée à 2 % de la proportion correspondante dans l'indice cadre, le MSCI Europe ;

- la proportion dans laquelle chaque segment peut fluctuer dans l'Indice est limitée à 2 % de sa pondération dans l'indice cadre, le MSCI Europe ;

- la réduction des émissions effectives et potentielles de gaz à effet de serre, calculée sur la base des réserves de combustibles fossiles, doit être d'au moins 50 % par rapport à l'indice cadre, le MSCI Europe.

L'indice MSCI Europe Low Carbon Leaders est ensuite défini en optimisant l'univers des titres admissibles après application des filtres d'intensité carbone et de réserves fossiles. Cette optimisation tient compte de toutes les restrictions susmentionnées.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement semestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont des indices calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Europe Low Carbon Leaders est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : M7EULCL

Reuters : .MIEUOLCLONEU.

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Europe Low Carbon Leaders.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplication »).

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment de la SICAV réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|-------------------------|-------------------------------------|
| Devise | Gestion |
| Instruments dérivés | Marché |
| Action | Petites et moyennes capitalisations |
| Réplication de l'indice | Style |
| Fonds d'investissement | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Royaume-Uni et en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative : Jour de Transaction +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| AE | EUR | - | 4,50 % | 1,00 % | 0,42 % | 0,08 % |
| IE | EUR | 500 000 USD | 2,50 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,08 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI INDEX EQUITY EUROPE LOW CARBON (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI World Low Carbon Leaders (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI World Low Carbon Leaders est un indice d'actions constitué d'actions de l'univers de marchés à moyenne et grande capitalisation des pays développés. Son objectif est de réduire le niveau d'émissions de carbone (émissions actuelles et réserves équivalentes aux émissions futures potentielles) d'au moins 50 % par rapport aux niveaux de l'indice MSCI World (l'indice cadre, pondéré en fonction de la capitalisation boursière), tout en maintenant une composition géographique et sectorielle comparable à celle de l'indice cadre. L'Indice ne vise pas à exclure toutes les sociétés émettrices de carbone, mais à réduire leur proportion par rapport à l'indice cadre.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'Indice exclut :

(1) 20 % des titres de l'indice cadre au titre du critère d'intensité carbone, soit le poids des émissions de carbone (en tonnes de CO₂) d'une société, exprimé en pourcentage de ses revenus, l'exclusion maximale par segment de l'indice cadre étant de 30 %,

(2) les sociétés de l'univers de l'indice cadre ayant les plus importantes réserves de combustibles fossiles (en tonnes, exprimées en pourcentage de sa valeur boursière), tant qu'elles ne réduisent pas ces réserves d'au moins 50 %.

L'Indice ne vise aucunement à exclure toutes les sociétés émettrices de carbone, mais à réduire leur proportion par rapport à l'indice cadre. Par ailleurs, l'Indice maintient une composition géographique et sectorielle comparable à celle de l'indice cadre, tout en limitant l'écart de suivi. En d'autres termes, son objectif de résultats est lié à ceux de l'indice cadre.

Méthodologie de composition de l'indice MSCI World Low Carbon Leaders

Étape 1 : Sélection de l'univers de titres

L'univers des titres admissibles regroupe tous les titres composant l'indice cadre, le MSCI World.

Cet indice cadre se compose d'actions de sociétés de moyennes et grandes capitalisations, soit 85 % de la capitalisation totale de la zone géographique couverte par l'indice.

Étape 2 : Mesure de l'intensité carbone et des réserves fossiles des composants de l'indice cadre, le MSCI World

L'intensité carbone est le poids des émissions de carbone (en tonnes de CO₂) d'une société, exprimé en pourcentage de ses revenus.

Les données relatives aux émissions de gaz à effet de serre sont recueillies par le fournisseur de l'indice, MSCI. En l'absence de données de ce type, MSCI utilise sa propre méthode afin de calculer directement le niveau d'émissions. Ce dernier est ensuite standardisé en l'exprimant en pourcentage des revenus de la société concernée. Les données relatives aux émissions de gaz à effet de serre sont mises à jour chaque année.

Les données relatives aux réserves de combustibles fossiles sont recueillies par le fournisseur de l'indice, MSCI, sur la base des publications des sociétés concernées ou de données provenant d'organismes spécialisés. Seuls les combustibles fossiles destinés à la production d'énergie sont pris en compte. MSCI standardise ensuite le niveau de réserves en l'exprimant en pourcentage de la valeur boursière de la société concernée, et en le convertissant en émissions de gaz à effet de serre éventuelles. Les données relatives aux réserves de combustibles fossiles sont mises à jour chaque année.

Étape 3 : Sélection des titres de sociétés présentant les réserves fossiles et l'intensité carbone les plus faibles

« Filtre » concernant les émissions de gaz à effet de serre :

Sont exclus les 20 % des titres de l'univers d'investissement présentant les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre les plus élevés. Il est possible d'exclure au maximum 30 % des titres d'un segment donné. Au-delà de cette limite, aucune exclusion supplémentaire n'est possible.

« Filtre » concernant les réserves de combustibles fossiles :

On classe les composants de l'univers d'investissement par ordre décroissant de leur potentiel d'émissions de gaz à effet de serre, avant d'exclure les plus gros émetteurs jusqu'à atteindre une réduction de 50 % des émissions potentielles par rapport à l'indice cadre, le MSCI World.

Étape 4 : Constitution de l'Indice

Outre les filtres visant l'intensité carbone et les réserves fossiles, les restrictions suivantes s'appliquent lors de la constitution de l'indice MSCI World Low Carbon Leaders :

- la pondération maximale de chaque composant de l'Indice est limitée à vingt fois sa pondération dans l'indice cadre, le MSCI World ;
- la proportion dans laquelle chaque pays peut fluctuer au sein de l'Indice est limitée à 2 % de la proportion correspondante dans l'indice cadre, le MSCI World ;
- la proportion dans laquelle chaque segment peut fluctuer dans l'Indice est limitée à 2 % de sa pondération dans l'indice cadre, le MSCI World ;
- la réduction des émissions effectives et potentielles de gaz à effet de serre, calculée sur la base des réserves de combustibles fossiles, doit être d'au moins 50 % par rapport à l'indice cadre, le MSCI World.

On constitue enfin l'indice MSCI World Low Carbon Leaders en optimisant l'univers des titres admissibles après application des filtres d'intensité carbone et de réserves fossiles. Cette optimisation tient compte de toutes les restrictions susmentionnées.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement semestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont des indices calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI World Low Carbon Leaders est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : MAWOLCL

Reuters : .DMIWO0LCL0NEU.

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI World Low Carbon Leaders.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplication »).

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment de la SICAV réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|--|-------------------------------------|
| Devise | Gestion |
| Instruments dérivés | Marché |
| Action | Petites et moyennes capitalisations |
| Réplication de l'indice | Style |
| Fonds d'investissement | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet aux États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative : Jour de Transaction +1

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|--------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| AE | EUR | - | 4,50 % | 1,00 % | 0,37 % | 0,13 % |
| IE | EUR | 500 000 USD | 2,50 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,13 % |
| UCITS ETF DR - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,15 % | 0,10 % |
| UCITS ETF DR - USD | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,15 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI INDEX EQUITY GLOBAL LOW CARBON (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

AMUNDI INDEX EQUITY GLOBAL MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice Scientific Beta Developed Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Scientific Beta Developed Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC est un indice d'actions constitué d'actions de l'univers des marchés des moyennes et grandes capitalisations des pays développés. Son objectif est de générer un rendement supérieur à celui de l'univers des actions des marchés développés des moyennes et grandes capitalisations (Univers mondial) pondéré en fonction de la capitalisation de marché. L'indice applique plusieurs filtres de sélection des actions à son Univers mondial ainsi que plusieurs systèmes de pondération pour obtenir une composition visant à atteindre son objectif.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'Univers mondial se compose d'actions de moyenne et grande capitalisations des marchés développés. Pour optimiser la liquidité de l'indice Scientific Beta Developed Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC, les titres affectés à cet Univers mondial sont ceux de sociétés situées dans des pays qui :

- ont récemment présenté les plus importants volumes et fréquences de négociation ;
- présentent les plus fortes capitalisations boursières flottantes par rapport à tous les titres de l'univers d'investissement sous-jacent.

Par conséquent, les titres ainsi affectés constituent l'Univers de référence, qui regroupe près de 2 000 titres (ci-après « les 2 000 titres »).

On applique quatre filtres de sélection des titres à l'Univers de référence pour créer des sous-indices :

- critère de « valorisation » : parmi les 2 000 titres de l'Univers de référence, on sélectionne 50 % de ceux présentant la valorisation boursière la plus faible, c'est-à-dire le coefficient de valorisation le plus élevé (valeur comptable de la société divisée par sa valeur boursière) ;
- critère de « taille » : parmi les 2 000 titres de l'Univers de référence, on sélectionne 50 % de ceux présentant la plus faible capitalisation boursière ;
- critère de « momentum » : parmi les 2 000 titres de l'Univers de référence, on sélectionne 50 % de ceux ayant généré les plus gros rendements sur les 12 mois ayant précédé cette sélection (le rendement pris en compte est celui du titre avec réinvestissement des dividendes) ;
- critère de « volatilité » : parmi les 2 000 titres de l'Univers de référence, on sélectionne 50 % de ceux ayant présenté la plus faible volatilité au cours des 12 mois ayant précédé cette sélection.

Chacun de ces quatre groupes d'environ 1 000 titres constitue un sous-indice.

On applique cinq méthodes de pondération aux titres composant ces quatre sous-indices :

- déconcentration maximale : stratégie consistant à attribuer une pondération identique à chaque composant (pondération égale) ;
- décorrélation maximale : stratégie consistant à attribuer une pondération à chaque composant sur la base d'une matrice de corrélation. L'objectif est de minimiser la volatilité attendue du portefeuille, en partant de l'hypothèse d'une volatilité identique de chacun des titres ;
- diversification du risque (« diversifié, pondéré ») : stratégie consistant à attribuer une pondération à chaque composant de manière à ce qu'il contribue à parts égales au risque total du sous-indice, mesuré sur la base de sa volatilité historique au cours des 12 mois ayant précédé la sélection ;
- volatilité minimale (« volatilité minimale efficace ») : stratégie consistant à attribuer une pondération à chaque composant sur la base de sa volatilité historique et de sa corrélation avec les autres composants sur les 12 mois ayant précédé la sélection, de manière à minimiser la volatilité attendue du portefeuille ;
- maximisation du ratio de Sharpe (« ratio de Sharpe maximal efficace ») : stratégie consistant à attribuer une pondération à chaque composant sur la base de sa contribution au ratio de Sharpe attendu. Les composants qui contribuent le plus au ratio de Sharpe attendu se voient attribuer une pondération relativement plus élevée que celle des composants qui y contribuent le moins. Le ratio de Sharpe mesure le rendement par rapport au risque pris, ce risque correspondant à la volatilité au cours des 12 mois ayant précédé la sélection.

La pondération des titres constituant chacun des quatre sous-indices se fait en calculant pour chaque titre une pondération moyenne reposant sur les cinq méthodes de pondération ci-dessus.

Ces quatre sous-indices servant à la constitution de l'indice Scientific Beta Developed Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC se voient ensuite attribuer une pondération sur la base de la méthode dite de la « contribution égale au risque ». En d'autres termes, chaque sous-indice doit contribuer à parts égales au risque relatif mesuré en comparant l'écart de suivi à l'Univers de référence pondéré par la capitalisation boursière.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par ERI Scientific Beta (« SciBeta »).

Les indices SciBeta officiels sont des indices calculés par SciBeta et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice Scientific Beta Developed Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : SBDXRHMN

Reuters : .SBDXRHMN.

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice Scientific Beta Developed Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur scientificbeta.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplication »).

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment de la SICAV réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|-------------------------|-------------------------------------|
| Devise | Gestion |
| Instruments dérivés | Marché |
| Action | Petites et moyennes capitalisations |
| Réplication de l'indice | Style |
| Fonds d'investissement | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.
- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements dans le cadre d'un portefeuille diversifié par le biais d'une exposition « Smart Beta » à des actions de sociétés de pays développés.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet aux États-Unis.

Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative : Jour de Transaction +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|--------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| AE | EUR | - | 4,50 % | 1,00 % | 0,36 % | 0,14 % |
| IE | EUR | 500 000 USD | 2,50 % | 1,00 % | 0,11 % | 0,14 % |
| UCITS ETF DR - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,30 % | 0,10 % |
| UCITS ETF DR - USD | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,30 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'INDICE Scientific Beta Developed Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC (L'« INDICE STRATÉGIQUE ») DONT IL EST QUESTION ICI EST LA PROPRIÉTÉ D'EDHEC RISK INSTITUTE ASIA LTD (« ERIA »). IL FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE D'UTILISATION PAR LE COMPARTIMENT AMUNDI INDEX EQUITY GLOBAL MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA, DANS LE CADRE D'UNE ACTIVITÉ ERI SCIENTIFIC BETA. L'INDICE STRATÉGIQUE EST CALCULÉ PAR ERI SCIENTIFIC BETA SUR LA BASE D'UNE MÉTHODOLOGIE DE L'EDHEC RISK INSTITUTE.

CHACUNE DES PARTIES CONVIENT QUE LE COMPARTIMENT AMUNDI INDEX EQUITY GLOBAL MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA N'EST NI SPONSORISÉ NI AVALISÉ PAR ERIA. ERIA NE FAIT AUCUNE ESPÈCE DE DÉCLARATION, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE (Y COMPRIS GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN OBJET OU À UN USAGE PARTICULIER) CONCERNANT L'INDICE STRATÉGIQUE OU TOUTE DONNÉE COMPRISE DANS CELUI-CI OU LIÉE À CELUI-CI. EN PARTICULIER, ERIA NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE QUANT À LA QUALITÉ, À L'EXACTITUDE OU À L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE STRATÉGIQUE, À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, AUX RÉSULTATS LIÉS À L'UTILISATION DE L'INDICE STRATÉGIQUE ET/OU À SA COMPOSITION, À LA SOLVABILITÉ DE TOUTE ENTITÉ, OU À LA PROBABILITÉ DE SURVENANCE D'UN ÉVÉNEMENT DE CRÉDIT OU DE TOUT ÉVÉNEMENT SIMILAIRE (QUELLE QU'EN SOIT LA DÉFINITION) EU ÉGARD À UNE OBLIGATION, AU NIVEAU DE L'INDICE STRATÉGIQUE À UN MOMENT DONNÉ D'UN JOUR DONNÉ, OU AUTREMENT. ERIA NE PEUT ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE (AU TITRE D'UNE NÉGLIGENCE OU DE TOUT AUTRE MOTIF) VIS-À-VIS DES PARTIES OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE EN CAS D'ERREUR AU NIVEAU DE L'INDICE STRATÉGIQUE. ERIA N'EST AUCUNEMENT TENU DE SIGNALER UNE TELLE ERREUR AUX PARTIES OU À TOUTE AUTRE PERSONNE. ERIA NE FAIT AUCUNE ESPÈCE DE DÉCLARATION, EXPRESSE OU IMPLICITE, RELATIVEMENT À L'OPPORTUNITÉ D'ACQUÉRIR OU DE VENDRE DES ACTIONS DU COMPARTIMENT AMUNDI INDEX EQUITY GLOBAL MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA OU À LA CAPACITÉ DE L'INDICE STRATÉGIQUE DE RÉPLIQUER LES PERFORMANCES DES MARCHÉS CONCERNÉS, NI CONCERNANT L'INDICE STRATÉGIQUE OU TOUTS PRODUITS OU TRANSACTIONS METTANT EN JEU CE DERNIER, NI AU FAIT DE SUPPORTER TOUT RISQUE S'Y RAPPORANT. ERIA N'EST EN RIEN TENU DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'UNE PARTIE QUELCONQUE LORS DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DE L'INDICE STRATÉGIQUE. NI ERIA, NI AUCUNE PARTIE PROCÉDANT À L'ACHAT OU À LA VENTE DE PARTS DU COMPARTIMENT AMUNDI INDEX EQUITY GLOBAL MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA NE PEUT ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE ENVERS QUI QUE CE SOIT DE TOUT ACTE OU DE TOUTE INACTION DE LA PART D'ERIA DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE L'ADAPTATION, DU CALCUL ET DE LA GESTION DE L'INDICE STRATÉGIQUE.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed est un indice d'actions représentatif des sociétés immobilières et des fonds de placement immobilier cotés à l'échelle mondiale.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Chaque titre composant l'Indice est pondéré sur la base de la capitalisation, rajustée en fonction du flottant.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par FTSE (« FTSE »).

Les indices FTSE officiels sont des indices calculés par FTSE et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : TRNGLE

Reuters : .TFTENGL.

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur ftse.com.

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indiciel au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplication »).

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment de la SICAV réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|-----------------------------|
| Devise | Fonds d'investissement |
| Instruments dérivés | Gestion |
| Action | Marché |
| Réplication de l'indice | Investissements immobiliers |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet aux États-Unis.

Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| AE | EUR | - | 4,50 % | 1,00 % | 0,15 % | 0,19 % |
| IE | EUR | 500 000 USD | 2,50 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,14 % |
| UCITS ETF DR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 %* | 1,00 % | 0,10 % | 0,14 % |

*À partir du 2 mai 2018

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE COMPARTIMENT AMUNDI INDEX FTSE EPRA NAREIT GLOBAL N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE ») OU PAR THE LONDON STOCK EXCHANGE PLC (LA « BOURSE ») OU PAR THE FINANCIAL TIMES LIMITED (« FT ») (COLLECTIVEMENT LES « CONCÉDANTS DE LICENCE ») ET AUCUN CONCÉDANT DE LICENCE NE DONNE QUELQUE GARANTIE QUE CE SOIT, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS OBTENUS PAR L'UTILISATION DE L'INDICE FTSE EPRA/NAREIT DEVELOPED (L'« INDICE ») ET/OU AU NIVEAU OÙ SE SITUE L'INDICE À UN MOMENT DONNÉ D'UN JOUR DONNÉ, OU AUTREMENT. L'INDICE EST COMPOSÉ ET CALCULÉ PAR FTSE. AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE (À TITRE DE NÉGLIGENCE OU À TOUT AUTRE TITRE) VIS-À-VIS DE TOUTE PERSONNE RELATIVEMENT À TOUTE ERREUR TOUCHANT L'INDICE NI ÊTRE TENU DE SIGNALER À QUICONQUE UNE TELLE ERREUR. « FTSE® », « FT-SE® », « FOOTSIE® », « FTSE4GOOD® » ET « TECHMARK® » SONT DES MARQUES DÉPOSÉES DE LA BOURSE ET DE FT, ET SONT UTILISÉES SOUS LICENCE PAR FTSE. « ALL-WORLD® », « ALL-SHARE® » ET « ALL-SMALL® » SONT DES MARQUES COMMERCIALES DE FTSE.

AMUNDI INDEX MSCI EMERGING MARKETS

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Emerging Markets (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Emerging Markets est un indice d'actions représentatif des marchés des grandes et moyennes capitalisations de 23 pays émergents.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain

- Composition de l'Indice

Chaque titre composant l'Indice est pondéré sur la base de la capitalisation, rajustée en fonction du flottant.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont des indices calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Emerging Markets est disponible sur Bloomberg et sur Reuters.

À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : NDUEEGF

Reuters : .dMIEF00000NUS.

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Emerging Markets.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplcation »).

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment de la SICAV réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 2 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplcation directe avec une réplcation par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplcation, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplcation » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Dollar américain

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Sous-gestionnaire de placements

Amundi Japan Ltd. (segment asiatique du portefeuille uniquement)

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|------------------------|
| Devise | Réplcation de l'indice |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Marché émergent | Gestion |
| Action | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet à Hong Kong, en Corée du Sud et à Taïwan. Le règlement des transactions a lieu trois Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| AE | EUR | - | 4,50 % | 1,00 % | 0,30 % | 0,15 % |
| IE | EUR | 500 000 USD | 2,50 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,10 % |
| UCITS ETF DR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI INDEX MSCI EMERGING MARKETS (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

AMUNDI INDEX MSCI EMERGING MARKETS SRI⁽¹⁾

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Emerging Markets SRI (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Emerging Markets SRI est un indice d'actions représentatif des marchés des grandes et moyennes capitalisations de 24 pays émergents. L'indice offre une exposition aux sociétés ayant des notations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) exceptionnelles et exclut les sociétés engagées dans les secteurs de l'énergie nucléaire, du tabac, de l'alcool, de jeux de hasard, des armes militaires, des armes à feu civiles, des OGM et de divertissement pour adultes.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'indice MSCI Emerging Markets SRI est constitué en appliquant une combinaison d'exclusions fondées sur des valeurs et un processus de sélection meilleur de la catégorie à des sociétés faisant partie des indices régionaux qui composent l'indice MSCI EM.

L'indice MSCI Emerging Markets SRI est constitué en excluant d'abord les sociétés engagées dans les secteurs de l'énergie nucléaire, du tabac, de l'alcool, de jeux de hasard, des armes militaires, des armes à feu civiles, des OGM et de divertissement pour adultes.

Les autres sociétés sont notées en fonction de leur capacité à gérer leurs risques et opportunités ESG et se voient octroyer une notation qui détermine leur admissibilité aux indices SRI régionaux (les indices MSCI Emerging Markets Asia SRI, MSCI Emerging Markets Europe, Middle East & Africa SRI, MSCI Emerging Markets Latin America SRI), et par extension l'indice MSCI Emerging Markets SRI :

- Les sociétés qui ne sont pas des composants existants des indices MSCI SRI doivent être assorties d'une notation MSCI ESG supérieure à BBB et d'une note MSCI ESG Controversies supérieure à 3 pour être admissibles.
- Les composants actuels des indices MSCI SRI doivent être assortis d'une notation MSCI ESG supérieure à B et d'une note MSCI ESG Controversies supérieure à 0 pour être admissibles.

MSCI ESG Ratings fournit des études, des analyses et des notations sur l'efficacité de gestion, par des entreprises, des risques et opportunités liés à l'environnement, à la société et à la gouvernance.

MSCI ESG Controversies fournit des évaluations des controverses concernant l'impact négatif sur l'environnement, la société et/ou la gouvernance des opérations, des produits et des services de l'entreprise.

(1) Lancement prévu à une date ultérieure

Un processus de sélection meilleur de la catégorie est ensuite appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers sélectionné.

Les indices MSCI SRI ciblent des pondérations sectorielles et régionales cohérentes avec celles des indices cadres MSCI. La méthodologie vise à inclure les titres de sociétés dont les notations ESG sont les plus élevées et qui représentent 25 % de la capitalisation boursière dans chaque secteur GICS et région des indices cadres. Les pondérations du secteur GICS de chaque indice SRI régional sont agrégées et reflétées proportionnellement dans l'Indice.

Les composants sont classés en fonction des critères suivants (dans l'ordre) :

- notation MSCI ESG ;
- appartenance à l'indice actuel (les composants existants sont préférés aux non-composants) ;
- notes ESG ajustées par secteur ; et
- capitalisation boursière ajustée du flottant décroissante.

Chaque titre composant l'Indice est pondéré sur la base de la capitalisation, rajustée en fonction du flottant.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Emerging Markets SRI est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : M1EMS

Reuters : .dMIEF0000mNUS

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Emerging Markets SRI .

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de Réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplication »).

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 2 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplication physique avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Dollar américain

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Sous-gestionnaire

Amundi Japan Ltd. (segment asiatique du portefeuille uniquement)

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|-------------------------|
| Devise | Réplication de l'indice |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Marché émergent | Gestion |
| Action | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet à Hong Kong, en Corée du Sud et à Taïwan. Le règlement des transactions a lieu trois Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative : Jour de Transaction +1

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| AE | USD | - | 4,50 % | 1,00 % | 0,35 % | 0,15 % |
| IE | EUR | 500 000 USD | 2,50 % | 1,00 % | 0,15 % | 0,10 % |
| UCITS ETF DR | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,15 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ BNP Paribas Arbitrage

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI INDEX MSCI EMERGING MARKETS SRI (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI EMU (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI EMU est un indice d'actions représentatif des marchés des grandes et moyennes capitalisations des 10 pays développés de l'Union économique et monétaire européenne.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Chaque titre composant l'Indice est pondéré sur la base de la capitalisation, rajustée en fonction du flottant.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont des indices calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI EMU est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : MSDEEMUN

Reuters : dMIEM00000NEU.

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI EMU.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplication »).

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 65 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment de la SICAV réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|---------------------|------------------------|
| Devise | Fonds d'investissement |
| Instruments dérivés | Gestion |
| Action | Marché |

Réplication de l'indice

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|--------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| AE | EUR | - | 4,50 % | 1,00 % | 0,15 % | 0,15 % |
| IE | EUR | 500 000 USD | 2,50 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,05 % |
| UCITS ETF DR - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,15 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI INDEX MSCI EMU (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Europe (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Europe est un indice d'actions représentatif des marchés des grandes et moyennes capitalisations des 15 pays développés d'Europe.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Chaque titre composant l'Indice est pondéré sur la base de la capitalisation, rajustée en fonction du flottant.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont des indices calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Europe est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : M7EU

Reuters : .MIEU00000NEU.

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Europe.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplication »).

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment de la SICAV réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|-------------------------|------------------------|
| Devise | Fonds d'investissement |
| Instruments dérivés | Gestion |
| Action | Marché |
| Réplication de l'indice | |

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Royaume-Uni et en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative : **Jour de Transaction +1**

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|---------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| AE | EUR | - | 4,50 % | 1,00 % | 0,15 % | 0,15 % |
| IE | EUR | 500 000 USD | 2,50 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,05 % |
| UCITS ETF DR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % [*] | 1,00 % | 0,05 % | 0,10 % |

*À partir du 2 mai 2018

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI INDEX MSCI EUROPE (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Europe SRI (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Europe SRI est un indice d'actions représentatif des marchés des grandes et moyennes capitalisations des 15 pays développés d'Europe. L'indice offre une exposition aux sociétés ayant des notations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) exceptionnelles et exclut les sociétés engagées dans les secteurs de l'énergie nucléaire, du tabac, de l'alcool, de jeux de hasard, des armes militaires, des armes à feu civiles, des OGM et de divertissement pour adultes.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice MSCI Europe SRI est constitué en appliquant une combinaison d'exclusions fondées sur des valeurs et un processus de sélection meilleur de la catégorie à des sociétés faisant partie de l'indice MSCI Europe.

L'indice MSCI Europe SRI est constitué en excluant d'abord les sociétés engagées dans les secteurs de l'énergie nucléaire, du tabac, de l'alcool, de jeux de hasard, des armes militaires, des armes à feu civiles, des OGM et de divertissement pour adultes.

Les sociétés restantes sont notées en fonction de leur capacité à gérer leurs risques et opportunités ESG et se voient attribuer une note qui détermine leur admissibilité à l'indice MSCI Europe SRI :

- Les sociétés qui ne sont pas des composants existants des indices MSCI SRI doivent être assorties d'une notation MSCI ESG supérieure à BBB et d'une note MSCI ESG Controversies supérieure à 3 pour être admissibles.
- Les composants actuels des indices MSCI SRI doivent être assortis d'une notation MSCI ESG supérieure à B et d'une note MSCI ESG Controversies supérieure à 0 pour être admissibles.

MSCI ESG Ratings fournit des études, des analyses et des notations sur l'efficacité de gestion, par des entreprises, des risques et opportunités liés à l'environnement, à la société et à la gouvernance.

MSCI ESG Controversies fournit des évaluations des controverses concernant l'impact négatif sur l'environnement, la société et/ou la gouvernance des opérations, des produits et des services de l'entreprise.

Un processus de sélection meilleur de la catégorie est ensuite appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers sélectionné.

L'indice MSCI Europe SRI cible les pondérations sectorielles compatibles avec celles de l'indice MSCI Europe. La méthodologie vise à inclure les titres de sociétés dont les notations ESG sont les plus élevées et qui représentent 25 % de la capitalisation boursière dans chaque secteur GICS de l'indice cadre.

Les composants sont classés en fonction des critères suivants (dans l'ordre) :

- notation MSCI ESG ;
- appartenance à l'indice actuel (les composants existants sont préférés aux non-composants) ;
- notes ESG ajustées par secteur ; et
- capitalisation boursière ajustée du flottant décroissante.

Chaque titre composant l'Indice est pondéré sur la base de la capitalisation, rajustée en fonction du flottant.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Europe SRI est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : M7CXBRM

Reuters : .MEEU0000RNEU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Europe SRI.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](https://www.msci.com).

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de Réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplication »).

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplication physique avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|------------------------|
| Devise | Fonds d'investissement |
| Instruments dérivés | Gestion |
| Action | Marché |
| Réplication de l'indice | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Royaume-Uni et en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative : Jour de Transaction +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| AE | EUR | - | 4,50 % | 1,00 % | 0,20 % | 0,15 % |
| IE | EUR | 500 000 USD | 2,50 % | 1,00 % | 0,13 % | 0,05 % |
| UCITS ETF DR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,08 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI INDEX MSCI EUROPE SRI (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

AMUNDI INDEX MSCI JAPAN

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Japan (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Japan est un indice d'actions représentatif des segments des grandes et moyennes capitalisations du marché japonais.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Yen japonais

- Composition de l'Indice

Chaque titre composant l'Indice est pondéré sur la base de la capitalisation, rajustée en fonction du flottant.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont des indices calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Japan Index est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : NDDLJN

Reuters : .dMIJP0000NEU.

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Japan.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment de la SICAV réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplcation directe avec une réplcation par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplcation, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplcation » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Yen japonais

Gestionnaire de placements

Amundi Japan Ltd.

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|------------------------|
| Devise | Fonds d'investissement |
| Instruments dérivés | Gestion |
| Action | Marché |
| Réplcation de l'indice | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|------------------------------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |
| Mode de gestion des risques | Engagement |

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Japon. Le règlement des transactions a lieu trois Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|--------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| AE | EUR | - | 4,50 % | 1,00 % | 0,15 % | 0,15 % |
| IE | EUR | 500 000 USD | 2,50 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,05 % |
| UCITS ETF DR | JPY | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,35 % | 0,10 % |
| UCITS ETF DR - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,35 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI INDEX MSCI JAPAN (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

AMUNDI INDEX MSCI NORTH AMERICA

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI North America (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI North America est un indice d'actions représentatif des segments des grandes et moyennes capitalisations des marchés américains et canadiens.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain

- Composition de l'Indice

Chaque titre composant l'Indice est pondéré sur la base de la capitalisation, rajustée en fonction du flottant.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont des indices calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI North America est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : NDDUNA

Reuters : .MINA00000NUS.

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI North America.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplcation »).

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment de la SICAV réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplcation directe avec une réplcation par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplcation, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplcation » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Dollar américain

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|---------------------|------------------------|
| Devise | Fonds d'investissement |
| Instruments dérivés | Gestion |
| Action | Marché |

Réplcation de l'indice

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet aux États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|---------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| AE | EUR | - | 4,50 % | 1,00 % | 0,15 % | 0,15 % |
| IE | EUR | 500 000 USD | 2,50 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,05 % |
| UCITS ETF DR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % [*] | 1,00 % | 0,05 % | 0,10 % |

*À partir du 2 mai 2018

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI INDEX MSCI NORTH AMERICA (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

AMUNDI INDEX MSCI PACIFIC EX JAPAN

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Pacific ex Japan (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Pacific ex Japan est un indice d'actions représentatif des marchés des grandes et moyennes capitalisations de quatre des cinq marchés développés de la région du Pacifique, à l'exclusion du Japon.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Chaque titre composant l'Indice est pondéré sur la base de la capitalisation, rajustée en fonction du flottant.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont des indices calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Pacific ex Japan est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : MSDEPXJN

Reuters : .dMIPCJ0000NUS.

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Pacific ex Japan.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplcation »).

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment de la SICAV réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplcation directe avec une réplcation par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplcation, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplcation » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Japan Ltd.

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|---------------------|------------------------|
| Devise | Réplcation de l'indice |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Marché émergent | Gestion |
| Action | Marché |

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet en Australie et à Hong Kong. Le règlement des transactions a lieu trois Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|--------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| AE | EUR | - | 4,50 % | 1,00 % | 0,15 % | 0,15 % |
| IE | EUR | 500 000 USD | 2,50 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,10 % |
| UCITS ETF DR - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,35 % | 0,10 % |
| UCITS ETF DR - USD | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,35 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI INDEX MSCI PACIFIC ex JAPAN (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI USA SRI (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI USA SRI est un indice d'actions représentatif des principaux titres négociés sur les bourses américaines. L'indice offre une exposition aux sociétés ayant des notations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) exceptionnelles et exclut les sociétés engagées dans les secteurs de l'énergie nucléaire, du tabac, de l'alcool, de jeux de hasard, des armes militaires, des armes à feu civiles, des OGM et de divertissement pour adultes.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'indice MSCI USA SRI est constitué en appliquant une combinaison d'exclusions fondées sur des valeurs et un processus de sélection meilleur de la catégorie à des sociétés faisant partie de l'indice MSCI USA.

L'indice MSCI USA SRI est constitué en excluant d'abord les sociétés engagées dans les secteurs de l'énergie nucléaire, du tabac, de l'alcool, de jeux de hasard, des armes militaires, des armes à feu civiles, des OGM et de divertissement pour adultes.

Les sociétés restantes sont notées en fonction de leur capacité à gérer leurs risques et opportunités ESG et se voient attribuer une note qui détermine leur admissibilité à l'indice MSCI USA SRI :

- Les sociétés qui ne sont pas des composants existants des indices MSCI SRI doivent être assorties d'une notation MSCI ESG supérieure à BBB et d'une note MSCI ESG Controversies supérieure à 3 pour être admissibles.
- Les composants actuels des indices MSCI SRI doivent être assortis d'une notation MSCI ESG supérieure à B et d'une note MSCI ESG Controversies supérieure à 0 pour être admissibles.

MSCI ESG Ratings fournit des études, des analyses et des notations sur l'efficacité de gestion, par des entreprises, des risques et opportunités liés à l'environnement, à la société et à la gouvernance.

MSCI ESG Controversies fournit des évaluations des controverses concernant l'impact négatif sur l'environnement, la société et/ou la gouvernance des opérations, des produits et des services de l'entreprise.

Un processus de sélection meilleur de la catégorie est ensuite appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers sélectionné.

L'indice MSCI USA SRI cible les pondérations sectorielles compatibles avec celles de l'indice MSCI USA. La méthodologie vise à inclure les titres de sociétés dont les notations ESG sont les plus élevées et qui représentent 25 % de la capitalisation boursière dans chaque secteur GICS de l'indice cadre.

Les composants sont classés en fonction des critères suivants (dans l'ordre) :

- notation MSCI ESG ;
- appartenance à l'indice actuel (les composants existants sont préférés aux non-composants) ;
- notes ESG ajustées par secteur ; et
- capitalisation boursière ajustée du flottant décroissante.

Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI USA SRI est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : M4USSI

Reuters : .dMIUS0000mNUS

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI USA SRI.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](https://www.msci.com).

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de Réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplication »).

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplication physique avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Dollar américain

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|------------------------|
| Devise | Fonds d'investissement |
| Instruments dérivés | Gestion |
| Action | Marché |
| Réplication de l'indice | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet aux États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative : Jour de Transaction +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| AE | USD | - | 4,50 % | 1,00 % | 0,20 % | 0,15 % |
| IE | EUR | 500 000 USD | 2,50 % | 1,00 % | 0,13 % | 0,05 % |
| UCITS ETF DR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,08 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI INDEX MSCI USA SRI (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI World (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI World est un indice d'actions représentatif des marchés des grandes et moyennes capitalisations de 23 pays développés.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain

- Composition de l'Indice

Chaque titre composant l'Indice est pondéré sur la base de la capitalisation, rajustée en fonction du flottant.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont des indices calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI World est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : NDDUWI

Reuters : .MIWO0000NUS.

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI World.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de répllication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de répllication »).

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment de la SICAV réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la répllication directe avec une répllication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle répllication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de répllication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Dollar américain

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise Fonds d'investissement

Instruments dérivés Gestion

Action Marché

Répllication de l'indice

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties Liquidité

Opérationnel Pratiques standard

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet aux États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|---------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| AE | EUR | - | 4,50 % | 1,00 % | 0,15 % | 0,15 % |
| IE | EUR | 500 000 USD | 2,50 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,10 % |
| UCITS ETF DR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % [^] | 1,00 % | 0,08 % | 0,10 % |

*À partir du 2 mai 2018

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ BNP Paribas Arbitrage

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI INDEX MSCI WORLD (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI World SRI (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI World SRI est un indice d'actions représentatif des marchés des grandes et moyennes capitalisations de 23 pays développés. L'indice offre une exposition aux sociétés ayant des notations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) exceptionnelles et exclut les sociétés engagées dans les secteurs de l'énergie nucléaire, du tabac, de l'alcool, de jeux de hasard, des armes militaires, des armes à feu civiles, des OGM et de divertissement pour adultes.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'indice MSCI World SRI est constitué en appliquant une combinaison d'exclusions fondées sur des valeurs et un processus de sélection meilleur de la catégorie à des sociétés faisant partie des indices régionaux qui composent l'indice MSCI World.

L'indice MSCI World SRI est constitué en excluant d'abord les sociétés engagées dans les secteurs de l'énergie nucléaire, du tabac, de l'alcool, de jeux de hasard, des armes militaires, des armes à feu civiles, des OGM et de divertissement pour adultes.

Les autres sociétés sont notées en fonction de leur capacité à gérer leurs risques et opportunités ESG et se voient octroyer une notation qui détermine leur admissibilité aux indices SRI régionaux (les indices MSCI Pacific SRI, MSCI Europe & Middle East SRI, MSCI Canada SRI, MSCI USA SRI) et par extension l'indice MSCI World SRI :

- Les sociétés qui ne sont pas des composants existants des indices MSCI SRI doivent être assorties d'une notation MSCI ESG supérieure à BBB et d'une note MSCI ESG Controversies supérieure à 3 pour être admissibles.
- Les composants actuels des indices MSCI SRI doivent être assortis d'une notation MSCI ESG supérieure à B et d'une note MSCI ESG Controversies supérieure à 0 pour être admissibles.

MSCI ESG Ratings fournit des études, des analyses et des notations sur l'efficacité de gestion, par des entreprises, des risques et opportunités liés à l'environnement, à la société et à la gouvernance.

MSCI ESG Controversies fournit des évaluations des controverses concernant l'impact négatif sur l'environnement, la société et/ou la gouvernance des opérations, des produits et des services de l'entreprise.

Un processus de sélection meilleur de la catégorie est ensuite appliqué aux titres admissibles restants dans l'univers sélectionné.

Les indices MSCI SRI ciblent des pondérations sectorielles et régionales cohérentes avec celles des indices cadres MSCI. La méthodologie vise à inclure les titres de sociétés dont les notations ESG sont les plus élevées et qui représentent 25 % de la capitalisation boursière dans chaque secteur GICS et région des indices cadre. Les pondérations du secteur GICS de chaque indice SRI régional sont agrégées et reflétées proportionnellement dans l'Indice.

Les composants sont classés en fonction des critères suivants (dans l'ordre) :

- notation MSCI ESG ;
- appartenance à l'indice actuel (les composants existants sont préférés aux non-composants) ;
- notes ESG ajustées par secteur ; et
- capitalisation boursière ajustée du flottant décroissante.

Chaque titre composant l'Indice est pondéré sur la base de la capitalisation, rajustée en fonction du flottant.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI World SRI est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : M1WOSOCR

Reuters : .dMIWO0000mNUS

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI World SRI.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur [msci.com](https://www.msci.com).

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de Réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplication »).

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplication physique avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Dollar américain

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|------------------------|
| Devise | Fonds d'investissement |
| Instruments dérivés | Gestion |
| Action | Marché |
| Réplication de l'indice | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet aux États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative : **Jour de Transaction +1**

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| AE | USD | - | 4,50 % | 1,00 % | 0,20 % | 0,15 % |
| IE | EUR | 500 000 USD | 2,50 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,10 % |
| UCITS ETF DR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,08 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ BNP Paribas Arbitrage

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI INDEX MSCI WORLD SRI (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice S&P 500 (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice S&P 500 est un indice d'actions représentatif des principaux titres négociés aux États-Unis.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain

- Composition de l'Indice

Chaque titre composant l'Indice est pondéré sur la base de la capitalisation, rajustée en fonction du flottant.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Standard & Poor's (« S&P »).

Il est calculé par S&P, utilisant les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice.

L'indice S&P 500 est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : SPTR500N

Reuters : .SPXNTR.

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice S&P 500.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur eu.spindices.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplcation »).

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment de la SICAV réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplcation directe avec une réplcation par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplcation, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplcation » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Dollar américain

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise Fonds d'investissement

Instruments dérivés Gestion

Action Marché

Réplcation de l'indice

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties Liquidité

Opérationnel Pratiques standard

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet aux États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|---------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| AE | EUR | - | 4,50 % | 1,00 % | 0,15 % | 0,15 % |
| IE | EUR | 500 000 USD | 2,50 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,05 % |
| UCITS ETF DR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % [*] | 1,00 % | 0,05 % | 0,10 % |

*À partir du 2 mai 2018

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE COMPARTIMENT AMUNDI INDEX S&P 500 N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR STANDARD & POOR'S OU SES AFFILIÉS (« S&P »). S&P N'ÉMET AUCUNE DÉCLARATION, CONDITION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ATTENTION DES PORTEURS DE PARTS DU COMPARTIMENT OU DE TOUT MEMBRE DU PUBLIC CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS DES TITRES EN GÉNÉRAL OU DANS LE COMPARTIMENT EN PARTICULIER OU QUANT À LA CAPACITÉ DE L'INDICE S&P 500 À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DE CERTAINS MARCHÉS FINANCIERS ET/OU SEGMENTS DE CERTAINS MARCHÉS FINANCIERS ET/OU DE GROUPES OU CATÉGORIES D'ACTIFS. L'UNIQUE RELATION DE S&P AVEC AMUNDI REPOSE SUR L'OCTROI SOUS LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, NOMS COMMERCIAUX ET DE L'INDICE S&P 500, QUI EST DÉFINI, CONSTITUÉ ET CALCULÉ PAR S&P SANS TENIR COMPTE D'AMUNDI NI DU COMPARTIMENT. S&P N'EST NULLEMENT TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI LORS DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DE L'INDICE S&P 500. S&P N'EST RESPONSABLE NI DE LA DÉTERMINATION DES COURS ET DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU COMPARTIMENT, NI DU CALENDRIER D'ÉMISSION/DE VENTE DE SES TITRES, PAS PLUS QUE DE LA DÉFINITION OU DU CALCUL DE L'ÉQUATION PERMETTANT LA CONVERSION EN NUMÉRAIRE DE SES ACTIONS, TOUTES ACTIVITÉS AUXQUELLES L'AGENCE NE PREND AUCUNE PART. S&P N'A AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ QUANT À L'ADMINISTRATION, LA COMMERCIALISATION OU LA NÉGOCIATION DU COMPARTIMENT.

S&P NE GARANTIT PAS L'EXACTITUDE NI L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE S&P 500, NI DES DONNÉES Y FIGURANT, ET NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION S'Y RAPPORANT. S&P NE DONNE AUCUNE GARANTIE, NE POSE AUCUNE CONDITION NI NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR AMUNDI, LES INVESTISSEURS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE S&P 500 OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. S&P NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS CONCERNANT TOUTE QUALITÉ MARCHANDE OU ADÉQUATION À UN OBJET OU TOUT USAGE PARTICULIER, AU TITRE DE L'INDICE S&P 500 OU DES DONNÉES Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, S&P NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES SPÉCIAUX, PUNITIFS, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), RÉSULTANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE S&P 500 OU DE TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, MÊME SI ELLE A ÉTÉ AVERTIE DE LA POSSIBILITÉ DE SURVENANCE DE TELS DOMMAGES.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice CAC 40 (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice CAC 40 est un indice d'actions représentatif des 40 principaux titres négociés sur la Bourse de Paris.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Euronext.

L'indice CAC 40 est calculé par Euronext, utilisant les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice.

L'indice CAC 40 est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : NCAC
Reuters : .PX1NR

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice CAC 40.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur euronext.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 65 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|-------------------------|---------|
| Réplication de l'indice | Gestion |
| Fonds d'investissement | Marché |

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet en France. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|--------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF DR - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,15 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ BNP Paribas Arbitrage

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

Euronext N.V. ou ses filiales détiennent tous les droits de propriété (intellectuelle) à l'égard de l'Indice. Euronext N.V. ou ses filiales ne sponsorisent pas et n'avalisent pas l'émission et l'offre du produit et n'ont aucun autre engagement à cet égard. Euronext N.V. et ses filiales déclinent toute responsabilité pour des inexactitudes des données sur lesquelles l'indice repose, pour des fautes, erreurs ou omissions dans le calcul et/ou la diffusion de l'indice, ou pour la manière dont il est appliqué en rapport avec son émission et son offre.

« CAC® » et « CAC 40® » sont des marques déposées d'Euronext N.V. ou de ses filiales.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice EURO STOXX 50 (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice EURO STOXX® 50 est un indice d'actions représentatif des titres des 50 principales sociétés des pays développés de la zone euro (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice).

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice EURO STOXX 50 comprend des actions qui couvrent tous les secteurs économiques, choisies en fonction du niveau de capitalisation de marché, de la liquidité et de l'importance dans leur secteur.

Chaque action composant l'Indice est pondérée sur la base de la capitalisation, rajustée en fonction du flottant.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Stoxx.

L'indice EURO STOXX 50 est calculé quotidiennement, utilisant les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice.

L'indice EURO STOXX 50 est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : SX5T

Reuters : .STOXX50ER

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice EURO STOXX 50.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur stox.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 65 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplification directe avec une réplification par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplification, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplification » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

Devise Fonds d'investissement

Risque lié à la couverture (classe d'actions couverte) Gestion
Marché

Réplification de l'indice

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Contreparties Liquidité

Opérationnel Pratiques standard

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet en France et en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|---------------------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF DR - DAILY HEDGED USD | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,05 % | 0,10 % |
| UCITS ETF DR - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,05 % | 0,10 % |
| UCITS ETF DR - USD | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,05 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

STOXX et ses concédants de licence (les « Concédants ») n'entretiennent aucune relation avec Amundi Asset Management autrement que pour l'octroi de licence de l'indice EURO STOXX 50® et des marques déposées associées pour une utilisation se rapportant au compartiment AMUNDI EURO STOXX 50.

STOXX et ses Concédants :

- Ne sponsorisent pas, n'avalisent pas, ne vendent pas et ne promeuvent pas le compartiment AMUNDI EURO STOXX 50.
- Ne recommandent pas à quiconque d'investir dans le compartiment AMUNDI EURO STOXX 50 ni dans aucune autre action.
- N'assument aucune responsabilité et ne prennent aucune décision concernant le calendrier, les montants des parts et la valorisation du compartiment AMUNDI EURO STOXX 50.
- N'assument aucune responsabilité quant à l'administration, à la gestion ou à la commercialisation du compartiment AMUNDI EURO STOXX 50.
- Ne prennent pas en compte les besoins du compartiment AMUNDI EURO STOXX 50 ou de ses porteurs de parts lors de la définition, de la constitution ou du calcul de l'indice EURO STOXX 50 et ne sont pas dans l'obligation de le faire.

STOXX et ses Concédants n'ont aucune responsabilité au titre du compartiment AMUNDI EURO STOXX 50. En particulier :

- STOXX et ses Concédants ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, et récusent toute garantie concernant :
 - les résultats pouvant être obtenus par le compartiment AMUNDI EURO STOXX 50, les porteurs de parts de celui-ci ou tout autre personne en rapport avec l'utilisation de l'indice EURO STOXX 50® et des données comprises dans celui-ci ;
 - l'exactitude ou l'exhaustivité de l'indice EURO STOXX 50 et de ses données ;
 - la qualité marchande et l'adéquation à une fin ou une utilisation particulière de l'indice EURO STOXX 50® et de ses données ;
- STOXX et ses Concédants déclinent toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou d'interruption de l'indice EURO STOXX 50® ou de ses données ;
- STOXX et ses Concédants ne pourront en aucun cas être tenus responsables de quelconques pertes de bénéfices, dommages ou pertes indirects, punitifs, spéciaux ou consécutifs, quand bien même ils auraient été avisés de leur éventualité.

Le contrat de licence entre Amundi Asset Management et STOXX concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI EURO STOXX 50 ou d'autres tierces parties.

AMUNDI EUROPE EQUITY MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Réplicuer la performance de l'indice Scientific Beta Extended Developed Europe Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Scientific Beta Extended Developed Europe Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC est un indice d'actions constitué d'actions de l'univers des marchés des moyennes et grandes capitalisations de marchés européens développés (tel que défini dans la méthodologie de l'Indice). Son objectif est de générer un rendement supérieur à celui de l'univers des actions des marchés européens développés de moyennes et grandes capitalisations (Univers mondial) pondéré en fonction de la capitalisation de marché. L'indice applique plusieurs filtres de sélection des actions à son Univers mondial ainsi que plusieurs systèmes de pondération pour obtenir une composition visant à atteindre son objectif.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'Univers mondial se compose d'actions de moyennes et grandes capitalisations des marchés européens développés.

Pour optimiser la liquidité de l'indice Scientific Beta Extended Developed Europe Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC, les titres affectés à cet Univers mondial sont ceux de sociétés situées dans des pays qui :

- ont récemment présenté les plus importants volumes et fréquences de négociation ;
- présentent les plus fortes capitalisations boursières flottantes par rapport à tous les titres de l'univers d'investissement sous-jacent.

Par conséquent, les titres ainsi affectés constituent l'Univers de référence, qui regroupe près de 600 titres (ci-après « les 600 titres »).

On applique quatre filtres de sélection des titres à l'Univers de référence pour créer des sous-indices :

- critère de « valorisation » : parmi les 600 titres de l'Univers de référence, on sélectionne 50 % de ceux présentant la valorisation boursière la plus faible, c'est-à-dire le coefficient de valorisation le plus élevé (valeur comptable de la société divisée par sa valeur boursière) ;
- critère de « taille » : parmi les 600 titres de l'Univers de référence, on sélectionne 50 % de ceux présentant la plus faible capitalisation boursière ;
- critère de « momentum » : parmi les 600 titres de l'Univers de référence, on sélectionne 50 % de ceux ayant généré les plus gros rendements sur les 12 mois ayant précédé cette sélection (le rendement pris en compte est celui du titre avec réinvestissement des dividendes) ;
- critère de « volatilité » : parmi les 600 titres de l'Univers de référence, on sélectionne 50 % de ceux ayant présenté la plus faible volatilité au cours des 12 mois ayant précédé cette sélection.

Chacun de ces quatre groupes d'environ 300 titres constitue un sous-indice.

On applique cinq méthodes de pondération aux titres composant ces quatre sous-indices :

- déconcentration maximale : stratégie consistant à attribuer une pondération identique à chaque composant (pondération égale) ;
- décorrélation maximale : stratégie consistant à attribuer une pondération à chaque composant sur la base d'une matrice de corrélation. L'objectif est de minimiser la volatilité attendue du portefeuille, en partant de l'hypothèse d'une volatilité identique de chacun des titres ;
- diversification du risque (« diversifié, pondéré ») : stratégie consistant à attribuer une pondération à chaque composant de manière à ce qu'il contribue à parts égales au risque total du sous-indice, mesuré sur la base de sa volatilité historique au cours des 12 mois ayant précédé la sélection ;
- volatilité minimale (« volatilité minimale efficace ») : stratégie consistant à attribuer une pondération à chaque composant sur la base de sa volatilité historique et de sa corrélation avec les autres composants sur les 12 mois ayant précédé la sélection, de manière à minimiser la volatilité attendue du portefeuille ;
- maximisation du ratio de Sharpe (« ratio de Sharpe maximal efficace ») : stratégie consistant à attribuer une pondération à chaque composant sur la base de sa contribution au ratio de Sharpe attendu. Les composants qui contribuent le plus au ratio de Sharpe attendu se voient attribuer une pondération relativement plus élevée que celle des composants qui y contribuent le moins. Le ratio de Sharpe mesure le rendement par rapport au risque pris, ce risque correspondant à la volatilité au cours des 12 mois ayant précédé la sélection.

La pondération des titres constituant chacun des quatre sous-indices se fait en calculant pour chaque titre une pondération moyenne reposant sur les cinq méthodes de pondération ci-dessus.

Ces quatre sous-indices servant à la constitution de l'indice Scientific Beta Extended Developed Europe Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC se voient ensuite attribuer une pondération sur la base de la méthode dite de la « contribution égale au risque ». En d'autres termes, chaque sous-indice doit contribuer à parts égales au risque relatif mesuré en comparant l'écart de suivi à l'Univers de référence pondéré par la capitalisation boursière.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par ERI Scientific Beta (« SciBeta »).

Les indices SciBeta officiels sont des indices calculés par SciBeta et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice Scientific Beta Extended Developed Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : SBRRHMMN

Reuters : .SBRERHMMN

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice Scientific Beta Extended Developed Europe Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur scientificbeta.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplique indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplique de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|--|------------------------|
| Devise | Fonds d'investissement |
| Instruments dérivés | Gestion |
| Action | Marché |
| Réplique de l'indice | Style |
| Réplique indirecte | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du jour ouvrable le plus proche (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative : Jour de Transaction +1

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,30 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'INDICE Scientific Beta Extended Developed Europe Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC (L'« INDICE STRATÉGIQUE ») DONT IL EST QUESTION ICI EST LA PROPRIÉTÉ D'EDHEC RISK INSTITUTE ASIA LTD (« ERIA »). IL FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE D'UTILISATION PAR LE COMPARTIMENT AMUNDI EUROPE EQUITY MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA, DANS LE CADRE D'UNE ACTIVITÉ ERI SCIENTIFIC BETA. L'INDICE STRATÉGIQUE EST CALCULÉ PAR ERI SCIENTIFIC BETA SUR LA BASE D'UNE MÉTHODOLOGIE DE L'EDHEC RISK INSTITUTE.

CHACUNE DES PARTIES CONVIENT QUE LE COMPARTIMENT AMUNDI EUROPE EQUITY MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA N'EST NI SPONSORISÉ, NI AVAISÉ PAR ERIA. ERIA NE FAIT AUCUNE ESPÈCE DE DÉCLARATION, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE (Y COMPRIS GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN OBJET OU À UN USAGE PARTICULIER) CONCERNANT L'INDICE STRATÉGIQUE OU TOUTE DONNÉE COMPRISSE DANS CELUI-CI OU LIÉE À CELUI-CI. EN PARTICULIER, ERIA NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE QUANT À LA QUALITÉ, À L'EXACTITUDE OU À L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE STRATÉGIQUE, À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, AUX RÉSULTATS LIÉS À L'UTILISATION DE L'INDICE STRATÉGIQUE ET/OU À SA COMPOSITION, À LA SOLVABILITÉ DE TOUTE ENTITÉ, OU À LA PROBABILITÉ DE SURVENANCE D'UN ÉVÈNEMENT DE CRÉDIT OU DE TOUT ÉVÈNEMENT SIMILAIRE (QUELLE QU'EN SOIT LA DÉFINITION) EU ÉGARD À UNE OBLIGATION, AU NIVEAU DE L'INDICE STRATÉGIQUE À UN MOMENT DONNÉ D'UN JOUR DONNÉ, OU AUTREMENT. ERIA NE PEUT ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE (AU TITRE D'UNE NÉGLIGENCE OU DE TOUT AUTRE MOTIF) VIS-À-VIS DES PARTIES OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE EN CAS D'ERREUR AU NIVEAU DE L'INDICE STRATÉGIQUE. ERIA N'EST AUCUNEMENT TENU DE SIGNALER UNE TELLE ERREUR AUX PARTIES OU À TOUTE AUTRE PERSONNE. ERIA NE FAIT AUCUNE ESPÈCE DE DÉCLARATION, EXPRESSE OU IMPLICITE, RELATIVEMENT À L'OPPORTUNITÉ D'ACQUÉRIR OU DE VENDRE DES ACTIONS DU COMPARTIMENT AMUNDI EUROPE EQUITY MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA OU À LA CAPACITÉ DE L'INDICE STRATÉGIQUE DE RÉPLIQUER LES PERFORMANCES DES MARCHÉS CONCERNÉS, NI CONCERNANT L'INDICE STRATÉGIQUE OU TOUTS PRODUITS OU TRANSACTIONS METTANT EN JEU CE DERNIER, NI AU FAIT DE SUPPORTER TOUT RISQUE S'Y RAPPORANT. ERIA N'EST EN RIEN TENU DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'UNE PARTIE QUELCONQUE LORS DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DE L'INDICE STRATÉGIQUE. NI ERIA, NI AUCUNE PARTIE PROCÉDANT À L'ACHAT OU À LA VENTE DE PARTS DU COMPARTIMENT AMUNDI EUROPE EQUITY MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA NE PEUT ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE ENVERS QUI QUE CE SOIT DE TOUT ACTE OU DE TOUTE INACTION DE LA PART D'ERIA DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE L'ADAPTATION, DU CALCUL ET DE LA GESTION DE L'INDICE STRATÉGIQUE.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice FTSE 100 (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice FTSE 100 est un indice d'actions représentatif des 100 premiers titres britanniques.

L'Indice est un Indice coupons nets réinvestis : les coupons nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Livre sterling
- Composition de l'Indice

L'indice FTSE 100 est un sous-ensemble des FTSE UK Index Series. Il représente près de 80 % de la capitalisation boursière britannique ajustée au flottant. Les titres constituant l'indice FTSE 100 sont tous cotés à la Bourse de Londres (London Stock Exchange). Chaque titre composant l'Indice est pondéré sur la base de la capitalisation, rajustée en fonction du flottant.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par FTSE (« FTSE »).

L'indice FTSE 100 est calculé par FTSE sur la base des cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice.

L'indice FTSE 100 est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : TUKXG

Reuters : .TFTSE.

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice FTSE 100.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur ftse.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplication de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|------------------------|
| Devise | Réplication indirecte |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Action | Gestion |
| Réplication de l'indice | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements dans le cadre d'un portefeuille diversifié par le biais d'une exposition à des actions britanniques ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,15 % | 0,10 % |
| UCITS ETF - GBP | GBP | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,15 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE COMPARTIMENT AMUNDI FTSE 100 N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE »), PAR THE LONDON STOCK EXCHANGE PLC (LA « BOURSE ») NI PAR THE FINANCIAL TIMES LIMITED (« FT ») (CONJOINTEMENT LES « CONCÉDANTS DE LICENCE ») ET AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE FAIT DE DÉCLARATION ET N'ÉMET DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS OBTENUS PAR L'UTILISATION DE L'INDICE FTSE 100 (L'« INDICE ») ET/OU LE NIVEAU DUDIT INDICE À UN MOMENT DONNÉ D'UN JOUR DONNÉ, OU AUTREMENT. L'INDICE EST COMPOSÉ ET CALCULÉ PAR FTSE. AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE (À TITRE DE NÉGLIGENCE OU À TOUT AUTRE TITRE) VIS-À-VIS DE TOUTE PERSONNE RELATIVEMENT À TOUTE ERREUR TOUCHANT L'INDICE NI ÊTRE TENU DE SIGNALER À QUICONQUE UNE TELLE ERREUR. « FTSE® », « FT-SE® », « FOOTSI® », « FTSE4GOOD® » ET « TECHMARK® » SONT DES MARQUES DÉPOSÉES DE LA BOURSE ET DE FT, ET SONT UTILISÉES SOUS LICENCE PAR FTSE. « ALL-WORLD® », « ALL-SHARE® » ET « ALL-SMALL® » SONT DES MARQUES COMMERCIALES DE FTSE.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe est un indice d'actions représentatif des principaux titres immobiliers et des sociétés de placement immobilier cotés et négociés sur les principaux marchés boursiers des pays développés d'Europe (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice).

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe Strategy est une sous-catégorie de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed.

L'Univers initial de sociétés est composé de sociétés présentant les classifications ICB suivantes : Supersector Real Estate, Subsector Heavy Construction et Subsector Home Construction.

L'Univers initial peut être élargi par FTSE Russell avec d'autres sociétés classifiées ICB (Industry Classification Benchmark) comprenant des directives énoncées par EPRA, NAREIT et le Comité de conseil régional.

Les activités immobilières pertinentes sont définies comme étant la propriété, la négociation et le développement de l'immobilier produisant un rendement.

Les sociétés immobilières doivent avoir réalisé, au cours du dernier exercice complet, au moins 75 % de leur EBITDA total à partir d'activités immobilières pertinentes.

Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par FTSE (« FTSE »).

L'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe strategy est calculé quotidiennement et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : NEPRA
Reuters : .TFTRPRAL

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur ftse.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|-------------------------------------|
| Devise | Fonds d'investissement |
| Instruments dérivés | Gestion |
| Action | Marché |
| Réplification de l'indice | Investissements immobiliers |
| Réplification indirecte | Petites et moyennes capitalisations |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,25 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE COMPARTIMENT AMUNDI FTSE EPRA EUROPE REAL ESTATE N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE »), PAR THE LONDON STOCK EXCHANGE PLC (LA « BOURSE ») NI PAR THE FINANCIAL TIMES LIMITED (« FT ») (CONJOINTEMENT LES « CONCÉDANTS DE LICENCE ») ET AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE FAIT DE DÉCLARATION ET N'ÉMET DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS OBTENUS PAR L'UTILISATION DE L'INDICE FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe (L'« INDICE ») ET/OU LE NIVEAU DUDIT INDICE À UN MOMENT DONNÉ D'UN JOUR DONNÉ, OU AUTREMENT. L'INDICE EST COMPOSÉ ET CALCULÉ PAR FTSE. AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE (À TITRE DE NÉGLIGENCE OU À TOUT AUTRE TITRE) VIS-À-VIS DE TOUTE PERSONNE RELATIVEMENT À TOUTE ERREUR TOUCHANT L'INDICE NI ÊTRE TENU DE SIGNALER À QUICONQUE UNE TELLE ERREUR. « FTSE® », « FT-SE® », « FOOTsie® », « FTSE4GOOD® » ET « TECHMARK® » SONT DES MARQUES DÉPOSÉES DE LA BOURSE ET DE FT, ET SONT UTILISÉES SOUS LICENCE PAR FTSE. « ALL-WORLD® », « ALL-SHARE® » ET « ALL-SMALL® » SONT DES MARQUES COMMERCIALES DE FTSE.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice FTSE MIB (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice FTSE MIB est un indice d'actions représentatif des 40 premiers titres négociés sur les marchés italiens.

L'Indice est un Indice dividendes réinvestis : les dividendes versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro

- Composition de l'Indice

Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par FTSE (« FTSE »).

L'indice FTSE MIB est calculé par FTSE sur la base des cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice.

L'indice FTSE MIB est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : TFTMIBE

Reuters : .TFTMIBE

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice FTSE MIB.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur ftse.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|---------------------------|------------------------|
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Action | Gestion |
| Réplification de l'indice | Marché |
| Réplification indirecte | |

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,08 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE COMPARTIMENT AMUNDI FTSE MIB N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE »), PAR THE LONDON STOCK EXCHANGE PLC (LA « BOURSE ») NI PAR THE FINANCIAL TIMES LIMITED (« FT ») (CONJOINTEMENT LES « CONCÉDANTS DE LICENCE ») ET AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE FAIT DE DÉCLARATION ET N'ÉMET DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS OBTENUS PAR L'UTILISATION DE L'INDICE FTSE MIB (L'« INDICE ») ET/OU LE NIVEAU DUDIT INDICE À UN MOMENT DONNÉ D'UN JOUR DONNÉ, OU AUTREMENT. L'INDICE EST COMPOSÉ ET CALCULÉ PAR FTSE. AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE (À TITRE DE NÉGLIGENCE OU À TOUT AUTRE TITRE) VIS-À-VIS DE TOUTE PERSONNE RELATIVEMENT À TOUTE ERREUR TOUCHANT L'INDICE NI ÊTRE TENU DE SIGNALER À QUICONQUE UNE TELLE ERREUR. « FTSE® », « FT-SE® », « FOOTsie® », « FTSE4GOOD® » ET « TECHMARK® » SONT DES MARQUES DÉPOSÉES DE LA BOURSE ET DE FT, ET SONT UTILISÉES SOUS LICENCE PAR FTSE. « ALL-WORLD® », « ALL-SHARE® » ET « ALL-SMALL® » SONT DES MARQUES COMMERCIALES DE FTSE.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice FTSE RAFI Fundamentals Euro Corporate Investment-Grade Bond Select (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice FTSE RAFI Fundamentals Euro Corporate Investment-Grade Bond Select est un indice obligataire représentatif de la dette de société de type investment grade, libellé en euro, pondéré en fonction des mesures fondamentales de la capacité de service de la dette de l'émetteur et non uniquement du montant de la dette.

L'Indice est un Indice de coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'Indice pondère la dette d'une entreprise en fonction des évaluations fondamentales de la capacité de service de la dette de la société plutôt que du seul montant de l'encours de la dette. Les flux de trésorerie et les actifs à long terme ont été choisis comme base de la solidité fondamentale de la capacité de service de la dette d'une entreprise. Les flux de trésorerie constituent une mesure directe des fonds disponibles pour le service de la dette. Les actifs à long terme constituent une mesure de la valeur supportant la créance éventuelle sous-jacente aux émissions de la dette à long terme.

La méthodologie de l'Indice comprend :

- le calcul des notes des flux de trésorerie et des actifs à long terme de chaque émetteur induisant une pondération fondamentale globale pour chaque émetteur tout en excluant de l'univers les émetteurs susceptibles de subir une dégradation du risque ; et
- la sélection des émetteurs dont la pondération fondamentale est supérieure aux pondérations respectives que ces émetteurs auraient sur un indice moyen pondéré en fonction de la valeur marchande équivalente.

Pondération fondamentale

Le poids factoriel de l'émetteur pour les flux de trésorerie correspond au flux de trésorerie moyen d'un maximum de cinq des dernières périodes de déclaration disponibles. Le facteur des actifs à long terme reflète la capacité de l'émetteur à rembourser sa dette à long terme, évaluée comme la valeur ferme des actifs moins les passifs assortis de créances prioritaires par rapport aux détenteurs d'obligations à long terme. Une pondération fondamentale globale est calculée pour chaque émetteur en calculant la moyenne du facteur de flux de trésorerie normalisé de la société et du facteur d'actifs à long terme normalisé. (Chaque facteur a été normalisé pour s'élever à un dans l'univers de la société.) Les émetteurs susceptibles de subir une dégradation de risques à partir de l'univers de départ des émetteurs sont éliminés en attribuant une pondération de zéro. Les émetteurs se retrouvant dans les derniers 3 % des sociétés en combinant les ratios de santé financière sélectionnés (fonds de roulement par rapport à la dette totale, flux de trésorerie par rapport à la dette totale et au chiffre d'affaires par rapport à la dette totale) sont considérés plus susceptibles de subir une dégradation de risques.

Un seuil de capacité est appliqué en vertu duquel la pondération fondamentale de chaque émetteur est réduite, si nécessaire, afin de maintenir un maximum de 10 % de l'encours minimum total de l'émetteur lorsqu'une valeur nominale de 100 milliards USD est supposée être investie dans l'indice.

(1) Lancement prévu à une date ultérieure

Sélection et pondération

En dernier lieu, les pondérations fondamentales de chaque émetteur sont comparées aux pondérations respectives que ces émetteurs auraient sur un indice moyen pondéré en fonction de la valeur marchande équivalente. L'Indice comprend uniquement les obligations d'émetteurs surpondérés par rapport à l'indice pondéré en fonction de la valeur marchande équivalente. Les pondérations d'émission sont ensuite renormalisées au niveau de l'univers des émetteurs sélectionnés pour atteindre 100 %.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par le groupe FTSE.

L'indice FTSE RAFI Fundamentals Euro Corporate Investment-Grade Bond Select est disponible sur Bloomberg. À la date du présent Prospectus, le ticker est : CFIIRECS

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 16 h 00 (heure de Londres). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les prix moyens du marché.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur www.yieldbook.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplique indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplique de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|--|------------------------|
| Crédit | Taux d'intérêt |
| Devise | Fonds d'investissement |
| Instruments dérivés | Gestion |
| Réplique de l'indice | Marché |
| Réplique indirecte | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 30 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du jour ouvrable le plus proche (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative : **Jour de Transaction +1**

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|--|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF | EUR | 1 000 000 USD (ou l'équivalent en EUR) | 3,00 % | 1,00 % | 0,18 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

Le compartiment AMUNDI FTSE RAFI SMART EURO CORPORATE IG n'est en aucune façon sponsorisé, avalisé, vendu ou promu par FTSE International Limited (« FTSE ») ou par la London Stock Exchange plc (« LSEG ») ou par Research Affiliates LLC (« RA ») (collectivement les « Concédants de licence ») et aucun Concédant de licence ne donne quelque garantie que ce soit, expresse ou implicite, quant aux résultats devant être obtenus par l'utilisation de l'indice FTSE RAFI Fundamentals Euro Corporate Investment-Grade Bond Select (l'« Indice ») et/ou au niveau où se situe l'Indice à un moment donné d'un jour donné, ou autrement. L'Indice est constitué et calculé par FTSE conjointement avec RA. Aucun des Concédants de licence ne peut être tenu responsable (à titre de négligence ou à tout autre titre) vis-à-vis de toute personne relativement à toute erreur touchant l'Indice ni être tenu de signaler à quiconque une telle erreur.

FTSE® est une marque déposée de LSEG. Les noms commerciaux Fundamental Index® et RAFI® sont des marques déposées de Research Affiliates, LLC.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice Solactive Global Infrastructure Low Earnings Volatility (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Solactive Global Infrastructure Low Earnings Volatility est un indice d'actions représentatif des sociétés d'infrastructure cotées à l'échelle mondiale, dont la croissance des bénéfices est la plus stable.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Les critères d'éligibilité à l'Indice sont les suivants :

- Action cotée.
- Pas de restriction à la négociation imposée aux étrangers.
- Valeur quotidienne moyenne négociée d'au moins 5 millions d'euros sur les six mois.
- Capitalisation boursière minimale de 500 millions d'euros.
- Société classée comme « Infrastructure Company » dans le FactSet Revere Business and Industry Classification System (RBICS).

Dans l'univers de constitution de l'indice, on sélectionne les 100 actions dont les revenus présentent la volatilité la plus faible.

La méthodologie et les modes de calcul de Solactive font que le nombre d'actions constituant l'indice Solactive Global Infrastructure Low Earnings Volatility peut varier, sans jamais dépasser les 100 actions.

Chaque action composant l'Indice est pondérée sur la base de la capitalisation, rajustée en fonction du flottant. Elle fait l'objet d'une pondération maximale de 4 %. L'exposition sectorielle maximale est de 25 %.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement semestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Solactive.

Les indices Solactive officiels sont des indices calculés par Solactive et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice Solactive Global Infrastructure Low Earnings Volatility est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : SOLGILEV

Reuters : .SOLGILEV.

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice Solactive Global Infrastructure Low Earnings Volatility.

La performance répliquée par l'Indice est le cours de clôture de l'indice Solactive Global Infrastructure Low Earnings Volatility.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur solactive.de.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment de la SICAV réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplcation de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|------------------------|
| Devise | Réplication indirecte |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Action | Gestion |
| Réplication de l'indice | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,45 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

CET INSTRUMENT FINANCIER N'EST SPONSORISÉ, PROMU, VENDU OU SOUTENU D'AUCUNE MANIÈRE PAR SOLACTIVE AG, QUI NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES RÉSULTATS D'UNE UTILISATION QUELCONQUE QUI SERAIT FAITE DE L'INDICE, DE SON NOM OU DE SON COURS. L'INDICE EST CALCULÉ ET PUBLIÉ PAR SOLACTIVE AG. SOLACTIVE AG MET TOUT EN ŒUVRE POUR ASSURER UN CALCUL CORRECT DE L'INDICE. QUELLES QUE SOIENT SES OBLIGATIONS ENVERS L'ÉMETTEUR, SOLACTIVE AG N'EST PAS TENU DE SIGNALER D'ÉVENTUELLES ERREURS AU NIVEAU DE L'INDICE À DES TIERCES PARTIES, Y COMPRIS INVESTISSEURS, INTERMÉDIAIRES FINANCIERS DE L'INSTRUMENT FINANCIER. NI LA PUBLICATION DE L'INDICE PAR SOLACTIVE AG, NI LA CONCESSION D'UNE LICENCE LE CONCERNANT OU DE SA MARQUE DÉPOSÉE EN VUE D'UNE UTILISATION EN LIEN AVEC L'INSTRUMENT FINANCIER N'A VALEUR DE RECOMMANDATION OU D'ASSURANCE DE LA PART DE SOLACTIVE AG CONCERNANT UN INVESTISSEMENT DANS LEDIT INSTRUMENT FINANCIER.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice TOPIX (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice TOPIX est un indice d'actions représentatif des principaux titres négociés sur le marché japonais.

L'Indice est un Indice dividendes réinvestis : les dividendes versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Yen japonais
- Composition de l'Indice

L'indice TOPIX comprend toutes les actions japonaises cotées à la « Section One » de la Bourse de Tokyo et pondère les sociétés par leur capitalisation boursière ajustée du flottant.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Topix.

L'indice TOPIX est calculé par S&P, utilisant les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice.

L'indice TOPIX est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : TPXDDVD

Reuters : .TOPXDV

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice TOPIX.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur jpx.co.jp.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|-------------------------|
| Devise | Réplification indirecte |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Action | Gestion |
| Risque lié à la couverture (classeMarché d'actions couverte) | |
| Réplification de l'indice | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Jour de Transaction +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - DAILY HEDGED CHF | CHF | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,38 % | 0,10 % |
| UCITS ETF - DAILY HEDGED EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,38 % | 0,10 % |
| UCITS ETF - DAILY HEDGED GBP | GBP | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,38 % | 0,10 % |
| UCITS ETF - DAILY HEDGED USD | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,38 % | 0,10 % |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,10 % |
| UCITS ETF - JPY | JPY | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ **BNP Paribas Arbitrage**

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE/LES FONDS N'EST/NE SONT PAS SPONSORISÉ(S), APPROUVÉ(S), DISTRIBUÉ(S) OU PROMU(S) PAR LA TOKYO STOCK EXCHANGE, INC. (FOURNISSEURS D'INDICES). Le/les fournisseur(s) ne fait / ne font aucune déclaration quant à l'adéquation d'un investissement. Une description intégrale des indices est disponible auprès de la Tokyo Stock Exchange, Inc. (les fournisseurs).

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice JPX-Nikkei 400 (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice JPX-Nikkei 400 est un indice d'actions représentatif de l'univers d'investissement des actions japonaises cotées sur les deux premières sections du Tokyo Stock Exchange ainsi que sur les marchés « Mother » et JASDAQ.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Yen japonais
- Composition de l'Indice

L'indice JPX-Nikkei 400 se compose d'actions qui sont notées sur la base de critères quantitatifs (pour 40 % chacun, le rendement des capitaux propres au cours des 3 dernières années, et le bénéfice d'exploitation au cours des 3 dernières années, et pour 20 % la capitalisation boursière) et qualitatifs en fonction de la gouvernance d'entreprise (présence au conseil d'administration d'administrateurs indépendants, adoption de la norme IFRS, publication des informations en anglais). Les critères qualitatifs et quantitatifs sont pondérés du même coefficient.

Les 400 actions présentant la note globale la plus élevée sont incorporées dans l'index.

Chaque action qui compose l'indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement annuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Nikkei.

L'indice JPX-Nikkei 400 est calculé par JPX-Group et Nikkei sur la base des cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice.

L'indice JPX-Nikkei 400 est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : JPNKNTR

Reuters : .JPXNK400NTR

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice JPX-Nikkei 400.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur jpx.co.jp.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|---------------------------|
| Devise | Réplification indirecte |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Action | Gestion |
| Risque lié à la couverture (classeMarché d'actions couverte) | Réplification de l'indice |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - DAILY HEDGED CHF | CHF | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,08 % | 0,10 % |
| UCITS ETF - DAILY HEDGED EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,08 % | 0,10 % |
| UCITS ETF - DAILY HEDGED GBP | GBP | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,08 % | 0,10 % |
| UCITS ETF - DAILY HEDGED USD | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,08 % | 0,10 % |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,08 % | 0,10 % |
| UCITS ETF - JPY | JPY | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,08 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'« Indice » et l'indice « JPX-Nikkei Index 400 Total Return » (or « JPX-Nikkei Index 400 Net Total Return ») (ci-après dénommés collectivement l'« Indice ») sont des éléments sous copyright calculé selon une méthodologie créée et développée indépendamment par la Japan Exchange Group, Inc. et la Tokyo Stock Exchange, Inc. (ci-après dénommées collectivement « groupe JPX ») et Nikkei Inc. (ci-après dénommée « Nikkei »), et le groupe JPX et Nikkei sont conjointement propriétaires des droits d'auteur et de toute autre propriété intellectuelle faisant partie de l'Indice lui-même et de la méthodologie utilisée pour le calculer.

Les marques déposées et toute autre propriété intellectuelle relative aux marques qui représentent l'Indice appartiennent au groupe JPX et à Nikkei.

Le groupe JPX et Nikkei ne sponsorisent pas, n'avalisent pas, ne vendent pas et ne promeuvent pas le compartiment AMUNDI JPX-NIKKEI 400. À part l'octroi de licences à Amundi Asset Management pour certaines marques déposées et l'utilisation du mot « Indice » en relation avec le compartiment AMUNDI JPX-NIKKEI 400, le groupe JPX et Nikkei n'ont aucune relation avec ce compartiment. Le contrat de licence entre Amundi Asset Management d'une part et le groupe JPX et Nikkei d'autre part n'accorde de droit à aucun tiers.

AMUNDI JPX-NIKKEI 400 est géré exclusivement au risque d'Amundi Asset Management, et le groupe JPX et Nikkei n'assument aucune obligation ou responsabilité pour la gestion ou les opérations du compartiment AMUNDI JPX-NIKKEI 400. Le groupe JPX et Nikkei ne sont pas responsables de l'exactitude et du calcul d'AMUNDI ETF.

Le groupe JPX et Nikkei n'ont aucune obligation de publier l'« Indice » de façon continue et n'assumeront aucune responsabilité en cas d'erreur, de délai, d'interruption, de suspension et d'arrêt de la publication du « JPX-Nikkei Index 400 ».

Le groupe JPX et Nikkei se réservent le droit d'effectuer à l'avenir tout changement dans l'« Indice » quant à la sélection des actions qui le composent et de ses méthodes de calcul. Le groupe JPX et Nikkei se réservent le droit d'interrompre ou d'arrêter définitivement la publication de l'« Indice » sans la moindre obligation ou responsabilité envers Amundi Asset Management ou tout autre tiers.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Brazil (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Brazil est un indice d'actions représentatif des valeurs les plus importantes du marché brésilien.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont intégrés dans le calcul de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Chaque titre composant l'Indice est pondéré sur la base de la capitalisation, rajustée en fonction du flottant.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont des indices calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Brazil est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : NDUEBRA

Reuters : .dMIBR00000NUS.

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Brazil.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplication de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Dollar américain

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|---------------------|------------------------|
| Devise | Réplication indirecte |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Marché émergent | Gestion |
| Action | Marché |

Réplication de l'indice

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,45 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI BRAZIL (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DES CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI China H (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI China H est un indice d'actions représentatif des titres des sociétés de grandes et moyennes capitalisations chinoises constituées en Chine continentale et négociées à Hong Kong.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'indice MSCI China H comprend des actions de sociétés de Chine continentale qui sont cotées à Hong Kong. Ces actions sont soumises à la réglementation chinoise mais sont libellées en dollars de Hong Kong (HKD). Les actions China H sont destinées aux investisseurs qui ne sont pas résidents de la Chine.

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/- 5 %) de la capitalisation boursière flottante du marché sous-jacent. Chaque action qui compose l'indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI China H est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : MSCHHNU
Reuters : dMICNH0000NUS

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI China H.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|-------------------------|
| Devise | Réplification indirecte |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Marché émergent | Gestion |
| Action | Marché |
| Réplification de l'indice | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,45 % | 0,10 % |
| UCITS ETF - USD | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,45 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI CHINA (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Eastern Europe ex Russia (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Eastern Europe ex Russia est un indice d'actions représentatif des principaux titres négociés sur les marchés des pays émergents d'Europe de l'Est, à l'exclusion de la Russie.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/- 5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents. Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Eastern Europe ex Russia est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : M7MEXRU

Reuters : .dMIME60000NEU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Eastern Europe ex Russia.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|---------------------|-------------------------|
| Devise | Réplification indirecte |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Marché émergent | Gestion |
| Action | Marché |

Réplification de l'indice

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,10 % |
| UCITS ETF - USD | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EASTERN EUROPE EX RUSSIA (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Emerging Markets Asia (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Emerging Markets Asia est un indice d'actions représentatif des marchés des grandes et moyennes capitalisations des pays émergents d'Asie (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice).

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/- 5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents. Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Emerging Markets Asia est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : NDUEGFA

Reuters : .dMIMS00000NUS

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Emerging Markets Asia.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|-------------------------|
| Devise | Réplification indirecte |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Marché émergent | Gestion |
| Action | Marché |
| Réplification de l'indice | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,10 % |
| UCITS ETF - USD | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EM ASIA (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Emerging Markets Latam (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Emerging Markets Latam est un indice d'actions représentatif des marchés des grandes et moyennes capitalisations des pays émergents d'Amérique latine (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice).

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/- 5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents. Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Emerging Markets Latam est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : NDUEEGFL

Reuters : .dMILA0000NUS

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Emerging Markets Latam.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|-------------------------|
| Devise | Réplification indirecte |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Marché émergent | Gestion |
| Action | Marché |
| Réplification de l'indice | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,10 % |
| UCITS ETF - USD | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EM LATIN AMERICA (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Emerging Markets (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Emerging Markets est un indice d'actions représentatif des marchés des grandes et moyennes capitalisations des pays émergents (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice).

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/- 5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents. Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Emerging Markets est disponible sur Bloomberg et sur Reuters.

À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : NDUEEGF

Reuters : .dMIEF0000NUS

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Emerging Markets.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|-------------------------|
| Devise | Réplification indirecte |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Marché émergent | Gestion |
| Action | Marché |
| Réplification de l'indice | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,10 % |
| UCITS ETF - USD | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Europe (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Europe est un indice d'actions représentatif des marchés des grandes et moyennes capitalisations des 15 pays développés d'Europe.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/-5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents. Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Europe est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : MSDEE15N

Reuters : .dMIEU00000NEU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Europe.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|-------------------------|
| Devise | Réplification indirecte |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Action | Gestion |
| Réplification de l'indice | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,05 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ

BNP Paribas Arbitrage

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EUROPE (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

AMUNDI MSCI EUROPE EX SWITZERLAND

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Europe ex Switzerland (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Europe ex Switzerland est un indice d'actions représentatif des marchés des grandes et moyennes capitalisations des pays développés d'Europe (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice), à l'exclusion de la Suisse.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/-5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents. Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Europe ex Switzerland est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : MSDEEXZN
Reuters : .dMIEUC0000NEU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Europe ex Switzerland.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|-------------------------|
| Devise | Réplification indirecte |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Action | Gestion |
| Réplification de l'indice | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,20 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ

BNP Paribas Arbitrage

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EUROPE EX SWITZERLAND (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Europe ex UK (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Europe ex UK est un indice d'actions représentatif des marchés des grandes et moyennes capitalisations des pays développés d'Europe (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice), à l'exclusion du Royaume-Uni.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/- 5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents. Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Europe ex UK est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : NDDUE15X
Reuters : .dMIUG00000NUS

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Europe ex UK.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 65 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|------------------------|
| Devise | Réplication indirecte |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Action | Gestion |
| Réplication de l'indice | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Jour de Transaction +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF DR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,03 % | 0,09 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ BNP Paribas Arbitrage

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EUROPE EX UK (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

AMUNDI MSCI EUROPE GROWTH

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Europe Growth (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Europe Growth est un indice d'actions représentatif des principaux titres négociés sur les bourses des pays développés d'Europe (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice) représentant des titres de croissance.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro

- Composition de l'Indice

L'indice MSCI Europe Growth est une sous-catégorie de l'indice MSCI Europe. Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice MSCI Europe est destiné à couvrir environ 85 % (+/-5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents.

L'indice MSCI Europe Growth se compose d'actions d'entreprises ayant du potentiel de croissance des bénéfices et dont les ratios financiers sont en général supérieurs aux moyennes de leur secteur et de leur marché, ce qui pourrait entraîner une hausse de leur cours.

Les caractéristiques du style d'investissement basé sur la croissance pour l'établissement de l'indice reposent sur cinq variables : le taux de croissance à long terme du bénéfice par action (BPA), le taux de croissance à court terme du BPA, le taux de croissance interne actuelle, la tendance à long terme de croissance du BPA et la tendance à long terme de croissance du chiffre d'affaires par action.

Chaque action reçoit un score de croissance puis est incorporée dans l'indice de croissance. Chaque action qui compose l'indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante et de son score de croissance.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement semestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Europe Growth est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : MSGEUNTR

Reuters : .dMIEU0000GNEU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Europe Growth.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|------------------------|
| Devise | Fonds d'investissement |
| Instruments dérivés | Gestion |
| Action | Marché |
| Réplification de l'indice | Style |
| Réplification indirecte | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,25 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ

BNP Paribas Arbitrage

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EUROPE GROWTH (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

AMUNDI MSCI EUROPE HIGH DIVIDEND FACTOR

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Europe High Dividend Yield (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Europe High Dividend Yield est un indice d'actions représentatif des principaux titres négociés sur les marchés des pays européens présentant les rendements de dividendes les plus élevés dans leurs pays développés respectifs (tels que définis dans la méthodologie de l'indice).

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'indice MSCI Europe High Dividend Yield est une sous-catégorie de l'indice MSCI Europe.

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/-5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents.

L'indice est conçu pour refléter la performance des actions dans l'indice MSCI Europe (à l'exception des FPI) présentant des revenus de dividendes et des caractéristiques de qualité supérieures que les rendements de dividendes moyens étant à la fois durables et persistants.

Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement semestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Europe High Dividend Yield est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : M1EUHDVD
Reuters : .dMYEU0000NUS

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Europe High Dividend Yield.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|---------------------------|------------------------|
| Devise | Fonds d'investissement |
| Instruments dérivés | Gestion |
| Action | Marché |
| Réplification de l'indice | Style |
| Réplification indirecte | |

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,13 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EUROPE HIGH DIVIDEND FACTOR (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

AMUNDI MSCI EUROPE LOW SIZE FACTOR

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Europe Mid Cap (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Europe Mid Cap est un indice d'actions représentatif des titres de sociétés à moyenne capitalisation négociés sur les principaux marchés boursiers des pays développés d'Europe (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice).

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'indice MSCI Europe Mid Cap est une sous-catégorie de l'indice MSCI Europe.

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice MSCI Europe est destiné à couvrir environ 85 % (+/-5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents.

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice MSCI Europe cherche à couvrir environ 85 % (+/-5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents. L'indice MSCI Europe Mid Cap cherche à couvrir environ les titres des 15 % (+/-5 %) de sociétés les plus petites de l'indice MSCI Europe.

Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Europe Mid Cap est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : MMDUEURN
Reuters : .dMIEU000M0NUS

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Europe Mid Cap.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|-------------------------------------|
| Devise | Fonds d'investissement |
| Instruments dérivés | Gestion |
| Action | Marché |
| Réplification de l'indice | Petites et moyennes capitalisations |
| Réplification indirecte | Style |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,13 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ

BNP Paribas Arbitrage

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI Europe Low Size Factor (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

AMUNDI MSCI EUROPE MINIMUM VOLATILITY FACTOR

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Europe Minimum Volatility (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Europe Minimum Volatility est un indice d'actions représentatif d'un portefeuille d'actions incluses dans l'indice MSCI Europe et sélectionnées pour obtenir une volatilité absolue la plus faible possible pour le portefeuille tout en respectant les exigences prédéfinies de diversification du risque (telles que, par exemple, les pondérations minimums et maximums des titres, secteurs et/ou pays par rapport à l'indice MSCI Europe). La volatilité du portefeuille est une mesure du risque consistant à quantifier l'amplitude des variations de valeur du portefeuille, tant à la hausse qu'à la baisse, sur un laps de temps défini. En conséquence, plus la volatilité est élevée, plus l'investissement dans ce portefeuille sera considéré comme risqué et plus les risques de perte et/ou les attentes de plus-value seront élevés. Une volatilité faible n'est toutefois pas synonyme d'investissement sans risque.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice MSCI Europe Minimum Volatility est composé d'actions incluses dans l'indice MSCI Europe. Ces actions sont sélectionnées sur la base d'une technique quantitative systématique d'optimisation appliquée en deux étapes, lesquelles sont décrites ci-dessous.

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice MSCI Europe vise à couvrir environ 85 % (+/- 5 %) de la capitalisation boursière flottante du marché sous-jacent.

La constitution de l'indice MSCI Europe Minimum Volatility se fait en deux temps :

1. Élaboration d'une série d'exigences en matière de diversification du risque telles que des pondérations minimales et maximales à appliquer à chaque titre, à chaque secteur et à chaque pays de manière à obtenir une structure de portefeuille similaire à celle de l'indice MSCI Europe ;
2. Sélection et pondération des titres du portefeuille à l'aide de sa matrice d'optimisation quantitative systématique (modèle Barra Optimizer), qui tient compte :
 - de la volatilité historique absolue des titres,
 - des exigences en matière de diversification du risque, et
 - des corrélations avec les composants de l'indice MSCI Europe.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement semestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Europe Minimum Volatility est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : MAEUVOE

Reuters : .dmIEU0000YNEU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Europe Minimum Volatility.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplique indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplique de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|--|------------------------|
| Devise | Fonds d'investissement |
| Instruments dérivés | Gestion |
| Action | Marché |
| Réplique de l'indice | Style |
| Réplique indirecte | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du jour ouvrable le plus proche (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative : Jour de Transaction +1

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,13 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EUROPE MINIMUM VOLATILITY FACTOR (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCÉMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

AMUNDI MSCI EUROPE MOMENTUM FACTOR

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Europe Momentum (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Europe Momentum est un indice d'actions représentatif des titres des pays développés d'Europe (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice) ayant affiché les meilleures performances au cours des 6 et 12 mois précédant le dernier jour de rebalancement de l'indice.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro

- Composition de l'Indice

L'indice MSCI Europe Momentum est une sous-catégorie de l'indice MSCI Europe.

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice MSCI Europe est destiné à couvrir environ 85 % (+/-5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents.

Les actions comprises dans l'indice MSCI Europe Momentum sont sélectionnées sur la base d'une stratégie de détention des titres qui ont affiché la meilleure performance au cours des 6 et 12 mois précédant le dernier jour de rebalancement de l'indice, sachant que la hausse du prix de ces titres a tendance à se poursuivre sur le court terme, généralement sur 6 à 12 mois. Cependant, toutes les surperformances potentielles de l'indice MSCI Europe Momentum par rapport à l'indice MSCI Europe ne sont pas garanties.

Chaque titre obtient des cotes de dynamisme et est alors placé dans l'indice correspondant. Chaque titre de l'indice est pondéré conformément à la capitalisation boursière ajustée du flottant et à sa cote de dynamisme.

Aucun titre ne peut avoir une pondération supérieure à 5 % à chaque date de rebalancement.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement semestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Europe Momentum est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : MAEUMMT

Reuters : .dMIEU0MOMONEU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Europe Momentum.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplcation de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|------------------------|
| Devise | Fonds d'investissement |
| Instruments dérivés | Gestion |
| Action | Marché |
| Réplcation de l'indice | Style |
| Réplcation indirecte | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,13 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ

BNP Paribas Arbitrage

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EUROPE MOMENTUM FACTOR (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

AMUNDI MSCI EUROPE QUALITY FACTOR

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Europe Quality (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Europe Quality est un indice d'actions représentatif des titres négociés sur les principaux marchés boursiers des pays développés d'Europe (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice) présentant un potentiel de croissance de qualité à long terme.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice MSCI Europe Quality est une sous-catégorie de l'indice MSCI Europe. Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice MSCI Europe est destiné à couvrir environ 85 % (+/-5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents.

L'indice vise à capturer les performances d'action de croissance de qualité en identifiant les actions ayant un score de qualité élevé. Le score de qualité prend en compte principalement trois variables fondamentales : un rendement des capitaux propres élevé, une croissance annuelle stable des bénéfices et un faible niveau d'endettement. Toutefois, il n'y a pas de garantie que l'indice MSCI Europe Quality obtienne sur le long terme de meilleures performances que l'indice MSCI Europe. Chaque titre se voit attribuer un score en fonction de ces critères.

Les titres sont pondérés en fonction de leur capitalisation boursière et de ce score.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement semestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Europe Quality est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : M7EUQU

Reuters : .dMIEU0000vNEU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Europe Quality.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|------------------------|
| Devise | Fonds d'investissement |
| Instruments dérivés | Gestion |
| Action | Marché |
| Réplification de l'indice | Style |
| Réplification indirecte | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,13 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ

BNP Paribas Arbitrage

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EUROPE QUALITY FACTOR (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

AMUNDI MSCI EUROPE VALUE FACTOR

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Europe Value (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Europe Value est un indice d'actions représentatif des principaux titres des pays développés d'Europe (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice) présentant des caractéristiques du style valeur globale.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont intégrés dans le calcul de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro

- Composition de l'Indice

L'indice MSCI Europe Value est une sous-catégorie de l'indice MSCI Europe. Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/-5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents.

L'indice MSCI Europe Value se compose d'actions d'entreprises qui sont sous-évaluées par le marché par rapport à la valeur de leurs actifs et à la croissance de leur profit, en conséquence de quoi la juste valeur de ces titres est susceptible d'augmenter.

Les caractéristiques du style d'investissement basé sur la Valeur pour l'établissement de cet indice reposent sur trois variables : le quotient entre la valeur comptable et le cours de l'action, le quotient entre le bénéfice par action (BPA) à 12 mois et le cours de l'action, et le rendement des dividendes.

Chaque action reçoit un score de valeur puis est incorporée dans l'indice de valeur. Chaque action qui compose l'indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante et de son score de valeur.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement semestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Europe Value est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : MSVEUNTR

Reuters : .dMIEU0000VNEU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Europe Value.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de répllication indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de répllication de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|------------------------|
| Devise | Fonds d'investissement |
| Instruments dérivés | Gestion |
| Action | Marché |
| Répllication de l'indice | Style |
| Répllication indirecte | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,13 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ

BNP Paribas Arbitrage

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI EUROPE VALUE FACTOR (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI India (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI India est un indice d'actions représentatif des principaux titres négociés sur le marché indien.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice cherche à couvrir environ 85 % (+/- 5 %) de la capitalisation boursière flottante du marché indien. Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI India est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : NDEUSIA

Reuters : .dMIIN00000NUS

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI India.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|---------------------|-------------------------|
| Devise | Réplification indirecte |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Marché émergent | Gestion |
| Action | Marché |

Réplification de l'indice

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,70 % | 0,10 % |
| UCITS ETF - USD | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,70 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI INDIA (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Netherlands (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Netherlands est un indice d'actions représentatif des principaux titres négociés sur le marché néerlandais.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/-5 %) de la capitalisation boursière flottante des Pays-Bas. Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Netherlands est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : MSDENEN

Reuters : .dMINL0000NEU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Netherlands.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|------------------------|
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Action | Gestion |
| Réplification de l'indice | Marché |
| Réplification indirecte | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,15 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ

BNP Paribas Arbitrage

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI NETHERLANDS (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Nordic Countries (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Nordic Countries est un indice d'actions représentatif des principaux titres négociés sur les marchés nordiques (Danemark, Finlande, Norvège et Suède).

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/- 5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents. Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Nordic Countries est disponible sur Bloomberg et sur Reuters.

À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : MSDENCN

Reuters : .dMIND00000NEU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Nordic Countries.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|-------------------------|
| Devise | Réplification indirecte |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Action | Gestion |
| Réplification de l'indice | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,15 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ

BNP Paribas Arbitrage

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI NORDIC (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI Switzerland (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI Switzerland est un indice d'actions représentatif des principaux titres négociés sur le marché suisse.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice cherche à couvrir environ 85 % (+/- 5 %) de la capitalisation boursière flottante du marché suisse. Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI Switzerland est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : MSDESZN

Reuters : .dMICH00000NEU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI Switzerland.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|-------------------------|
| Devise | Réplification indirecte |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Action | Gestion |
| Réplification de l'indice | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - CHF | CHF | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,15 % | 0,10 % |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,15 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI SWITZERLAND (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI USA (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI USA est un indice d'actions représentatif des principaux titres négociés sur les bourses américaines.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/-5 %) de la capitalisation boursière flottante des États-Unis. Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI USA est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : MSDEUSN

Reuters : .dMIUS00000NEU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI USA.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|-------------------------|
| Devise | Réplification indirecte |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Action | Gestion |
| Réplification de l'indice | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,18 % | 0,10 % |
| UCITS ETF - USD | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,18 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI USA (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

AMUNDI MSCI USA MINIMUM VOLATILITY FACTOR

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI USA Minimum Volatility (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

Le MSCI USA Minimum Volatility est un indice d'actions.

L'indice MSCI USA Minimum Volatility Strategy mesure la performance d'une stratégie de variance minimum appliquée à l'univers d'actions des grandes et moyennes capitalisations des États-Unis sélectionnées sur la base d'un modèle d'optimisation quantitative systématique (le modèle Barra Optimizer). Ce modèle cherche à obtenir la volatilité absolue la plus basse possible pour le portefeuille via des exigences de diversification des risques prédéfinis (c.-à-d. pondération minimale et maximale des titres, secteurs en ce qui concerne l'indice MSCI USA) de la structure de portefeuille proche de celle de l'indice MSCI USA.

La volatilité du portefeuille est une mesure du risque consistant à quantifier l'amplitude des variations de valeur du portefeuille, tant à la hausse qu'à la baisse, sur un laps de temps défini. En conséquence, plus la volatilité est élevée, plus l'investissement dans ce portefeuille sera considéré comme risqué et plus les attentes de plus-value et/ou les risques de perte seront élevés. Une volatilité faible n'est toutefois pas synonyme d'investissement sans risque.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Le calcul de l'indice repose sur l'optimisation de l'indice MSCI USA, son indice cadre, en USD, en visant un risque absolu aussi réduit que possible (compte tenu d'une série de critères). La constitution de l'indice MSCI USA Minimum Volatility Strategy se fait en deux temps :

- Élaboration d'une série d'exigences en matière de diversification du risque (pondérations minimales et maximales à appliquer à chaque titre et à chaque secteur) de manière à obtenir une structure de portefeuille similaire à celle de l'indice MSCI USA ;
- Choix et pondération des titres du portefeuille à l'aide de sa matrice d'optimisation quantitative systématique (modèle Barra Optimizer), qui tient compte :
 - de la volatilité historique absolue des titres,
 - des exigences en matière de diversification du risque, et
 - des corrélations avec les composants de l'indice MSCI USA.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement semestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont des indices calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI USA Minimum Volatility est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : M1USMVOL

Reuters : .MIUS000YNUS.

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI USA Minimum Volatility.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment de la SICAV réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Dollar américain

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|-------------------------|
| Devise | Réplification indirecte |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Action | Gestion |
| Réplification de l'indice | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|------------------------------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |
| Mode de gestion des risques | Engagement |

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,08 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI USA MINIMUM VOLATILITY FACTOR (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI World (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI World est un indice d'actions représentatif des marchés des grandes et moyennes capitalisations des pays développés (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice).

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/-5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents. Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI World est disponible sur Bloomberg. À la date du présent Prospectus, le ticker est : MSDEWIN

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI World.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|-------------------------|
| Devise | Réplification indirecte |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Action | Gestion |
| Réplification de l'indice | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,28 % | 0,10 % |
| UCITS ETF - USD | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,28 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI WORLD (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI World Energy (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI World Energy est un indice d'actions représentatif des titres des principales sociétés du secteur de l'énergie, selon la norme GICS (Global Industry Classification Standard), négociés sur les principaux marchés boursiers des pays développés (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice).

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'indice MSCI World Energy est une sous-catégorie de l'indice MSCI World. Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/- 5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents. Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI World Energy est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : NDWUENR

Reuters : .dMIWO0EN00NUS

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI World Energy.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|-------------------------|
| Devise | Réplification indirecte |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Action | Gestion |
| Réplification de l'indice | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,25 % | 0,10 % |
| UCITS ETF - USD | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,25 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI WORLD ENERGY (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

AMUNDI MSCI WORLD EX EUROPE

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI World ex Europe (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI World ex Europe est un indice d'actions représentatif des marchés des grandes et moyennes capitalisations des pays développés (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice), à l'exclusion des pays européens.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/- 5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents. Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI World ex Europe est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : MSDEWEUN
Reuters : .DMIWOE0000NEU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI World ex Europe.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|-------------------------|
| Devise | Réplification indirecte |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Action | Gestion |
| Réplification de l'indice | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,25 % | 0,10 % |
| UCITS ETF - USD | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,25 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI WORLD EX EUROPE (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice MSCI World Financials (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice MSCI World Financials est un indice d'actions représentatif des titres des principales sociétés du secteur financier, selon la norme GICS (Global Industry Classification Standard), négociés sur les marchés d'actions des pays développés (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice).

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'indice MSCI World Financials est une sous-catégorie de l'indice MSCI World. Selon la méthodologie MSCI, l'univers d'investissement de l'indice est destiné à couvrir environ 85 % (+/-5 %) de la capitalisation boursière flottante des marchés sous-jacents. Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par MSCI (« MSCI »).

Les indices MSCI officiels sont calculés par MSCI et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice MSCI World Financials est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : NDWUFNCL

Reuters : .dMIWO0FN00NUS

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice MSCI World Financials.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|-------------------------|
| Devise | Réplification indirecte |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Action | Gestion |
| Réplification de l'indice | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,25 % | 0,10 % |
| UCITS ETF - USD | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,25 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

AMUNDI MSCI WORLD FINANCIALS (LE « COMPARTIMENT ») N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ.

AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DÉS CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT.

BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice NASDAQ-100 (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice NASDAQ-100 est un indice d'actions représentatif des titres émis par des sociétés non financières cotées au NASDAQ, un marché américain qui inclut spécifiquement les titres américains et non américains.

L'Indice est un Indice dividendes réinvestis : les dividendes versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'indice reflète la performance d'entreprises de tous les grands secteurs d'industrie, y compris les industries informatiques de matériel et de logiciel, les télécommunications, le commerce de gros et de détail et les biotechnologies. Il ne contient pas d'action d'entreprises financières, y compris les entreprises d'investissement.

Chaque action qui compose l'indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Nasdaq.

L'indice NASDAQ-100 est calculé par NASDAQ OMX sur la base des cours de clôture officiels du marché boursier NASDAQ sur lequel se négocient les titres composant l'indice.

L'indice NASDAQ-100 est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : XNDX

Reuters : .XNDX

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice NASDAQ-100.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur indexes.nasdaqomx.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplcation de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|------------------------|
| Devise | Réplcation indirecte |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Action | Gestion |
| Risque lié à la couverture (classeMarché d'actions couverte) | Réplcation de l'indice |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - DAILY HEDGED EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,25 % | 0,10 % |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,13 % | 0,10 % |
| UCITS ETF - USD | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,13 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

Ce ou ces produits ne sont pas sponsorisés, avalisés, vendus ou promus par The NASDAQ OMX Group, Inc. ou ses affiliés (NASDAQ OMX, et ses affiliés sont conjointement appelés les « Sociétés »). Les Sociétés ne se sont pas prononcées sur la légalité, la pertinence, l'exactitude ou le caractère adéquat des descriptions relatives au(x) Produit(s). Les Sociétés ne font aucune espèce de déclaration, condition ou garantie, expresse ou implicite, à l'attention des porteurs de parts du ou des Produits ou de tout membre du public concernant la pertinence d'investir dans des titres en général ou dans le ou les Produits en particulier, ou quant à la capacité de l'indice Nasdaq-100® à répliquer la performance générale des marchés boursiers. L'unique relation des Sociétés avec Amundi Investment Solutions (« Amundi Asset Management ») repose sur l'octroi sous licence des marques déposées NASDAQ®, OMX®, NASDAQ OMX®, Nasdaq-100® et Nasdaq-100 Index®, de certains noms commerciaux des Sociétés et de l'indice Nasdaq-100 Index®, qui est défini, constitué et calculé par NASDAQ OMX sans tenir compte d'Amundi Asset Management ni du ou des Produits. NASDAQ OMX n'est nullement tenu de prendre en compte les besoins d'Amundi Asset Management ou des porteurs de parts du ou des Produits lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'indice Nasdaq-100 Index®. Les Sociétés ne sont responsables ni de la détermination des cours du ou des Produits, ni de son calendrier d'émission, ni des quantités à émettre, pas plus que de la définition ou du calcul de l'équation permettant la conversion en numéraire de ses actions, toutes activités auxquelles les Sociétés ne prennent aucune part. Les Sociétés déclinent toute obligation ou responsabilité concernant l'administration, la commercialisation ou la négociation de parts du ou des Produits. LES SOCIÉTÉS NE GARANTISSENT PAS L'EXACTITUDE NI LA CONTINUITÉ DU CALCUL DE L'INDICE NASDAQ-100 INDEX® OU DES DONNÉES Y FIGURANT. AUCUNE DES SOCIÉTÉS NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR AMUNDI ASSET MANAGEMENT, LES PORTEURS DE PARTS DU OU DES PRODUITS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE NASDAQ-100 INDEX® OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. LES SOCIÉTÉS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'UTILISATION EN CE QUI CONCERNE L'INDICE NASDAQ-100 INDEX® OU TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, LES SOCIÉTÉS NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUES RESPONSABLES DE TOUS DOMMAGES SPÉCIAUX, PUNITIFS, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS, MÊME SI ELLES ONT ÉTÉ AVERTIES DE LA POSSIBILITÉ DE SURVENANCE DE TELS DOMMAGES.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice Russell 2000 (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Russell 2000 est un indice d'actions représentatif de 2 000 titres de sociétés à petites capitalisations négociés sur les bourses américaines.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'indice Russell 2000 est une sous-catégorie de l'indice Russell 3000, qui représente environ 99 % du marché des actions cotées aux États-Unis.

L'indice Russell 2000 comporte les 2 000 plus petites entreprises, selon la capitalisation boursière, parmi celles qui composent le Russell 3000.

L'indice Russell 3000 exclut :

- les actions dont la capitalisation boursière est inférieure à 30 millions de dollars américains ;
- les actions dont le cours est inférieur à un dollar américain ;
- les actions négociées sur les marchés de gré à gré ;
- les fonds fermés, les « sociétés en nom collectif à responsabilité limitée », les « fiducies de redevance », etc. ;
- les certificats représentatifs d'actions américaines (ADR) et non américaines ;
- les fonds de placement immobilier et sociétés en nom collectif cotés en bourse.

Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement annuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Russell.

L'indice Russell 2000 est calculé sur la base des cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice.

L'indice Russell 2000 est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : RU20N30U

Reuters : .RUTNU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice Russell 2000.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur ftse.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|-------------------------------------|
| Devise | Fonds d'investissement |
| Instruments dérivés | Gestion |
| Action | Marché |
| Réplification de l'indice | Petites et moyennes capitalisations |
| Réplification indirecte | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,25 % | 0,10 % |
| UCITS ETF – USD | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,25 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'« indice Russell 2000 » (l'« Indice ») est une marque déposée de Frank Russell Company (« Russell ») et est utilisé sous licence par Amundi Asset Management. Le compartiment AMUNDI RUSSELL 2000 » n'est en aucune façon sponsorisé, avalisé, vendu ou promu par Russell ou par les entreprises du London Stock Exchange Group (« LSEG ») (conjointement les « Concédants de licence ») et aucun des Concédants de licence ne fait de déclaration et n'émet de garantie, expresse ou implicite, quant (i) aux résultats obtenus par l'utilisation de l'Indice (sur lequel se base le compartiment AMUNDI RUSSELL 2000), (ii) le niveau dudit Indice à un moment donné d'un jour donné, ou autrement et (iii) l'adéquation de l'Indice avec l'objectif pour lequel il a été choisi comme base du compartiment AMUNDI RUSSELL 2000. Aucun des Concédants de licence n'a fourni ou ne fournira de conseil ou de recommandation quelconque à Amundi Asset Management ou à ses clients en matière de finances ou d'investissement en relation avec l'Indice. L'Indice est calculé par Russell ou par son agent. Aucun des Concédants de licence ne peut être (a) tenu pour responsable (à titre de négligence ou à tout autre titre) vis-à-vis de toute personne relativement à toute erreur touchant l'Indice ni (b) être tenu de signaler à quiconque une telle erreur.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice S&P 500 (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice S&P 500 est un indice d'actions représentatif des 500 premiers titres par capitalisation boursière négociés aux États-Unis.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain

- Composition de l'Indice

Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Standard & Poor's (« S&P »).

L'indice S&P 500 est calculé par S&P sur la base des cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'Indice.

L'indice S&P 500 est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : SPTR500N

Reuters : .SPXNTR

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice S&P 500.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur eu.spindices.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplication de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|------------------------|
| Devise | Réplication indirecte |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Action | Gestion |
| Risque lié à la couverture (classeMarché d'actions couverte) | |
| Réplication de l'indice | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - DAILY HEDGED EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,18 % | 0,10 % |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,05 % | 0,10 % |
| UCITS ETF - USD | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,05 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE COMPARTIMENT AMUNDI S&P 500 N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR STANDARD & POOR'S OU SES AFFILIÉS (« S&P »). S&P N'ÉMET AUCUNE DÉCLARATION, CONDITION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ATTENTION DES PORTEURS DE PARTS DU COMPARTIMENT OU DE TOUT MEMBRE DU PUBLIC CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS DES TITRES EN GÉNÉRAL OU DANS LE COMPARTIMENT EN PARTICULIER OU QUANT À LA CAPACITÉ DE L'INDICE S&P 500 À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DE CERTAINS MARCHÉS FINANCIERS ET/OU SEGMENTS DE CERTAINS MARCHÉS FINANCIERS ET/OU DE GROUPES OU CATÉGORIES D'ACTIFS. L'UNIQUE RELATION DE S&P AVEC AMUNDI REPOSE SUR L'OCTROI SOUS LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, NOMS COMMERCIAUX ET DE L'INDICE S&P 500, QUI EST DÉFINI, CONSTITUÉ ET CALCULÉ PAR S&P SANS TENIR COMPTE D'AMUNDI NI DU COMPARTIMENT. S&P N'EST NULLEMENT TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI LORS DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DE L'INDICE S&P 500. S&P N'EST RESPONSABLE NI DE LA DÉTERMINATION DES COURS ET DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU COMPARTIMENT, NI DU CALENDRIER D'ÉMISSION/DE VENTE DE SES TITRES, PAS PLUS QUE DE LA DÉFINITION OU DU CALCUL DE L'ÉQUATION PERMETTANT LA CONVERSION EN NUMÉRAIRE DE SES ACTIONS, TOUTES ACTIVITÉS AUXQUELLES L'AGENCE NE PREND AUCUNE PART. S&P N'A AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ QUANT À L'ADMINISTRATION, LA COMMERCIALISATION OU LA NÉGOCIATION DU COMPARTIMENT.

S&P NE GARANTIT PAS L'EXACTITUDE NI L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE S&P 500, NI DES DONNÉES Y FIGURANT, ET NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION S'Y RAPPORANT. S&P NE DONNE AUCUNE GARANTIE, NE POSE AUCUNE CONDITION NI NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR AMUNDI, LES INVESTISSEURS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE S&P 500 OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. S&P NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS CONCERNANT TOUTE QUALITÉ MARCHANDE OU ADÉQUATION À UN OBJET OU TOUT USAGE PARTICULIER, AU TITRE DE L'INDICE S&P 500 OU DES DONNÉES Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, S&P NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES SPÉCIAUX, PUNITIFS, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), RÉSULTANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE S&P 500 OU DE TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, MÊME SI ELLE A ÉTÉ AVERTIE DE LA POSSIBILITÉ DE SURVENANCE DE TELS DOMMAGES.

AMUNDI S&P 500 BUYBACK

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice S&P 500 Buyback (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice S&P 500 Buyback est un indice d'actions représentatif des 100 sociétés de premier plan composant l'indice S&P 500 et affichant le ratio de rachat le plus élevé au cours des 12 derniers mois

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'indice S&P 500 Buyback se compose de 100 entreprises de premier plan de l'indice S&P 500 qui ont racheté des actions au cours des 12 derniers mois. À chaque date de mise à jour de l'Indice, un ratio de rachat des parts de l'entreprise est calculé en faisant le quotient du montant payé en numéraire par cette entreprise pour racheter ses propres actions au cours des 12 mois précédents, sur la capitalisation boursière totale de l'entreprise au début de cette période de 12 mois.

Les actions composant l'indice S&P 500 Buyback sont toutes affectées d'une pondération égale à chaque date de mise à jour de l'Indice.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Standard & Poor's (« S&P »).

L'indice S&P 500 Buyback Strategy est calculé sur la base des cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice.

L'indice S&P 500 Buyback est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : SPBUYUN

Reuters : .SPBUYUN

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice S&P 500 Buyback.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur eu.spindices.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|------------------------|
| Devise | Fonds d'investissement |
| Instruments dérivés | Gestion |
| Action | Marché |
| Réplification de l'indice | Style |
| Réplification indirecte | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,05 % | 0,10 % |
| UCITS ETF - USD | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,05 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE COMPARTIMENT AMUNDI S&P 500 BUYBACK N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR STANDARD & POOR'S OU SES AFFILIÉS (« S&P »). S&P N'ÉMET AUCUNE DÉCLARATION, CONDITION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ATTENTION DES PORTEURS DE PARTS DU COMPARTIMENT OU DE TOUT MEMBRE DU PUBLIC CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS DES TITRES EN GÉNÉRAL OU DANS LE COMPARTIMENT EN PARTICULIER OU QUANT À LA CAPACITÉ DE L'INDICE S&P 500 À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DE CERTAINS MARCHÉS FINANCIERS ET/OU SEGMENTS DE CERTAINS MARCHÉS FINANCIERS ET/OU DE GROUPES OU CATÉGORIES D'ACTIFS. L'UNIQUE RELATION DE S&P AVEC AMUNDI REPOSE SUR L'OCTROI SOUS LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, NOMS COMMERCIAUX ET DE L'INDICE S&P 500, QUI EST DÉFINI, CONSTITUÉ ET CALCULÉ PAR S&P SANS TENIR COMPTE D'AMUNDI NI DU COMPARTIMENT. S&P N'EST NULLEMENT TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI LORS DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DE L'INDICE S&P 500. S&P N'EST RESPONSABLE NI DE LA DÉTERMINATION DES COURS ET DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU COMPARTIMENT, NI DU CALENDRIER D'ÉMISSION/DE VENTE DE SES TITRES, PAS PLUS QUE DE LA DÉFINITION OU DU CALCUL DE L'ÉQUATION PERMETTANT LA CONVERSION EN NUMÉRAIRE DE SES ACTIONS, TOUTES ACTIVITÉS AUXQUELLES L'AGENCE NE PREND AUCUNE PART. S&P N'A AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ QUANT À L'ADMINISTRATION, LA COMMERCIALISATION OU LA NÉGOCIATION DU COMPARTIMENT.

S&P NE GARANTIT PAS L'EXACTITUDE NI L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE S&P 500, NI DES DONNÉES Y FIGURANT, ET NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION S'Y RAPPORANT. S&P NE DONNE AUCUNE GARANTIE, NE POSE AUCUNE CONDITION NI NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR AMUNDI, LES INVESTISSEURS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE S&P 500 OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. S&P NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS CONCERNANT TOUTE QUALITÉ MARCHANDE OU ADÉQUATION À UN OBJET OU TOUT USAGE PARTICULIER, AU TITRE DE L'INDICE S&P 500 OU DES DONNÉES Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, S&P NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES SPÉCIAUX, PUNITIFS, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), RÉSULTANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE S&P 500 OU DE TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, MÊME SI ELLE A ÉTÉ AVERTIE DE LA POSSIBILITÉ DE SURVENANCE DE TELS DOMMAGES.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice S&P Global Luxury (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice S&P Global Luxury est un indice d'actions composé de 80 des plus grandes sociétés cotées en bourse engagées dans la production ou la distribution de produits de luxe ou la prestation de services de luxe.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'univers se compose d'actions cotées sur les marchés développés et émergents. Chaque action reçoit un score d'exposition au secteur du luxe, en fonction de la description de son activité, du secteur dont proviennent ses revenus, et de la perception du marché.

Les actions des entreprises de luxe sont classées par capitalisation boursière décroissante et par score décroissant d'exposition au secteur du luxe. Les 80 les mieux classées sont sélectionnées pour composer l'indice.

Chaque titre composant l'Indice est pondéré sur la base de la capitalisation et de son score d'exposition au secteur du luxe. Aucun composant ne représente plus de 8 % de l'indice.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement annuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Standard & Poor's (« S&P »).

Il est calculé par S&P, utilisant les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice.

L'indice S&P Global Luxury est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : SPGLGUN

Reuters : .SPGLGUNT

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice S&P Global Luxury.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur eu.spindices.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|-------------------------|
| Devise | Réplification indirecte |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Action | Gestion |
| Réplification de l'indice | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,15 % | 0,10 % |
| UCITS ETF - USD | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,15 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE COMPARTIMENT AMUNDI S&P GLOBAL LUXURY N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR STANDARD & POOR'S OU SES AFFILIÉS (« S&P »). S&P N'ÉMET AUCUNE DÉCLARATION, CONDITION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ATTENTION DES PORTEURS DE PARTS DU COMPARTIMENT OU DE TOUT MEMBRE DU PUBLIC CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS DES TITRES EN GÉNÉRAL OU DANS LE COMPARTIMENT EN PARTICULIER OU QUANT À LA CAPACITÉ DE L'INDICE S&P 500 À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DE CERTAINS MARCHÉS FINANCIERS ET/OU SEGMENTS DE CERTAINS MARCHÉS FINANCIERS ET/OU DE GROUPES OU CATÉGORIES D'ACTIFS. L'UNIQUE RELATION DE S&P AVEC AMUNDI REPOSE SUR L'OCTROI SOUS LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, NOMS COMMERCIAUX ET DE L'INDICE S&P 500, QUI EST DÉFINI, CONSTITUÉ ET CALCULÉ PAR S&P SANS TENIR COMPTE D'AMUNDI NI DU COMPARTIMENT. S&P N'EST NULLEMENT TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI LORS DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DE L'INDICE S&P 500. S&P N'EST RESPONSABLE NI DE LA DÉTERMINATION DES COURS ET DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU COMPARTIMENT, NI DU CALENDRIER D'ÉMISSION/DE VENTE DE SES TITRES, PAS PLUS QUE DE LA DÉFINITION OU DU CALCUL DE L'ÉQUATION PERMETTANT LA CONVERSION EN NUMÉRAIRE DE SES ACTIONS, TOUTES ACTIVITÉS AUXQUELLES L'AGENCE NE PREND AUCUNE PART. S&P N'A AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ QUANT À L'ADMINISTRATION, LA COMMERCIALISATION OU LA NÉGOCIATION DU COMPARTIMENT.

S&P NE GARANTIT PAS L'EXACTITUDE NI L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE S&P 500, NI DES DONNÉES Y FIGURANT, ET NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION S'Y RAPPORANT. S&P NE DONNE AUCUNE GARANTIE, NE POSE AUCUNE CONDITION NI NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR AMUNDI, LES INVESTISSEURS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE S&P 500 OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. S&P NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS CONCERNANT TOUTE QUALITÉ MARCHANDE OU ADÉQUATION À UN OBJET OU TOUT USAGE PARTICULIER, AU TITRE DE L'INDICE S&P 500 OU DES DONNÉES Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, S&P NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES SPÉCIAUX, PUNITIFS, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), RÉSULTANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE S&P 500 OU DE TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, MÊME SI ELLE A ÉTÉ AVERTIE DE LA POSSIBILITÉ DE SURVENANCE DE TELS DOMMAGES.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice STOXX Europe 600 (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice STOXX® Europe 600 est un indice d'actions représentatif des 600 premiers titres des pays développés d'Europe (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice).

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice STOXX Europe 600 comprend des actions qui couvrent tous les secteurs économiques et qui sont choisies pour leur niveau de capitalisation boursière, leur liquidité et leur pondération sectorielle.

Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Stoxx.

L'indice STOXX Europe 600 est calculé quotidiennement sur la base des cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice.

L'indice STOXX Europe 600 est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : SXXR

Reuters : .STOXXR

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice STOXX Europe 600.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur stoxx.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|-------------------------------------|
| Devise | Fonds d'investissement |
| Instruments dérivés | Gestion |
| Action | Marché |
| Réplification de l'indice | Petites et moyennes capitalisations |
| Réplification indirecte | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,08 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

STOXX et ses concédants de licence (les « Concédants ») n'entretiennent aucune relation avec Amundi Asset Management, autrement que pour l'octroi de licence de l'indice STOXX Europe 600® et des marques déposées associées pour une utilisation se rapportant au compartiment AMUNDI STOXX EUROPE 600.

STOXX et ses Concédants :

- Ne sponsorisent pas, n'avalisent pas, ne vendent pas et ne promeuvent pas le compartiment AMUNDI STOXX EUROPE 600.
- Ne recommandent pas à quiconque d'investir dans le compartiment AMUNDI STOXX EUROPE 600 ni dans aucune autre action.
- N'assument aucune responsabilité et ne prennent aucune décision concernant le calendrier, les montants des parts et la valorisation du compartiment AMUNDI STOXX EUROPE 600.
- N'assument aucune responsabilité quant à l'administration, à la gestion ou à la commercialisation du compartiment AMUNDI STOXX EUROPE 600.
- Ne prennent pas en compte les besoins du compartiment AMUNDI STOXX EUROPE 600 ou de ses porteurs de parts lors de la définition, de la constitution ou du calcul de l'indice STOXX Europe 600 et ne sont pas dans l'obligation de le faire.

STOXX et ses Concédants n'ont aucune responsabilité au titre du compartiment AMUNDI STOXX EUROPE 600. En particulier :

- STOXX et ses Concédants ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, et récuse toute garantie concernant :
- les résultats pouvant être obtenus par le compartiment AMUNDI STOXX EUROPE 600, le porteur de parts de celui-ci ou toute autre personne en rapport avec l'utilisation de l'indice STOXX Europe 600® et des données comprises dans celui-ci ;
- l'exactitude et l'exhaustivité de l'indice STOXX Europe 600 et de ses données ;
- la qualité marchande et l'adéquation à une fin ou une utilisation particulière de l'indice STOXX Europe 600® et de ses données ;
- STOXX et ses Concédants déclinent toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou d'interruption de l'indice STOXX Europe 600® ou de ses données ;
- STOXX et ses Concédants ne pourront en aucun cas être tenus responsables de quelconques pertes de bénéfices, dommages ou pertes indirects, punitifs, spéciaux ou consécutifs, quand bien même ils auraient été avisés de leur éventualité.

Le contrat de licence entre Amundi Asset Management et STOXX concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI STOXX EUROPE 600 ou d'autres tierces parties.

AMUNDI STOXX GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice STOXX AI Global Artificial Intelligence ADTV5 (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice STOXX AI Global Artificial Intelligence ADTV5 est un indice d'actions composé de sociétés évoluant dans un large éventail de secteurs et qui investissent massivement dans le développement de nouvelles technologies d'intelligence artificielle (IA). Ces sociétés sont considérées comme étant bien positionnées pour tirer parti de l'adoption accrue des technologies d'IA.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'univers de l'indice STOXX AI Global Artificial Intelligence ADTV5 comprend des titres composant l'indice STOXX Developed and Emerging Total Market.

L'indice STOXX Developed and Emerging Total Market couvre 95 % de la capitalisation boursière ajustée du flottant des pays développés et émergents.

Les titres sont sélectionnés en fonction du nombre de brevets IA accordés à leurs émetteurs. Deux paramètres pertinents pour l'évolution d'une société dans le domaine de l'intelligence artificielle sont calculés :

- Exposition de l'IA à la propriété intellectuelle : définie comme le ratio entre le nombre de brevets IA octroyés à une société au cours des trois dernières années et le nombre total de brevets accordés à cette société au cours de la même période. Il fournit une indication de l'importance de la recherche en IA et des applications de l'IA dans les activités globales de chaque société.

- Contribution de l'IA : définie comme le ratio entre le nombre de brevets IA octroyés à une société au cours des trois dernières années et le nombre total de brevets accordés à toutes les sociétés composant l'univers de l'indice. Il fournit une indication de l'importance de la recherche en IA et des applications de l'IA de chaque société dans les activités globales liées à l'IA des sociétés composant l'univers de l'indice.

Les sociétés composant l'indice STOXX AI Global Artificial Intelligence ADTV5 sont analysées selon les critères suivants (dans l'ordre) :

- Exposition : les sociétés qui se situent au-dessus du 25e centile dans les deux paramètres susmentionnés (exposition de l'IA à la propriété intellectuelle et contribution de l'IA) seront incluses dans l'indice. Aux fins du calcul du 25e centile de chaque paramètre, les sociétés présentant une valeur égale à zéro dans ce paramètre seront ignorées.

- Liquidité minimale : une valeur de négociation quotidienne moyenne (ADTV) sur 3 mois supérieure à 5 000 000 EUR.

- Lignes d'actions multiples : si une société est présente avec plusieurs inscriptions dans un indice, seule la ligne la plus liquide sera conservée.

Les actions de l'indice ont des pondérations équivalentes.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Stoxx.

L'indice STOXX AI Global Artificial Intelligence ADTV5 est calculé quotidiennement sur la base des cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'Indice.

Les indices Stoxx officiels sont calculés en utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice STOXX AI Global Artificial Intelligence ADTV5 est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : STXAA5R

Reuters : .STXAA5R

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice STOXX AI Global Artificial Intelligence ADTV5.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur stoxx.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplication de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|------------------------|
| Devise | Réplication indirecte |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Action | Gestion |
| Réplication de l'indice | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,25 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

STOXX et ses concédants de licence (les « Concédants ») n'entretiennent aucune relation avec Amundi Asset Management, autrement que pour l'octroi de licence de l'indice STOXX AI Global Artificial Intelligence ADTV5® et des marques déposées associées pour une utilisation se rapportant au compartiment AMUNDI STOXX GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE.

STOXX et ses Concédants :

- Ne sponsorisent pas, n'avalisent pas, ne vendent pas et ne promeuvent pas le compartiment AMUNDI STOXX GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE.
- Ne recommandent pas à quiconque d'investir dans le compartiment AMUNDI STOXX GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE ni dans aucune autre action.
- N'assument aucune responsabilité et ne prennent aucune décision concernant le calendrier, les montants des parts et la valorisation du compartiment AMUNDI STOXX GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE.
- N'assument aucune responsabilité quant à l'administration, à la gestion ou à la commercialisation du compartiment AMUNDI STOXX GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE.
- Ne prennent pas en compte les besoins du compartiment AMUNDI STOXX GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE ou de ses porteurs de parts lors de la définition, de la constitution ou du calcul de l'indice STOXX AI Global Artificial Intelligence ADTV5 et ne sont pas dans l'obligation de le faire.

STOXX et ses Concédants n'ont aucune responsabilité au titre du compartiment AMUNDI STOXX GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE. En particulier :

- STOXX et ses Concédants ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, et refusent toute garantie concernant :
- les résultats pouvant être obtenus par le compartiment AMUNDI STOXX GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE, le porteur de parts de celui-ci ou toute autre personne en rapport avec l'utilisation de l'indice STOXX AI Global Artificial Intelligence ADTV5 et des données comprises dans celui-ci ;
- l'exactitude et l'exhaustivité de l'indice STOXX AI Global Artificial Intelligence ADTV5 et de ses données ;
- la qualité marchande et l'adéquation à une fin ou une utilisation particulière de l'indice STOXX AI Global Artificial Intelligence ADTV5® et de ses données ;
- STOXX et ses Concédants déclinent toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou d'interruption de l'indice STOXX AI Global Artificial Intelligence ADTV5® ou de ses données ;
- STOXX et ses Concédants ne pourront en aucun cas être tenus responsables de quelconques pertes de bénéfices, dommages ou pertes indirects, punitifs, spéciaux ou consécutifs, quand bien même ils auraient été avisés de leur éventualité.

Le contrat de licence entre Amundi Asset Management et STOXX concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI STOXX GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE ou d'autres tierces parties.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice TOBAM Maximum Diversification All World (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice TOBAM Maximum Diversification All World est un indice d'actions constitué d'actions de l'univers des marchés des petites, moyennes et grandes capitalisations des pays développés et émergents. Son objectif est de générer un rendement supérieur à celui de l'univers des actions des marchés développés à petite, moyenne et grande capitalisations (Univers mondial) pondéré en fonction de la capitalisation boursière. Cet objectif est atteint en optimisant la diversification de la composition du portefeuille indiciel. L'indice applique un filtre de sélection de titres à cet Univers mondial et à un schéma de pondération spécifique.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'Univers mondial se compose d'actions de petite, de moyenne et de grande capitalisations des marchés développés et émergents.

L'Indice cadre est défini comme l'indice comprenant toutes les actions de l'Univers mondial, pondérées par leur capitalisation boursière.

Pour optimiser la liquidité de l'indice TOBAM Maximum Diversification All World, les titres affectés à cet Univers mondial sont ceux des sociétés situées dans des pays qui :

- présentent une capitalisation boursière minimale ajustée du flottant ; et
- affichent un volume d'échange médian minimal de 3 mois.

Ces minimums sont définis par région comme énoncé en détail dans la méthodologie de l'indice disponible sur le site www.tobam.fr.

Tout titre d'une entreprise figurant dans la liste noire d'exclusion ISR, établie et publiée par TOBAM, est exclu de l'Univers mondial. La liste des titres exclus pour des raisons ISR est disponible sur <http://www.tobam.fr/maxdiv-indexes-exclusion/>.

Une matrice de variance/covariance est estimée pour l'Univers mondial, en fonction de la performance sur un an de chaque composant.

Le Ratio de diversification de l'Indice est établi par :

- la volatilité moyenne pondérée des composants,
- la division par la volatilité de l'indice (la volatilité de l'indice est une fonction des pondérations, de la volatilité et de la covariance des composants).

Les composants de l'indice sont sélectionnés et leurs pondérations sont calculées afin de maximiser le Ratio de diversification de l'Indice.

La maximisation du Ratio de diversification est effectuée sous les contraintes suivantes :

(1) Lancement prévu à une date ultérieure

Contraintes de pondérations des composants :

- La pondération maximale d'un titre est définie comme le plus bas de :
 - 1,5 % pour les titres de tous les pays sauf pour le Royaume-Uni et le Canada, où la contrainte est fixée à 3 % ; ou
 - 20 fois sa pondération dans l'Indice cadre pour les titres des pays développés, 10 fois sa pondération dans l'Indice cadre pour les titres des pays émergents.

La somme de l'écart absolu entre la pondération de chaque composant de l'indice cadre et sa pondération dans l'indice TOBAM Maximum Diversification All World est limitée à 50 %.

Contraintes géographiques :

- la pondération totale des titres des marchés développés ne peut dépasser de plus de 5 % leur pondération totale dans l'Indice cadre ;
- la pondération totale des titres des marchés émergents ne peut dépasser de plus de 10 % leur pondération totale dans l'Indice cadre ; et
- la pondération totale des titres de chaque région développée (Amérique du Nord, Europe développée et Asie développée) ne peut dépasser de plus de 5 % leur pondération totale respective dans l'Indice cadre.

Toute pondération optimisée inférieure à 0,01 % est fixée à 0 %. La partie rejetée de l'allocation sera redistribuée entre les titres restants, proportionnellement à leur pondération respective. Cette procédure particulière peut entraîner une suppression des autres contraintes.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé par Solactive et publié par TOBAM.

Les indices TOBAM officiels sont calculés en utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice TOBAM Maximum Diversification All World est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : MDAWNU

Reuters : .MDAWNU

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice TOBAM Maximum Diversification All World.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur tobam.fr.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de Réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplication »).

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 80 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplication physique avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Dollar américain

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|-------------------------|
| Devise | Réplication de l'indice |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Marché émergent | Gestion |
| Action | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.
- comprennent la méthodologie de l'indice.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet aux États-Unis et au Japon. Le règlement des transactions a lieu trois Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative : Jour de Transaction +1

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF DR | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,35 % | 0,20 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

Le compartiment AMUNDI TOBAM MAXIMUM DIVERSIFICATION ALL WORLD (le « Compartiment ») n'est pas sponsorisé, avalisé, vendu ou promu par TOBAM S.A.S. ni par l'une de ses sociétés affiliées (collectivement « TOBAM »). TOBAM ne fait aucune déclaration ni n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, aux détenteurs actuels ou éventuels de titres du Compartiment ou à tout membre du public concernant la pertinence d'investir dans les titres en général ou dans le Compartiment en particulier, à la capacité du Compartiment à répliquer la performance des cours et des rendements de [l'Indice sous-jacent] ou à la capacité de l'indice TOBAM Maximum Diversification All World à répliquer la performance boursière applicable. Dans ce contexte, la relation de TOBAM avec Amundi AM (« Titulaire de licence ») consiste en la concession de licence de certains indices et noms commerciaux et de certaines informations, données et marques commerciales de TOBAM. L'indice TOBAM Maximum Diversification All World est défini, constitué et calculé par TOBAM ou en son nom sans égard au Titulaire de licence ou au Compartiment. TOBAM n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins du Titulaire de licence ou des détenteurs actuels ou éventuels de titres du Compartiment dans le cadre de la définition, de la constitution ou du calcul de l'indice TOBAM Maximum Diversification All World. TOBAM n'est pas responsable de la détermination des cours et du nombre des titres ou du calendrier d'émission ou de la vente des titres devant être émis par le Compartiment et n'a pas participé à de tels exercices. TOBAM n'a aucune obligation ou responsabilité quant à l'administration, la commercialisation ou la négociation des titres du Compartiment.

TOBAM NE GARANTIT PAS L'EXACTITUDE OU L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE TOBAM MAXIMUM DIVERSIFICATION ALL WORLD OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT ET TOBAM NE PEUT ÊTRE TENU RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION S'Y RAPPORANT. TOBAM N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR LE TITULAIRE DE LICENCE, LES DÉTENTEURS ACTUELS OU ÉVENTUELS DE TITRES DU COMPARTIMENT OU PAR TOUTE PERSONNE OU ENTITÉ DÉCOULANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE TOBAM MAXIMUM DIVERSIFICATION ALL WORLD OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. TOBAM NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE L'INDICE TOBAM MAXIMUM DIVERSIFICATION ALL WORLD OU TOUTE INFORMATION Y FIGURANT.

AMUNDI USA EQUITY MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice Scientific Beta United States Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Scientific Beta United States Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC est un indice d'actions constitué d'actions de l'univers des marchés des grandes et moyennes capitalisations des États-Unis. Son objectif est de générer un rendement supérieur à celui de l'univers des actions des marchés des grandes et moyennes capitalisations des États-Unis (Univers des États-Unis) pondéré en fonction de la capitalisation de marché. L'indice applique plusieurs filtres de sélection des titres à son Univers des États-Unis ainsi que plusieurs systèmes de pondération pour obtenir une composition visant à atteindre cet objectif.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'Univers des États-Unis se compose d'actions des grandes et moyennes capitalisations cotées aux États-Unis. Pour optimiser la liquidité de l'indice Scientific Beta United States Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC, les titres affectés à cet Univers des États-Unis sont ceux de sociétés américaines qui :

- ont récemment présenté les plus importants volumes et fréquences de négociation ;
- présentent les plus fortes capitalisations boursières flottantes par rapport à tous les titres de l'univers d'investissement sous-jacent.

Par conséquent, les titres ainsi affectés constituent l'Univers de référence, qui regroupe 500 titres (ci-après « les 500 titres »).

On applique quatre filtres de sélection des titres à l'Univers de référence pour créer des sous-indices :

- critère de « valorisation » : parmi les 500 titres de l'Univers de référence, on sélectionne 50 % de ceux présentant la valorisation boursière la plus faible, c'est-à-dire le coefficient de valorisation le plus élevé (valeur comptable de la société divisée par sa valeur boursière) ;
- critère de « taille » : parmi les 500 titres de l'Univers de référence, on sélectionne 50 % de ceux présentant la plus faible capitalisation boursière ;
- critère de « momentum » : parmi les 500 titres de l'Univers de référence, on sélectionne 50 % de ceux ayant généré les plus gros rendements sur les 12 mois ayant précédé cette sélection (le rendement pris en compte est celui du titre avec réinvestissement des dividendes) ;
- critère de « volatilité » : parmi les 500 titres de l'Univers de référence, on sélectionne 50 % de ceux ayant présenté la plus faible volatilité au cours des 12 mois ayant précédé cette sélection.

Chacun de ces quatre groupes de 250 titres constitue un sous-indice.

On applique cinq méthodes de pondération aux titres composant ces quatre sous-indices :

- déconcentration maximale : stratégie consistant à attribuer une pondération identique à chaque composant (pondération égale) ;
- décorrélacion maximale : stratégie consistant à attribuer une pondération à chaque composant sur la base d'une matrice de corrélation. L'objectif est de minimiser la volatilité attendue du portefeuille, en partant de l'hypothèse d'une volatilité identique de chacun des titres ;
- diversification du risque (« risque diversifié, pondéré ») : stratégie consistant à attribuer une pondération à chaque composant de manière à ce qu'il contribue à parts égales au risque total du sous-indice, mesuré sur la base de sa volatilité au cours des 12 mois ayant précédé la sélection ;
- volatilité minimale (« volatilité minimale efficace ») : stratégie consistant à attribuer une pondération à chaque composant sur la base de sa volatilité historique et de sa corrélation avec les autres composants sur les 12 mois ayant précédé la sélection, de manière à minimiser la volatilité attendue du portefeuille ;
- maximisation du ratio de Sharpe (« ratio de Sharpe maximal efficace ») : stratégie consistant à attribuer une pondération à chaque composant sur la base de sa contribution au ratio de Sharpe attendu. Les composants qui contribuent le plus au ratio de Sharpe attendu se voient attribuer une pondération relativement plus élevée que celle des composants qui y contribuent le moins. Le ratio de Sharpe mesure le rendement par rapport au risque pris, ce risque correspondant à la volatilité au cours des 12 mois ayant précédé la sélection.

La pondération des titres constituant chacun des quatre sous-indices se fait en calculant pour chaque titre une pondération moyenne reposant sur les cinq méthodes de pondération ci-dessus.

Ces quatre sous-indices servant à la constitution de l'indice Scientific Beta United States Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC se voient ensuite attribuer une pondération sur la base de la méthode dite de la « contribution égale au risque ». En d'autres termes, chaque sous-indice doit contribuer à parts égales au risque relatif mesuré en comparant l'écart de suivi à l'Univers de référence pondéré par la capitalisation boursière.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par ERI Scientific Beta (« SciBeta »).

Les indices SciBeta officiels sont des indices calculés par SciBeta et utilisant :

- les cours de clôture officiels des Bourses sur lesquelles se négocient les titres composant l'indice ;
- les taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

L'indice Scientific Beta United States Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : SBUXRHMN

Reuters : .SBUXRHMN.

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice Scientific Beta United States Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur scientificbeta.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplique indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 90 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment de la SICAV réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplique de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Dollar américain

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|--|------------------------|
| Devise | Fonds d'investissement |
| Instruments dérivés | Gestion |
| Action | Marché |
| Réplique de l'indice | Style |
| Réplique indirecte | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.
- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements dans le cadre d'un portefeuille diversifié par le biais d'une exposition « Smart Beta » à des actions de sociétés américaines.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 17 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative : **Jour de Transaction +1**

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,23 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ **BNP Paribas Arbitrage**

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'indice Scientific Beta United States Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC (L'« INDICE STRATÉGIQUE ») DONT IL EST QUESTION ICI EST LA PROPRIÉTÉ D'EDHEC RISK INSTITUTE ASIA LTD (« ERIA »). IL FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE D'UTILISATION PAR LE COMPARTIMENT AMUNDI USA EQUITY MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA, DANS LE CADRE D'UNE ACTIVITÉ ERI SCIENTIFIC BETA. L'INDICE STRATÉGIQUE EST CALCULÉ PAR ERI SCIENTIFIC BETA SUR LA BASE D'UNE MÉTHODOLOGIE DE L'EDHEC RISK INSTITUTE.

CHACUNE DES PARTIES CONVIENT QUE LE COMPARTIMENT AMUNDI USA EQUITY MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA N'EST NI SPONSORISÉ, NI AVAISÉ PAR ERIA. ERIA NE FAIT AUCUNE ESPÈCE DE DÉCLARATION, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE (Y COMPRIS GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN OBJET OU À UN USAGE PARTICULIER) CONCERNANT L'INDICE STRATÉGIQUE OU TOUTE DONNÉE COMPRISE DANS CELUI-CI OU LIÉE À CELUI-CI. EN PARTICULIER, ERIA NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE QUANT À LA QUALITÉ, À L'EXACTITUDE OU À L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE STRATÉGIQUE, À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, AUX RÉSULTATS LIÉS À L'UTILISATION DE L'INDICE STRATÉGIQUE ET/OU À SA COMPOSITION, À LA SOLVABILITÉ DE TOUTE ENTITÉ, OU À LA PROBABILITÉ DE SURVENANCE D'UN ÉVÉNEMENT DE CRÉDIT OU DE TOUT ÉVÉNEMENT SIMILAIRE (QUELLE QU'EN SOIT LA DÉFINITION) EU ÉGARD À UNE OBLIGATION, AU NIVEAU DE L'INDICE STRATÉGIQUE À UN MOMENT DONNÉ D'UN JOUR DONNÉ, OU AUTREMENT. ERIA NE PEUT ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE (AU TITRE D'UNE NÉGLIGENCE OU DE TOUT AUTRE MOTIF) VIS-À-VIS DES PARTIES OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE EN CAS D'ERREUR AU NIVEAU DE L'INDICE STRATÉGIQUE. ERIA N'EST AUCUNEMENT TENU DE SIGNALER UNE TELLE ERREUR AUX PARTIES OU À TOUTE AUTRE PERSONNE. ERIA NE FAIT AUCUNE ESPÈCE DE DÉCLARATION, EXPRESSE OU IMPLICITE, RELATIVEMENT À L'OPPORTUNITÉ D'ACQUÉRIR OU DE VENDRE DES ACTIONS DU COMPARTIMENT AMUNDI USA EQUITY MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA OU À LA CAPACITÉ DE L'INDICE STRATÉGIQUE DE RÉPLIQUER LES PERFORMANCES DES MARCHÉS CONCERNÉS, NI CONCERNANT L'INDICE STRATÉGIQUE OU TOUTS PRODUITS OU TRANSACTIONS METTANT EN JEU CE DERNIER, NI AU FAIT DE SUPPORTER TOUT RISQUE S'Y RAPPORANT. ERIA N'EST EN RIEN PAS TENU DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'UNE PARTIE QUELCONQUE LORS DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DE L'INDICE STRATÉGIQUE. NI ERIA, NI AUCUNE PARTIE PROCÉDANT À L'ACHAT OU À LA VENTE DE PARTS DU COMPARTIMENT AMUNDI USA EQUITY MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA NE PEUT ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE ENVERS QUI QUE CE SOIT DE TOUT ACTE OU DE TOUTE INACTION DE LA PART D'ERIA DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE L'ADAPTATION, DU CALCUL ET DE LA GESTION DE L'INDICE STRATÉGIQUE.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice Solactive GBS Developed Markets Europe Large & Mid Cap EUR (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'Indice Solactive GBS Developed Markets Europe Large & Mid Cap EUR est un indice d'actions représentatif des marchés de moyenne à grande capitalisation des 15 pays européens développés.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Les composantes indicielles sont cotées et négociées dans 15 pays développés d'Europe : Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Irlande, Italie, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Espagne, Suède, Suisse et Royaume-Uni.

Pour chaque pays, les composantes indicielles sont classées par ordre décroissant de capitalisation boursière flottante et les actions correspondant aux grandes et moyennes capitalisations sont sélectionnées.

La capitalisation boursière flottante est calculée en multipliant les actions flottantes en circulation par le cours de négociation de la classe d'actions à la date de sélection.

L'indice Solactive GBS Developed Markets Europe Large & Mid Cap regroupe les titres sélectionnés de chaque pays.

Les titres sont pondérés en fonction de leur capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Solactive.

Les indices Solactive GBS officiels sont des indices calculés par Solactive à l'aide :

- des cours de clôture officiels des Bourses de valeurs sur lesquelles se négocient les composantes indicielles ;
- des taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'indice Solactive GBS Developed Markets Europe Large & Mid Cap EUR est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : SEULMCEN

Reuters : .SEULMCEN

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice Solactive GBS Developed Markets Europe Large & Mid Cap EUR.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur solactive.de.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplcation »).

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplcation directe avec une réplcation par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplcation, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplcation » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|------------------------|
| Devise | Fonds d'investissement |
| Instruments dérivés | Gestion |
| Action | Marché |
| Réplcation de l'indice | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Royaume-Uni et en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative : Jour de Transaction +1

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF DR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,03 % | 0,02 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

CET INSTRUMENT FINANCIER N'EST SPONSORISÉ, PROMU, VENDU OU SOUTENU D'AUCUNE MANIÈRE PAR SOLACTIVE AG, QUI NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES RÉSULTATS D'UNE UTILISATION QUELCONQUE QUI SERAIT FAITE DE L'INDICE, DE SON NOM OU DE SON COURS. L'INDICE EST CALCULÉ ET PUBLIÉ PAR SOLACTIVE AG. SOLACTIVE AG MET TOUT EN ŒUVRE POUR ASSURER UN CALCUL CORRECT DE L'INDICE. QUELLES QUE SOIENT SES OBLIGATIONS ENVERS L'ÉMETTEUR, SOLACTIVE AG N'EST PAS TENU DE SIGNALER D'ÉVENTUELLES ERREURS AU NIVEAU DE L'INDICE À DES TIERCES PARTIES, Y COMPRIS INVESTISSEURS, INTERMÉDIAIRES FINANCIERS DE L'INSTRUMENT FINANCIER. NI LA PUBLICATION DE L'INDICE PAR SOLACTIVE AG, NI LA CONCESSION D'UNE LICENCE LE CONCERNANT OU DE SA MARQUE DÉPOSÉE EN VUE D'UNE UTILISATION EN LIEN AVEC L'INSTRUMENT FINANCIER N'A VALEUR DE RECOMMANDATION OU D'ASSURANCE DE LA PART DE SOLACTIVE AG CONCERNANT UN INVESTISSEMENT DANS LEDIT INSTRUMENT FINANCIER.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice Solactive Euro 50 (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Solactive Euro 50 est un indice d'actions représentatif des 50 plus importantes sociétés en termes de capitalisation boursière flottante dans 10 pays de la zone euro.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Les composantes indicielles sont représentatives des titres négociés en euro des 50 plus importantes sociétés en termes de capitalisation boursière flottante dans 10 pays de la zone euro : Autriche, Belgique, Finlande, France, Allemagne, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal, Espagne.

La capitalisation boursière flottante est calculée en multipliant les actions flottantes en circulation par le cours de négociation de la classe d'actions à la date de sélection.

Les titres sont pondérés en fonction de la capitalisation boursière flottante, sous réserve des contraintes de pondération énoncées dans la Directive OPCVM européenne, également appelées « règle des 5/10/40 ».

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement annuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Solactive.

L'indice Solactive Euro 50 est calculé quotidiennement sur la base des cours de clôture officiels des Bourses de valeurs sur lesquelles se négocient les composantes indicielles.

La valeur de l'indice Solactive Euro 50 est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : EURO50N

Reuters : .EURO50N

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice Solactive Euro 50.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur solactive.de.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Plan d'Épargne en Actions (PEA) : Éligible

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 65 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplcation directe avec une réplcation par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplcation, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplcation » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|------------------------|
| Devise | Fonds d'investissement |
| Action | Gestion |
| Réplcation de l'indice | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet sur les marchés français et allemands. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Jour de Transaction +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF DR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,03 % | 0,02 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ **BNP Paribas Arbitrage**

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

CET INSTRUMENT FINANCIER N'EST SPONSORISÉ, PROMU, VENDU OU SOUTENU D'AUCUNE MANIÈRE PAR SOLACTIVE AG, QUI NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES RÉSULTATS D'UNE UTILISATION QUELCONQUE QUI SÉRAIT FAITE DE L'INDICE, DE SON NOM OU DE SON COURS. L'INDICE EST CALCULÉ ET PUBLIÉ PAR SOLACTIVE AG. SOLACTIVE AG MET TOUT EN ŒUVRE POUR ASSURER UN CALCUL CORRECT DE L'INDICE. QUELLES QUE SOIENT SES OBLIGATIONS ENVERS L'ÉMETTEUR, SOLACTIVE AG N'EST PAS TENU DE SIGNALER D'ÉVENTUELLES ERREURS AU NIVEAU DE L'INDICE À DES TIERCES PARTIES, Y COMPRIS INVESTISSEURS, INTERMÉDIAIRES FINANCIERS DE L'INSTRUMENT FINANCIER. NI LA PUBLICATION DE L'INDICE PAR SOLACTIVE AG, NI LA CONCESSION D'UNE LICENCE LE CONCERNANT OU DE SA MARQUE DÉPOSÉE EN VUE D'UNE UTILISATION EN LIEN AVEC L'INSTRUMENT FINANCIER N'A VALEUR DE RECOMMANDATION OU D'ASSURANCE DE LA PART DE SOLACTIVE AG CONCERNANT UN INVESTISSEMENT DANS LEDIT INSTRUMENT FINANCIER.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap USD (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'Indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap USD est un indice d'actions représentatif des marchés de moyenne à grande capitalisation de 23 pays développés.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Les composantes indiciaires sont cotées et négociées dans 23 pays développés : Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Hong Kong, Irlande, Israël, Italie, Japon, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Portugal, Singapour, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni, États-Unis.

Pour chaque pays, les composantes indiciaires sont classées par ordre décroissant de capitalisation boursière flottante et les actions correspondant aux titres de sociétés à grandes et moyennes capitalisations sont sélectionnées.

La capitalisation boursière flottante est calculée en multipliant les actions flottantes en circulation par le cours de négociation de la classe d'actions à la date de sélection.

L'indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap regroupe les titres sélectionnés de chaque pays.

Les titres sont pondérés en fonction de leur capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Solactive.

Les indices Solactive GBS officiels sont des indices calculés par Solactive à l'aide :

- des cours de clôture officiels des Bourses de valeurs sur lesquelles se négocient les composantes indiciaires ;
- des taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap USD est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : SDMLMCUN

Reuters : .SDMLMCUN

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap USD.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur solactive.de.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplcation »).

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplcation directe avec une réplcation par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplcation, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplcation » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Dollar américain

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|------------------------|
| Devise | Fonds d'investissement |
| Instruments dérivés | Gestion |
| Action | Marché |
| Réplcation de l'indice | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet aux États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Jour de Transaction +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF DR | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,03 % | 0,02 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ **BNP Paribas Arbitrage**

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

CET INSTRUMENT FINANCIER N'EST SPONSORISÉ, PROMU, VENDU OU SOUTENU D'AUCUNE MANIÈRE PAR SOLACTIVE AG, QUI NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES RÉSULTATS D'UNE UTILISATION QUELCONQUE QUI SERAIT FAITE DE L'INDICE, DE SON NOM OU DE SON COURS. L'INDICE EST CALCULÉ ET PUBLIÉ PAR SOLACTIVE AG. SOLACTIVE AG MET TOUT EN ŒUVRE POUR ASSURER UN CALCUL CORRECT DE L'INDICE. QUELLES QUE SOIENT SES OBLIGATIONS ENVERS L'ÉMETTEUR, SOLACTIVE AG N'EST PAS TENU DE SIGNALER D'ÉVENTUELLES ERREURS AU NIVEAU DE L'INDICE À DES TIERS PARTIES, Y COMPRIS INVESTISSEURS, INTERMÉDIAIRES FINANCIERS DE L'INSTRUMENT FINANCIER. NI LA PUBLICATION DE L'INDICE PAR SOLACTIVE AG, NI LA CONCESSION D'UNE LICENCE LE CONCERNANT OU DE SA MARQUE DÉPOSÉE EN VUE D'UNE UTILISATION EN LIEN AVEC L'INSTRUMENT FINANCIER N'A VALEUR DE RECOMMANDATION OU D'ASSURANCE DE LA PART DE SOLACTIVE AG CONCERNANT UN INVESTISSEMENT DANS LEDIT INSTRUMENT FINANCIER.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice Solactive GBS Japan Large & Mid Cap (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'Indice Solactive GBS Japan Large & Mid Cap est un indice d'actions représentatif des titres de sociétés de moyenne à grande capitalisation notées et négociées au Japon.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Yen japonais
- Composition de l'Indice

Les composantes indicielles sont classées par ordre décroissant de capitalisation boursière flottante et correspondent aux titres de sociétés à grandes et moyennes capitalisations sélectionnées.

La capitalisation boursière flottante est calculée en multipliant les actions flottantes en circulation par le cours de négociation de la classe d'actions à la date de sélection.

Chaque action qui compose l'Indice est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Solactive.

Les indices Solactive GBS officiels sont des indices calculés par Solactive à l'aide :

- des cours de clôture officiels des Bourses de valeurs sur lesquelles se négocient les composantes indicielles ;
- des taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'indice Solactive GBS Japan Large & Mid Cap est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : SJPLMCN

Reuters : .SJPLMCN

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice Solactive GBS Japan Large & Mid Cap.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur solactive.de.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplication »).

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Yen japonais

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Sous-gestionnaire de placements

Amundi Japan Ltd.

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|------------------------|
| Devise | Fonds d'investissement |
| Instruments dérivés | Gestion |
| Action | Marché |
| Réplication de l'indice | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Japon. Le règlement des transactions a lieu trois Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Jour de Transaction +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF DR | JPY | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,03 % | 0,02 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ **BNP Paribas Arbitrage**

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

CET INSTRUMENT FINANCIER N'EST SPONSORISÉ, PROMU, VENDU OU SOUTENU D'AUCUNE MANIÈRE PAR SOLACTIVE AG, QUI NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES RÉSULTATS D'UNE UTILISATION QUELCONQUE QUI SERAIT FAITE DE L'INDICE, DE SON NOM OU DE SON COURS. L'INDICE EST CALCULÉ ET PUBLIÉ PAR SOLACTIVE AG. SOLACTIVE AG MET TOUT EN ŒUVRE POUR ASSURER UN CALCUL CORRECT DE L'INDICE. QUELLES QUE SOIENT SES OBLIGATIONS ENVERS L'ÉMETTEUR, SOLACTIVE AG N'EST PAS TENU DE SIGNALER D'ÉVENTUELLES ERREURS AU NIVEAU DE L'INDICE À DES TIERS PARTIES, Y COMPRIS INVESTISSEURS, INTERMÉDIAIRES FINANCIERS DE L'INSTRUMENT FINANCIER. NI LA PUBLICATION DE L'INDICE PAR SOLACTIVE AG, NI LA CONCESSION D'UNE LICENCE LE CONCERNANT OU DE SA MARQUE DÉPOSÉE EN VUE D'UNE UTILISATION EN LIEN AVEC L'INSTRUMENT FINANCIER N'A VALEUR DE RECOMMANDATION OU D'ASSURANCE DE LA PART DE SOLACTIVE AG CONCERNANT UN INVESTISSEMENT DANS LEDIT INSTRUMENT FINANCIER.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice Solactive GBS United States Large & Mid Cap (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'Indice Solactive GBS United States Large & Mid Cap est un indice d'actions représentatif des titres de sociétés de moyenne et grande capitalisation notés et négociés aux États-Unis.

L'Indice est un Indice dividendes nets réinvestis : les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Les actions sont classées par ordre décroissant de capitalisation boursière flottante et les actions correspondant aux titres de sociétés à grandes et moyennes capitalisations sont sélectionnées.

La capitalisation boursière flottante est calculée en multipliant les actions flottantes en circulation par le cours de négociation de la classe d'actions à la date de sélection.

Les titres sont pondérés en fonction de leur capitalisation boursière flottante.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Solactive.

Les indices Solactive GBS officiels sont des indices calculés par Solactive à l'aide :

- des cours de clôture officiels des Bourses de valeurs sur lesquelles se négocient les composantes indicelles ;
- des taux de change WM Reuters à la clôture (16 h 00 GMT).

La valeur de l'indice Solactive GBS United States Large & Mid Cap est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : SUSLMCN
Reuters : .SUSLMCN

La performance répliquée est le cours de clôture de l'indice Solactive GBS United States Large & Mid Cap.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur solactive.de.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplcation »).

German Investment Tax Act (Loi allemande sur la fiscalité des investissements) : Au moins 60 % de la valeur liquidative du compartiment sont investis en permanence en actions cotées en bourse ou négociées sur un marché organisé. Par souci de clarté, les investissements dans des fonds de placement immobilier (tels que définis par le ministère allemand des Finances) et les OPCVM ou OPC ne sont pas inclus dans ce pourcentage.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplcation directe avec une réplcation par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplcation, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplcation » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Dollar américain

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

Le Fonds présente une haute volatilité en raison de son exposition aux marchés boursiers

| | |
|--|------------------------|
| Devise | Fonds d'investissement |
| Instruments dérivés | Gestion |
| Action | Marché |
| Réplcation de l'indice | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet aux États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF DR | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,03 % | 0,02 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

CET INSTRUMENT FINANCIER N'EST SPONSORISÉ, PROMU, VENDU OU SOUTENU D'AUCUNE MANIÈRE PAR SOLACTIVE AG, QUI NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES RÉSULTATS D'UNE UTILISATION QUELCONQUE QUI SÉRAIT FAITE DE L'INDICE, DE SON NOM OU DE SON COURS. L'INDICE EST CALCULÉ ET PUBLIÉ PAR SOLACTIVE AG. SOLACTIVE AG MET TOUT EN ŒUVRE POUR ASSURER UN CALCUL CORRECT DE L'INDICE. QUELLES QUE SOIENT SES OBLIGATIONS ENVERS L'ÉMETTEUR, SOLACTIVE AG N'EST PAS TENU DE SIGNALER D'ÉVENTUELLES ERREURS AU NIVEAU DE L'INDICE À DES TIERCES PARTIES, Y COMPRIS INVESTISSEURS, INTERMÉDIAIRES FINANCIERS DE L'INSTRUMENT FINANCIER. NI LA PUBLICATION DE L'INDICE PAR SOLACTIVE AG, NI LA CONCESSION D'UNE LICENCE LE CONCERNANT OU DE SA MARQUE DÉPOSÉE EN VUE D'UNE UTILISATION EN LIEN AVEC L'INSTRUMENT FINANCIER N'A VALEUR DE RECOMMANDATION OU D'ASSURANCE DE LA PART DE SOLACTIVE AG CONCERNANT UN INVESTISSEMENT DANS LEDIT INSTRUMENT FINANCIER.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice Bloomberg Barclays Euro Corporate BBB 1-5 Year (l'« Indice »), et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Bloomberg Barclays Euro Corporate BBB 1-5 Year est un indice obligataire représentatif du marché des obligations d'entreprises libellées en euros, de catégorie Investment Grade, à taux fixe, de notation BBB dont l'échéance résiduelle varie entre 1 et 5 ans.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Les titres constituant l'Indice sont des obligations d'entreprises à taux fixe libellées en euro et de notation BBB, dont l'échéance résiduelle est de 1 à 5 ans et dont le montant d'émission minimum est de 300 millions EUR. Les notes des titres doivent être comprises entre Baa1 et Baa3 (note moyenne de Moody's, S&P et Fitch). Si seulement deux de ces agences ont effectué la notation du titre, on tient compte de la plus faible. Si une seule note est disponible, on tient compte de celle-ci. En l'absence de notes, on peut recourir à d'autres sources pour évaluer la qualité crédit. L'intégration à l'Indice est fonction de la devise d'émission de l'obligation et non pas de la domiciliation de l'émetteur envisagée d'un point de vue risque. L'indice Bloomberg Barclays Euro Corporate BBB 1-5 Year est un sous-ensemble de l'indice Bloomberg Barclays Euro Corporate.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Bloomberg Barclays.

L'Indice est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : BBCRTREU

Reuters : .BCEUCBBB15.

La performance répliquée par l'Indice est le cours de clôture des marchés boursiers locaux qui y sont représentés. Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs. Le prix des titres d'entreprises nouvellement émis est fixé côté offre au moment de l'intégration à l'indice Euro Corporate, puis au cours acheteur ensuite.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur bloombergindices.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplication échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplication »).

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment de la SICAV réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|-------------------------|---|
| Crédit | Fonds d'investissement |
| Instruments dérivés | Gestion |
| Réplication de l'indice | Marché |
| Taux d'intérêt | Réplication de l'indice par échantillonnage |

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |
| Défaillance | |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Royaume-Uni et en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu trois Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| AE | EUR | - | 4,50 % | 1,00 % | 0,25 % | 0,10 % |
| IE | EUR | 500 000 USD | 2,50 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,10 % |
| UCITS ETF DR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : Société Générale Corporate and Investment Banking

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

BLOOMBERG® est une marque déposée et une marque de service de Bloomberg Finance L.P. BARCLAYS® est une marque déposée et une marque de service de Barclays Bank Plc, utilisée sous licence. Bloomberg Finance L.P. et ses sociétés affiliées, y compris Bloomberg Index Services Limited (« BLSL ») (collectivement « Bloomberg »), ou les concédants de licence de Bloomberg détiennent l'intégralité des droits de propriété de l'indice « Bloomberg Barclays Euro Corporate BBB 1-5 YearSM ».

Ni Barclays Bank PLC, Barclays Capital Inc., ni aucune société affiliée (collectivement « Barclays »), ni Bloomberg n'est l'émetteur ou le producteur du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5, et ni Bloomberg, ni Barclays n'a de responsabilité, d'obligation ou de devoir envers les personnes investissant dans le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5. En tant qu'Émetteur du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5, Amundi Asset Management bénéficie d'une licence d'utilisation de l'indice Bloomberg Barclays Euro Corporate BBB 1-5 Year. L'unique lien de Bloomberg et Barclays avec l'Émetteur concernant l'indice Bloomberg Barclays Euro Corporate BBB 1-5 Year est une concession de licence de ce dernier, qui est défini, constitué et calculé par BLSL, ou tout successeur de ce dernier, en toute indépendance par rapport à l'Émetteur, au compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5 ou à ses porteurs de parts.

Par ailleurs, Amundi Asset Manager (AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5) peut procéder à des transactions pour son propre compte avec Barclays ou relativement à l'indice Bloomberg Barclays Euro Corporate BBB 1-5 Year et au compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5. Les investisseurs souscrivent des parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5 auprès d'Amundi Asset Manager. Ils n'acquièrent aucune participation dans l'indice Bloomberg Barclays Euro Corporate BBB 1-5 Year et n'établissent aucune espèce de relation avec Bloomberg ou Barclays en investissant dans le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5. Le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5 n'est sponsorisé, avalisé, vendu ou promu ni par Bloomberg, ni par Barclays. Ni Bloomberg, ni Barclays ne fait de déclaration, ni ne donne de garantie, expresse ou implicite, concernant la pertinence d'investir dans le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5 ou dans des titres quelconques, ni de la capacité de réplification d'une performance boursière correspondante/relative de la part de l'indice Bloomberg Barclays Euro Corporate BBB 1-5 Year. Ni Bloomberg, ni Barclays ne s'est prononcé sur la légalité ou l'adéquation du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5 en lien avec une personne quelconque. Ni Bloomberg, ni Barclays n'est responsable ou partie prenante de la définition des prix des parts à émettre par le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5, pas plus que du calendrier ou des volumes d'émission. Ni Bloomberg, ni Barclays n'est tenu de prendre en compte les besoins de l'Émetteur, des porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5 ou de toute tierce partie dans le cadre de la définition, de la constitution ou du calcul de l'indice Bloomberg Barclays Euro Corporate BBB 1-5 Year. Ni Bloomberg, ni Barclays n'a d'obligation ou de responsabilité concernant l'administration, la commercialisation ou la négociation de parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5.

Le contrat de licence liant Bloomberg et Barclays concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5, les investisseurs ou d'autres tierces parties. Par ailleurs, le contrat de licence liant Amundi Asset Management et Bloomberg concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5, les investisseurs ou d'autres tierces parties.

NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE ENVERS L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU UNE AUTRE TIERCE PARTIE DE LA QUALITÉ, DE L'EXACTITUDE ET/OU DE L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS EURO CORPORATE BBB 1-5 YEAR OU DE TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, PAS PLUS QUE DE TOUTE INTERRUPTION DE LA COMMUNICATION DE CE DERNIER. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS EURO CORPORATE BBB 1-5 YEAR OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'UTILISATION EN CE QUI CONCERNE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS EURO CORPORATE BBB 1-5 YEAR OU TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. BLOOMBERG SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER SES MÉTHODES DE CALCUL OU DE PUBLICATION DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS EURO CORPORATE BBB 1-5 YEAR COMME D'EN CESSER LE CALCUL OU LA PUBLICATION, ET NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUT CALCUL ERRONÉ OU DE TOUTE PUBLICATION INCORRECTE, TARDIVE OU INTERROMPUE RELATIVEMENT À L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS EURO CORPORATE BBB 1-5 YEAR. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, ET DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, MÊME SI LE RISQUE A PU EN ÊTRE ÉVOQUÉ, LIÉS À L'UTILISATION DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS EURO CORPORATE BBB 1-5 YEAR OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT OU RELATIVE AU COMPARTIMENT AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5.

Les informations fournies par Bloomberg ou Barclays et figurant dans les présentes ne peuvent être reproduites de quelque manière que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Bloomberg et de Barclays Capital, division banque d'investissement de Barclays Bank PLC. Le siège social de Barclays Bank PLC (enregistrée en Angleterre sous le n° 1026167) est au 1, Churchill Place, Londres E14 5HP, Royaume-Uni.

AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate (500 Million) (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate (500 Million) est un indice obligataire représentatif des marchés mondiaux de la dette à taux fixe de catégorie Investment Grade émise par des émetteurs de marchés développés et émergents.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Les titres composant l'Indice sont notés Investment Grade (notations moyennes de Moody's, S&P et Fitch) et leur échéance résiduelle ne peut être à moins d'un an. Il s'agit d'un indice de référence multi-devises intégrant des titres du Trésor, des titres d'État et des instruments titrisés à taux fixes (y compris MBS et ABS), pour un montant d'émission minimum de 500 millions d'euros.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Bloomberg Barclays.

L'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate (500 Million) est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : LGA5TRUU

Reuters : LGA5TRUU=BARL.

La performance répliquée par l'Indice est le cours de clôture des marchés boursiers locaux qui y sont représentés. Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs. Pour les bons du Trésor en euro et en livre sterling, on se base sur les prix moyens du marché.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur bloombergindices.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplication échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplication »).

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment de la SICAV réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Dollar américain

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|-------------------------|---|
| Crédit | Fonds d'investissement |
| Devise | Gestion |
| Instruments dérivés | Marché |
| Réplication de l'indice | MBS/ABS/TBA |
| Taux d'intérêt | Réplication de l'indice par échantillonnage |

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |
| Défaillance | |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet en France, aux États-Unis, en Allemagne, au Japon et au Royaume-Uni. Le règlement des transactions a lieu trois Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|---------------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| AE | EUR | - | 4,50 % | 1,00 % | 0,25 % | 0,10 % |
| IE | EUR | 500 000 USD | 2,50 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,10 % |
| UCITS ETF DR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,03 % | 0,07 % |
| UCITS ETF DR - EUR HEDGED | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,03 % | 0,07 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : Société Générale Corporate and Investment Banking

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

BLOOMBERG® est une marque déposée et une marque de service de Bloomberg Finance L.P. BARCLAYS® est une marque déposée et une marque de service de Barclays Bank Plc, utilisée sous licence. Bloomberg Finance L.P. et ses sociétés affiliées, y compris Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») (collectivement « Bloomberg »), ou les concédants de licence de Bloomberg détiennent l'intégralité des droits de propriété de l'indice « Bloomberg Barclays Global Aggregate (500 Million) IndexSM ».

Ni Barclays Bank PLC, Barclays Capital Inc., ni aucune société affiliée (collectivement « Barclays »), ni Bloomberg n'est l'émetteur ou le producteur du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M, et ni Bloomberg, ni Barclays n'a de responsabilité, d'obligation ou de devoir envers les personnes investissant dans le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M. En tant qu'Émetteur du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M, Amundi Asset Management bénéficie d'une licence d'utilisation de l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate (500 Million). L'unique lien de Bloomberg et Barclays avec l'Émetteur concernant l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate (500 Million) est une concession de licence de ce dernier, qui est défini, constitué et calculé par BISL, ou tout successeur de ce dernier, en toute indépendance par rapport à l'Émetteur, ou au compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M ou à ses porteurs de parts.

Par ailleurs, Amundi Asset Manager (AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M) peut procéder à des transactions pour son propre compte avec Barclays ou relativement à l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate (500 Million) et au compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M. Les investisseurs souscrivent des parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M auprès d'Amundi Asset Manager. Ils n'acquièrent aucune participation dans l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate (500 Million) et n'établissent aucune espèce de relation avec Bloomberg ou Barclays en investissant dans le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M. Le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M n'est sponsorisé, avalisé, vendu ou promu ni par Bloomberg, ni par Barclays. Ni Bloomberg, ni Barclays ne fait de déclaration, ni ne donne de garantie, expresse ou implicite, concernant la pertinence d'investir dans le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M ou dans des titres quelconques, ni de la capacité de réplication d'une performance boursière correspondante/relative de la part de l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate (500 Million). Ni Bloomberg, ni Barclays ne s'est prononcé sur la légalité ou l'adéquation du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M en lien avec une personne ou entité quelconque. Ni Bloomberg, ni Barclays n'est responsable ou partie prenante de la définition des prix des parts à émettre par le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M, pas plus que du calendrier ou des volumes d'émission. Ni Bloomberg, ni Barclays n'est tenu de prendre en compte les besoins de l'Émetteur, des porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M ou de toute tierce partie dans le cadre de la définition, de la constitution ou du calcul de l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate (500 Million). Ni Bloomberg, ni Barclays n'a d'obligation ou de responsabilité concernant l'administration, la commercialisation ou la négociation de parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M.

Le contrat de licence liant Bloomberg et Barclays concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M, les investisseurs ou d'autres tierces parties. Par ailleurs, le contrat de licence liant Amundi Asset Management et Bloomberg concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M, les investisseurs ou d'autres tierces parties.

NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE ENVERS L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU UNE AUTRE TIERCE PARTIE DE LA QUALITÉ, DE L'EXACTITUDE ET/OU DE L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS GLOBAL AGGREGATE (500 MILLION) OU DE TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, PAS PLUS QUE DE TOUTE INTERRUPTION DE LA PUBLICATION DE CE DERNIER. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS GLOBAL AGGREGATE (500 MILLION) OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'UTILISATION EN CE QUI CONCERNE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS GLOBAL AGGREGATE (500 MILLION) OU TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. BLOOMBERG SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER SES MÉTHODES DE CALCUL OU DE PUBLICATION DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS GLOBAL AGGREGATE (500 MILLION) COMME D'EN CESSER LE CALCUL OU LA PUBLICATION, ET NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUT CALCUL ERRONÉ OU DE TOUTE PUBLICATION INCORRECTE, TARDIVE OU INTERROMPUE RELATIVEMENT À L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS GLOBAL AGGREGATE (500 MILLION). NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, ET DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, MÊME SI LE RISQUE A PU EN ÊTRE ÉVOQUÉ, LIÉS À L'UTILISATION DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS GLOBAL AGGREGATE (500 MILLION) OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT OU RELATIVE AU COMPARTIMENT AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M.

Les informations fournies par Bloomberg ou Barclays et figurant dans les présentes ne peuvent être reproduites de quelque manière que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Bloomberg et de Barclays Capital, division banque d'investissement de Barclays Bank PLC. Le siège social de Barclays Bank PLC (enregistrée en Angleterre sous le n° 1026167) est au 1, Churchill Place, Londres E14 5HP, Royaume-Uni.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice Bloomberg Barclays US Corporate BBB 1-5 Year (l'« Indice »), et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Barclays US Corporate BBB 1-5 Year est un indice obligataire représentatif des titres d'entreprises notés BBB, de catégorie Investment Grade, à taux fixe, imposables, libellés en USD et dont l'échéance résiduelle varie entre 1 et 5 ans.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Les titres constituant l'Indice sont des obligations à taux fixe libellées en USD, de notation BBB et enregistrées auprès de la SEC, dont l'échéance résiduelle est de 1 à 5 ans et dont le montant d'émission minimum est de 250 millions de dollars américains. L'indice US Corporate BBB 1-5 Year est un sous-ensemble de l'indice Bloomberg Barclays US Corporate. Les notations des titres doivent être comprises entre Baa1 et Baa3 (notation moyenne de Moody's, S&P et Fitch). Si seulement deux de ces agences ont émis une notation, on tient compte de la plus faible. Si une seule notation est disponible, on tient compte de celle-ci. En l'absence de notation, on peut recourir à d'autres sources pour évaluer la qualité crédit.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Bloomberg Barclays.

L'indice Bloomberg Barclays US Corporate BBB 1-5 Year est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : BCRBTRUU

Reuters : .BCUSCBBB15.

La performance répliquée par l'Indice est le cours de clôture des marchés boursiers locaux qui y sont représentés. Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs. Le prix des titres d'entreprises nouvellement émis est fixé côté offre au moment de l'intégration à l'indice US Corporate, puis au cours acheteur après le premier mois.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur bloombergindices.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplication échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplication »).

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment de la SICAV réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Dollar américain

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|-------------------------|---|
| Crédit | Fonds d'investissement |
| Instruments dérivés | Gestion |
| Réplication de l'indice | Marché |
| Taux d'intérêt | Réplication de l'indice par échantillonnage |

Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF)

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |
| Défaillance | |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| AE | EUR | - | 4,50 % | 1,00 % | 0,25 % | 0,10 % |
| IE | EUR | 500 000 USD | 2,50 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,10 % |
| UCITS ETF DR | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : Société Générale Corporate and Investment Banking

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

BLOOMBERG® est une marque déposée et une marque de service de Bloomberg Finance L.P. BARCLAYS® est une marque déposée et une marque de service de Barclays Bank Plc, utilisée sous licence. Bloomberg Finance L.P. et ses sociétés affiliées, y compris Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») (collectivement « Bloomberg »), ou les concédants de licence de Bloomberg détiennent l'intégralité des droits de propriété de l'indice « Bloomberg Barclays US Corporate BBB 1-5 YearSM. »

Ni Barclays Bank PLC, Barclays Capital Inc., ni aucune société affiliée (collectivement « Barclays »), ni Bloomberg n'est l'émetteur ou le producteur du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5, et ni Bloomberg, ni Barclays n'a de responsabilité, d'obligation ou de devoir envers les personnes investissant dans le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5. En tant qu'émetteur du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5, Amundi Asset Management bénéficie d'une licence d'utilisation de l'indice Bloomberg Barclays US Corporate BBB 1-5 Year. L'unique lien de Bloomberg et Barclays avec l'Émetteur concernant l'indice Bloomberg Barclays US Corporate BBB 1-5 Year est une concession de licence de ce dernier, qui est défini, constitué et calculé par BISL, ou tout successeur de ce dernier, en toute indépendance par rapport à l'Émetteur, au compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5 ou à ses porteurs de parts.

Par ailleurs, Amundi Asset Manager (AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5) peut procéder à des transactions pour son propre compte avec Barclays ou relativement à l'indice Bloomberg Barclays US Corporate BBB 1-5 Year et au compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5. Les investisseurs souscrivent des parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5 auprès d'Amundi Asset Manager. Ils n'acquièrent aucune participation dans l'indice Bloomberg Barclays US Corporate BBB 1-5 Year et n'établissent aucune espèce de relation avec Bloomberg ou Barclays en investissant dans le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5. Le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5 n'est sponsorisé, avalisé, vendu ou promu ni par Bloomberg, ni par Barclays. Ni Bloomberg, ni Barclays ne fait de déclaration, ni ne donne de garantie, expresse ou implicite, concernant la pertinence d'investir dans le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5 ou dans des titres quelconques, ni de la capacité de réplication d'une performance boursière correspondante/relative de la part de l'indice Bloomberg Barclays US Corporate BBB 1-5 Year. Ni Bloomberg, ni Barclays ne s'est prononcé sur la légalité ou l'adéquation du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5 en lien avec une personne quelconque. Ni Bloomberg, ni Barclays n'est responsable ou partie prenante de la définition des prix des parts à émettre par le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5, pas plus que du calendrier ou des volumes d'émission. Ni Bloomberg, ni Barclays n'est tenu de prendre en compte les besoins de l'Émetteur, des porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5 ou de toute tierce partie dans le cadre de la définition, de la constitution ou du calcul de l'indice Bloomberg Barclays US Corporate BBB 1-5 Year. Ni Bloomberg, ni Barclays n'a d'obligation ou de responsabilité concernant l'administration, la commercialisation ou la négociation de parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5.

Le contrat de licence liant Bloomberg et Barclays concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5, les investisseurs ou d'autres tierces parties. Par ailleurs, le contrat de licence liant Amundi Asset Management et Bloomberg concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5, les investisseurs ou d'autres tierces parties.

NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE ENVERS L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU UNE AUTRE TIERCE PARTIE DE LA QUALITÉ, DE L'EXACTITUDE ET/OU DE L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS US CORPORATE BBB 1-5 YEAR OU DE TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, PAS PLUS QUE DE TOUTE INTERRUPTION DE LA COMMUNICATION DE CE DERNIER. NI BLOOMBERG NI BARCLAYS NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS US CORPORATE BBB 1-5 YEAR OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'UTILISATION EN CE QUI CONCERNE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS US CORPORATE BBB 1-5 YEAR OU TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. BLOOMBERG SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER SES MÉTHODES DE CALCUL OU DE PUBLICATION DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS US CORPORATE BBB 1-5 YEAR COMME D'EN CESSER LE CALCUL OU LA PUBLICATION, ET NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUT CALCUL ERRONÉ OU DE TOUTE PUBLICATION INCORRECTE, TARDIVE OU INTERROMPUE RELATIVEMENT À L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS US CORPORATE BBB 1-5 YEAR. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, ET DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, MÊME SI LE RISQUE A PU EN ÊTRE ÉVOQUÉ, LIÉS À L'UTILISATION DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS US CORPORATE BBB 1-5 YEAR OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT OU RELATIVE AU COMPARTIMENT AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5.

Les informations fournies par Bloomberg ou Barclays et figurant dans les présentes ne peuvent être reproduites de quelque manière que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Bloomberg et de Barclays Capital, division banque d'investissement de Barclays Bank PLC. Le siège social de Barclays Bank PLC (enregistrée en Angleterre sous le n° 1026167) est au 1, Churchill Place, Londres E14 5HP, Royaume-Uni.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Royaume-Uni et aux États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Jour de Transaction +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND⁽¹⁾

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice Bloomberg Barclays Capital US Government Inflation-Linked Bond (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Bloomberg Barclays Capital US Government Inflation-Linked Bond mesure la performance du marché des titres du Trésor US protégés contre l'inflation (« Treasury Inflation Protected Securities », ou TIPS).

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Les titres constituant l'Indice sont émis par l'État fédéral américain, libellés en USD et rémunérés (coupon et capital) en USD. Les obligations doivent être de type capital indexé, et être indexées sur un indice d'inflation national. L'indice Bloomberg Barclays Capital US Government Inflation-Linked Bond est un sous-ensemble de l'indice général Bloomberg Barclays World Government Inflation-Linked Bond (WGILB). Les TIPS US (titres du Trésor américain protégés contre l'inflation) constituent la composante principale de l'indice Bloomberg Barclays World Government Inflation-Linked Bond. L'indice Bloomberg Barclays Capital US Government Inflation-Linked Bond intègre le montant total de chaque TIPS, sans ajustement pour ce qui est des sommes versées dans le Federal Reserve System Open Market (SOMA) Account. L'émission doit être d'au moins 500 millions de dollars américains, et les obligations doivent présenter une échéance résiduelle d'au moins un an.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Bloomberg Barclays.

L'indice Bloomberg Barclays Capital US Government Inflation-Linked Bond est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : BCIT1T

Reuters : BCIT1T=BARL.

La performance répliquée par l'Indice est le cours de clôture des marchés boursiers locaux qui y sont représentés. Les cours servant au calcul de l'Indice sont les prix moyens du marché.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur bloombergindices.com.

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indiciel au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de répllication directe qui consiste à investir dans des obligations indexées sur l'inflation entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de répllication »).

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment de la SICAV réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la répllication directe avec une répllication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle répllication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de répllication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Dollar américain

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|--|------------------------|
| Crédit | Taux d'intérêt |
| Devise | Fonds d'investissement |
| Instruments dérivés | Gestion |
| Répllication de l'indice | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |
| Défaillance | |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Royaume-Uni et aux États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Jour de Transaction +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| AE | EUR | - | 4,50 % | 1,00 % | 0,25 % | 0,10 % |
| IE | EUR | 500 000 USD | 2,50 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,10 % |
| UCITS ETF DR | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,06 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : Société Générale Corporate and Investment Banking

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

BLOOMBERG® est une marque déposée et une marque de service de Bloomberg Finance L.P. BARCLAYS® est une marque déposée et une marque de service de Barclays Bank Plc, utilisée sous licence. Bloomberg Finance L.P. et ses sociétés affiliées, y compris Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») (collectivement « Bloomberg »), ou les concédants de licence de Bloomberg détiennent l'intégralité des droits de propriété de l'indice Bloomberg Barclays Capital US Government Inflation-Linked BondSM. »

Ni Barclays Bank PLC, Barclays Capital Inc., ni aucune société affiliée (collectivement « Barclays »), ni Bloomberg n'est l'émetteur ou le producteur du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND, et ni Bloomberg, ni Barclays n'a de responsabilité, d'obligation ou de devoir envers les personnes investissant dans ce compartiment. En tant qu'Émetteur du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND, Amundi Asset Management bénéficie d'une licence d'utilisation de l'indice Bloomberg Barclays Capital US Government Inflation-Linked Bond. L'unique lien de Bloomberg et Barclays avec l'Émetteur concernant l'indice Bloomberg Barclays Capital US Government Inflation-Linked Bond est une concession de licence de ce dernier, qui est défini, constitué et calculé par BISL, ou tout successeur de ce dernier, en toute indépendance par rapport à l'Émetteur, au compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND ou à ses porteurs de parts.

Par ailleurs, Amundi Asset Manager (AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND) peut procéder à des transactions pour son propre compte avec Barclays ou relativement à l'indice Bloomberg Barclays Capital US Government Inflation-Linked Bond et au compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND. Les investisseurs souscrivent des parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND auprès d'Amundi Asset Manager. Ils n'acquiescent aucune participation dans l'indice Bloomberg Barclays Capital US Government Inflation-Linked Bond et n'établissent aucune espèce de relation avec Bloomberg ou Barclays en investissant dans le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND. Le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND n'est sponsorisé, avalisé, vendu ou promu ni par Bloomberg, ni par Barclays. Ni Bloomberg, ni Barclays ne fait de déclaration, ni ne donne de garantie, expresse ou implicite, concernant la pertinence d'investir dans le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND ou dans des titres quelconques, ni de la capacité de répliquer d'une performance boursière correspondante/relative de la part de l'indice Bloomberg Barclays Capital US Government Inflation-Linked Bond. Ni Bloomberg, ni Barclays ne s'est prononcé sur la légalité ou l'adéquation du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND en lien avec une personne quelconque. Ni Bloomberg, ni Barclays n'est responsable ou partie prenante de la définition des prix des parts à émettre par le compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND, pas plus que du calendrier ou des volumes d'émission. Ni Bloomberg, ni Barclays n'est tenu de prendre en compte les besoins de l'Émetteur, des porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND ou de toute tierce partie dans le cadre de la définition, de la constitution ou du calcul de l'indice Bloomberg Barclays Capital US Government Inflation-Linked Bond. Ni Bloomberg, ni Barclays n'a d'obligation ou de responsabilité concernant l'administration, la commercialisation ou la négociation de parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND.

Le contrat de licence liant Bloomberg et Barclays concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND, les investisseurs ou d'autres tierces parties. Par ailleurs, le contrat de licence liant Amundi Asset Management et Bloomberg concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND, les investisseurs ou d'autres tierces parties.

NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE ENVERS L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU UNE AUTRE TIERCE PARTIE DE LA QUALITÉ, DE L'EXACTITUDE ET/OU DE L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS CAPITAL US GOVERNMENT INFLATION-LINKED BOND OU DE TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, PAS PLUS QUE DE TOUTE INTERRUPTION DE LA PUBLICATION DE CE DERNIER. NI BLOOMBERG NI BARCLAYS NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS CAPITAL US GOVERNMENT INFLATION-LINKED BOND OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'UTILISATION EN CE QUI CONCERNE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS CAPITAL US GOVERNMENT INFLATION-LINKED BOND OU TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. BLOOMBERG SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER SES MÉTHODES DE CALCUL OU DE PUBLICATION DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS CAPITAL US GOVERNMENT INFLATION-LINKED BOND COMME D'EN CESSER LE CALCUL OU LA PUBLICATION, ET NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUT CALCUL ERRONÉ OU DE TOUTE PUBLICATION INCORRECTE, TARDIVE OU INTERROMPUE RELATIVEMENT À L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS CAPITAL US GOVERNMENT INFLATION-LINKED BOND. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, ET DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, MÊME SI LE RISQUE A PU EN ÊTRE ÉVOQUÉ, LIÉS À L'UTILISATION DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS CAPITAL US GOVERNMENT INFLATION-LINKED BOND OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT OU RELATIVE AU COMPARTIMENT AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND.

Les informations fournies par Bloomberg ou Barclays et figurant dans les présentes ne peuvent être reproduites de quelque manière que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Bloomberg et de Barclays Capital, division banque d'investissement de Barclays Bank PLC. Le siège social de Barclays Bank PLC (enregistrée en Angleterre sous le n° 1026167) est au 1, Churchill Place, Londres E14 5HP, Royaume-Uni.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate SRI (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate SRI est un indice obligataire représentatif des titres d'entreprise à taux fixe investment grade libellés en EUR et excluant les émetteurs liés à l'alcool, au tabac, au jeu, aux armes militaires, à l'énergie nucléaire, aux divertissements pour adultes, aux armes à feu civiles et aux organismes génétiquement modifiés.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate SRI est un indice obligataire représentatif des titres d'entreprise à taux fixe investment grade libellés en EUR et excluant les émetteurs liés à l'alcool, au tabac, au jeu, aux armes militaires, à l'énergie nucléaire, aux divertissements pour adultes, aux armes à feu civiles et aux organismes génétiquement modifiés.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Bloomberg Barclays.

La valeur de l'indice Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate SRI est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : RECMTREU

Reuters : .BCMSCIECOR.

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur bloombergindices.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplication échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplication »).

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment de la SICAV réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|--|---|
| Crédit | Fonds d'investissement |
| Devise | Gestion |
| Instruments dérivés | Marché |
| Réplication de l'indice | Réplication de l'indice par échantillonnage |
| Taux d'intérêt | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |
| Défaillance | |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Royaume-Uni et en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu trois Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| AE | EUR | - | 4,50 % | 1,00 % | 0,20 % | 0,15 % |
| IE | EUR | 500 000 USD | 2,50 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,05 % |
| UCITS ETF DR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,06 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL :

Société Générale Corporate and Investment Banking

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

BLOOMBERG® est une marque déposée et une marque de service de Bloomberg Finance L.P. BARCLAYS® est une marque déposée et une marque de service de Barclays Bank Plc, utilisée sous licence. Bloomberg Finance L.P. et ses sociétés affiliées, y compris Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») (collectivement « Bloomberg »), ou les concédants de licence de Bloomberg détiennent l'intégralité des droits de propriété de l'indice « Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate SRI »SM. »

Ni Barclays Bank PLC, Barclays Capital Inc., ni aucune société affiliée (collectivement « Barclays »), ni Bloomberg n'est l'émetteur ou le producteur du compartiment AMUNDI INDEX EURO AGG CORPORATE SRI, et ni Bloomberg, ni Barclays n'a de responsabilité, d'obligation ou de devoir envers les personnes investissant dans le compartiment AMUNDI INDEX EURO AGG CORPORATE SRI. En tant qu'Émetteur du compartiment AMUNDI INDEX EURO AGG CORPORATE SRI, Amundi Asset Management bénéficie d'une licence d'utilisation de l'indice Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate SRI. L'unique lien de Bloomberg et Barclays avec l'Émetteur concernant l'indice Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate SRI est une concession de licence de ce dernier, qui est défini, constitué et calculé par BISL, ou tout successeur de ce dernier, en toute indépendance par rapport à l'Émetteur, au compartiment AMUNDI INDEX EURO AGG CORPORATE SRI ou à ses porteurs de parts.

Par ailleurs, Amundi Asset Manager (AMUNDI INDEX EURO AGG CORPORATE SRI) peut procéder à des transactions pour son propre compte avec Barclays ou relativement à l'indice Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate SRI et au compartiment AMUNDI INDEX EURO AGG CORPORATE SRI. Les investisseurs souscrivent des parts du compartiment AMUNDI INDEX EURO AGG CORPORATE SRI auprès d'Amundi Asset Manager. Ils n'acquiescent aucune participation dans l'indice Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate SRI et n'établissent aucune espèce de relation avec Bloomberg ou Barclays en investissant dans le compartiment AMUNDI INDEX EURO AGG CORPORATE SRI. Le compartiment AMUNDI INDEX EURO AGG CORPORATE SRI n'est sponsorisé, avalisé, vendu ou promu ni par Bloomberg, ni par Barclays. Bloomberg et Barclays ne donnent aucune garantie, explicite ou implicite, pour ce qui est de l'intérêt d'un investissement dans le compartiment AMUNDI INDEX EURO AGG CORPORATE SRI ou dans des titres quelconques, ni de la capacité de répliquer d'une performance boursière correspondante/relative de la part de l'indice Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate SRI. Ni Bloomberg, ni Barclays ne s'est prononcé sur la légalité ou l'adéquation du compartiment AMUNDI INDEX EURO AGG CORPORATE SRI en lien avec une personne ou entité quelconque. Ni Bloomberg, ni Barclays n'est responsable ou partie prenante de la définition des prix des parts à émettre par le compartiment AMUNDI INDEX EURO AGG CORPORATE SRI, pas plus que du calendrier ou des volumes d'émission. Ni Bloomberg, ni Barclays n'est tenu de prendre en compte les besoins de l'Émetteur, des porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX EURO AGG CORPORATE SRI ou de toute tierce partie dans le cadre de la définition, de la constitution ou du calcul de l'indice Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate SRI. Ni Bloomberg, ni Barclays n'a d'obligation ou de responsabilité concernant l'administration, la commercialisation ou la négociation de parts du compartiment AMUNDI INDEX EURO AGG CORPORATE SRI.

Le contrat de licence liant Bloomberg et Barclays concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX EURO AGG CORPORATE SRI, les investisseurs ou d'autres tierces parties.

NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE ENVERS L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU UNE AUTRE TIERCE PARTIE DE LA QUALITÉ, DE L'EXACTITUDE ET/OU DE L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS MSCI EURO CORPORATE SRI OU DE TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, PAS PLUS QUE DE TOUTE INTERRUPTION DE LA PUBLICATION DE CE DERNIER. NI BLOOMBERG NI BARCLAYS NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS MSCI EURO CORPORATE SRI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. BLOOMBERG ET BARCLAYS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'UTILISATION EN CE QUI CONCERNE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS MSCI EURO CORPORATE SRI OU TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. BLOOMBERG SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER SES MÉTHODES DE CALCUL OU DE PUBLICATION DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS MSCI EURO CORPORATE SRI COMME D'EN CESSER LE CALCUL OU LA PUBLICATION, ET NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUT CALCUL ERRONÉ OU DE TOUTE PUBLICATION INCORRECTE, TARDIVE OU INTERROMPUE RELATIVEMENT À L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS MSCI EURO CORPORATE SRI. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS NE PEUT ÊTRE TENU RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, ET DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, MÊME SI LE RISQUE A PU EN ÊTRE ÉVOQUÉ, LIÉE À L'UTILISATION DE L'INDICE BLOOMBERG BARCLAYS MSCI EURO CORPORATE SRI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT OU RELATIVE AU COMPARTIMENT AMUNDI INDEX EURO AGG CORPORATE SRI.

L'information fournie par Bloomberg ou Barclays et figurant dans les présentes ne peut être reproduites de quelque manière que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Bloomberg et de Barclays Capital, division banque d'investissement de Barclays Bank PLC. Le siège social de Barclays Bank PLC (enregistrée sous le n° 1026167) est au 1, Churchill Place, Londres E14 5HP, Royaume-Uni.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice J.P. MORGAN GBI EMU Investment Grade (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice J.P. MORGAN GBI EMU Investment Grade est un indice obligataire représentatif des obligations émises par les gouvernements des États membres de la zone euro notés « investment grade » par chacune des trois grandes agences de notation (Standard & Poor's, Fitch et Moody's).

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'Indice se compose exclusivement d'obligations liquides et à taux fixe émises par des États dont la monnaie officielle est l'euro.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par J.P. Morgan.

L'indice J.P. MORGAN GBI EMU Investment Grade est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : JPEIEMUI

Reuters : .JPMEMUIG.

La performance répliquée par l'Indice** est le cours de clôture des marchés boursiers locaux qui y sont représentés. Les cours servant au calcul de l'Indice sont les prix moyens du marché.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur jpmorgan.com.

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indiciel au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplication échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplication »).

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment de la SICAV réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|--|---|
| Crédit | Fonds d'investissement |
| Devise | Gestion |
| Instruments dérivés | Marché |
| Réplication de l'indice | Réplication de l'indice par échantillonnage |
| Taux d'intérêt | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |
| Défaillance | |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet en Allemagne et en France. Le règlement des transactions a lieu trois Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|---------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| AE | EUR | - | 4,50 % | 1,00 % | 0,20 % | 0,15 % |
| IE | EUR | 500 000 USD | 2,50 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,05 % |
| UCITS ETF DR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % [*] | 1,00 % | 0,04 % | 0,10 % |

*À partir du 2 mai 2018

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : Société Générale Corporate and Investment Banking

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE COMPARTIMENT AMUNDI INDEX J.P. MORGAN GBI EMU Investment Grade d'AMUNDI ASSET MANAGEMENT N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR J.P. MORGAN, QUI NE DONNE AUCUNE GARANTIE CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS CE COMPARTIMENT. J.P. MORGAN NE DONNE AUCUNE GARANTIE D'EXHAUSTIVITÉ OU D'EXACTITUDE CONCERNANT L'INDICE J.P. MORGAN GBI EMU Investment Grade. « J.P. MORGAN » EST UNE MARQUE DE SERVICE DÉPOSÉE DE JPMORGAN CHASE & CO. © 2016. JPMORGAN CHASE & CO. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice J.P. Morgan Government Bond Index Global (GBI Global) (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice J.P. Morgan Government Bond Index Global (GBI Global) est un indice obligataire représentatif des titres d'État à taux fixe.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Les titres constituant l'Indice sont des obligations d'État à taux fixe émises sur 13 marchés développés (Australie, Belgique, Canada, Danemark, France, Allemagne, Italie, Japon, Pays-Bas, Espagne, Suède, Royaume-Uni et États-Unis). Sont notamment exclus de l'Indice les obligations dont l'échéance résiduelle est inférieure à un an, les bons à taux variable et les obligations perpétuelles. La pondération de l'Indice est fonction de la capitalisation boursière.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par J.P. Morgan.

L'indice J.P. Morgan Government Bond Index Global (GBI Global) est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : JPEIGGEU

Reuters : .JGGIALC.

La performance répliquée par l'Indice est le cours de clôture des marchés boursiers locaux qui y sont représentés. Les cours servant au calcul de l'Indice sont les prix moyens du marché.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur jpmorgan.com.

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indiciel au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplication échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplication »).

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment de la SICAV réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|--|---|
| Crédit | Fonds d'investissement |
| Devise | Gestion |
| Instruments dérivés | Marché |
| Réplication de l'indice | Réplication de l'indice par échantillonnage |
| Taux d'intérêt | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |
| Défaillance | |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet en France, aux États-Unis, en Allemagne, au Japon et au Royaume-Uni. Le règlement des transactions a lieu trois Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|---------------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| AHE | EUR | - | 3,50 % | 1,00 % | 0,20 % | 0,15 % |
| IE | EUR | 500 000 USD | 1,50 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,10 % |
| UCITS ETF DR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,10 % | 0,10 % |
| UCITS ETF DR - EUR HEDGED | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 %* | 1,00 % | 0,12 % | 0,10 % |

*À partir du 2 mai 2018

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE COMPARTIMENT AMUNDI INDEX J.P. MORGAN GBI GLOBAL GOVIES D'AMUNDI ASSET MANAGEMENT N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR J.P. MORGAN, QUI NE DONNE AUCUNE GARANTIE CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS CE COMPARTIMENT. J.P. MORGAN NE DONNE AUCUNE GARANTIE D'EXHAUSTIVITÉ OU D'EXACTITUDE CONCERNANT L'INDICE J.P. MORGAN GOVERNMENT BOND INDEX GLOBAL (GBI GLOBAL). « J.P. MORGAN » EST UNE MARQUE DE SERVICE DÉPOSÉE DE JPMORGAN CHASE & CO. © 2016. JPMORGAN CHASE & CO. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice Bloomberg Barclays MSCI US Corporate SRI (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Bloomberg Barclays MSCI US Corporate SRI est un indice obligataire représentatif des titres à taux fixe, de catégorie Investment Grade et libellés en dollars américains, qui exclut les obligations d'entreprises émises par des émetteurs évoluant dans les secteurs de l'alcool, du tabac, de jeux de hasard, des armes militaires, de l'énergie nucléaire, de divertissement pour adultes, des armes à feu civiles et des organismes génétiquement modifiés.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Les titres constituant l'Indice sont des obligations émises en souscription publique, enregistrées auprès de la SEC, de catégorie Investment Grade et libellées en USD, dont l'échéance résiduelle est de plus d'un an et dont le montant d'émission minimum est de 250 millions de dollars américains. L'indice Bloomberg Barclays MSCI US Corporate SRI est un sous-ensemble de l'indice Bloomberg Barclays US Corporate (l'indice cadre). L'Indice applique à l'indice cadre un filtre d'investissement socialement responsable (ISR), qui exclut les émetteurs évoluant dans les lignes/secteurs d'activités suivants : alcool, tabac, jeux de hasard, divertissement pour adultes, organismes génétiquement modifiés (OGM), énergie nucléaire, armes à feu civiles, armes militaires (y compris les mines, les armes à dispersion, les armes chimiques).

Les titres doivent être notés Investment Grade (Baa3/BBB-/BBB- ou supérieure) en appliquant la notation moyenne de Moody's, S&P et Fitch. Si seulement deux de ces agences ont émis une notation, on tient compte de la plus faible. Si une seule notation est disponible, on tient compte de celle-ci. En l'absence de notation, on peut recourir à d'autres sources pour évaluer la qualité crédit.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Bloomberg Barclays.

L'indice Bloomberg Barclays MSCI US Corporate SRI est disponible sur Bloomberg. À la date du présent Prospectus, le ticker est : RUCMTRUU

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 15 h 00 (heure de New York). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs. Le prix des titres d'entreprises nouvellement émis est fixé côté offre au moment de l'intégration à l'indice US Corporate, puis au cours acheteur après le premier mois.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur bloombergingindices.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplication échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplication »).

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Dollar américain

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|--|---|
| Crédit | Fonds d'investissement |
| Instruments dérivés | Gestion |
| Risque lié à la couverture (classe d'actions couverte) | Réplication de l'indice par échantillonnage |
| Réplication de l'indice | échantillonnage |
| Taux d'intérêt | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |
| Défaillance | |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet aux États-Unis. Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|--------------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| AE | EUR | - | 4,50 % | 1,00 % | 0,25 % | 0,10 % |
| IE | EUR | 500 000 USD (ou l'équivalent en EUR) | 2,50 % | 1,00 % | 0,05 % | 0,10 % |
| UCITS ETF DR | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,06 % | 0,10 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ

Société Générale Corporate and Investment Banking

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

BLOOMBERG® est une marque déposée de Bloomberg Finance L.P. ou de ses sociétés affiliées. BARCLAYS® est une marque déposée et une marque de service de Barclays Bank Plc (collectivement avec ses sociétés affiliées, « Barclays »). MSCI® est une marque déposée et une marque de service de MSCI, Inc. (collectivement avec ses sociétés affiliées, y compris MSCI ESG Research LLC (« MSCI ESG »), « MSCI »). Ces marques sont utilisées sous licence. Bloomberg Finance L.P. et ses sociétés affiliées, y compris Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») (collectivement « Bloomberg »), ou les concédants de licence de Bloomberg détiennent l'intégralité des droits de propriété de l'indice « Bloomberg Barclays MSCI US Corporate SRISM » (« Indice ») qui est défini, constitué et calculé par BISL, ou tout successeur de ce dernier, sur la base des recherches environnementales, sociales et de gouvernance fournies par MSCI ESG.

Ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI n'est l'émetteur ou le producteur du compartiment AMUNDI INDEX US CORP SRI et ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI n'a de responsabilité, d'obligation ou de devoir envers les personnes investissant dans le compartiment AMUNDI INDEX US CORP SRI. En tant qu'émetteur du compartiment AMUNDI INDEX US CORP SRI, l'Indice bénéficie d'une licence d'utilisation d'Amundi Asset Management. L'unique lien de Bloomberg, Barclays et MSCI avec l'Émetteur concernant l'indice est une concession de licence de l'Indice, qui est défini, constitué et calculé par BISL en toute indépendance par rapport à l'Émetteur, au compartiment AMUNDI INDEX US CORP SRI ou à ses porteurs de parts.

Par ailleurs, l'Émetteur du compartiment AMUNDI INDEX US CORP SRI peut procéder à des transactions pour son propre compte avec Barclays ou relativement audit compartiment. Les investisseurs souscrivent des parts du compartiment AMUNDI INDEX US CORP SRI auprès de l'Émetteur. Les investisseurs n'acquièrent aucune participation dans l'Indice et n'établissent aucun type de relation avec Bloomberg, Barclays ou MSCI en investissant dans le compartiment AMUNDI INDEX US CORP SRI. Le compartiment AMUNDI INDEX US CORP SRI n'est sponsorisé, avalisé, vendu ou promu ni par Bloomberg, Barclays ou MSCI. Ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI ne fait de déclaration, ni ne donne de garantie, expresse ou implicite, concernant la pertinence d'investir dans le compartiment AMUNDI INDEX US CORP SRI ou dans des titres quelconques, ni de la capacité de répliquer d'une performance boursière correspondante/relative de la part de l'Indice. Ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI ne s'est prononcé sur la légalité ou l'adéquation du compartiment AMUNDI INDEX US CORP SRI en lien avec une personne ou entité quelconque. Ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI n'est responsable ou partie prenante de la définition des prix des parts à émettre par le compartiment AMUNDI INDEX US CORP SRI, pas plus que du calendrier ou des volumes d'émission. Ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI n'est tenu de prendre en compte les besoins de l'Émetteur, des porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX US CORP SRI ou de toute tierce partie dans le cadre de la définition, de la constitution ou du calcul de l'indice Bloomberg Barclays MSCI US Corporate SRI. Ni Bloomberg, ni Barclays, ni MSCI n'a d'obligation ou de responsabilité concernant l'administration, la commercialisation ou la négociation de parts du compartiment AMUNDI INDEX US CORP SRI.

Le contrat de licence liant Bloomberg et Barclays et Bloomberg et MSCI concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX US CORP SRI, les investisseurs ou d'autres tierces parties. Par ailleurs, le contrat de licence liant l'Émetteur et Bloomberg concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment AMUNDI INDEX US CORP SRI, les investisseurs ou d'autres tierces parties.

NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS, NI MSCI NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE ENVERS L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU D'AUTRES TIERCES PARTIES DE LA QUALITÉ, DE L'EXACTITUDE ET/OU DE L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE OU DE TOUTE DONNÉE Y FIGURANT, PAS PLUS QUE DE TOUTE INTERRUPTION DE LA PUBLICATION DE CE DERNIER. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS, NI MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR, LES INVESTISSEURS OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE L'INDICE OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS, NI MSCI NE DONNE UNE QUELCONQUE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINE CHACUN EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'UTILISATION EN CE QUI CONCERNE L'INDICE OU TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. BLOOMBERG SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER SES MÉTHODES DE CALCUL OU DE PUBLICATION DE L'INDICE COMME D'EN CESSER LE CALCUL OU LA PUBLICATION, ET NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS, NI MSCI NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUT CALCUL ERRONÉ OU DE TOUTE PUBLICATION INCORRECTE, TARDIVE OU INTERROMPUE RELATIVEMENT À L'INDICE OU À TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. NI BLOOMBERG, NI BARCLAYS, NI MSCI NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DE TOUTS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, ET DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, MÊME SI LE RISQUE A PU EN ÊTRE ÉVOQUÉ, LIÉS À L'UTILISATION DE L'INDICE OU À TOUTE INFORMATION Y FIGURANT OU RELATIVE AU COMPARTIMENT AMUNDI INDEX US CORP SRI.

Les informations fournies par Bloomberg, Barclays ou MSCI et figurant dans les présentes ne peuvent être reproduites de quelque manière que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Bloomberg, de Barclays Capital et de la division banque d'investissement de Barclays Bank PLC et de MSCI. Le siège social de Barclays Bank PLC (enregistrée en Angleterre sous le n° 1026167) est au 1, Churchill Place, Londres E14 5HP, Royaume-Uni.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice Markit iBoxx EUR Liquid Corporates BBB Top 60 (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Markit iBoxx EUR Liquid Corporates BBB Top 60 est un indice obligataire représentatif des obligations libellées en euros, de notation BBB, de premier rang ou subordonnées des sociétés de premier plan les plus liquides. Si une obligation est notée par plusieurs agences de notation, la moyenne de ces notations lui est attribuée.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice Markit iBoxx EUR Liquid Corporates BBB Top 60 est une sous-catégorie de l'indice Global Markit iBoxx Liquid.

Les émetteurs peuvent être situés dans ou hors de la zone euro.

L'indice Markit iBoxx EUR Liquid Corporates BBB Top 60 comprend des obligations tenant compte des critères d'admissibilité suivants :

- titres libellés en euros ;
- coupons fixes ;
- notation moyenne égale à BBB par les trois agences de notation Standard & Poor's, Moody's et Fitch ;
- émises pour un montant total d'au moins 750 millions d'euros ;
- les obligations doivent avoir une échéance minimum d'1,5 an pour être incluses dans l'indice ; une fois inclus, le titre doit avoir une échéance minimum d'1,25 an ;
- âge maximum de 3 ans pour inclusion dans l'indice ; une fois inclus dans l'indice, le titre doit avoir un âge maximum de 4 ans (remarque : l'âge d'une obligation fait référence au temps écoulé entre sa date d'émission et la période d'observation).

Les obligations perpétuelles, les obligations à coupon variable, les obligations à coupon zéro, les obligations à option de vente, les obligations assimilables, les titres convertibles, les obligations de détail et de fonds privés, les obligations adossées à des créances (CDO), les actions privilégiées et les bons indexés à un indice sont exclus de l'indice.

En prenant tous les titres qui remplissent les critères d'admissibilité définis ci-dessus, Markit classe les obligations à l'aide de cinq critères (par ordre d'importance décroissant) : taille de l'émetteur, montant de l'émission, échéance, durée résiduelle jusqu'à l'échéance et coupon. Markit utilise les 60 meilleures obligations de ce classement dans l'indice Markit iBoxx EUR Corporates BBB Top 60.

Un maximum d'1 obligation par émetteur est sélectionnée.

La pondération de chaque titre composant l'indice dépend de sa valeur de marché.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

L'indice Markit iBoxx EUR Liquid Corporates BBB Top 60 est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : IBXXELBT

Reuters : .IBXXELBT

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur markit.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplique indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplique de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|--|------------------------|
| Crédit | Taux d'intérêt |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Réplique de l'indice | Gestion |
| Réplique indirecte | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |
| Défaillance | |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 30 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du jour ouvrable le plus proche (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative : Jour de Transaction +1

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,13 % | 0,07 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ

Société Générale Corporate and Investment Banking

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'indice Markit iBoxx EUR Liquid Corporates BBB Top 60 (l'« Indice ») dont il est question ici est la propriété de Markit Indices Limited. (« Promoteur de l'Indice ») qui a accordé une licence d'utilisation en relation avec le compartiment AMUNDI BBB EURO CORPORATE INVESTMENT GRADE. Chacune des parties convient que le compartiment AMUNDI BBB EURO CORPORATE INVESTMENT GRADE n'est ni sponsorisé, ni avalisé par le Promoteur de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune espèce de déclaration, expresse ou implicite, et ne donne aucune espèce de garantie (y compris garanties de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier ne donne aucune espèce de garantie quant à la qualité, à l'exactitude ou à l'exhaustivité de l'Indice, à toute donnée y figurant, aux résultats liés à l'utilisation de l'Indice et/ou à sa composition, à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un moment donné d'un jour donné, ou autrement. Le Promoteur de l'Indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne en cas d'erreur au niveau de l'Indice, et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune déclaration, expresse ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des actions du compartiment AMUNDI BBB EURO CORPORATE INVESTMENT GRADE ou à la capacité de l'Indice de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice ou tous produits ou transactions mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'Indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Ni le Promoteur de l'Indice, ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du compartiment AMUNDI BBB EURO CORPORATE INVESTMENT GRADE ne peuvent être tenus pour responsables envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'Indice dans le cadre de la définition, de l'adaptation, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice et ses affiliés peuvent faire des opérations sur les obligations qui composent l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts, effectuer des prêts ou de toute autre façon accorder un crédit à leur émetteur, et en général s'engager dans n'importe quel type d'activités bancaires commerciales ou d'investissements, ou de toute autre activité, avec les émetteurs desdites obligations ou leurs affiliés. Le Promoteur de l'Indice peut en outre se comporter envers les entreprises dont les obligations composent l'Indice comme si l'Indice n'existait pas, sans considération d'aucune conséquence potentiellement néfaste pour l'Indice ou pour le compartiment AMUNDI BBB EURO CORPORATE INVESTMENT GRADE.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA Non-Financials (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA Non-Financials est un indice obligataire représentatif des obligations libellées en euros, de catégorie Investment Grade, de premier rang ou subordonnées émises par des sociétés non financières publiques ou privées (les « sociétés »).

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA Non-Financials est une sous-catégorie de l'indice principal Markit iBoxx EUR Liquid Corporates Top 75 MID Price TCA.

Une restriction sectorielle est appliquée : seules les obligations émises par des émetteurs du secteur non financier dans l'indice sont sélectionnées.

L'indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA Non-Financials comprend des obligations tenant compte des critères d'admissibilité suivants :

- valeur nominale et coupons libellés en euros ;
- notation moyenne de catégorie Investment Grade par les trois agences de notation Standard & Poor's, Moody's et Fitch. La catégorie Investment Grade est définie comme correspondant à une notation d'au moins BBB- de la part de Fitch et S&P et au moins Baa3 de la part de Moody's ;
- émission d'un montant minimum de 750 millions d'euros à inclure dans l'indice, les titres déjà inclus dans l'indice doivent avoir une valeur nominale résiduelle minimum de 500 millions d'euros ;
- âge maximum de 3 ans pour inclusion dans l'indice ; une fois inclus dans l'indice, le titre doit avoir un âge maximum de 4 ans (remarque : l'âge d'une obligation fait référence au temps écoulé entre sa date d'émission et la période d'observation) ;
- émission échéant en l'espace d'au moins 1,25 an ;
- maximum d'une obligation par émetteur.

Les critères de sélection des obligations parmi tous les titres admissibles sont comme suit, classés par ordre de priorité :

- la valeur nominale totale émise ;
- la toute dernière date d'émission ;
- l'échéance résiduelle la plus longue ;
- la notation de crédit la plus élevée ;
- le taux de coupon le plus faible.

Les 75 obligations ayant le rang le plus élevé selon ces critères sont maintenues dans l'indice, étant donné qu'une seule obligation par émetteur est sélectionnée.

La pondération de chaque titre composant l'indice dépend de sa valeur de marché.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

L'indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA Non-Financials est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : IBXXELC5

Reuters : .IBXXELC5

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les prix moyens du marché.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur markit.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplication de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|--|------------------------|
| Crédit | Taux d'intérêt |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Réplication de l'indice | Gestion |
| Réplication indirecte | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |
| Défaillance | |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 3 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à moyen terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 30 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du jour ouvrable le plus proche (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative : **Jour de Transaction +1**

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,09 % | 0,07 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ

Société Générale Corporate and Investment Banking

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA Non-Financials (l'« Indice ») dont il est question ici est la propriété de Markit Indices Limited. (« Promoteur de l'Indice ») qui a accordé une licence d'utilisation en relation avec le compartiment AMUNDI EURO CORPORATE EX FINANCIALS IBOXX. Chacune des parties convient que le compartiment AMUNDI EURO CORPORATE EX FINANCIALS IBOXX n'est ni sponsorisé, ni avalisé par le Promoteur de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune espèce de déclaration, expresse ou implicite, et ne donne aucune espèce de garantie (y compris garanties de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier ne donne aucune espèce de garantie quant à la qualité, à l'exactitude ou à l'exhaustivité de l'Indice, à toute donnée y figurant, aux résultats liés à l'utilisation de l'Indice et/ou à sa composition, à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un moment donné d'un jour donné, ou autrement. Le Promoteur de l'Indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne en cas d'erreur au niveau de l'Indice, et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune déclaration, expresse ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des actions du compartiment AMUNDI EURO CORPORATE EX FINANCIALS IBOXX ou à la capacité de l'Indice de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice ou tous produits ou transactions mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'Indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Ni le Promoteur de l'Indice, ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du compartiment AMUNDI EURO CORPORATE EX FINANCIALS IBOXX ne peuvent être tenus pour responsables envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'Indice dans le cadre de la définition, de l'adaptation, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice et ses affiliés peuvent faire des opérations sur les obligations qui composent l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts, effectuer des prêts ou de toute autre façon accorder un crédit à leur émetteur, et en général s'engager dans n'importe quel type d'activités bancaires commerciales ou d'investissements, ou de toute autre activité, avec les émetteurs desdites obligations ou leurs affiliés. Le Promoteur de l'Indice peut en outre se comporter envers les entreprises dont les obligations composent l'Indice comme si l'Indice n'existait pas, sans considération d'aucune conséquence potentiellement néfaste pour l'Indice ou pour le compartiment AMUNDI EURO CORPORATE EX FINANCIALS IBOXX.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA Financials (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA Financials est un indice obligataire représentatif des obligations de premier rang ou subordonnées libellées en euros, de catégorie Investment Grade et émises par des sociétés financières publiques ou privées (les « sociétés »).

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'Indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA Financials est une sous-catégorie de l'indice principal Markit iBoxx EUR Liquid Corporates Top 75 MID Price TCA.

Une restriction basée sur les secteurs est appliquée : seules les obligations provenant d'émetteurs du secteur financier sont sélectionnées.

L'Indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA Financials inclut des obligations respectant les critères d'admissibilité suivants :

- valeur nominale et coupons libellés en euros ;
- notation moyenne de catégorie Investment Grade par les trois agences de notation Standard & Poor's, Moody's et Fitch. La catégorie Investment Grade est définie comme correspondant à une notation d'au moins BBB- de la part de Fitch et S&P et au moins Baa3 de la part de Moody's ;
- émission d'un montant minimum de 750 millions d'euros à inclure dans l'indice, les titres déjà inclus dans l'indice doivent avoir une valeur nominale résiduelle minimum de 500 millions d'euros ;
- âge maximum de 3 ans pour inclusion dans l'indice ; une fois inclus dans l'indice, le titre doit avoir un âge maximum de 4 ans (remarque : l'âge d'une obligation fait référence au temps écoulé entre sa date d'émission et la période d'observation) ;
- émission échéant en l'espace d'au moins 1,25 an ;
- maximum d'une obligation par émetteur.

Les critères de sélection des obligations parmi tous les titres admissibles sont comme suit, classés par ordre de priorité :

- la taille minimum qui peut être traitée : 50 000 EUR ou moins ;
- la valeur nominale totale émise ;
- la toute dernière date d'émission ;
- l'échéance résiduelle la plus longue ;
- la notation de crédit la plus élevée ;
- le taux de coupon le plus faible.

Les 75 obligations ayant le rang le plus élevé selon ces critères sont maintenues dans l'indice, étant donné qu'une seule obligation par émetteur est sélectionnée. La pondération de chaque titre composant l'indice dépend de sa valeur de marché.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

L'Indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA Financials est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : IBXXELC3

Reuters : .IBXXELC3

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les prix moyens du marché.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur markit.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplique indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplique de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|--|------------------------|
| Crédit | Taux d'intérêt |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Réplique de l'indice | Gestion |
| Réplique indirecte | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |
| Défaillance | |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 3 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à moyen terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 30 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du jour ouvrable le plus proche (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative : Jour de Transaction +1

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,09 % | 0,07 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ

Société Générale Corporate and Investment Banking

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA Financials (l'« Indice ») dont il est question ici appartient à Markit Indices Limited. (« Promoteur de l'Indice ») et fait l'objet d'une licence d'utilisation par le Compartiment AMUNDI EURO CORPORATE FINANCIALS IBOXX. Les parties reconnaissent et acceptent le fait que le Compartiment AMUNDI EURO CORPORATE FINANCIALS IBOXX n'est pas sponsorisé, avalisé ou promu par le Promoteur de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune espèce de déclaration, expresse ou implicite, et ne donne aucune espèce de garantie (y compris garanties de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier ne donne aucune espèce de garantie quant à la qualité, à l'exactitude ou à l'exhaustivité de l'Indice, à toute donnée y figurant, aux résultats liés à l'utilisation de l'Indice et/ou à sa composition, à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un moment donné d'un jour donné, ou autrement. Le Promoteur de l'Indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne en cas d'erreur au niveau de l'Indice, et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune espèce de déclaration, expresse ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des actions du Compartiment AMUNDI EURO CORPORATE FINANCIALS IBOXX ou à la capacité de l'Indice de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice ou tout(e) transaction ou produit mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'Indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du Compartiment AMUNDI EURO CORPORATE FINANCIALS IBOXX, ni le Promoteur de l'Indice ne peut être tenu(e) pour responsable envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'Indice dans le cadre de la définition, de l'adaptation, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice et ses sociétés affiliées peuvent participer à des transactions portant sur toute obligation composant l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts de la part de, faire des prêts ou accorder un crédit aux émetteurs de telles obligations ou à leurs sociétés affiliées, ainsi que participer de manière générale à tout type de société commerciale, de banque d'investissement ou autre avec de tels émetteurs ou sociétés affiliées. Ils peuvent agir, dans le cadre de telles affaires, comme si l'Indice n'existait pas, que de telles actions soient susceptibles ou non d'affecter négativement l'Indice ou le Compartiment AMUNDI EURO CORPORATE FINANCIALS IBOXX.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA est un indice obligataire représentatif d'obligations de premier rang ou subordonnées libellées en euros, de catégorie Investment Grade et émises par des sociétés publiques ou privées (les « sociétés »).

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA comprend des obligations tenant compte des critères d'admissibilité suivants :

- valeur nominale et coupons libellés en euros ;
- notation moyenne de catégorie Investment Grade par les trois agences de notation Standard & Poor's, Moody's et Fitch. La catégorie Investment Grade est définie comme correspondant à une notation d'au moins BBB- de la part de Fitch et S&P et au moins Baa3 de la part de Moody's ;
- émission d'un montant minimum de 750 millions à inclure dans l'indice, les titres déjà inclus dans l'indice doivent avoir une valeur nominale résiduelle minimum de 500 millions ;
- âge maximum de 3 ans pour inclusion dans l'indice ; une fois inclus dans l'indice, le titre doit avoir un âge maximum de 4 ans (remarque : l'âge d'une obligation fait référence au temps écoulé entre sa date d'émission et la période d'observation) ;
- émission échéant en l'espace d'au moins 1,25 an ;
- maximum d'une obligation par émetteur.

Les critères de sélection des obligations parmi tous les titres admissibles sont comme suit, classés par ordre de priorité :

- la taille minimum qui peut être traitée : 50 000 ou moins ;
- la valeur nominale totale émise ;
- la toute dernière date d'émission ;
- l'échéance résiduelle la plus longue ;
- la notation de crédit la plus élevée ;
- le taux de coupon le plus faible.

Les 75 obligations ayant le rang le plus élevé selon ces critères sont maintenues dans l'indice, étant donné qu'une seule obligation par émetteur est sélectionnée.

La pondération de chaque titre composant l'indice dépend de sa valeur de marché. Une restriction sectorielle est appliquée : la pondération totale des obligations émises par des émetteurs du secteur financier dans l'indice est la même que la pondération qu'ils ont dans l'indice Markit iBoxx Euro Corporates élargi.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

L'indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : IBXXELC1

Reuters : .IBXXELC1

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les prix moyens du marché.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur markit.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplcation de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|--|------------------------|
| Crédit | Taux d'intérêt |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Réplcation de l'indice | Gestion |
| Réplcation indirecte | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |
| Défaillance | |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 30 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,09 % | 0,07 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ

Société Générale Corporate and Investment Banking

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'indice Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA (l'« Indice ») dont il est question ici est la propriété de Markit Indices Limited. (« Promoteur de l'Indice ») a obtenu une licence d'utilisation en rapport avec AMUNDI EURO CORPORATES. Chacune des parties convient que le compartiment AMUNDI EURO CORPORATES n'est ni sponsorisé, ni avalisé, ni promu par le Promoteur de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune espèce de déclaration, expresse ou implicite, et ne donne aucune espèce de garantie (y compris garanties de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier ne donne aucune espèce de garantie quant à la qualité, à l'exactitude ou à l'exhaustivité de l'Indice, à toute donnée y figurant, aux résultats liés à l'utilisation de l'Indice et/ou à sa composition, à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un moment donné d'un jour donné, ou autrement. Le Promoteur de l'Indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne en cas d'erreur au niveau de l'Indice, et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune espèce de déclaration, expresse ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des actions du compartiment AMUNDI EURO CORPORATES ou à la capacité de l'Indice de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice ou tous produits ou transactions mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'Indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Ni le Promoteur de l'Indice, ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du compartiment AMUNDI EURO CORPORATES ne peut être tenu pour responsable envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'Indice dans le cadre de la définition, de l'adaptation, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice et ses sociétés affiliées peuvent négocier toute obligation qui compose l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts, consentir des prêts ou autrement prolonger un crédit en rapport avec les émetteurs de ces obligations ou leurs sociétés affiliées et s'engager généralement dans tout type d'activité commerciale, de banque d'investissement ou autre avec eux, et peuvent agir à l'égard de ces activités comme si l'Indice n'existait pas, indépendamment de si cette action peut nuire à l'Indice ou au compartiment AMUNDI EURO CORPORATES.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice Markit iBoxx EUR Liquid High Yield 30 Ex-Financial (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Markit iBoxx EUR Liquid High Yield 30 Ex-Financial est un indice obligataire représentatif des titres de premier rang ou subordonnés libellés en euros, émis par des sociétés non financières privées (les « sociétés »), notés en moyenne de catégorie inférieure à Investment Grade et choisis parmi les titres les plus liquides de l'indice Markit iBoxx EUR High Yield Core Cum Crossover (un indice composé d'obligations non gouvernementales à haut rendement libellées en euros).

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice Markit iBoxx EUR Liquid High Yield 30 Ex-Financial comprend des obligations tenant compte des critères d'admissibilité suivants :

- la notation moyenne du pays émetteur doit être « investment grade » ; en d'autres termes, le pays d'origine des émetteurs notés en moyenne en dessous de BBB- ne sont pas admissibles ;
- notation moyenne inférieure ou égale à BB+ par les trois agences de notation Standard & Poor's, Moody's et Fitch ;
- notation minimum strictement supérieure à CC par chacune des trois agences de notation (Standard & Poor's, Moody's et Fitch) ;
- émises pour un montant total d'au moins 500 millions ;
- émission échéant au moins sur plus de 2 ans à inclure dans l'indice, 1,25 an autrement.

Les obligations perpétuelles, les obligations à coupon zéro, les obligations à option de vente, les obligations assimilables, les titres convertibles, les actions privilégiées et les bons indexés à un indice sont exclus de l'indice.

Les obligations avec une fourchette de cotation supérieure à 2 % sont également exclues.

Les obligations émises par des sociétés du secteur financier sont également exclues.

Les obligations sont sélectionnées selon leur secteur économique et leur notation de crédit afin d'obtenir une ventilation sectorielle et une notation de crédit similaires à l'univers des titres de haut rendement non financiers.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

L'indice Markit iBoxx EUR Liquid High Yield 30 Ex-Financial est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : IBXXLHYT

Reuters : .IBXXLHYT

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les prix moyens du marché.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur markit.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplcation de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|--|------------------------|
| Crédit | Taux d'intérêt |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Haut rendement | Gestion |
| Réplcation de l'indice | Marché |
| Réplcation indirecte | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |
| Défaillance | |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 30 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,33 % | 0,07 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ

Société Générale Corporate and Investment Banking

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'indice Markit iBoxx EUR Liquid High Yield 30 Ex-Financial (l'« Indice ») dont il est question ici est la propriété de Markit Indices Limited. (« Promoteur de l'Indice ») a obtenu une licence d'utilisation en rapport avec AMUNDI EURO HIGH YIELD LIQUID BOND IBOXX. Chacune des parties convient que le compartiment AMUNDI EURO HIGH YIELD LIQUID BOND IBOXX n'est ni sponsorisé, ni avalisé, ni promu par le promoteur de l'indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune espèce de déclaration, expresse ou implicite, et ne donne aucune espèce de garantie (y compris garanties de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier ne donne aucune espèce de garantie quant à la qualité, à l'exactitude ou à l'exhaustivité de l'Indice, à toute donnée y figurant, aux résultats liés à l'utilisation de l'Indice et/ou à sa composition, à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un moment donné d'un jour donné, ou autrement. Le Promoteur de l'Indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne en cas d'erreur au niveau de l'Indice, et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune espèce de déclaration, expresse ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des actions du compartiment AMUNDI EURO HIGH YIELD LIQUID BOND IBOXX ou à la capacité de l'Indice de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice ou tous produits ou transactions mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'Indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Ni le Promoteur de l'Indice, ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du compartiment AMUNDI EURO HIGH YIELD LIQUID BOND IBOXX ne peut être tenu pour responsable envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'Indice dans le cadre de la définition, de l'adaptation, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice et ses sociétés affiliées peuvent négocier toute obligation qui compose l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts, consentir des prêts ou autrement prolonger un crédit en rapport avec les émetteurs de ces obligations ou leurs sociétés affiliées et s'engager généralement dans tout type d'activité commerciale, de banque d'investissement ou autre avec eux, et peuvent agir à l'égard de ces activités comme si l'Indice n'existait pas, indépendamment de si cette action peut nuire à l'Indice ou au compartiment AMUNDI EURO HIGH YIELD LIQUID BOND IBOXX.

AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE 1-3

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice Markit iBoxx EUR FRN IG 1-3 (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Markit iBoxx EUR FRN IG 1-3 est un indice obligataire représentatif des obligations de premier rang libellées en euros, de catégorie Investment Grade et à taux variable émises par des sociétés privées (appelées « obligations d'entreprises »), dont l'échéance résiduelle est comprise entre 1 et 3 ans.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice Markit iBoxx EUR FRN IG 1-3 se compose d'obligations qui présentent les critères d'admissibilité suivants :

- valeur nominale et coupon libellés en euros ;
- coupon indexé sur l'Euribor avec au minimum une distribution annuelle ;
- émises par des sociétés privées de pays développés et notées par au moins une des trois agences de notation (Standard & Poor's, Fitch Ratings et Moody's Investors Services) ;
- de premier rang et de catégorie investment grade (la note employée dans le cadre de l'analyse de chaque titre admissible est la moyenne des notes attribuées par les trois grandes agences de notation). La notation investment grade est définie comme correspondant à une note d'au moins BBB- de la part de Fitch et S&P et au moins Baa3 de la part de Moody's ;
- dont l'échéance résiduelle est comprise entre 1 et 3 ans ;
- émises pour un montant total minimum de 750 millions ;
- venant à échéance dans au minimum 1,5 an au moment de l'incorporation à l'indice, 1 an une fois incluse.

La pondération de chaque composante de l'indice dépend de sa valeur de marché ; la pondération totale d'un emprunteur particulier est limitée à 5 %.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

L'indice Markit iBoxx EUR FRN IG 1-3 est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : IBXXFRNT

Reuters : .IBXXFRNT

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur markit.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplication de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|--|------------------------|
| Crédit | Taux d'intérêt |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Réplication de l'indice | Gestion |
| Réplication indirecte | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |
| Défaillance | |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 3 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à moyen terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 30 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,11 % | 0,07 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ

Société Générale Corporate and Investment Banking

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'indice Markit iBoxx EUR FRN IG 1-3 (« l'Indice ») dont il est question ici est la propriété de Markit Indices Limited. (« Promoteur de l'Indice ») qui a accordé une licence d'utilisation en relation avec le compartiment AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE 1-3. Chacune des parties convient que le compartiment AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE 1-3 n'est ni sponsorisé, ni avalisé par le Promoteur de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune espèce de déclaration, expresse ou implicite, et ne donne aucune espèce de garantie (y compris garanties de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier ne donne aucune espèce de garantie quant à la qualité, à l'exactitude ou à l'exhaustivité de l'Indice, à toute donnée y figurant, aux résultats liés à l'utilisation de l'Indice et/ou à sa composition, à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un moment donné d'un jour donné, ou autrement. Le Promoteur de l'Indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne en cas d'erreur au niveau de l'Indice, et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune espèce de déclaration, expresse ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des actions du compartiment AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE 1-3 ou à la capacité de l'Indice de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice ou tous produits ou transactions mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'Indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Ni le Promoteur de l'Indice, ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du compartiment AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE 1-3 ne peut être tenu pour responsable envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'Indice dans le cadre de la définition, de l'adaptation, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice et ses affiliés peuvent faire des opérations sur les obligations qui composent l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts, effectuer des prêts ou de toute autre façon accorder un crédit à leur émetteur, et en général s'engager dans n'importe quel type d'activités bancaires commerciales ou d'investissements, ou de toute autre activité, avec les émetteurs desdites obligations ou leurs affiliés. Le Promoteur de l'Indice peut en outre se comporter envers les entreprises dont les obligations composent l'Indice comme si l'Indice n'existait pas, sans considération d'aucune conséquence potentiellement néfaste pour l'Indice ou pour le compartiment AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE 1-3.

AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE 3-7

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice Markit iBoxx EUR FRN Investment Grade 3-7 (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Markit iBoxx EUR FRN Investment Grade 3-7 est un indice obligataire représentatif des obligations « investment grade » de premier rang à taux variable libellées en euros et émises par des sociétés privées (connues sous le nom d'« obligations d'entreprise ») et dont l'échéance résiduelle est comprise entre 3 et 7 ans.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice Markit iBoxx EUR FRN Investment Grade 3-7 se compose d'obligations qui présentent les critères d'admissibilité suivants :

- valeur nominale et coupon libellés en euros avec au minimum une réinitialisation annuelle ;
 - coupon indexé sur l'Euribor avec au minimum une distribution annuelle ;
 - émises par des sociétés privées de pays développés et notées par au moins une des trois agences de notation (Standard & Poor's, Fitch Ratings et Moody's Investors Services) ;
 - de premier rang et de catégorie investment grade (la note employée dans le cadre de l'analyse de chaque titre admissible est la moyenne des notes attribuées par les trois grandes agences de notation). La notation investment grade est définie comme correspondant à une note d'au moins BBB- de la part de Fitch et Standard & Poor's et au moins Baa3 de la part de Moody's ;
 - dont l'échéance résiduelle est comprise entre 3 et 7 ans ;
 - émises pour un montant total minimum de 750 millions.
- La pondération de chaque composante de l'indice dépend de sa valeur de marché ; la pondération totale d'un émetteur particulier est limitée à 5 %. Au cas où le nombre d'émetteurs distincts permettant de satisfaire le plafond souple est insuffisant, un plafond rigide de 8 % sera utilisé.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

La valeur de l'Indice Markit iBoxx EUR FRN Investment Grade 3-7 est disponible sur Bloomberg et Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : IBXXFRNS

Reuters : .IBXXFRNS

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris).

Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur markit.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplcation de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|--|------------------------|
| Crédit | Taux d'intérêt |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Réplcation de l'indice | Gestion |
| Réplcation indirecte | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |
| Défaillance | |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 3 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à moyen terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 30 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,11 % | 0,07 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ

Société Générale Corporate and Investment Banking

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'indice Markit iBoxx EUR FRN Investment Grade 3-7 (« l'Indice ») dont il est question ici est la propriété de Markit Indices Limited. (« Promoteur de l'Indice ») qui a accordé une licence d'utilisation en relation avec le compartiment AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE 3-7. Chacune des parties convient que le compartiment AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE 3-7 n'est ni sponsorisé, ni avalisé par le Promoteur de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune espèce de déclaration, explicite ou implicite, et ne donne aucune espèce de garantie (y compris garanties de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier ne donne aucune espèce de garantie quant à la qualité, à l'exactitude ou à l'exhaustivité de l'Indice stratégique, à toute donnée y figurant, aux résultats liés à l'utilisation de l'Indice stratégique et/ou à sa composition, à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un moment donné d'un jour donné, ou autrement. Le Promoteur de l'Indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne en cas d'erreur au niveau de l'indice stratégique, et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune espèce de déclaration, explicite ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des actions du compartiment AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE 3-7 ou à la capacité de l'indice stratégique de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'indice stratégique ou tous produits ou transactions mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'Indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'indice stratégique. Ni le Promoteur de l'Indice, ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du compartiment AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE 3-7 ne peuvent être tenus pour responsables envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'Indice dans le cadre de la définition, de l'adaptation, du calcul et de la gestion de l'indice. Le Promoteur de l'Indice et ses affiliés peuvent faire des opérations sur les obligations qui composent l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts, effectuer des prêts ou de toute autre façon accorder un crédit à leur émetteur, et en général s'engager dans n'importe quel type d'activités bancaires commerciales ou d'investissements, ou de toute autre activité, avec les émetteurs desdites obligations ou leurs affiliés. Le Promoteur de l'Indice peut en outre se comporter envers les entreprises dont les obligations composent l'Indice comme si l'Indice n'existait pas, sans considération d'aucune conséquence potentiellement néfaste pour l'Indice ou pour le compartiment AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE 3-7.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice Markit iBoxx USD Liquid FRN Investment Grade Corporates 100 (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Markit iBoxx USD Liquid FRN Investment Grade Corporates 100 est un indice obligataire représentatif des obligations à taux variable de premier rang ou subordonnées libellées en dollars, de catégorie Investment Grade et émises par des sociétés privées des marchés développés (les « sociétés »), telles que définies dans la méthodologie de l'Indice.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

Les critères d'admissibilité applicables aux obligations composant l'indice Markit iBoxx USD Liquid FRN Investment Grade Corporates 100 sont les suivants :

- valeur nominale et coupons libellés en dollars américains (USD) ;
- coupons indexés sur le LIBOR avec au moins un paiement de coupon par an ;
- examen des coupons au moins une fois par an ;
- obligations émises par des sociétés privées des pays développés et notées par au moins une des agences de notation (Standard & Poor's, Fitch Ratings et Moody's Investors Services) ;
- de premier rang et de catégorie Investment Grade (la notation employée dans le cadre de l'analyse de chaque titre admissible est la moyenne des notations attribuées par les trois grandes agences de notation). La catégorie Investment Grade est définie comme correspondant à une notation d'au moins BBB- de la part de Fitch et S&P et au moins Baa3 de la part de Moody's ;
- échéance résiduelle de 1 an à la date de rebalancement de l'indice ;
- émises pour un montant total d'au moins 500 millions de dollars ;
- venant à échéance dans au minimum 1,5 an au moment de l'incorporation à l'indice, 1 an une fois incluse.

Les Bons du Trésor et instruments monétaires américains ne sont pas sélectionnés.

Les obligations à taux fixe, les actions privilégiées, les obligations convertibles assorties d'une composante liée au marché boursier, les obligations qui ont uniquement été placées auprès d'investisseurs privés ou en privé, les obligations structurées, les obligations assimilables ou amortissables, la dette subordonnée (à l'exception des obligations « non rachetables de Lower Tier 2 »), les obligations dont le coupon peut aller de fixe à variable, les obligations dont le coupon est limité à un taux minimum et/ou maximum (obligations à taux variable assorties d'un maximum et/ou minimum, obligations progressives ou remboursables par anticipation de type variable et obligations à coupon zéro) sont également exclues de l'indice Markit iBoxx USD Liquid FRN Investment Grade Corporates 100.

Les obligations sont classifiées dans l'ordre suivant pour déterminer lesquelles sont les plus liquides :

- volume de l'émission : les émissions importantes sont préférées
- l'âge de l'obligation (la durée entre la date d'émission et la date d'enregistrement) : les âges jeunes sont préférés
- l'échéance résiduelle de l'obligation : les échéances plus longues sont préférées

Les obligations présentant les meilleures classifications sont choisies.

Au moins 40 et au plus 100 obligations sont sélectionnées pour intégrer l'indice Markit iBoxx USD Liquid FRN Investment Grade Corporates 100.

Si un émetteur donné compte plus de 2 obligations, 3 obligations assorties des meilleures classifications sont choisies au maximum.

Les obligations les plus liquides sont choisies (les titres admissibles sont filtrés afin de respecter les restrictions liées au volume négocié et au nombre minimum de transactions).

La pondération de chaque titre composant l'indice repose sur sa valeur de marché ; la pondération totale de chaque émetteur est plafonnée à 5 %.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

L'indice Markit iBoxx USD Liquid FRN Investment Grade Corporates 100 est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : IBXXFRN3

Reuters : .IBXXFRN3

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 16 h 00 (heure de New York). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur markit.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplique indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplique de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Dollar américain

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|--|------------------------|
| Crédit | Taux d'intérêt |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Risque lié à la couverture (classe d'actions couverte) | Gestion Marché |
| Réplique de l'indice | |
| Réplique indirecte | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |
| Défaillance | |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 3 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à moyen terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 30 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du jour ouvrable le plus proche (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative : Jour de Transaction +1

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - CHF HEDGED | CHF | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,13 % | 0,07 % |
| UCITS ETF - EUR HEDGED | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,13 % | 0,07 % |
| UCITS ETF – USD | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,11 % | 0,07 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ

Société Générale Corporate and Investment Banking

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'indice Markit iBoxx USD Liquid FRN Investment Grade Corporates 100 (l'« Indice ») dont il est question ici appartient à Markit Indices Limited. (« Promoteur de l'Indice ») et fait l'objet d'une licence d'utilisation par le Compartiment AMUNDI FLOATING RATE USD CORPORATE. Les parties reconnaissent et acceptent le fait que le Compartiment AMUNDI FLOATING RATE USD CORPORATE n'est pas sponsorisé, avalisé ou promu par le Promoteur de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune espèce de déclaration, expresse ou implicite, et ne donne aucune espèce de garantie (y compris garanties de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier ne donne aucune espèce de garantie quant à la qualité, à l'exactitude ou à l'exhaustivité de l'Indice, à toute donnée y figurant, aux résultats liés à l'utilisation de l'Indice et/ou à sa composition, à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un moment donné d'un jour donné, ou autrement. Le Promoteur de l'Indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne en cas d'erreur au niveau de l'Indice, et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune espèce de déclaration, expresse ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des actions du Compartiment AMUNDI FLOATING RATE USD CORPORATE ou à la capacité de l'Indice de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice ou tout(e) transaction ou produit mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'Indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du Compartiment AMUNDI FLOATING RATE USD CORPORATE, ni le Promoteur de l'Indice ne peut être tenu(e) pour responsable envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'Indice dans le cadre de la définition, de l'adaptation, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice et ses sociétés affiliées peuvent participer à des transactions portant sur toute obligation composant l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts de la part de, faire des prêts ou accorder un crédit aux émetteurs de telles obligations ou à leurs sociétés affiliées, ainsi que participer de manière générale à tout type de société commerciale, de banque d'investissement ou autre avec de tels émetteurs ou sociétés affiliées. Ils peuvent agir, dans le cadre de telles affaires, comme si l'Indice n'existait pas, que de telles actions soient susceptibles ou non d'affecter négativement l'Indice ou le Compartiment AMUNDI FLOATING RATE USD CORPORATE.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice Markit iBoxx USD Liquid Emerging Markets Sovereigns (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Markit iBoxx USD Liquid Emerging Markets Sovereigns est un indice obligataire représentatif des obligations libellées en dollars américains émises par les gouvernements ou les banques centrales des pays émergents.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'indice Markit iBoxx USD Liquid Emerging Markets Sovereigns se compose d'obligations qui présentent les critères d'admissibilité suivants :

- libellées en dollars américains à coupon fixe ou croissant (possibilité de modifier le taux du coupon pendant la durée de l'obligation, dans des conditions particulières à chaque obligation) ;
- émises pour un montant total minimum de 500 millions de dollars américains ;
- à échéance de plus de deux ans lors de leur entrée dans l'indice (1,25 an pour les obligations existantes dans l'indice) ;
- avec une note minimale moyenne de CCC par Fitch, Moody's et Standard & Poor's ;
- dont l'émetteur n'a pas fait défaut sur sa dette externe, et a une dette à long terme notée par l'une des agences de notation suivantes : Fitch, Moody's ou Standard & Poor's. L'éventuel défaut sur la dette est supposé en fonction des informations fournies par les agences de notation (Fitch, Moody's ou Standard & Poor's), ou dans le cas d'une notation D ou RD de la part de Fitch, C ou Ca de la part de Moody's et D ou SD de la part de S&P.

Chaque pays est représenté par au moins deux émissions. La pondération d'un pays est calculée en prenant en compte toutes les émissions en dollars américains de ce pays.

La pondération de chaque titre composant l'indice dépend de sa valeur de marché.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement trimestriel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

L'indice Markit iBoxx USD Liquid Emerging Markets Sovereigns est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : IBOXUSLT

Reuters : .IBXXUSLT

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 15 h 00 (heure de New York). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur markit.com.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplication de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Dollar américain

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|--|------------------------|
| Crédit | Réplication indirecte |
| Instruments dérivés | Taux d'intérêt |
| Marché émergent | Fonds d'investissement |
| Haut rendement | Gestion |
| Réplication de l'indice | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |
| Défaillance | |

Mode de gestion des risques

Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 30 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF – USD | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,23 % | 0,07 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ

Société Générale Corporate and Investment Banking

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'indice Markit iBoxx USD Liquid Emerging Markets Sovereigns (l'« Indice ») dont il est question ici est la propriété de Markit Indices Limited. (« Promoteur de l'Indice ») qui a accordé une licence d'utilisation en relation avec le compartiment AMUNDI GLOBAL EMERGING BOND MARKIT IBOXX. Chacune des parties convient que le compartiment AMUNDI GLOBAL EMERGING BOND MARKIT IBOXX n'est ni sponsorisé, ni avalisé par le Promoteur de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune espèce de déclaration, expresse ou implicite, et ne donne aucune espèce de garantie (y compris garanties de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier ne donne aucune espèce de garantie quant à la qualité, à l'exactitude ou à l'exhaustivité de l'Indice, à toute donnée y figurant, aux résultats liés à l'utilisation de l'Indice et/ou à sa composition, à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un moment donné d'un jour donné, ou autrement. Le Promoteur de l'Indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne en cas d'erreur au niveau de l'Indice, et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune déclaration, expresse ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des actions du compartiment AMUNDI GLOBAL EMERGING BOND MARKIT IBOXX ou à la capacité de l'Indice de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice ou tous produits ou transactions mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'Indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Ni le Promoteur de l'Indice, ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du compartiment AMUNDI GLOBAL EMERGING BOND MARKIT IBOXX ne peuvent être tenus pour responsables envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'Indice dans le cadre de la définition, de l'adaptation, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice et ses affiliés peuvent faire des opérations sur les obligations qui composent l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts, effectuer des prêts ou de toute autre façon accorder un crédit à leur émetteur, et en général s'engager dans n'importe quel type d'activités bancaires commerciales ou d'investissements, ou de toute autre activité, avec les émetteurs desdites obligations ou leurs affiliés. Le Promoteur de l'Indice peut en outre se comporter envers les entreprises dont les obligations composent l'Indice comme si l'Indice n'existait pas, sans considération d'aucune conséquence potentiellement néfaste pour l'Indice ou pour le compartiment AMUNDI GLOBAL EMERGING BOND MARKIT IBOXX.

AMUNDI GOVT BOND EUROMTS BROAD INVESTMENT GRADE⁽¹⁾

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice FTSE MTS Eurozone Government Broad IG (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice FTSE MTS Eurozone Government Broad IG est un indice obligataire représentatif des obligations d'État émises par les pays membres de la zone euro, dont les échéances sont supérieures à 1 an et plus, avec au moins deux notations Investment Grade accordées par les agences de notation S&P, Moody's et Fitch, c.-à-d., supérieures ou égales à BBB- par S&P et Fitch et Baa3 par Moody's.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro

- Composition de l'Indice

L'indice FTSE MTS Eurozone Government Broad IG comprend des obligations tenant compte des critères d'admissibilité suivants :

- valeur nominale et coupon exprimés en euros, sans option et sans convertibilité ;
- cotées sur la plate-forme MTS (plate-forme électronique paneuropéenne pour la cotation et le négoce des obligations en euros) ;
- émises par un gouvernement souverain de pays de la zone euro tel que défini dans la méthodologie du fournisseur de l'indice ;
- comprenant des échéances supérieures à 1 an ;
- bénéficiant d'au moins deux notations de rang investment grade par les agences de notation S&P, Moody's et Fitch ;
- émises pour un montant total d'au moins 2 milliards d'euros.

La pondération de chaque composante de l'indice dépend de sa valeur de marché.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par FTSE (« FTSE »).

L'indice FTSE MTS Eurozone Government Broad IG est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : EMIGG5

Reuters : EMIGG5=

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur ftse.com.

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indicial au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplication de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|--|------------------------|
| Crédit | Taux d'intérêt |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Réplication de l'indice | Gestion |
| Réplication indirecte | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |
| Défaillance | |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 30 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,07 % | 0,07 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ

Société Générale Corporate and Investment Banking

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE COMPARTIMENT AMUNDI GOVT BOND EUROMTS BROAD INVESTMENT GRADE N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE »), PAR THE LONDON STOCK EXCHANGE PLC (LA « BOURSE ») NI PAR THE FINANCIAL TIMES LIMITED (« FT ») (CONJOINTEMENT LES « CONCÉDANTS DE LICENCE ») ET AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE FAIT DE DÉCLARATION ET N'ÉMET DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS OBTENUS PAR L'UTILISATION DE L'INDICE FTSE MTS Eurozone Government Broad IG (L'« INDICE ») ET/OU LE NIVEAU DUDIT INDICE À UN MOMENT DONNÉ D'UN JOUR DONNÉ, OU AUTREMENT. L'INDICE EST COMPOSÉ ET CALCULÉ PAR FTSE. AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE (À TITRE DE NÉGLIGENCE OU À TOUT AUTRE TITRE) VIS-À-VIS DE TOUTE PERSONNE RELATIVEMENT À TOUTE ERREUR TOUCHANT L'INDICE NI ÊTRE TENU DE SIGNALER À QUICONQUE UNE TELLE ERREUR. « FTSE® », « FT-SE® », « FOOTsie® », « FTSE4GOOD® » ET « TECHMARK® » SONT DES MARQUES DÉPOSÉES DE LA BOURSE ET DE FT, ET SONT UTILISÉES SOUS LICENCE PAR FTSE. « ALL-WORLD® », « ALL-SHARE® » ET « ALL-SMALL® » SONT DES MARQUES COMMERCIALES DE FTSE.

AMUNDI GOVT BOND HIGHEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE⁽¹⁾

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond est un indice obligataire représentatif des obligations d'État émises par les États membres de la zone euro, dont les échéances sont supérieures à un an et assorties d'au moins deux notations égales ou équivalentes à AAA accordées par les trois agences de notation (S&P, Moody's et Fitch).

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond comporte au minimum cinq États emprunteurs. Afin de conserver le nombre minimum d'États emprunteurs dans l'indice, si l'un d'entre eux voit sa notation dégradée, il ne sera remplacé que si un autre État emprunteur devient à son tour admissible. En d'autres termes, les titres sont les obligations ayant la meilleure notation parmi tous les emprunts publics d'États souverains de la zone euro.

Les critères d'admissibilité pour les obligations qui composent l'indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond sont les suivants :

- valeur nominale et coupons exprimés en euros, sans option et sans convertibilité ;
- cotées sur la plate-forme MTS (plate-forme électronique paneuropéenne pour la cotation et le négoce des obligations en euros) ;
- émises par un gouvernement souverain d'un des pays de la zone euro, tels que définis dans la méthodologie du fournisseur de l'indice ;
- à échéance de plus d'un an ;
- émises pour un montant total minimum de 2 milliards d'euros.

La pondération de chaque titre composant l'indice dépend de sa valeur de marché.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par FTSE (« FTSE »).

L'indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : EM3AG5

Reuters : EM3AG5=

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur ftse.com.

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indiciel au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplication de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|--|------------------------|
| Crédit | Taux d'intérêt |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Réplication de l'indice | Gestion |
| Réplication indirecte | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |
| Défaillance | |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 30 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,07 % | 0,07 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ

Société Générale Corporate and Investment Banking

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE COMPARTIMENT AMUNDI GOVT BOND HIGHEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE »), PAR THE LONDON STOCK EXCHANGE PLC (LA « BOURSE ») NI PAR THE FINANCIAL TIMES LIMITED (« FT ») (CONJOINTEMENT LES « CONCÉDANTS DE LICENCE ») ET AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE FAIT DE DÉCLARATION ET N'ÉMET DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS OBTENUS PAR L'UTILISATION DE L'INDICE FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond (L'« INDICE ») ET/OU LE NIVEAU DUDIT INDICE À UN MOMENT DONNÉ D'UN JOUR DONNÉ, OU AUTREMENT. L'INDICE EST COMPOSÉ ET CALCULÉ PAR FTSE. AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE (À TITRE DE NÉGLIGENCE OU À TOUT AUTRE TITRE) VIS-À-VIS DE TOUTE PERSONNE RELATIVEMENT À TOUTE ERREUR TOUCHANT L'INDICE NI ÊTRE TENU DE SIGNALER À QUICONQUE UNE TELLE ERREUR. « FTSE® », « FT-SE® », « FOOTsie® », « FTSE4GOOD® » ET « TECHMARK® » SONT DES MARQUES DÉPOSÉES DE LA BOURSE ET DE FT, ET SONT UTILISÉES SOUS LICENCE PAR FTSE. « ALL-WORLD® », « ALL-SHARE® » ET « ALL-SMALL® » SONT DES MARQUES COMMERCIALES DE FTSE.

AMUNDI GOVT BOND HIGHEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE 1-3⁽¹⁾

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond 1-3Y (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond 1-3Y est un indice obligataire représentatif des obligations d'État émises par les États membres de la zone euro, dont les échéances sont comprises entre un et trois ans et assorties d'au moins deux notations égales ou équivalentes à AAA accordées par les trois agences de notation (S&P, Moody's et Fitch).

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond 1-3Y comprend au moins cinq émetteurs. Afin de conserver le nombre minimum d'États emprunteurs dans l'indice, si l'un d'entre eux voit sa note dégradée, il ne sera remplacé que si un autre État emprunteur devient à son tour admissible. En d'autres termes, les titres sont les obligations ayant la meilleure notation parmi tous les emprunts publics d'États souverains de la zone euro.

Les critères d'admissibilité pour les obligations comprenant l'indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond 1-3Y sont les suivants :

- valeur nominale et coupons exprimés en euros, sans option et sans convertibilité ;
- cotées sur la plate-forme MTS (plate-forme électronique paneuropéenne pour la cotation et le négoce des obligations en euros) ;
- émises par un gouvernement souverain de pays de la zone euro tel que défini dans la méthodologie du fournisseur de l'indice ;
- échéance allant de 1 à 3 ans ;
- émises pour un montant total minimum de 2 milliards d'euros.

La pondération de chaque titre composant l'indice dépend de sa valeur de marché.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par FTSE (« FTSE »).

L'indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond 1-3Y est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : EM3AA5

Reuters : EM3AA5=

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur ftse.com.

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indiciel au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplication de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|--|------------------------|
| Crédit | Taux d'intérêt |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Réplication de l'indice | Gestion |
| Réplication indirecte | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |
| Défaillance | |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour au moins 18 mois.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance de court à moyen terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 30 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,07 % | 0,07 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ

Société Générale Corporate and Investment Banking

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE COMPARTIMENT AMUNDI GOVT BOND HIGHEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE 1-3 N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE »), PAR THE LONDON STOCK EXCHANGE PLC (LA « BOURSE ») NI PAR THE FINANCIAL TIMES LIMITED (« FT ») (CONJOINTEMENT LES « CONCÉDANTS DE LICENCE ») ET AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE FAIT DE DÉCLARATION ET N'ÉMET DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS OBTENUS PAR L'UTILISATION DE L'INDICE FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond 1-3Y (L'« INDICE ») ET/OU LE NIVEAU DUDIT INDICE À UN MOMENT DONNÉ D'UN JOUR DONNÉ, OU AUTREMENT. L'INDICE EST COMPOSÉ ET CALCULÉ PAR FTSE. AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE (À TITRE DE NÉGLIGENCE OU À TOUT AUTRE TITRE) VIS-À-VIS DE TOUTE PERSONNE RELATIVEMENT À TOUTE ERREUR TOUCHANT L'INDICE NI ÊTRE TENU DE SIGNALER À QUICONQUE UNE TELLE ERREUR. « FTSE® », « FT-SE® », « FOOTsie® », « FTSE4GOOD® » ET « TECHMARK® » SONT DES MARQUES DÉPOSÉES DE LA BOURSE ET DE FT, ET SONT UTILISÉES SOUS LICENCE PAR FTSE. « ALL-WORLD® », « ALL-SHARE® » ET « ALL-SMALL® » SONT DES MARQUES COMMERCIALES DE FTSE.

AMUNDI GOVT BOND LOWEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE⁽¹⁾

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG est un indice obligataire représentatif des obligations émises par les gouvernements des États membres de la zone euro (tels que définis dans la méthodologie du fournisseur de l'indice), dont la solvabilité est inférieure à celle des emprunts émis par d'autres États souverains de la zone euro.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG comprend des obligations tenant compte des critères d'admissibilité suivants :

- valeur nominale et coupon exprimés en euros, sans option et sans convertibilité ;
- cotées sur la plate-forme MTS (plate-forme électronique paneuropéenne pour la cotation et le négoce des obligations en euros) ;
- émises par un gouvernement souverain de pays de la zone euro tel que défini dans la méthodologie du fournisseur de l'indice ;
- échéance de plus d'un an ;
- avec au moins deux notations inférieures à « AAA » ou une notation inférieure à l'équivalent de la notation AAA par l'une des agences de notation S&P, Moody's et Fitch ;
- avec au moins deux notations investment grade, également par les agences de notation S&P, Moody's et Fitch, à savoir supérieures ou égales à BBB- chez S&P et Fitch et à Baa3 chez Moody's ;
- émises pour un montant total d'au moins 2 milliards EUR ;
- émetteur non inclus dans l'indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond (comprenant des pays notés « AAA » par au moins deux des agences de notation susmentionnées ou des pays susceptibles de ne plus être conformes au critère de notation mais faisant toutefois encore partie de l'indice en vertu du critère d'inclusion minimum des cinq pays) ;
- pondération totale de chaque émetteur limitée à 30 %.

La pondération de chaque composante de l'indice dépend de sa valeur de marché. Si le nombre de pays tombe au-dessous de 4, les pays sont à pondération égale.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par FTSE (« FTSE »).

L'indice FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : EMTSIG5

Reuters : EMTSIG5=

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur ftse.com.

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indiciel au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplcation de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|--|------------------------|
| Crédit | Taux d'intérêt |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Réplcation de l'indice | Gestion |
| Réplcation indirecte | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |
| Défaillance | |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 30 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,07 % | 0,07 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ

Société Générale Corporate and Investment Banking

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE COMPARTIMENT AMUNDI GOVT BOND LOWEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE »), PAR THE LONDON STOCK EXCHANGE PLC (LA « BOURSE ») NI PAR THE FINANCIAL TIMES LIMITED (« FT ») (CONJOINTEMENT LES « CONCÉDANTS DE LICENCE ») ET AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE FAIT DE DÉCLARATION ET N'ÉMET DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS OBTENUS PAR L'UTILISATION DE L'INDICE FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG (L'« INDICE ») ET/OU LE NIVEAU DUDIT INDICE À UN MOMENT DONNÉ D'UN JOUR DONNÉ, OU AUTREMENT. L'INDICE EST COMPOSÉ ET CALCULÉ PAR FTSE. AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE (À TITRE DE NÉGLIGENCE OU À TOUT AUTRE TITRE) VIS-À-VIS DE TOUTE PERSONNE RELATIVEMENT À TOUTE ERREUR TOUCHANT L'INDICE NI ÊTRE TENU DE SIGNALER À QUICONQUE UNE TELLE ERREUR. « FTSE® », « FT-SE® », « FOOTsie® », « FTSE4GOOD® » ET « TECHMARK® » SONT DES MARQUES DÉPOSÉES DE LA BOURSE ET DE FT, ET SONT UTILISÉES SOUS LICENCE PAR FTSE. « ALL-WORLD® », « ALL-SHARE® » ET « ALL-SMALL® » SONT DES MARQUES COMMERCIALES DE FTSE.

AMUNDI GOVT BOND LOWEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE 1-3⁽¹⁾

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG 1-3Y (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG 1-3Y est un indice obligataire représentatif des obligations émises par les gouvernements des États membres de la zone euro (tels que définis dans la méthodologie de l'Indice) dont l'échéance va de 1 à 3 ans et dont la solvabilité est inférieure à celle des emprunts émis par d'autres États souverains de la zone euro.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

L'indice FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG 1-3Y inclut des obligations respectant les critères d'admissibilité suivants :

- valeur nominale et coupons exprimés en euros, sans option et sans convertibilité ;
- cotées sur la plate-forme MTS (plate-forme électronique paneuropéenne pour la cotation et le négoce des obligations en euros) ;
- émises par un gouvernement souverain de pays de la zone euro tel que défini dans la méthodologie du fournisseur de l'indice ;
- échéance allant de 1 à 3 ans ;
- s'être vu décerner au moins deux notations inférieures à AAA ou à l'équivalent d'une notation AAA par au moins l'une des agences de notation S&P, Moody's et Fitch, c'est-à-dire supérieure ou égale à BBB- pour S&P et Fitch ainsi que Baa3 pour Moody's ;
- avoir reçu au moins deux notations de catégorie Investment Grade par les agences de notation S&P, Moody's et Fitch également ;
- avoir été émises pour un montant total d'au moins 2 milliards d'euros ;
- leur émetteur doit ne pas être inclus dans l'indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond 1-3Y ;
- leur émetteur doit ne pas être inclus dans l'indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond (comprenant des pays avec notation AAA par au moins deux des agences de notation susmentionnées ou des pays susceptibles de ne plus être conformes au critère de notation mais faisant toutefois encore partie de l'indice en vertu du critère d'inclusion minimum des cinq pays) ;
- pondération totale de chaque émetteur limitée à 30 %.

La pondération de chaque titre composant l'indice dépend de sa valeur de marché. Si le nombre de pays tombe au-dessous de 4, les pays sont à pondération égale.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par FTSE (« FTSE »).

L'indice FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG 1-3Y est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : EMTSIA5

Reuters : EMTSIA5=

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur ftse.com.

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indiciel au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplique indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplique de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|--|------------------------|
| Crédit | Taux d'intérêt |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Réplique de l'indice | Gestion |
| Réplique indirecte | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |
| Défaillance | |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour au moins 18 mois.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance de court à moyen terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 30 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du jour ouvrable le plus proche (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative : **Jour de Transaction +1**

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF - EUR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,07 % | 0,07 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL :

Société Générale Corporate and Investment Banking

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

LE COMPARTIMENT AMUNDI GOVT BOND LOWEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE 1-3 N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE »), PAR THE LONDON STOCK EXCHANGE PLC (LA « BOURSE ») NI PAR THE FINANCIAL TIMES LIMITED (« FT ») (CONJOINTEMENT LES « CONCÉDANTS DE LICENCE ») ET AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE FAIT DE DÉCLARATION ET N'ÉMET DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS OBTENUS PAR L'UTILISATION DE L'INDICE FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG 1-3Y (L'« INDICE ») ET/OU LE NIVEAU DUDIT INDICE À UN MOMENT DONNÉ D'UN JOUR DONNÉ, OU AUTREMENT. L'INDICE EST COMPOSÉ ET CALCULÉ PAR FTSE. AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE (À TITRE DE NÉGLIGENCE OU À TOUT AUTRE TITRE) VIS-À-VIS DE TOUTE PERSONNE RELATIVEMENT À TOUTE ERREUR TOUCHANT L'INDICE NI ÊTRE TENU DE SIGNALER À QUICONQUE UNE TELLE ERREUR. « FTSE® », « FT-SE® », « FOOTsie® », « FTSE4GOOD® » ET « TECHMARK® » SONT DES MARQUES DÉPOSÉES DE LA BOURSE ET DE FT, ET SONT UTILISÉES SOUS LICENCE PAR FTSE. « ALL-WORLD® », « ALL-SHARE® » ET « ALL-SMALL® » SONT DES MARQUES COMMERCIALES DE FTSE.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 1-3Y (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 1-3Y est un indice obligataire représentatif des titres libellés en dollars américains émis par le Trésor américain et ayant des échéances allant de 1 à 3 ans.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 1-3Y comprend des obligations tenant compte des critères d'admissibilité suivants :

- émises par le Trésor américain ;
- obligations à coupon fixe libellées en USD ;
- émises pour un montant total d'au moins 1 milliard USD ;
- cours acheteur et vendeur fourni par une banque au moins à la clôture de la négociation.

La pondération de chaque titre composant l'indice dépend de sa valeur de marché.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 1-3Y est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : ITRR1T3

Reuters : .IBBUS027F

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 15 h 00 (heure de New York). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur markit.com.

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indiciel au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Dollar américain

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|--|------------------------|
| Crédit | Taux d'intérêt |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Réplification de l'indice | Gestion |
| Réplification indirecte | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |
| Défaillance | |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour au moins 18 mois.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance de court à moyen terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 30 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF – USD | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,07 % | 0,07 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ

Société Générale Corporate and Investment Banking

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 1-3Y (l'« Indice ») dont il est question ici est la propriété de Markit Indices Limited. (« Promoteur de l'Indice ») a obtenu une licence d'utilisation en rapport avec AMUNDI US TREASURY 1-3. Chacune des parties convient que le compartiment AMUNDI US TREASURY 1-3 n'est ni sponsorisé, ni avalisé, ni promu par le Promoteur de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune espèce de déclaration, expresse ou implicite, et ne donne aucune espèce de garantie (y compris garanties de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier ne donne aucune espèce de garantie quant à la qualité, à l'exactitude ou à l'exhaustivité de l'Indice, à toute donnée y figurant, aux résultats liés à l'utilisation de l'Indice et/ou à sa composition, à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un moment donné d'un jour donné, ou autrement. Le Promoteur de l'Indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne en cas d'erreur au niveau de l'Indice, et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune espèce de déclaration, expresse ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des actions du compartiment AMUNDI US TREASURY 1-3 ou à la capacité de l'Indice de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice ou tous produits ou transactions mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'Indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Ni le Promoteur de l'Indice, ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du compartiment AMUNDI US TREASURY 1-3 ne peut être tenu pour responsable envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du promoteur de l'Indice dans le cadre de la définition, de l'adaptation, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice et ses sociétés affiliées peuvent négocier toute obligation qui compose l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts, consentir des prêts ou autrement prolonger un crédit en rapport avec les émetteurs de ces obligations ou leurs sociétés affiliées et s'engager généralement dans tout type d'activité commerciale, de banque d'investissement ou autre avec eux, et peuvent agir à l'égard de ces activités comme si l'Indice n'existait pas, indépendamment de si cette action peut nuire à l'Indice ou au compartiment AMUNDI US TREASURY 1-3.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 3-7Y (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 3-7Y est un indice obligataire représentatif des titres libellés en dollars américains émis par le Trésor américain et ayant des échéances allant de 3 à 7 ans.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 3-7Y comprend des obligations tenant compte des critères d'admissibilité suivants :

- émises par le Trésor américain ;
- obligations à coupon fixe libellées en USD ;
- émises pour un montant total d'au moins 1 milliard de dollars US ;
- cours acheteur et vendeur fourni par une banque au moins à la clôture de la négociation.

La pondération de chaque titre composant l'indice dépend de sa valeur de marché.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 3-7Y est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : IULT37TR

Reuters : .IBBUS0283

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 15 h 00 (heure de New York). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur markit.com.

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indiciel au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Dollar américain

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|--|------------------------|
| Crédit | Taux d'intérêt |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Réplification de l'indice | Gestion |
| Réplification indirecte | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |
| Défaillance | |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 3 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à moyen terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 30 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF – USD | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,07 % | 0,07 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ

Société Générale Corporate and Investment Banking

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 3-7Y (l'« Indice ») dont il est question ici est la propriété de Markit Indices Limited. (« Promoteur de l'Indice ») a obtenu une licence d'utilisation en rapport avec AMUNDI US TREASURY 3-7. Chacune des parties convient que le compartiment AMUNDI US TREASURY 3-7 n'est ni sponsorisé, ni avalisé, ni promu par le Promoteur de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune espèce de déclaration, expresse ou implicite, et ne donne aucune espèce de garantie (y compris garanties de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier ne donne aucune espèce de garantie quant à la qualité, à l'exactitude ou à l'exhaustivité de l'Indice, à toute donnée y figurant, aux résultats liés à l'utilisation de l'Indice et/ou à sa composition, à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un moment donné d'un jour donné, ou autrement. Le Promoteur de l'Indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne en cas d'erreur au niveau de l'Indice, et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune espèce de déclaration, expresse ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des actions du compartiment AMUNDI US TREASURY 3-7 ou à la capacité de l'Indice de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice ou tous produits ou transactions mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'Indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Ni le Promoteur de l'Indice, ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du compartiment AMUNDI US TREASURY 3-7 ne peut être tenu pour responsable envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'Indice dans le cadre de la définition, de l'adaptation, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice et ses sociétés affiliées peuvent négocier toute obligation qui compose l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts, consentir des prêts ou autrement prolonger un crédit en rapport avec les émetteurs de ces obligations ou leurs sociétés affiliées et s'engager généralement dans tout type d'activité commerciale, de banque d'investissement ou autre avec eux, et peuvent agir à l'égard de ces activités comme si l'Indice n'existait pas, indépendamment de si cette action peut nuire à l'Indice ou au compartiment AMUNDI US TREASURY 3-7.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 7-10Y (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 7-10Y est un indice obligataire représentatif des titres libellés en dollars américains émis par le Trésor américain et ayant des échéances allant de 7 à 10 ans.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain
- Composition de l'Indice

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 7-10Y comprend des obligations tenant compte des critères d'admissibilité suivants :

- émises par le Trésor américain ;
- obligations à coupon fixe libellées en USD ;
- émises pour un montant total d'au moins 1 milliard de dollars américains ;
- cours acheteur et vendeur fourni par une banque au moins à la clôture de la négociation.

La pondération de chaque titre composant l'indice dépend de sa valeur de marché.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Markit.

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 7-10Y est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les tickers sont :

Bloomberg : ITRR7T10

Reuters : .IBBUS0286

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 15 h 00 (heure de New York). Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur markit.com.

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indiciel au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplification indirecte qui consiste à investir dans des instruments dérivés livrant la performance de l'Indice, contre la performance des actifs détenus par le compartiment.

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment échange la performance des actifs du compartiment contre celle de l'Indice par le biais d'un contrat dérivé ou d'un swap de rendement total. Pour de plus amples informations, se reporter aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthode de réplification de l'Indice et des compartiments UCITS ETF » du présent prospectus.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT ou des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Dollar américain

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|--|------------------------|
| Crédit | Taux d'intérêt |
| Instruments dérivés | Fonds d'investissement |
| Réplification de l'indice | Gestion |
| Réplification indirecte | Marché |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |
| Défaillance | |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 16 h 30 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question). Le règlement des transactions a lieu deux Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF – USD | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,07 % | 0,07 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ

Société Générale Corporate and Investment Banking

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

L'indice Markit iBoxx \$ Treasuries 7-10Y (l'« Indice ») dont il est question ici est la propriété de Markit Indices Limited. (« Promoteur de l'Indice ») a obtenu une licence d'utilisation en rapport avec AMUNDI US TREASURY 7-10. Chacune des parties convient que le compartiment AMUNDI US TREASURY 7-10 n'est ni sponsorisé, ni avalisé, ni promu par le Promoteur de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune espèce de déclaration, expresse ou implicite, et ne donne aucune espèce de garantie (y compris garanties de qualité marchande ou d'adéquation à un objet ou à un usage particulier) concernant l'Indice ou toute donnée comprise dans celui-ci ou liée à celui-ci, et en particulier ne donne aucune espèce de garantie quant à la qualité, à l'exactitude ou à l'exhaustivité de l'Indice, à toute donnée y figurant, aux résultats liés à l'utilisation de l'Indice et/ou à sa composition, à la solvabilité de toute entité, ou à la probabilité de survenance d'un événement de crédit ou de tout événement similaire (quelle qu'en soit la définition) eu égard à une obligation, au niveau de l'Indice à un moment donné d'un jour donné, ou autrement. Le Promoteur de l'Indice ne peut être tenu pour responsable (au titre d'une négligence ou de tout autre motif) vis-à-vis des parties ou de toute autre personne en cas d'erreur au niveau de l'Indice, et n'est aucunement tenu de signaler une telle erreur aux parties ou à toute autre personne.

Le Promoteur de l'Indice ne fait aucune espèce de déclaration, expresse ou implicite, relativement à l'opportunité d'acquérir ou de vendre des actions du compartiment AMUNDI US TREASURY 7-10 ou à la capacité de l'Indice de répliquer les performances des marchés concernés, ni concernant l'Indice ou tous produits ou transactions mettant en jeu ce dernier, ni au fait de supporter tout risque s'y rapportant. Le Promoteur de l'Indice n'est en rien tenu de prendre en compte les besoins d'une partie quelconque lors de la définition, de la composition ou du calcul de l'Indice. Ni le Promoteur de l'Indice, ni aucune partie procédant à l'achat ou à la vente de parts du compartiment AMUNDI US TREASURY 7-10 ne peut être tenu pour responsable envers qui que ce soit de tout acte ou de toute inaction de la part du Promoteur de l'Indice dans le cadre de la définition, de l'adaptation, du calcul et de la gestion de l'Indice. Le Promoteur de l'Indice et ses sociétés affiliées peuvent négocier toute obligation qui compose l'Indice et peuvent, lorsque c'est autorisé, accepter des dépôts, consentir des prêts ou autrement prolonger un crédit en rapport avec les émetteurs de ces obligations ou leurs sociétés affiliées et s'engager généralement dans tout type d'activité commerciale, de banque d'investissement ou autre avec eux, et peuvent agir à l'égard de ces activités comme si l'Indice n'existait pas, indépendamment de si cette action peut nuire à l'Indice ou au compartiment AMUNDI US TREASURY 7-10.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice Solactive Euro IG Corporate (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Solactive Euro IG Corporate est un indice obligataire représentatif des titres de sociétés « investment grade » à taux fixe et libellés en euro.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Les composantes indicelles sont représentatives des obligations d'entreprise à taux fixe, libellées en euros et notées « investment grade » par une agence de notation (Standard & Poor's ou Moody's). À titre d'exemple, la notation de l'obligation doit être égale ou supérieure à BBB- pour Standard & Poor's ou Baa3 pour Moody's. Les émetteurs peuvent être domiciliés en dehors de l'Europe. En outre, seules la devise, la notation, la taille et l'échéance de l'obligation sont prises en compte lors de la sélection dans l'indice.

L'échéance résiduelle de chaque obligation ne peut être inférieure à un an. L'émission est de minimum de 500 millions EUR. Émissions de premier rang et émissions subordonnées comprises.

Les obligations sont pondérées en fonction de leur valeur de marché.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Solactive.

La valeur de l'indice Solactive Euro IG Corporate est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : SOLEUIGC

Reuters : .SOLEUIGC

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris).

Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur solactive.de.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplcation échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplcation »).

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplcation directe avec une réplcation par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplcation, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplcation » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|--|--|
| Crédit | Fonds d'investissement |
| Devise | Gestion |
| Instruments dérivés | Marché |
| Réplcation de l'indice | Réplcation de l'indice par échantillonnage |
| Taux d'intérêt | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |
| Défaillance | |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet au Royaume-Uni et en Allemagne. Le règlement des transactions a lieu trois Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF DR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,03 % | 0,02 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ **BNP Paribas Arbitrage**

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

CET INSTRUMENT FINANCIER N'EST SPONSORISÉ, PROMU, VENDU OU SOUTENU D'AUCUNE MANIÈRE PAR SOLACTIVE AG, QUI NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES RÉSULTATS D'UNE UTILISATION QUELCONQUE QUI SÉRAIT FAITE DE L'INDICE, DE SON NOM OU DE SON COURS. L'INDICE EST CALCULÉ ET PUBLIÉ PAR SOLACTIVE AG. SOLACTIVE AG MET TOUT EN ŒUVRE POUR ASSURER UN CALCUL CORRECT DE L'INDICE. QUELLES QUE SOIENT SES OBLIGATIONS ENVERS L'ÉMETTEUR, SOLACTIVE AG N'EST PAS TENU DE SIGNALER D'ÉVENTUELLES ERREURS AU NIVEAU DE L'INDICE À DES TIERCES PARTIES, Y COMPRIS INVESTISSEURS, INTERMÉDIAIRES FINANCIERS DE L'INSTRUMENT FINANCIER. NI LA PUBLICATION DE L'INDICE PAR SOLACTIVE AG, NI LA CONCESSION D'UNE LICENCE LE CONCERNANT OU DE SA MARQUE DÉPOSÉE EN VUE D'UNE UTILISATION EN LIEN AVEC L'INSTRUMENT FINANCIER N'A VALEUR DE RECOMMANDATION OU D'ASSURANCE DE LA PART DE SOLACTIVE AG CONCERNANT UN INVESTISSEMENT DANS LEDIT INSTRUMENT FINANCIER.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice Solactive Eurozone Government Bond (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Solactive Eurozone Government Bond est un indice obligataire représentatif des obligations émises par les gouvernements des États membres de la zone euro notées « investment grade » par une agence de notation (Standard & Poor's ou Moody's).

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Les composantes indicelles sont représentatives des obligations émises par les gouvernements des États membres de la zone euro notés « investment grade » par une agence de notation (Standard & Poor's ou Moody's). À titre d'exemple, la notation de l'émetteur doit être égale ou supérieure à BBB- pour Standard & Poor's ou Baa3 pour Moody's.

Pour être admissibles à l'indice, les obligations doivent être libellées en euros, être assorties d'un coupon fixe, jouir d'une échéance minimale d'un an et avoir un encours minimal de 1,5 milliard d'euros.

Les obligations sont pondérées en fonction de leur valeur de marché.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Solactive.

La valeur de l'indice Solactive Eurozone Government Bond est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : SOLEUSOV

Reuters : .SOLEUSOV

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 17 h 15 (heure de Paris).

Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur solactive.de.

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indiciel au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplication directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplication échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplication »).

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplication directe avec une réplication par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplication, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplication » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|--|---|
| Crédit | Fonds d'investissement |
| Devise | Gestion |
| Instruments dérivés | Marché |
| Réplication de l'indice | Réplication de l'indice par échantillonnage |
| Taux d'intérêt | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |
| Défaillance | |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet en Allemagne et en France. Le règlement des transactions a lieu trois Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF DR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,03 % | 0,02 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

CET INSTRUMENT FINANCIER N'EST SPONSORISÉ, PROMU, VENDU OU SOUTENU D'AUCUNE MANIÈRE PAR SOLACTIVE AG, QUI NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES RÉSULTATS D'UNE UTILISATION QUELCONQUE QUI SÉRAIT FAITE DE L'INDICE, DE SON NOM OU DE SON COURS. L'INDICE EST CALCULÉ ET PUBLIÉ PAR SOLACTIVE AG. SOLACTIVE AG MET TOUT EN ŒUVRE POUR ASSURER UN CALCUL CORRECT DE L'INDICE. QUELLES QUE SOIENT SES OBLIGATIONS ENVERS L'ÉMETTEUR, SOLACTIVE AG N'EST PAS TENU DE SIGNALER D'ÉVENTUELLES ERREURS AU NIVEAU DE L'INDICE À DES TIERCES PARTIES, Y COMPRIS INVESTISSEURS, INTERMÉDIAIRES FINANCIERS DE L'INSTRUMENT FINANCIER. NI LA PUBLICATION DE L'INDICE PAR SOLACTIVE AG, NI LA CONCESSION D'UNE LICENCE LE CONCERNANT OU DE SA MARQUE DÉPOSÉE EN VUE D'UNE UTILISATION EN LIEN AVEC L'INSTRUMENT FINANCIER N'A VALEUR DE RECOMMANDATION OU D'ASSURANCE DE LA PART DE SOLACTIVE AG CONCERNANT UN INVESTISSEMENT DANS LEDIT INSTRUMENT FINANCIER.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice Solactive Global Developed Government Bond (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Solactive Global Developed Government Bond est un indice obligataire comprenant les obligations d'État à taux fixe des principaux pays développés notés « investment grade ».

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Euro
- Composition de l'Indice

Pour faire partie de l'Indice, le pays doit être noté « investment grade » par une agence de notation (Standard & Poor's ou Moody's), c'est-à-dire que la notation des obligations du pays doit être égale ou supérieure à BBB- pour Standard & Poor's ou Baa3 pour Moody's. En outre, la valeur de marché totale des obligations, émises en devise locale, doit être supérieure à 1 % de la valeur totale de marché de l'univers des obligations admissibles.

L'univers des obligations admissibles est composé d'obligations émises en devise locale par des pays développés, des émetteurs « investment grade », ayant une échéance supérieure à un an et dont l'encours est supérieur à 1,5 milliard en devise locale, sauf au Japon, au Danemark et en Suède où le montant minimal est respectivement de 150 milliards JPY, 15 milliards DKK et 15 milliards SEK.

L'encours de chaque obligation est ajusté en fonction des participations de la banque centrale de chaque pays, lorsque les données sont publiques.

Les obligations sont pondérées dans l'Indice en fonction de leur valeur de marché.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Solactive.

La valeur de l'indice Solactive Global Developed Government Bond est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : SOLGDGA

Reuters : .SOLGDGA

La performance répliquée par l'Indice est le cours de clôture des marchés boursiers locaux qui y sont représentés.

Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur solactive.de.

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indiciel au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice.

Le Compartiment entend mettre en œuvre un modèle de réplcation échantillonnée de la performance de l'Indice. Il n'est donc pas prévu que le compartiment détienne en permanence chacun des titres sous-jacents composant l'Indice ni qu'il les détienne dans une proportion correspondant à leurs pondérations dans l'Indice. Le compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des titres sous-jacents composant l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplcation »).

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplcation directe avec une réplcation par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplcation, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplcation » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Euro

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|--|--|
| Crédit | Fonds d'investissement |
| Devise | Gestion |
| Instruments dérivés | Marché |
| Réplcation de l'indice | Réplcation de l'indice par échantillonnage |
| Taux d'intérêt | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |
| Défaillance | |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de Transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 au plus tard sont généralement traitées sur la base de la valeur liquidative du prochain jour qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet en France, aux États-Unis, en Allemagne, au Japon et au Royaume-Uni. Le règlement des transactions a lieu trois Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Valeur liquidative +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF DR | EUR | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,03 % | 0,02 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ PRINCIPAL : BNP Paribas Arbitrage

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

CET INSTRUMENT FINANCIER N'EST SPONSORISÉ, PROMU, VENDU OU SOUTENU D'AUCUNE MANIÈRE PAR SOLACTIVE AG, QUI NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES RÉSULTATS D'UNE UTILISATION QUELCONQUE QUI SÉRAIT FAITE DE L'INDICE, DE SON NOM OU DE SON COURS. L'INDICE EST CALCULÉ ET PUBLIÉ PAR SOLACTIVE AG. SOLACTIVE AG MET TOUT EN ŒUVRE POUR ASSURER UN CALCUL CORRECT DE L'INDICE. QUELLES QUE SOIENT SES OBLIGATIONS ENVERS L'ÉMETTEUR, SOLACTIVE AG N'EST PAS TENU DE SIGNALER D'ÉVENTUELLES ERREURS AU NIVEAU DE L'INDICE À DES TIERCES PARTIES, Y COMPRIS INVESTISSEURS, INTERMÉDIAIRES FINANCIERS DE L'INSTRUMENT FINANCIER. NI LA PUBLICATION DE L'INDICE PAR SOLACTIVE AG, NI LA CONCESSION D'UNE LICENCE LE CONCERNANT OU DE SA MARQUE DÉPOSÉE EN VUE D'UNE UTILISATION EN LIEN AVEC L'INSTRUMENT FINANCIER N'A VALEUR DE RECOMMANDATION OU D'ASSURANCE DE LA PART DE SOLACTIVE AG CONCERNANT UN INVESTISSEMENT DANS LEDIT INSTRUMENT FINANCIER.

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Répliquer la performance de l'indice Solactive US Treasury Bond (l'« Indice ») et minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du compartiment et la performance de l'Indice.

Description de l'Indice

- Description générale de l'Indice

L'indice Solactive US Treasury Bond est un indice obligataire représentatif des titres libellés en dollars américains émis par le Trésor américain et dont l'échéance est supérieure à un an.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.

- Devise de l'Indice : Dollar américain

- Composition de l'Indice

L'indice Solactive US Treasury Bond se compose d'obligations qui présentent les critères d'admissibilité suivants :

- émises par le Trésor américain ;
- obligations à coupon fixe libellées en USD ;
- émises pour un montant total d'au moins 250 millions USD.

La pondération de chaque composante de l'indice dépend de sa valeur de marché.

- Révision de l'Indice

L'Indice fait l'objet d'un rebalancement mensuel.

- Publication de l'Indice

L'Indice est calculé et publié par Solactive.

La valeur de l'indice Solactive US Treasury Bond est disponible sur Bloomberg et sur Reuters. À la date du présent prospectus, les symboles boursiers sont :

Bloomberg : SOLUTC

Reuters : .SOLUT

La performance répliquée par l'Indice correspond au « fixing » de 15 h 00 (heure de New York).

Les cours servant au calcul de l'Indice sont les cours acheteurs.

La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et un complément d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur solactive.de.

(1) Ce compartiment n'est pas un compartiment indiciel au sens de l'article 44 de la Loi du 17 décembre 2010.

Processus de gestion

L'exposition à l'Indice est obtenue grâce à la méthode de réplcation directe qui consiste à investir dans les titres financiers entrant dans la composition de l'Indice dans des proportions extrêmement proches de celles de l'Indice.

Le compartiment n'investit en aucun cas dans des titres de sociétés participant à la production ou à la vente d'« armes controversées » (voir définition à la section « Méthodes de réplcation »).

Écart de suivi

L'écart de suivi (tracking error) indique la volatilité de la différence entre la performance du compartiment et celle de son indice. Dans des conditions de marché normales, on s'attend à ce que le compartiment réplique la performance de l'indice avec un écart de suivi pouvant atteindre 1 %.

Instruments dérivés – techniques et instruments ayant pour objet des titres

Pour gérer les entrées et sorties, ainsi que les spécificités de certains marchés d'actions locaux (accès au marché, liquidité, fiscalité), le Gestionnaire de placements pourra combiner la réplcation directe avec une réplcation par le biais d'instruments dérivés tels que des contrats à terme. Dans le cas d'une telle réplcation, le compartiment peut détenir des dépôts tout en conservant une exposition totale à l'indice.

Le compartiment peut recourir à n'importe quel type de techniques et instruments de gestion efficace de portefeuilles sur valeurs mobilières et instruments du marché monétaire, par exemple le prêt et l'emprunt de titres, les conventions de mise et de prise en pension à des fins de gestion efficace de portefeuille, conformément aux conditions énoncées aux sections « Techniques et instruments des opérations de financement des titres » et « Méthodes de réplcation » du présent prospectus. De tels instruments et techniques peuvent par exemple servir à générer des revenus supplémentaires afin de compenser les frais engagés par le compartiment.

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant donner lieu à des OFT et des TRS sont indiquées dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL ».

Devise de référence du compartiment : Dollar américain

Gestionnaire de placements

Amundi Asset Management

Risques principaux

Pour plus d'informations, se reporter à la section « Description des risques ».

Risques dans des conditions de marché normales

| | |
|--|------------------------|
| Crédit | Fonds d'investissement |
| Instruments dérivés | Gestion |
| Réplcation de l'indice | Marché |
| Taux d'intérêt | |
| Liquidité de la place de cotation (classe d'actions ETF) | |

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

| | |
|---------------|--------------------|
| Contreparties | Liquidité |
| Opérationnel | Pratiques standard |
| Défaillance | |

Mode de gestion des risques Engagement

Planifier votre investissement

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques associés au compartiment et envisagent d'investir pour une durée d'au moins 4 ans.

Ce compartiment peut intéresser des investisseurs qui :

- recherchent une croissance à long terme de leurs investissements ;
- désirent répliquer la performance de l'Indice tout en acceptant les risques et la volatilité connexes.

Jour ouvrable Tout jour d'ouverture complet de la bourse Euronext Paris.

Jour de transaction Les demandes reçues et acceptées un Jour ouvrable à 14 h 00 HEC au plus tard sont généralement traitées sur la base de la VL du prochain jour ouvrable (y compris le jour ouvrable de réception des demandes en question) qui est aussi un jour ouvrable bancaire complet sur les marchés des États-Unis. Le règlement des transactions a lieu trois Jours ouvrables après le jour de transaction concerné.

Jour de publication de la Jour de Transaction +1

Valeur liquidative :

Conversion Autorisée

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

| Classe d'actions | Devise | Investissement initial min.* | Frais d'opérations | | Frais annuels | |
|------------------|--------|------------------------------|--------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| | | | Achat (max.) | Conversion (max.) | Gestion (max.) | Administration (max.) |
| UCITS ETF DR | USD | 1 000 000 USD | 3,00 % | 1,00 % | 0,03 % | 0,02 % |

Voir la section « Notes relatives aux frais du Compartiment » du prospectus. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. La liste des classes actuelles est consultable sur amundi.lu/amundi-index-solutions.

* Ces montants minimums sont appliqués en USD ou dans la devise de la classe d'actions concernée, à montant équivalent.

TENEUR DE MARCHÉ **BNP Paribas Arbitrage**

PRINCIPAL :

Avis de non-responsabilité du fournisseur de l'indice

CET INSTRUMENT FINANCIER N'EST SPONSORISÉ, PROMU, VENDU OU SOUTENU D'AUCUNE MANIÈRE PAR SOLACTIVE AG, QUI NE DONNE AUCUNE ESPÈCE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES RÉSULTATS D'UNE UTILISATION QUELCONQUE QUI SÉRAIT FAITE DE L'INDICE, DE SON NOM OU DE SON COURS. L'INDICE EST CALCULÉ ET PUBLIÉ PAR SOLACTIVE AG. SOLACTIVE AG MET TOUT EN ŒUVRE POUR ASSURER UN CALCUL CORRECT DE L'INDICE. QUELLES QUE SOIENT SES OBLIGATIONS ENVERS L'ÉMETTEUR, SOLACTIVE AG N'EST PAS TENU DE SIGNALER D'ÉVENTUELLES ERREURS AU NIVEAU DE L'INDICE À DES TIERCES PARTIES, Y COMPRIS INVESTISSEURS, INTERMÉDIAIRES FINANCIERS DE L'INSTRUMENT FINANCIER. NI LA PUBLICATION DE L'INDICE PAR SOLACTIVE AG, NI LA CONCESSION D'UNE LICENCE LE CONCERNANT OU DE SA MARQUE DÉPOSÉE EN VUE D'UNE UTILISATION EN LIEN AVEC L'INSTRUMENT FINANCIER N'A VALEUR DE RECOMMANDATION OU D'ASSURANCE DE LA PART DE SOLACTIVE AG CONCERNANT UN INVESTISSEMENT DANS LEDIT INSTRUMENT FINANCIER.

NOTES RELATIVES AUX FRAIS DU COMPARTIMENT

Ces notes concernent uniquement les tableaux de classes d'actions des sections « Description des compartiments ».

Généralités Les frais que vous payez en tant qu'investisseur dans le compartiment servent à couvrir les coûts opérationnels du compartiment, y compris les frais de commercialisation et de distribution.

Ces frais courants sont déduits de la performance de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement Peuvent être déduits de vos plus-values (dividendes ou rachat) et sont versés aux agents commerciaux et intermédiaires agréés. Les montants indiqués sont des montants maximums. Pour connaître les frais réels d'une transaction, veuillez vous adresser à votre conseiller financier ou à l'agent de transfert (section « La SICAV »).

Frais prélevés par le Compartiment sur une année Ces frais sont les mêmes pour tous les actionnaires d'une classe d'actions donnée.

DESCRIPTION DES RISQUES

Tout investissement comporte des risques. Les risques liés à certains de ces compartiments peuvent être relativement élevés.

Les descriptions des risques ci-après correspondent aux facteurs de risque cités dans les fiches des compartiments. Pour une bonne compréhension des risques, chaque risque est décrit par compartiment individuel.

Les informations sur les risques contenues dans le présent prospectus visent à donner une idée des principaux risques liés à chaque compartiment, étant entendu que chaque compartiment peut être concerné par d'autres risques décrits ou non dans cette section, et que les descriptions ne se veulent pas exhaustives.

La réalisation de l'un de ces risques pourrait se traduire par des pertes pour un compartiment, par un rendement moindre que celui d'investissements de même type, par une volatilité élevée (fluctuations de la valeur liquidative) ou par la non-réalisation des objectifs du compartiment à n'importe quel moment.

RISQUES DANS DES CONDITIONS DE MARCHÉ NORMALES

Les risques présentés dans cette section sont généralement importants en conditions normales, et ont tendance à le devenir encore davantage dans des circonstances inhabituelles.

Risque de concentration Un compartiment qui investit une proportion importante de ses actifs dans un faible nombre de secteurs ou d'émetteurs ou dans une zone géographique restreinte court davantage de risques qu'un fonds qui répartit davantage ses investissements.

Quand un compartiment investit une proportion importante de ses actifs dans un émetteur, un secteur, un type d'obligation, un pays ou une région spécifique, ou encore dans un ensemble d'économies étroitement interconnectées, sa performance subit directement les conséquences de toute évolution commerciale, économique, financière, boursière ou politique touchant la zone de concentration. Cela peut accroître la volatilité et les risques de pertes.

Risque de crédit Une obligation ou instrument du marché monétaire peut perdre de la valeur en cas de détérioration de la situation financière de l'émetteur.

Si la situation financière de l'émetteur d'une obligation ou d'un instrument du marché monétaire se dégrade, ou si la perception des marchés va dans ce sens, la valeur du titre en question peut chuter. Plus la qualité crédit d'un titre de créance est faible, plus le risque de crédit est grand.

Dans certains cas, un émetteur pourrait faire défaut (voir « Risque de défaillance » à la section « Risques dans des conditions de marché inhabituelles ») alors que rien d'exceptionnel ne se produit sur le marché.

Risque de change L'évolution des taux de change peut réduire les plus-values d'un investissement ou augmenter ses pertes, parfois dans une large mesure.

Les taux de change peuvent fluctuer rapidement et de manière imprévisible.

L'investisseur est donc exposé à un risque de change lié aux devises des actions constituant l'indice et à la devise de l'action du compartiment dans laquelle il a investi. Il n'est par contre pas concerné par le risque de change lié à la devise de l'indice et à la devise de l'action dans laquelle il a investi.

Le risque de change peut concerner 100 % du compartiment.

Gestion des garanties Le risque de contrepartie lié à des investissements dans des instruments financiers dérivés négociés de gré à gré (y compris les TRS), à des opérations de prêt et d'emprunt de titres et à des conventions de mise et de prise en pension est généralement limité par le transfert ou l'engagement d'une garantie au bénéfice du compartiment. Si une contrepartie fait défaut, le compartiment peut se voir contraint de revendre au cours du marché la garantie reçue, éventuellement avec perte à la clé.

Le compartiment peut également subir des pertes liées au réinvestissement éventuel (lorsque c'est autorisé) des garanties en espèces reçues du fait d'une dépréciation des investissements en question.

Risque de (sous-)dépositaire D'une manière générale, les titres de la SICAV sont détenus pour le compte de ses actionnaires et inscrits au bilan du dépositaire ou sous-dépositaire, séparément des actifs de ces derniers. Cela assure la protection des titres de la SICAV en cas d'insolvabilité du dépositaire ou de son sous-dépositaire.

Toutefois, sur certains marchés, où la séparation des actifs n'est pas possible, les titres de la SICAV ne sont pas distincts des actifs du dépositaire ou sous-dépositaire ou sont regroupés avec ceux d'autres clients de ce dernier. La perte éventuelle est alors répartie sur l'ensemble des clients et non pas au seul client dont les titres ont enregistré des pertes.

Risque lié aux instruments dérivés Certains instruments dérivés peuvent se comporter de manière imprévisible ou exposer le compartiment à des pertes nettement supérieures à leur coût.

D'une manière générale, les instruments dérivés sont hautement volatils et non assortis d'un droit de vote. Les cours et la volatilité de nombre d'instruments dérivés (tout particulièrement les swaps de défauts de crédit) peuvent diverger par rapport aux cours et à la volatilité de leurs sous-jacents. Dans des conditions boursières difficiles, il peut être impossible de placer des ordres limitant ou compensant l'exposition au marché ou les pertes liées à certains instruments dérivés.

Instruments dérivés négociés de gré à gré

Les instruments dérivés négociés de gré à gré étant essentiellement des contrats privés liant un compartiment et une ou plusieurs contreparties, ils sont moins strictement réglementés que les titres négociés en Bourse. Les instruments dérivés négociés de gré à gré présentent un risque de contrepartie et un risque de liquidité plus important, et il peut être difficile de contraindre une contrepartie à s'acquitter de ses obligations envers un compartiment. La liste des contrats passés avec des contreparties figure au rapport annuel. Ce risque de défaillance d'une contrepartie est restreint par des limites imposées par la réglementation relative aux instruments dérivés négociés de gré à gré. Des techniques visant à limiter ce risque sont utilisées, telles que des politiques de garanties ou des réinitialisations dans le cadre de contrats de swap de gré à gré.

Si une contrepartie cesse de proposer un instrument dérivé auquel le compartiment envisageait de recourir, le compartiment pourrait ne pas être en mesure de trouver un instrument dérivé comparable ailleurs et pourrait manquer une opportunité de gain ou se retrouver de façon inattendue exposé à des risques ou des pertes, y compris des pertes dues à une position dérivée pour laquelle il n'a pas été capable d'acheter un instrument dérivé compensatoire. Rien ne garantit que la valeur de la garantie détenue correspondra aux sommes dues à la SICAV. La société de gestion applique une décote à toute garantie reçue pour limiter ce risque de contrepartie. La SICAV peut acheter des instruments dérivés négociés de gré à gré par le biais d'une chambre de compensation tenant lieu de contrepartie centrale, de manière à réduire le risque de contrepartie et accroître la liquidité, mais cette solution n'élimine pas entièrement les risques. La contrepartie centrale prélève une marge sur le courtier, qui prélève lui-même une marge sur la SICAV. La SICAV court le risque de perdre ses dépôts de marges initiales et de marge de variation.

Certains instruments dérivés négociés de gré à gré autorisés peuvent être soumis à des fins de compensation à des contreparties centrales de compensation réglementées avec déclaration de certains aspects auprès de référentiels centraux, et des mesures visant à évaluer, à suivre et à atténuer les risques opérationnels et de contrepartie peuvent être prises concernant des instruments dérivés négociés de gré à gré ne faisant pas l'objet d'une compensation obligatoire. Certaines contraintes réglementaires n'étaient pas en place à la date du présent prospectus. Il est difficile d'en prévoir les conséquences exactes pour la SICAV. Ces obligations pourraient entraîner une augmentation des coûts globaux de constitution et d'entretien d'une position en instruments dérivés négociés de gré à gré.

Il faut savoir que la législation exigeant une compensation centrale des instruments dérivés négociés de gré à gré peut à terme empêcher un compartiment de se conformer à ses politiques d'investissement et d'atteindre ses objectifs.

Des investissements en instruments dérivés négociés de gré à gré peuvent également être exposés à un risque d'écarts de valorisation attribuable à l'utilisation de différents modes de valorisation autorisés. Une valorisation incorrecte peut se traduire par une mauvaise comptabilisation des plus-values/moins-values et de l'exposition au risque de contrepartie. Il faut aussi prendre en compte des risques d'ordre légal ou documentaire : les parties peuvent être en désaccord sur l'interprétation des modalités du contrat. D'une manière générale, on limite de tels risques à l'aide de contrats types.

Parce qu'il est, d'une manière générale, difficile pour la SICAV de répartir ses opérations sur instruments dérivés de gré à gré entre de nombreuses contreparties, la dégradation de la situation financière d'une contrepartie donnée peut entraîner des pertes importantes. Inversement, si un compartiment connaît des difficultés financières ou manque à l'une de ses obligations, les contreparties pourraient se refuser à traiter avec la SICAV, compromettant son fonctionnement et sa compétitivité.

Instruments dérivés négociés en Bourse

Si les instruments dérivés négociés en Bourse sont généralement considérés comme moins risqués que les instruments dérivés négociés de gré à gré, ils restent exposés au risque qu'une suspension de la négociation des instruments dérivés ou de leurs actifs sous-jacents empêche le compartiment de réaliser des plus-values ou d'éviter des pertes, ce qui se traduirait par des retards de traitement des demandes de rachat d'actions. Il y a aussi un risque que le règlement d'instruments dérivés négociés en Bourse par le biais d'un système de transfert ne se produise pas au moment ou selon les modalités voulus.

Risque lié aux marchés émergents Les marchés émergents se trouvent à un stade moins avancé de développement que les marchés développés et présentent donc des risques plus importants : risques de marché, risques de liquidité, risques de change, risques de taux d'intérêt et risques de volatilité accrue. Parmi les causes de ces risques :

- instabilité politique, économique ou sociale
- mauvaise gestion budgétaire ou politiques inflationnistes
- évolution défavorable de la réglementation et de la législation, incertitude quant à leur interprétation
- législation ou réglementation mal appliquée, droits des investisseurs non pris en compte au même titre que sur les marchés développés
- frais, coûts de transaction ou taxes excessifs ou saisie inconditionnelle d'actifs
- règles ou pratiques désavantageant les investisseurs étrangers
- informations relatives aux émetteurs incomplètes, trompeuses ou inexactes
- absence d'uniformisation des normes comptables, d'audit et d'information financière
- manipulation des cours par les gros investisseurs
- retards et fermetures de marchés arbitraires
- fraude, corruption, erreurs.

Les pays des marchés émergents peuvent imposer aux étrangers des restrictions en matière de détention de valeurs mobilières, ou avoir mis en place des réglementations moins contraignantes en matière de dépôt, accroissant la vulnérabilité du compartiment en matière de pertes et de recours en justice.

Dans des pays où, du fait de la réglementation ou pour des raisons d'efficacité, le compartiment investit par le biais de certificats représentatifs d'actions (certificats négociables émis par les propriétaires des titres sous-jacents), de P-Notes ou d'instruments de même type, il est exposé à des risques qui n'existent pas dans le cas d'un investissement direct. Ces instruments présentant un risque de contrepartie (car leur valeur est fonction de la solvabilité de l'émetteur) et un risque de liquidité peuvent se négocier à des prix inférieurs à la valeur du titre sous-jacent et ne confèrent pas nécessairement au compartiment certains des droits (comme les droits de vote) dont il aurait joui s'il avait détenu directement les titres sous-jacents.

Dans la mesure où les marchés émergents ne sont pas sur le même fuseau horaire que le Luxembourg, le compartiment pourrait réagir en retard à une évolution des cours intervenant hors de ses horaires de fonctionnement.

Aux fins de la gestion des risques, on entend par « marchés émergents » des marchés moins développés tels que la plupart des pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Europe orientale, ainsi que des pays aux économies prospères mais qui n'assurent pas un niveau de protection des investisseurs comparable à ce qui se fait en Europe occidentale, aux États-Unis ou au Japon, par exemple.

Risque lié aux actions Les actions peuvent perdre rapidement de la valeur et rester indéfiniment à un cours plancher. D'une manière générale, elles sont plus risquées que les obligations ou les instruments du marché monétaire. Les actions d'entreprises en croissance rapide peuvent être très sensibles aux mauvaises nouvelles, car leur valeur repose pour une bonne part sur l'optimisme des investisseurs. Les actions de sociétés semblant sous-évaluées peuvent le rester.

En cas de faillite ou de restructuration financière d'une société, ses actions peuvent perdre la plus grande partie, voire l'intégralité de leur valeur.

Risque lié à la couverture Des tentatives de couverture (réduction ou élimination de certains risques) peuvent échouer et, si elles fonctionnent, elles éliminent généralement les possibilités de générer des plus-values en même temps que les risques de pertes.

Toute mesure prise par le compartiment pour annuler des risques spécifiques peut manquer d'efficacité, fonctionner par intermittences ou échouer complètement. Une absence de couverture expose le compartiment ou la classe d'actions à des risques supplémentaires.

Le compartiment peut utiliser une couverture au sein de son portefeuille. Concernant l'une quelconque des classes d'actions désignées, le compartiment peut prendre une couverture sur l'exposition de change de la classe (par rapport à la devise de référence du portefeuille). Toute couverture engendre des coûts qui réduisent la performance de l'investissement.

Risque d'illiquidité Certains titres peuvent être par nature difficiles à valoriser ou à vendre au moment et au prix voulus, tout particulièrement si le volume est important.

C'est le cas par exemple des titres considérés comme « illiquides », comme les titres « Rule 144A » ou les titres de tous types issus d'une émission de faible ampleur, négociés par intermittences ou négociés sur des marchés relativement restreints ou aux délais de règlement longs.

Risque lié aux fonds d'investissement C'est le cas de tout fonds d'investissement – un investissement dans le compartiment présente des risques auxquels l'investisseur ne serait pas confronté en investissant directement sur les marchés :

- les actes des autres investisseurs, en particulier d'importantes et soudaines sorties de capitaux, peuvent nuire à la gestion du compartiment et faire baisser sa valeur liquidative ;
- l'investisseur ne peut diriger ou influencer la manière dont les capitaux sont investis dans le cadre du compartiment ;
- les opérations d'achat et de vente du compartiment ne sont pas toujours optimales d'un point de vue fiscal pour un investisseur donné ;
- le compartiment s'inscrit dans un cadre législatif et réglementaire qui limite ses possibilités de recours à des techniques d'investissement susceptibles d'augmenter ses performances ; s'il décide de s'établir dans des pays où les limites sont plus strictes, ses activités d'investissement pourraient s'en trouver restreintes encore davantage ;
- le compartiment étant basé au Luxembourg, toutes les protections assurées par des réglementations étrangères (y compris, dans le cas d'un investisseur non domicilié au Luxembourg, sa réglementation nationale) ne s'appliquent pas nécessairement ;
- certaines actions s'échangent sur le marché primaire ou ne sont pas cotées en Bourse ; dans ce cas, il n'y a généralement pas d'autre possibilité de liquidation d'une position que d'en demander le rachat, lequel peut faire l'objet de retards et tomber sous le coup de diverses clauses établies par le compartiment ;
- dans la mesure où le compartiment investit dans des OPCVM / OPC, il peut se voir facturer un deuxième niveau de commissions d'investissement, ce qui réduit d'autant les éventuelles plus-values ;
- dans la mesure où le compartiment a recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille comme des prêts et emprunts de titres ou des mises et prises en pension ainsi que des TRS, et en particulier s'il réinvestit les garanties liées à ces techniques, il prend des risques de contrepartie, de liquidité, juridiques, liés au (sous-)dépositaire (p. ex. absence de ségrégation des actifs) et opérationnels pouvant nuire à sa performance ;
- les obligations du gestionnaire de placements ou de son représentant envers le compartiment peuvent parfois entrer en conflit avec ses obligations envers d'autres portefeuilles dont il assure la gestion (auquel cas il veille à traiter équitablement chacun d'eux).

Risque High Yield Les titres de créance à haut rendement (high yield) présentent des caractéristiques et des risques spécifiques, y compris des risques liés aux activités d'investissement internationales, comme les fluctuations des devises, les investissements dans des pays aux marchés boursiers de faible ampleur, la liquidité limitée, la volatilité des cours et les restrictions à l'investissement étranger.

Tout investissement dans des titres de créance à haut rendement est exposé à des risques de taux d'intérêt, de change, de marché, de crédit et de sécurité. D'une manière générale, par rapport aux obligations de catégorie Investment Grade, les obligations à haut rendement sont mal notées et présentent des rendements supérieurs pour compenser une solvabilité réduite ou un risque de défaut accru.

Risque de taux d'intérêt En général, quand les taux d'intérêt augmentent, la valeur des obligations diminue. Ce risque est en principe d'autant plus important que l'échéance de l'obligation est éloignée.

Risque lié à la réplification de l'indice Les compartiments suivent des indices qui reproduisent les performances des titres sous-jacents, dont les cours fluctuent en permanence et peuvent chuter pour toutes sortes de raisons. Comme les Compartiments suivent l'évolution d'un indice, leur performance suit celle de l'indice, à la hausse comme à la baisse.

Réplification indirecte - incidence en matière d'exposition à l'indice et au risque de contrepartie Lorsque l'exposition du compartiment à l'indice est indirecte (ou repose sur un swap) – en d'autres termes, le compartiment cherche à reproduire la performance de l'indice en investissant dans des instruments financiers dérivés et non pas dans les titres sous-jacents de l'indice.

Une prise de position dans des instruments financiers dérivés (comme les swaps) ne fait pas du compartiment le propriétaire des titres sous-jacents de l'indice : il ne s'agit pas d'un investissement direct dans ces titres. En d'autres termes, le compartiment n'a aucun droit sur les titres sous-jacents de l'indice.

Toutes sommes exigibles par rapport aux actions du compartiment sont donc versées en espèces, et les investisseurs n'ont aucun droit sur les titres sous-jacents de l'indice (voir la section « Marché secondaire pour les Compartiments et Actions UCITS ETF »).

Le compartiment est exposé à un risque de crédit sur les contreparties avec lesquelles il traite en ce qui concerne les instruments financiers dérivés de gré à gré (comme les swaps) servant à reproduire la performance de l'indice. Ces dérivés ne bénéficient pas de la protection dont bénéficient des instruments dérivés négociés et compensés en Bourse. La contrepartie des instruments dérivés négociés de gré à gré est la société assurant la transaction et non pas une Bourse de valeurs, de sorte qu'une éventuelle insolvabilité, faillite ou défaillance de cette contrepartie peut valoir des pertes considérables au compartiment. De plus, dans des cas exceptionnels, la contrepartie des instruments dérivés négociés de gré à gré peut se trouver dans l'impossibilité de s'acquitter de ses obligations envers le compartiment pour des raisons réglementaires, ou du fait de l'évolution de la législation fiscale, des normes comptables ou autres. Dans de tels cas, l'exposition du compartiment à l'indice pourrait être interrompue temporairement ou définitivement. L'objectif d'investissement du compartiment pourrait ne pas être atteint et ce dernier pourrait se trouver dans l'impossibilité de récupérer d'éventuelles pertes, étant entendu que le swap fait l'objet d'une révision quotidienne et que le risque de contrepartie est limité à 10 %.

Risque de levier Toute exposition nette du compartiment dépassant sa valeur liquidative accroît la volatilité du cours de son action.

Dans la mesure où le compartiment a recours à des instruments dérivés pour accroître son exposition nette à un marché, à un taux, à un panier de titres ou à toute autre référence, les fluctuations du cours de la référence en question sont amplifiées au niveau de ce compartiment.

Risque de liquidité de la place de cotation Le cours des actions UCITS ETF ne correspond pas nécessairement à sa valeur liquidative indicative. La liquidité des parts du compartiment sur une place boursière peut souffrir de toute suspension éventuelle, dont les causes peuvent être diverses :

- i) suspension ou arrêt du calcul de l'indice par le fournisseur ;
- ii) suspension du ou des marchés sur lesquels sont cotés les titres sous-jacents de l'indice ;
- iii) place de cotation dans l'incapacité d'obtenir ou de calculer la valeur liquidative indicative du compartiment ;
- iv) violation par un teneur de marché des règles en vigueur sur la place de cotation ;
- v) défaillance de systèmes, en particulier panne informatique ou électronique sur la place de cotation ;
- vi) toute autre circonstance s'opposant au calcul de la valeur liquidative indicative du compartiment ou la négociation de ses parts.

Risque de gestion L'équipe de gestion du compartiment peut se tromper dans ses analyses, hypothèses ou projections.

Les projections peuvent porter sur toutes sortes de tendances : secteur, marché, économie, démographie, etc.

Risque de marché

Les cours de nombreux titres fluctuent en permanence et peuvent chuter pour toutes sortes de raisons.

En voici quelques-unes :

- conjoncture politique et économique ;
- politique gouvernementale ;
- évolution de la technologie et des pratiques commerciales ;
- évolution démographique ou culturelle ;
- catastrophes naturelles ou non ;
- conditions climatiques ;
- découvertes scientifiques ou autres ;
- coûts et approvisionnements d'énergie, de matières premières et de ressources naturelles.

Le risque de marché peut avoir des effets immédiats ou progressifs, à court terme ou à long terme, restreints ou larges.

Risque lié aux MBS / ABS / TBA Les titres adossés à des hypothèques (MBS) et à des actifs (ABS) sont généralement exposés à un risque de remboursement anticipé et de prolongation, et peuvent présenter des risques de liquidité, de crédit et de taux d'intérêt supérieurs à la moyenne.

Les MBS (cette catégorie englobe les obligations garanties par hypothèque, ou « CMO ») et les ABS sont des participations dans un groupe de dettes : débits, créances de cartes de crédit, prêts automobiles, prêts étudiants, contrats de location de matériel, crédits hypothécaires et prêts sur valeurs domiciliaires.

Quand les taux d'intérêt chutent, ces titres sont souvent remboursés de manière anticipée, car les détenteurs de crédits hypothécaires et autres emprunteurs refinancent les dettes sous-jacentes au titre. Quand les taux d'intérêt augmentent, les détenteurs des crédits sous-jacents ne les refinancent généralement pas, compte tenu du niveau inférieur de leurs taux d'intérêt.

Les MBS et ABS présentent par ailleurs une qualité crédit généralement inférieure à celle de beaucoup d'autres types de titres de créance. Si les dettes sous-jacentes à un MBS ou ABS deviennent irrécouvrables, les titres concernés perdent tout ou partie de leur valeur.

Dans le cas des titres TBA (« To Be Announced »), le gestionnaire du compartiment ne sait qu'après 48 heures après avoir passé commande quels MBS ou ABS lui seront fournis, ce qui l'empêche de prendre des mesures visant à faire face à une éventuelle dépréciation d'un titre spécifique durant ces 48 heures.

Risque de remboursement anticipé et de prolongation Toute évolution inattendue des taux d'intérêt peut nuire à la performance des titres d'emprunt rachetables (titres dont les émetteurs sont en droit de rembourser le capital avant l'échéance).

Quand les taux d'intérêt chutent, les émetteurs ont tendance à racheter ces titres et à en émettre de nouveau à des taux inférieurs. Dans un tel cas, le compartiment peut se voir contraint de réinvestir les sommes ainsi perçues, à un taux d'intérêt moindre (« risque de remboursement anticipé »).

Inversement, quand les taux d'intérêt augmentent, les emprunteurs ne cherchent généralement pas à rembourser de manière anticipée des crédits hypothécaires à faibles taux. Il se peut dès lors que le compartiment ne génère que de faibles rendements le temps que les taux d'intérêt baissent ou que les titres arrivent à l'échéance (« risque de prolongation »). Cela peut aussi le contraindre à vendre les titres à perte ou à renoncer à des investissements susceptibles de mieux se comporter.

Les cours et rendements des titres rachetables correspondent généralement à l'hypothèse qu'ils seront remboursés avant l'échéance. Si ce remboursement anticipé se produit au moment prévu, le compartiment ne subit en principe pas de conséquences négatives. Mais s'il intervient nettement plus tôt ou plus tard que prévu, cela peut vouloir dire que le compartiment a payé ces titres trop cher. D'autres facteurs encore peuvent déclencher un remboursement anticipé ou en déterminer la date : présence ou absence d'une clause de rachat facultatif ou de remboursement anticipé obligatoire, taux de défaillance des actifs sous-jacents, nature de toute rotation de ces derniers, notamment.

Les questions de remboursement anticipé et de prolongation peuvent également influencer sur la durée du compartiment, augmentant ou réduisant de manière indésirable la sensibilité aux taux d'intérêt. Dans certaines circonstances, des taux qui n'augmentent ou ne baissent pas au moment attendu peuvent créer des risques de remboursement anticipé ou de prolongation.

Risque immobilier Les investissements immobiliers et assimilés peuvent pâtir de toute dégradation de la valeur d'un quartier ou d'une propriété.

En particulier, des participations dans l'immobilier ou dans des entreprises ou titres de ce secteur (y compris participations dans des crédits hypothécaires) peuvent subir de plein fouet les effets de catastrophes naturelles, de crises économiques, d'une saturation de l'offre, de modifications de zonage, de hausses d'impôts, de tendances démographiques ou sociales, de contaminations environnementales, de défauts de paiement sur crédits hypothécaires, d'erreurs de gestion, ou tout autre facteur susceptible d'affecter la valeur de marché ou les flux de trésorerie de l'investissement.

Réplication de l'indice par échantillonnage La réplication d'un indice, qui consiste à investir dans un portefeuille constitué de tous les titres composant l'indice en question, peut être coûteuse et n'est pas toujours possible. Dans certaines circonstances, le gestionnaire de placements du compartiment peut mettre en œuvre des méthodologies d'optimisation, reposant par exemple sur l'échantillonnage. Il tente ainsi de reproduire le rendement de l'indice,

i) en investissant dans des valeurs mobilières représentatives qui font partie de l'indice de référence, mais éventuellement avec des pondérations différentes, et/ou ;

ii) en investissant dans un portefeuille de valeurs mobilières ne figurant pas nécessairement dans l'indice, ou d'autres actifs admissibles tels que des instruments financiers dérivés.

Le compartiment s'efforce de reproduire la performance de l'indice en suivant une stratégie d'échantillonnage, mais rien ne garantit qu'il parviendra à une réplication exacte, le compartiment peut aussi être confronté au risque d'augmentation de l'écart de suivi qui correspond au risque que le compartiment, de temps en temps, ne réplique pas exactement la performance de l'indice.

Risque lié aux petites et moyennes capitalisations Les actions de sociétés de petites et moyennes capitalisations peuvent être plus volatiles que celles de sociétés de plus grande envergure.

Les PME disposent souvent de ressources financières moindres, existent depuis moins longtemps et sont moins diversifiées, ce qui les expose davantage au risque de faillite ou d'autres problèmes irréversibles ou de long terme. Les titres récemment introduits en Bourse peuvent présenter une volatilité élevée et s'avérer difficiles à évaluer du fait de l'absence d'historique de cotation et d'un relatif manque d'information publique.

Risque lié au style Les différents « styles » d'investissement adoptés varient en fonction des conditions boursières et de la confiance des investisseurs.

Par exemple, un portefeuille axé croissance peut à certains moments faire moins bien qu'un portefeuille axé valeur, ou inversement, voire parfois être à la traîne du marché dans son ensemble.

Les titres considérés comme sous-valorisés peuvent le rester indéfiniment, à moins qu'on ne s'aperçoive simplement que cette valorisation leur correspond totalement. Dans le cas de titres présentant des possibilités de croissance supérieures à la moyenne, une portion importante du cours peut reposer sur un grand optimisme quant à leurs performances à venir, de sorte que le cours peut chuter rapidement s'il apparaît ensuite que cet optimisme ne se justifiait pas.

Risque de volatilité L'évolution des tendances à la volatilité des marchés concernés peut entraîner des changements soudains et/ou importants au niveau du cours.

RISQUES DANS DES CONDITIONS DE MARCHÉ INHABITUELLES

Les risques présentés dans cette section sont généralement absents en conditions normales (mais peuvent être présents dans une mesure limitée). Dans des circonstances inhabituelles, toutefois, ces risques figurent parmi les plus graves.

Risque de contrepartie Une organisation avec laquelle traite le compartiment pourrait ne plus vouloir ou ne plus pouvoir s'acquitter de ses obligations envers le compartiment.

Risque de défaillance Les émetteurs de certaines obligations peuvent se trouver dans l'impossibilité de verser les sommes dues.

Risque de liquidité N'importe quel titre peut devenir difficile à valoriser ou à vendre au moment et au prix voulus.

Le risque de liquidité peut empêcher le compartiment de verser les produits de rachat dans les délais énoncés dans le prospectus.

Risque juridique La caractérisation d'une transaction ou la capacité juridique d'une partie à y prendre part sont susceptibles de rendre le contrat financier inapplicable et l'insolvabilité ou la faillite d'une contrepartie pourraient empêcher l'application de droits contractuels autrement applicables.

Risque opérationnel Dans tout pays, mais particulièrement sur les marchés émergents, le compartiment peut subir des pertes du fait d'erreurs, d'absence ou d'impossibilité de ségrégation des actifs, de perturbations de services ou de pannes, ainsi que de situations irrégulières telles que fraude, corruption, cybercriminalité, instabilité, terrorisme, etc. Le risque opérationnel peut entraîner des erreurs au niveau du compartiment : valorisation, fixation des prix, comptabilité, déclarations fiscales, reporting financier, négociation, etc. Les risques opérationnels peuvent longtemps passer inaperçus, et même une fois ces risques détectés, obtenir des responsables une indemnisation rapide ou adaptée peut s'avérer impossible.

Risque lié aux pratiques standard Des pratiques de gestion des investissements éprouvées en conditions normales peuvent s'avérer parfois inefficaces ou nuisibles.

POLITIQUES GÉNÉRALES D'INVESTISSEMENT

Chaque compartiment, ainsi que la SICAV elle-même, doit respecter à la lettre la législation et la réglementation européenne et luxembourgeoise, ainsi que diverses circulaires, normes techniques et autres exigences. Cette section présente sous forme synthétique les exigences de la loi de 2010 (principal texte législatif régissant les opérations d'un OPCVM) en matière de gestion de portefeuille, ainsi que les exigences AEMF en matière de surveillance et de gestion des risques. En cas de divergence, le texte de loi (qui est en français) fait foi.

En cas de violation patente de la loi de 2010, tout compartiment concerné doit attribuer la priorité dans ses opérations et décisions de gestion au fait de se conformer à ces règles, en prenant toujours en compte les intérêts de ses actionnaires. Sauf mention contraire, tous les pourcentages et restrictions concernent chaque compartiment pris individuellement.

VALEURS MOBILIÈRES ET OPÉRATIONS AUTORISÉES

Le tableau ci-dessous décrit les types de titres et de transactions autorisés aux OPCVM en vertu de la loi de 2010. La plupart des compartiments se fixent des limites plus restrictives d'une façon ou d'une autre, en fonction de leurs objectifs et de leur stratégie. Il est interdit à tout compartiment de procéder aux investissements décrits aux lignes 6 et 9, à moins de se conformer aux dispositions de la section « Descriptions des compartiments ». Tout recours à un titre ou à une technique doit cadrer avec les politiques et restrictions du compartiment en matière d'investissement. Un compartiment qui investit ou est commercialisé dans des pays hors UE peut y faire l'objet d'exigences supplémentaires qui ne sont pas décrites dans le présent document.

Un compartiment n'est pas tenu de respecter des limites d'investissement lors de l'exercice des droits de souscription, pour autant qu'il remédie à toute violation (voir ci-dessus). Il est interdit aux compartiments de faire l'acquisition d'actifs caractérisés par une responsabilité illimitée, comme de souscrire les titres d'autres émetteurs.

| Titre / Opération | Exigences | |
|---|--|---|
| 1. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire | Doivent être cotés ou négociés sur une Bourse officielle dans un État admissible, ou se négocier sur un marché réglementé d'un État admissible qui fonctionne sur une base régulière, est agréé et est ouvert au public. | Les titres récemment émis doivent contenir dans leurs conditions d'émission l'engagement qu'une demande sera introduite en vue de l'admission à la cote officielle d'une Bourse ou d'un marché réglementé dans un État admissible et doivent obtenir cette admission dans les 12 mois qui suivent l'émission. |
| 2. Instruments du marché monétaire non conformes aux exigences de la ligne ⁽¹⁾ | Doivent être soumis (soit au niveau des titres, soit au niveau de l'émetteur) à une réglementation visant à protéger les investisseurs et l'épargne, et doivent aussi remplir l'un des critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> • émis ou garantis par une administration centrale, régionale ou locale, par la banque centrale d'un État membre de l'UE, par la Banque centrale européenne, par la Banque européenne d'investissement, par l'Union européenne, par un organisme public international dont font partie un ou plusieurs États membres de l'UE, par une nation souveraine ou, dans le cas d'un État fédéral, par un des membres composant la fédération ; • émis par un émetteur ou une entreprise dont les titres répondent aux critères décrits au point 1 ci-dessus ; • émis ou garantis par un émetteur soumis aux règles de surveillance prudentielle de l'UE ou d'autres règles prudentielles considérées comme équivalentes par la CSSF. | Également possible si l'émetteur appartient à une catégorie approuvée par la CSSF, est soumis à des règles de protection des investisseurs équivalentes à celles décrites ci-contre et remplit l'un des critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> • émis par une société dont le capital et les réserves s'élèvent au moins à 10 millions d'EUR et qui publie ses comptes annuels ; • émis par une entité qui se consacre au financement d'un groupe de sociétés dont au moins une est cotée en Bourse ; • émis par une société qui se consacre au financement de véhicules de titrisation bénéficiant d'une ligne de financement bancaire. |
| 3. Parts d'OPCVM ou OPC sans lien avec la SICAV | Doivent être agréés par un État membre de l'UE ou par un État qui, du point de vue de la CSSF, présente une législation équivalente et un niveau adapté de coopération entre autorités. Doivent publier des rapports annuels et semestriels. Doivent être tenus par leurs Statuts à ne pas investir plus de 10 % de leurs actifs dans d'autres OPCVM ou OPC. | Doivent être soumis à un contrôle prudentiel et à une protection des investisseurs pour un OPCVM au sein de l'UE ou à des règles équivalentes en dehors de l'UE (en particulier concernant la ségrégation des actifs, les emprunts, les prêts et les ventes à découvert de valeurs mobilières et d'instruments du marché monétaire). |
| 4. Parts d'OPCVM ou OPC liés à la SICAV | Doivent satisfaire à toutes les exigences de la ligne 3. L'OPCVM/OPC ne peut facturer de frais pour la souscription, la conversion ou le rachat des actions. | Le prospectus de tout compartiment ayant pris d'importantes participations dans d'autres OPCVM/OPC doit indiquer le montant maximum des frais de gestion le concernant comme ceux concernant les OPCVM/OPC dans lesquels il entend investir. |
| 5. Parts d'autres compartiments de la SICAV | Doivent satisfaire à toutes les exigences des lignes 3 et 4. Le compartiment cible ne peut investir en retour dans le compartiment acheteur (propriété croisée). | Le compartiment acheteur renonce à tous les droits de vote des actions dont il fait l'acquisition. Ces actions ne sont pas considérées comme des actifs du |

¹ On considère qu'un OPCVM/OPC est lié à la SICAV s'ils sont tous deux gérés ou contrôlés par une même société de gestion ou par des sociétés de gestion affiliées, ou encore si la SICAV détient, directement ou indirectement, plus de 10 % du capital ou des droits de vote de l'OPCVM/OPC.

| | | |
|---|---|--|
| | Au moment de l'investissement, le compartiment cible ne doit pas avoir investi plus de 10 % de son actif dans un autre compartiment. | compartiment acheteur aux fins des seuils de détention. Le respect de ces exigences dégage la SICAV des exigences de la Loi du 10 août 1915. |
| 6. Immobilier et matières premières, y compris métaux précieux | Exposition autorisée uniquement par le biais de valeurs mobilières, d'instruments dérivés et autres types d'investissements admissibles. | La SICAV peut acheter directement les biens immobiliers qui lui sont nécessaires pour fonctionner. La détention de métaux précieux et de matières premières, directement ou par le biais de certificats, est interdite. |
| 7. Dépôts auprès d'établissements de crédit | Doivent pouvoir être retirés sur demande et ne pas présenter une échéance supérieure à 12 mois. | Les établissements bancaires doivent être domiciliés dans un État membre de l'UE ou, si ce n'est pas le cas, être assujettis aux règles prudentielles de l'UE ou à d'autres règles prudentielles admises comme équivalentes par la CSSF. |
| 8. Liquidités détenues à titre accessoire | Pas d'exigence spécifique. | D'un point de vue pratique, un compartiment est autorisé à détenir moins de 50 % de ses actifs en espèces et autres liquidités. |
| 9. Instruments financiers dérivés, y compris instruments assimilables donnant lieu à un règlement en espèces | Les investissements ou indicateurs de référence sous-jacents doivent être ceux décrits aux lignes 1, 2, 3, 4, 6 et 7, ou être des indices, taux d'intérêt, taux de change ou devises. Dans tous les cas, ces investissements ou indicateurs, et tous investissements s'y rapportant, doivent entrer dans le cadre des investissements du compartiment hors instruments dérivés. L'exposition totale ne doit pas dépasser 100 % de l'actif total du compartiment. | Les instruments dérivés négociés de gré à gré doivent satisfaire aux critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> • relever de catégories agréées par la CSSF • faire l'objet de valorisations quotidiennes fiables, précises et indépendantes • pouvoir être clôturées (vendues, liquidées, etc.) à la juste valeur à tout moment • avoir des contreparties assujetties à une supervision prudentielle • avoir des profils de risque réellement mesurables • présenter un risque de contrepartie non supérieur à 10 % de l'actif du compartiment si la contrepartie est un établissement de crédit, ou à 5 % pour les autres contreparties. |
| 10. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire non conformes aux exigences des lignes 1, 2, 6 et 7 | Maximum 10 % de l'actif du compartiment. | |
| 11. Prêt et emprunt de titres, conventions de prise et de mise en pension | Les volumes de transactions ne doivent pas empêcher le compartiment de mener sa politique d'investissement ni de s'acquitter de ses obligations de rachat. | La garantie en espèces doit être investie dans des positions courtes de haute qualité. Prêter à des tiers ou garantir leurs emprunts pour toute autre raison est interdit. |
| 12. Techniques et instruments de gestion efficace de portefeuille | Doivent concerner des valeurs mobilières ou des instruments du marché monétaire. | Cette catégorie comprend les instruments dérivés. Voir « Informations supplémentaires sur les instruments dérivés et les techniques » ci-après. |
| 13. Emprunt | À l'exception des prêts croisés servant à acquérir des devises, tous les emprunts doivent être temporaires et se limiter à 10 % de l'actif net du compartiment. | |

EXIGENCES EN MATIÈRE DE DIVERSIFICATION

Pour des raisons de diversification, un compartiment ne peut investir plus d'une proportion donnée de son actif dans une société/catégorie de titres. Dans les deux tableaux ci-dessous, par « société » on entend une entreprise donnée, à l'exception des limites de 20 % de la colonne « Au total », qui sont suivies au niveau du groupe ou à un niveau consolidé. Ces règles de diversification ne s'appliquent pas pendant les six premiers mois de fonctionnement d'un compartiment.

| Investissement/exposition maximum, en % de l'actif du compartiment | | | |
|--|------------------------------------|--|---|
| Catégories de titres | Dans l'un quelconque des émetteurs | Au total | autre |
| A. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire émis ou garantis par un État, une autorité publique locale au sein de l'UE, ou une instance internationale à laquelle appartient au moins un État membre de l'UE. | 35 % | 35 % | Un compartiment peut investir dans seulement six émissions si les investissements sont effectués dans le respect du principe de la répartition des risques et remplissent les critères suivants : 1. les titres sont des valeurs mobilières ou des instruments du marché monétaire émis ou garantis par un État, une autorité publique locale au sein de l'UE, ou une instance internationale à laquelle appartient au moins un État membre de l'UE ; 2. le compartiment n'investit pas plus de 30 % dans une émission donnée ; |
| B. Obligations soumises par la loi à des règles destinées à protéger les investisseurs* et émises par un établissement de crédit domicilié dans l'UE. | 25 % | | |
| C. Tous types de valeurs mobilières et d'instruments du marché monétaire à l'exception des types décrits aux lignes A et B ci-dessus. | 10 % | 20 % | 20 % dans tous les titres issus d'un émetteur unique. 40 % au total en titres de tous les émetteurs ou sociétés dans lesquels le compartiment a investi plus de 5 % de ses actifs. |
| D. Dépôts auprès d'établissements de crédit. | 20 % | | |
| E. Instruments dérivés de gré à gré dont la contrepartie est un établissement de crédit (voir définition à la ligne 7 du tableau précédent). | Exposition de 10 % | 10 % | Tout compartiment d'un OPC dont les actifs sont distincts est considéré comme un OPC à part entière. Les actifs détenus par l'OPCVM/OPC ne sont pas pris en compte dans le cadre des exigences énoncées aux lignes A - F de ce tableau. |
| F. Instruments dérivés de gré à gré adossés à d'autres types de contreparties. | Exposition de 5 % | | |
| G. Parts d'OPCVM ou OPC (voir définitions aux lignes 3 et 4 du tableau précédent). | 20 % | Si la description du compartiment le permet, cette limite peut être portée à 30 % en OPC, et à 100 % en OPCVM. | |

* Les émetteurs obligataires doivent placer les produits de leurs offres de manière à maintenir une couverture responsabilité complète et à donner la priorité au remboursement des investisseurs en cas de faillite.

FONDS D'INDICE

| Composants | Pondération maximale de l'Indice | | |
|---|----------------------------------|--|-------------------|
| | Pour un composant quelconque | Pour un composant unique | Autres conditions |
| A. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire définis aux lignes 1 et 2 du tableau des valeurs mobilières et opérations autorisées | 20 % | Jusqu'à 35 % dans des circonstances exceptionnelles, par exemple quand un titre jouit d'une position très dominante sur le marché réglementé où il se négocie. | |
| B. Parts d'OPCVM ou OPC | | | |
| C. Instruments dérivés (de gré à gré ou négociés sur un marché réglementé) | | | |
| D. Actifs admissibles hors article 41(1) de la Loi de 2010 | | | |

Facteurs pouvant influencer sur la capacité des compartiments à répliquer les performances des indices :

La capacité du Compartiment à répliquer la performance de l'indice peut être affectée par les facteurs suivants :

les repondérations de l'indice suivies par le compartiment peuvent générer des frais de transaction/négociation/timbres ;
facturation de frais de Bourse ;

divergences de valorisation trop peu importantes pour entraîner la suspension du calcul de la valeur liquidative du compartiment. De telles divergences peuvent être le fait de l'indisponibilité temporaire de certains composants de l'indice, ou de circonstances exceptionnelles pouvant distordre les pondérations, notamment en cas de suspension ou perturbation temporaire de la cotation des titres de l'indice.

LIMITES DESTINÉES À ÉVITER TOUTE INFLUENCE NOTABLE

Ces limites, qui sont d'application au niveau de la SICAV, visent à éviter les risques auxquels cette dernière ainsi que l'émetteur pourraient être exposés si elle devait détenir un pourcentage important d'un titre/émetteur donné.

Catégories de titres

Participation maximale, en % de la valeur totale des titres émis

| | | | |
|--|---|---|--|
| Titres avec droit de vote | Volume inférieur au niveau qui donnerait à la SICAV une influence importante sur la gestion | <p>Ne pas tenir compte de ces limites au moment de l'achat si le calcul n'est pas encore possible</p> | <ul style="list-style-type: none"> - titres décrits à la ligne A du tableau précédent - parts de fonds UE qui constituent l'unique véhicule par le biais duquel un compartiment peut investir dans le pays d'origine de ces fonds, et qui sont conformes aux dispositions des articles concernés de la Loi de 2010 |
| Titres sans droit de vote d'un Émetteur quelconque | 10 % | | |
| Titres de créance d'un émetteur quelconque | 10 % | | |
| Instruments du marché monétaire d'un émetteur quelconque | 10 % | | |
| Parts d'un OPCVM ou OPC quelconque | 25 % | | |

FONDS NOURRICIERS

La SICAV peut créer des compartiments ayant qualité de fonds maître ou fonds nourricier. Elle peut également convertir des compartiments en fonds nourriciers, ou affecter un fonds nourricier à un autre fonds maître. Les règles ci-dessous concernent tout compartiment ayant qualité de fonds nourricier.

| Titre | Exigences d'investissement | Autres conditions et exigences |
|-------|----------------------------|--------------------------------|
|-------|----------------------------|--------------------------------|

| | | |
|------------------------|---------------------------|--|
| Parts du fonds maître. | Au moins 85 % de l'actif. | |
|------------------------|---------------------------|--|

| | | |
|---|--------------------------|--|
| Instruments dérivés et liquidités détenues à titre accessoire | Maximum 15 % de l'actif. | Les dérivés doivent uniquement servir à des fins de couverture. Concernant la mesure de l'exposition des instruments dérivés, le compartiment doit combiner son exposition directe et l'exposition liée au fonds maître. |
|---|--------------------------|--|

Le fonds maître et le fonds nourricier doivent avoir en commun les mêmes jours ouvrables, jours de valorisation et exercice comptable. Les heures limites d'acceptation des ordres pour leur traitement doivent être coordonnées afin que les ordres pour les actions du fonds nourricier puissent être traités et que les ordres en résultant pour des actions du fonds maître puissent être passés avant les heures limites d'acceptation du fonds maître.

GESTION ET SURVEILLANCE DE L'EXPOSITION GLOBALE AUX RISQUES

La société de gestion suit un processus de gestion du risque approuvé et surveillé par son conseil d'administration, qui lui permet de contrôler le profil de risque global de chaque compartiment. Des calculs de risque ont lieu chaque jour de négociation.

Nous allons le voir, il y a trois méthodes de mesure des risques possibles. La société de gestion choisit celle que suivra chaque compartiment, compte tenu de sa stratégie d'investissement. Quand un compartiment a avant tout recours à des instruments dérivés à des fins de couverture et de gestion efficace de portefeuille, il adopte généralement la méthode dite des engagements. Quand un compartiment peut faire une utilisation intensive des instruments dérivés, la méthode choisie est généralement celle de la VaR absolue, à moins que sa gestion ne repose sur un indice de référence, auquel cas la méthode est celle de la VaR relative.

Le conseil d'administration peut exiger d'un compartiment qu'il utilise une méthode supplémentaire (à titre indicatif uniquement, et non pas pour assurer la conformité), et peut lui en imposer une autre s'il considère que la première ne correspond plus à l'exposition au marché globale du compartiment.

| Méthode | Description |
|--|---|
| Valeur exposée au risque absolue (VaR absolue) | Le compartiment cherche à estimer la perte maximale qu'il pourrait subir sur un mois (soit 20 jours de Bourse), l'exigence étant que pour 99 % du temps, les pires résultats qu'il pourrait enregistrer ne dépassent pas une baisse de 20 % de la valeur liquidative. |
| Valeur exposée au risque relative (VaR relative) | Le compartiment cherche à estimer la perte maximale qu'il pourrait subir en sus de la perte maximale estimative d'un indice de référence (généralement un indice boursier ou une combinaison d'indices boursiers). Le compartiment calcule le montant qui, à 99 % de certitude, correspondra à sa contre-performance maximale par rapport à l'indice de référence sur un mois (20 jours de Bourse). La VaR absolue du compartiment ne doit pas être supérieure à deux fois celle de l'indice de référence. |
| Engagement | Le compartiment calcule toutes les expositions aux instruments dérivés comme s'il s'agissait d'investissements directs dans les positions sous-jacentes. Il peut ainsi tenir compte des effets de toute position de couverture ou de compensation, ainsi que de positions prises dans un souci de gestion efficace de portefeuille. Tout compartiment adoptant cette méthode doit veiller à ce que son exposition boursière liée à des engagements sur instruments dérivés ne soit pas supérieure à 210 % de son actif total (100 % = investissements directs, 100 % = instruments dérivés et 10 % = emprunts). |

Tout compartiment recourant à la méthode de la VaR absolue ou relative doit aussi calculer son niveau de levier brut estimatif, indiqué dans les « Descriptions des compartiments ». Dans certaines circonstances, le levier brut peut dépasser ce pourcentage. Ce pourcentage de levier ne correspond pas nécessairement au profil de risque des compartiments, et doit être pris en compte dans le contexte de la politique et des objectifs des compartiments. Le levier brut mesure l'usage global qui est fait des instruments dérivés. Il correspond à la somme des expositions notionnelles des instruments dérivés concernés, sans la compensation qui permettrait de considérer que des positions contraires s'annulent mutuellement. Ce calcul ne prenant en compte ni l'évolution du risque d'investissement d'un instrument dérivé donné, ni les différentes sensibilités de l'exposition notionnelle de l'instrument dérivé aux fluctuations des cours, il ne sera pas nécessairement représentatif de niveau effectif de risque d'investissement d'un compartiment. Le mix des instruments dérivés et les raisons d'y recourir peuvent varier selon les conditions de marché.

À des fins de conformité et de suivi des risques, tout instrument dérivé intégré à des valeurs mobilières ou instruments du marché monétaire est considéré comme un instrument dérivé, et toute exposition à des valeurs mobilières ou instruments du marché monétaire liée à des instruments dérivés (exception faite des instruments dérivés fondés sur un indice) est considérée comme un investissement dans ces titres ou instruments.

Les contrats sur instruments dérivés présentent un risque de contrepartie important. Les compartiments utilisent diverses techniques visant à atténuer l'exposition au risque de contrepartie, mais ce risque reste réel et peut nuire aux résultats. Les contreparties auxquelles a recours la SICAV sont citées dans le rapport annuel.

Méthodes de réplcation

| Type de réplcation | Méthode de réplcation | Diversification (indice et portefeuille) | Information complémentaire | |
|----------------------|-----------------------|--|---|---|
| Réplcation indirecte | « un-funded » | <p>Afin de s'exposer à la performance de l'indice, le compartiment procède, dans le cadre d'un TRS, à l'échange de la performance du portefeuille contre celle de l'Indice avec la contrepartie du swap. Dans un tel cas, le portefeuille du compartiment devrait être investi principalement dans les titres suivants :</p> <p>actions et instruments assimilés aux actions, instruments du marché monétaire et fonds du marché monétaire pour les compartiments en actions ; titres de créance négociables, obligations convertibles et fonds du marché monétaire pour les autres compartiments.</p> <p>Le montant notionnel des swaps fait généralement l'objet d'un rajustement quotidien, mais il est au minimum mis à jour à la réception des demandes de souscription et de rachat.</p> <p>Le montant maximum des actifs du compartiment faisant l'objet du swap sur rendement total correspond, dans des circonstances normales, à 100 % de la valeur liquidative du compartiment (maximum 100 %).</p> <p>Le panier détenu par le compartiment peut être mis à jour quotidiennement, de manière à ce que sa valeur corresponde à au moins 100 % de l'actif net du compartiment. Si nécessaire, cette mise à jour permet de faire en sorte que la valeur du contrat de swap de gré à gré précité soit inférieure ou pratiquement égale à zéro, pour limiter le risque de contrepartie lié au swap de gré à gré.</p> | <p>La contrepartie du swap de gré à gré est un établissement financier de premier rang spécialisé dans ce type d'opération. Cette contrepartie n'a pas de pouvoir discrétionnaire quant à la composition du portefeuille du compartiment ou sur les sous-jacents des instruments dérivés.</p> <p>Sauf mention contraire dans les « Descriptions des compartiments », le recours aux swaps ne comprend pas d'effet de levier.</p> <p>La valeur liquidative du compartiment augmente (ou diminue) en fonction de la valorisation du swap de gré à gré.</p> <p>La mise à jour de la valeur nominale du contrat de swap de gré à gré en cas de souscription ou de rachat repose sur la méthode de valorisation au prix du marché.</p> <p>La valorisation des contrats de swap de gré à gré est assurée par la contrepartie, mais la société de gestion procède à sa propre évaluation.</p> <p>La valorisation des contrats de swap de gré à gré est contrôlée par le réviseur d'entreprises de la SICAV dans le cadre de ses vérifications annuelles.</p> <p>Les mesures prises par la SICAV pour atteindre ses objectifs de réplcation sont exposées à des facteurs de risque externes : évolution de la réglementation fiscale ou commerciale, entre autres. Aucune garantie ne peut être donnée à l'investisseur de ce point de vue.</p> | <p>La composition à jour du panier d'actifs du compartiment et le risque de contrepartie liés au swap sont consultables sur la page du site Amundi ETF (amundiETF.com) consacrée au compartiment.</p> <p>Les dates et la fréquence des mises à jour de l'information ci-dessus sont également indiquées sur la page Internet en question.</p> <p>Le compartiment ne procède en aucun cas à des opérations de prêt de titres.</p> |

| | | | | |
|---------------------|-----------------|---|--|---|
| | Totale | <p>Le compartiment poursuit son objectif en investissant dans un portefeuille de valeurs mobilières ou d'autres actifs admissibles qui correspondent aux composants de l'indice financier dont il est question dans la description du compartiment, dans des proportions très proches de celles de l'indice. La gestion se réserve le droit de ne pas investir dans des composants de l'indice (i) présentant une pondération insuffisante ou (ii) dont l'achat ou la détention serait susceptible de nuire aux performances du compartiment, ni (iii) si la description du compartiment concerné en fait mention, dans des titres de sociétés qui sont parties prenantes dans la production ou la vente des armes « controversées » suivantes : mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, et armes chimiques, biologiques ou à base d'uranium appauvri. L'exclusion de ces titres repose sur la méthodologie Amundi.</p> | <p>Le compartiment peut également se livrer à des opérations sur instruments financiers dérivés (IFD), principalement en vue des objectifs (i) et (ii) ci-dessous, y compris contrats à terme, swaps de change, contrats à terme standardisés, contrats à terme non livrables, opérations de change au comptant, pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. limiter les erreurs de suivi, ou ii. optimiser sa gestion de trésorerie, ou iii. réduire les frais de transaction ou assurer une exposition dans le cas de titres illiquides ou indisponibles pour des raisons boursières ou réglementaires, ou iv. poursuivre son objectif d'investissement et s'adapter aux spécificités d'un marché local (accès, liquidité, fiscalité), et pour faciliter l'exposition aux composants de l'indice financier ou à ce dernier, ou v. se couvrir face au risque de change. | |
| Réplication directe | Échantillonnage | <p>À des fins d'optimisation de la méthode de réplication directe et de réduction des coûts d'investissement direct dans l'ensemble des composants de l'indice, un compartiment peut opter pour une technique d'« échantillonnage » qui consiste à investir dans une série de composants représentatifs de l'indice, comme indiqué dans la « Description du compartiment » concerné.</p> <p>Comme indiqué dans sa description, un compartiment peut investir dans une série de valeurs mobilières représentatives de l'indice dans des proportions ne correspondant pas à leur pondération au sein de ce dernier, et éventuellement dans des titres qui n'y figurent pas du tout.</p> <p>Si sa description en fait mention, un compartiment ne peut investir dans des titres de sociétés qui sont parties prenantes dans la production ou la vente des armes « controversées » suivantes : mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, et armes chimiques, biologiques ou à base d'uranium appauvri. L'exclusion de ces titres repose sur la méthodologie Amundi.</p> | | <p>Le compartiment peut recourir à divers instruments et techniques axés sur les valeurs mobilières et les instruments du marché monétaire, par exemple prêt ou emprunt de titres, pour autant que l'objectif soit d'assurer une gestion efficace de portefeuille, conformément à la description du portefeuille concerné.</p> <p>Le recours à ces techniques et instruments ne doit pas déboucher sur une modification de l'objectif de gestion du compartiment, ni aggraver de beaucoup son profil de risque.</p> <p>Pour limiter l'exposition du compartiment au risque de défaillance de la contrepartie d'une convention de mise en pension, le compartiment bénéficie de garanties sous forme d'espèces ou d'actifs.</p> <p>Les proportions maximales et attendues des actifs de chaque compartiment pouvant donner lieu à des opérations de prêt ou d'emprunts de titres dans des circonstances normales sont définies dans le tableau « RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » pour chaque compartiment.</p> |

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET LES TECHNIQUES

TYPES D'INSTRUMENTS DÉRIVÉS AUXQUELS LES COMPARTIMENTS PEUVENT AVOIR RECOURS

Un instrument dérivé est un contrat financier dont la valeur est fonction des performances d'un ou de plusieurs actifs de référence (comme des titres ou paniers de titres, un indice ou un taux d'intérêt). La politique d'investissement des compartiments n'exclut aucun type d'instrument dérivé, mais les types suivants sont les plus couramment utilisés actuellement :

Dérivés types — utilisables par tout compartiment, dans les limites de sa politique d'investissement.

- instruments financiers à terme
- options – sur actions, taux d'intérêt, indices, obligations, devises, etc.
- warrants sur indices de matières premières
- contrats à terme – contrats de change à terme, etc.
- swaps (contrats dont les deux parties échangent les rendements de deux actifs, indices ou paniers) – taux de change, taux d'intérêt, etc., À L'EXCEPTION des swaps sur rendement total, des CDS (credit default swaps), des swaps d'indices sur matières premières, des swaps de volatilité ou de variance.

Autres dérivés — toute intention de recourir à de tels instruments dérivés est indiquée dans la description du compartiment concerné.

Swaps sur rendement total (contrats dont l'une des parties cède à l'autre partie la performance totale d'un actif de référence, y compris intérêts, charges, revenus, plus-values/moins-values boursières et créances irrécouvrables). Les swaps sur rendement total conclus par les compartiments prennent la forme de swaps non financés. Un swap non financé est un swap dans le cadre duquel aucun paiement initial n'est versé par le bénéficiaire du rendement total lors du lancement. Dans le cadre d'un swap financé, le bénéficiaire du rendement total verse un montant initial en échange du rendement total de l'actif de référence. Les swaps financés ont tendance à être plus onéreux en raison de l'exigence de paiement initial.

dérivés de crédit – CDS (contrats dans le cadre desquels une faillite, une défaillance ou un autre « événement de crédit » contraint l'une des parties à faire un paiement à l'autre partie).

- dérivés TBA – contrats à terme portant sur un groupe de crédits hypothécaires génériques. Les caractéristiques globales de ce groupe sont spécifiées, mais les titres à livrer à l'acheteur sont déterminés 2 jours avant livraison et non pas lors de la négociation.
- dérivés financiers structurés – comme des titres liés à un crédit et des titres liés à des actions.
- contrats différentiels – contrats dont la valeur est fonction de la différence entre deux mesures de référence, par exemple un panier de titres.

Les contrats à terme se négocient généralement en Bourse. Tous les autres types d'instruments dérivés se négocient plutôt de gré à gré. Dans le cas d'un dérivé lié à un indice, le fournisseur de l'indice détermine la fréquence de rebalancement.

OBJECTIFS DE L'UTILISATION D'INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Dans le cadre de sa politique d'investissement, un compartiment peut recourir à des instruments dérivés à des fins de couverture contre divers risques, de gestion efficace de portefeuille ou d'exposition à des investissements ou marchés donnés.

Couverture du risque de change Un compartiment peut prendre une position de couverture directe (position dans une devise évoluant en sens inverse de la position à couvrir) ou croisée (réduction de l'exposition effective à une devise et augmentation simultanée de l'exposition effective à une autre devise).

La couverture du risque de change se fait aussi bien au niveau d'un compartiment que d'une classe d'actions (couverture de cette dernière par rapport à une autre devise que la devise de référence du compartiment).

Quand un compartiment détient des actifs libellés en plusieurs devises, le risque est grand que les fluctuations de ces devises ne soient pas entièrement couvertes.

Couverture du risque de taux d'intérêt À des fins de couverture de taux d'intérêt, les compartiments ont généralement recours à des contrats à terme, à des swaps de taux d'intérêt, à des options d'achat sur taux d'intérêt ou à l'achat d'options de vente sur taux d'intérêt.

Couverture du risque de crédit Un compartiment peut couvrir le risque de crédit de ses actifs à l'aide de CDS (Credit Default Swap = swap sur défaillances de crédit). Il peut couvrir les risques concernant des actifs ou émetteurs spécifiques, ainsi que des titres ou émetteurs auxquels il n'est pas exposé directement.

Couverture de la durée Vise à réduire l'exposition aux variations des taux d'intérêt en parallèle le long des courbes. Une telle couverture peut avoir lieu au niveau du compartiment.

Gestion efficace de portefeuille Les compartiments peuvent recourir à n'importe quel type de dérivé admissible à des fins de gestion efficace de portefeuille. Par « gestion efficace de portefeuille », on entend les activités suivantes : réduction des coûts, gestion de trésorerie, maintien de la liquidité et pratiques s'y rapportant (par exemple maintien d'une exposition à 100 % tout en maintenant la liquidité d'une partie des actifs à des fins de rachat d'actions et d'achat et de vente d'investissements). La gestion efficace de portefeuille ne comprend aucune activité créant un effet de levier au niveau du portefeuille.

Exposition Les compartiments peuvent recourir à n'importe quel dérivé admissible en lieu et place d'investissements directs – en d'autres termes, prendre une exposition à tout titre, marché, indice, taux ou instrument admissible, compte tenu de leurs objectifs et politiques d'investissement. Cette exposition peut être supérieure à celle qui aurait résulté d'un investissement direct dans la position concernée (effet de levier).

Un compartiment peut également vendre un swap de type CDS pour s'assurer une exposition de crédit spécifique. La vente d'un CDS peut se traduire par des pertes importantes si l'émetteur ou le titre concerné est confronté à une faillite, une défaillance ou autre « événement de crédit ».

TECHNIQUES ET INSTRUMENTS DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES

Tout compartiment peut recourir aux techniques et instruments des opérations de financement des titres décrits dans cette section, dans le respect de sa politique d'investissement.

Il doit veiller à être à tout moment en mesure de s'acquitter de ses obligations de rachat envers ses actionnaires et de remise de titres envers ses contreparties.

Il est interdit aux compartiments de vendre, de mettre en gage ou de donner en garantie tout titre reçu dans le cadre de tels contrats.

Prêt et emprunt de titres

Dans le cadre d'une opération de prêt et d'emprunt de titres, le prêteur cède des titres ou instruments à l'emprunteur, qui s'engage à lui restituer des titres ou instruments équivalents à une date future ou sur demande du prêteur. Un compartiment peut prêter des titres ou instruments à n'importe quelle contrepartie assujettie à des règles prudentielles considérées par la CSSF comme équivalentes à celles imposées par la réglementation européenne.

Un compartiment peut prêter des titres de son portefeuille directement ou par le biais de l'un de ces deux systèmes :

- système de prêt standardisé mis en place par une chambre de compensation réputée ;
- système de prêt mis en place par un établissement financier spécialisé dans ce type de transaction.

L'emprunteur doit apporter pour toute la période de prêt une garantie dont la valeur est au moins égale à la valorisation globale des titres prêtés, plus le montant de toute décote définie en fonction de la qualité de la garantie.

Un compartiment ne peut emprunter des titres que dans des circonstances exceptionnelles, telles que les suivantes :

- des titres prêtés n'ont pas été restitués à temps ;
- le compartiment n'a pu, pour des raisons extérieures, livrer les titres à la date voulue.

Conventions d'opérations de mise et de prise en pension

Dans le cadre de telles opérations, un compartiment achète ou vend des titres et a le droit ou l'obligation de revendre ou de racheter ultérieurement les titres à un prix donné. Un compartiment ne peut conclure des conventions de mise en pension qu'avec des contreparties assujetties à des règles prudentielles considérées par la CSSF comme équivalentes à celles imposées par la réglementation européenne.

Les titres et contreparties admissibles doivent être conformes aux dispositions des circulaires CSSF 08/356, 13/559 et 14/592.

GESTION DES GARANTIES POUR OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE GRÉ À GRÉ ET TECHNIQUES ET INSTRUMENTS DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES

Lorsqu'un compartiment procède à des opérations sur instruments dérivés de gré à gré, et compris des swaps sur rendement total et des techniques et instruments des opérations de financement des titres, toutes les garanties utilisées pour réduire l'exposition au risque de contrepartie doivent être conformes aux directives AEMF 2014/937 et à la circulaire CSSF 14/592.

Garanties acceptables

Dans le cadre des opérations sur instruments dérivés de gré à gré (y compris des swaps de rendement total) et des achats et ventes temporaires de titres, le compartiment peut recevoir des titres et des liquidités en tant que garanties.

Toute garantie reçue, autre qu'en numéraire, doit être de haute qualité, hautement liquide et négociée sur un marché réglementé ou un système multilatéral de négociation pratiquant des tarifs transparents pour qu'elle puisse être cédée rapidement à un prix proche de sa valorisation pré-vente.

Les garanties doivent être suffisamment diversifiées aux niveaux des pays, marchés, émissions et émetteurs et ne peuvent entraîner, sur une base globale, d'exposition à un émetteur donné à hauteur de plus de 20 % de sa Valeur liquidative.

Les titres reçus en tant que garanties, en conformité avec la circulaire CSSF 08/356 et comme il y est énoncé, doivent respecter les critères définis par la société de gestion. Ils doivent être :

- liquides ;
- transférables à tout moment ;
- diversifiés en conformité avec les règles d'admissibilité, d'exposition et de diversification du Fonds ;
- émis par un émetteur qui n'est pas une entité de la contrepartie ou de son groupe et qui n'est pas censé afficher une corrélation élevée avec la performance de la contrepartie.

S'agissant des obligations, elles proviendront aussi d'émetteurs de haute qualité basés dans les pays de l'OCDE et dont la note minimum peut aller de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou une notation jugée équivalente par la société de gestion. Les obligations doivent présenter une échéance maximum de 50 ans.

Les garanties en numéraire peuvent uniquement être (i) déposées auprès des entités prévues à l'article 41 1) (f) de la Loi de 2010, (ii) investies dans des emprunts d'État de haute qualité, (iii) utilisées aux fins d'opérations de mise en pension, à condition que lesdites opérations soient réalisées auprès d'établissements de crédit soumis à une supervision prudentielle et que le Compartiment concerné puisse rembourser à tout moment le montant total des liquidités sur une base cumulée, (iv) investies dans des fonds du marché monétaire à court terme tels que définis dans les Directives sur la définition commune des fonds du marché monétaire européens.

Ces critères sont détaillés dans la Politique du risque qui peut être consultée sur le site Internet à l'adresse www.amundi.com et est susceptible de modifications, surtout en cas de circonstances exceptionnelles du marché.

Tout actif reçu en garantie doit être en conformité avec les règles AEMF 2012/832 : liquidité, valorisation, qualité crédit de l'émetteur, corrélation et diversification, l'exposition maximale à un émetteur donné ne pouvant dépasser 20 % de l'actif net.

Les actifs reçus en garantie sont conservés par le dépositaire.

Valorisation de la garantie

La garantie reçue fait l'objet d'une valorisation quotidienne au prix du marché. Une décote peut être appliquée à la garantie reçue (qui dépend du type et des sous-types de garanties), compte tenu de la qualité crédit, de la volatilité du cours et des résultats d'éventuels tests de stress. Les décotes sur titres de créance sont notamment basées sur le type d'émetteur et sur la durée de ces titres. Des décotes plus élevées sont utilisées pour les actions.

Les appels sur marge ont lieu chaque jour, sauf mention contraire dans le contrat global régissant ces opérations s'il est convenu avec la contrepartie de mettre en place un seuil de déclenchement.

L'investisseur peut consulter la politique de garantie de la SICAV sur le site Internet à l'adresse www.amundi.com.

Réinvestissement des actifs donnés en garantie

Toute somme en espèces donnée en garantie ne peut être réinvestie que conformément aux dispositions de la circulaire CSSF 08/356.

Tout autre actif donné en garantie ne doit pas être réutilisé.

Coûts opérationnels

Les revenus nets des opérations de gestion efficace de portefeuille restent au sein des compartiments concernés. Les coûts opérationnels directs et indirects peuvent être déduits des revenus obtenus par le compartiment. Ces frais ne peuvent être supérieurs à 35 % des revenus bruts.

À la date du prospectus, les contreparties ayant pris part aux opérations de gestion de portefeuille efficace sont Amundi Intermediation et CACEIS. Toute contrepartie nouvellement nommée fait l'objet d'une présentation dans le rapport annuel de la SICAV.

DESCRIPTION RÉSUMÉE DU PROCESSUS DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES

Un processus de sélection rigoureux est appliqué aux courtiers et intermédiaires financiers.

La sélection :

- concerne uniquement les établissements financiers des pays de l'OCDE dont les fourchettes de notations minimales se situent entre AAA et BBB-selon Standard & Poor's, à la date de la transaction, ou que la Société de gestion considère comme étant de qualité équivalente selon ses propres critères et
- porte sur des intermédiaires financiers réputés sur la base de critères multiples liés à l'offre de services d'analyse (analyse financière fondamentale, informations sur les sociétés, valeur ajoutée par les partenaires, base solide de recommandations, etc.) ou aux services d'exécution (accès aux informations sur le marché, coûts des transactions, prix d'exécution, bonnes pratiques de règlement des transactions, etc.).

De plus, chacune des contreparties retenues sera analysée sur la base des critères du Département de risque, tels que le pays, la stabilité financière, la notation, l'exposition, le type d'activité, les performances passées, etc.

La procédure de sélection, suivie une fois par an, implique les différentes parties du front office ainsi que les départements de support. Les courtiers et intermédiaires financiers sélectionnés dans le cadre de cette procédure seront régulièrement surveillés conformément à la Politique d'exécution de la Société de gestion.

Concernant la sélection des contreparties dans le cadre des TRS conclus par les compartiments au moyen d'une méthode de réplique indirecte, une Request For Proposal (« RFP ») détaillée a été émise pour les compartiments indiciels en actions d'une part et pour les compartiments indiciels obligataires d'autre part. Une contrepartie a été sélectionnée au titre des swaps sur rendement total et des services de tenue de marché pour chaque gamme de compartiments. À la date du présent Prospectus, BNP Paribas SA ou toute autre société du groupe BNP Paribas SA a été choisie pour les compartiments indiciels en actions, tandis que Société Générale Corporate and Investment Banking ou toute autre société du groupe Société Générale en tant que contreparties ou intermédiaires a été désignée pour les compartiments indiciels obligataires.

RECOURS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DES TITRES ET AUX SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL

Les compartiments ne recourront pas à des opérations d'achat-revente ou de vente-rachat ni à des transactions de prêt de marge au sens du Règlement (UE) 2015/2365 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (OFTR).

COMPARTIMENTS EN RÉPLICATION DIRECTE

| COMPARTIMENTS | Mise en pension – escompté (en %) | Mise en pension – max. (en %) | Prise en pension – escompté (en %) | Prise en pension – max. (en %) | Prêt de titres – escompté (en %) | Prêt de titres – max. (en %) | Emprunt de titres – escompté (en %) | Emprunt de titres – max. (en %) | TRS – escompté (en %) | TRS – max. (en %) |
|---|-----------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|-----------------------|-------------------|
| AMUNDI CAC 40 | 0 | 0 | 0 | 0 | 20 | 25 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI EURO STOXX 50 | 0 | 0 | 0 | 0 | 20 | 25 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI INDEX EQUITY EUROPE LOW CARBON | 0 | 0 | 0 | 0 | 30 | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI INDEX EQUITY GLOBAL LOW CARBON | 0 | 0 | 0 | 0 | 10 | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI INDEX EQUITY GLOBAL MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA | 0 | 0 | 0 | 0 | 10 | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5 | 0 | 0 | 0 | 0 | 5 | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M | 0 | 0 | 0 | 0 | 30 | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI INDEX EURO AGG CORPORATE SRI | 0 | 0 | 0 | 0 | 20 | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI INDEX FTSE EPRA NAREIT GLOBAL | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI INDEX J.P. MORGAN EMU GOVIES IG | 0 | 0 | 0 | 0 | 10 | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI INDEX J.P. MORGAN GBI GLOBAL GOVIES | 0 | 0 | 0 | 0 | 6 | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI INDEX MSCI EMERGING MARKETS | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI INDEX MSCI EMERGING MARKETS SRI | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI INDEX MSCI EMU | 0 | 0 | 0 | 0 | 20 | 25 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI INDEX MSCI EUROPE | 0 | 0 | 0 | 0 | 14 | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI INDEX MSCI EUROPE SRI | 0 | 0 | 0 | 0 | 14 | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI INDEX MSCI JAPAN | 0 | 0 | 0 | 0 | 10 | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI INDEX MSCI NORTH AMERICA | 0 | 0 | 0 | 0 | 10 | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI INDEX MSCI PACIFIC ex JAPAN | 0 | 0 | 0 | 0 | 10 | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI INDEX MSCI USA SRI | 0 | 0 | 0 | 0 | 10 | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI INDEX MSCI WORLD | 0 | 0 | 0 | 0 | 10 | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI INDEX MSCI WORLD SRI | 0 | 0 | 0 | 0 | 10 | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI INDEX S&P 500 | 0 | 0 | 0 | 0 | 10 | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI INDEX US CORP SRI | 0 | 0 | 0 | 0 | 10 | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI MSCI EUROPE EX UK | 0 | 0 | 0 | 0 | 20 | 25 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI PRIME EURO CORPORATES | 0 | 0 | 0 | 0 | 20 | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI PRIME EURO GOVIES | 0 | 0 | 0 | 0 | 10 | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI PRIME EUROPE | 0 | 0 | 0 | 0 | 14 | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI PRIME EUROZONE | 0 | 0 | 0 | 0 | 20 | 25 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI PRIME GLOBAL | 0 | 0 | 0 | 0 | 10 | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI PRIME GLOBAL GOVIES | 0 | 0 | 0 | 0 | 6 | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI PRIME JAPAN | 0 | 0 | 0 | 0 | 10 | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI PRIME US TREASURY | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI PRIME USA | 0 | 0 | 0 | 0 | 10 | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| AMUNDI TOBAM MAXIMUM DIVERSIFICATION ALL WORLD | 0 | 0 | 0 | 0 | 10 | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 |

COMPARTIMENTS EN RÉPLICATION INDIRECTE

| COMPARTIMENTS | Mise en pension – escompté (en %) | Mise en pension – max. (en %) | Prise en pension – escompté (en %) | Prise en pension – max. (en %) | Prêt de titres – escompté (en %) | Prêt de titres – max. (en %) | Emprunt de titres – escompté (en %) | Emprunt de titres – max. (en %) | TRS – escompté (en %) | TRS – max. (en %) |
|---|-----------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|-----------------------|-------------------|
| AMUNDI BBB EURO CORPORATE INVESTMENT GRADE | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI EURO CORPORATE EX FINANCIALS IBOXX | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI EURO CORPORATE FINANCIALS IBOXX | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI EURO CORPORATES | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI EURO HIGH YIELD LIQUID BOND IBOXX | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI EUROPE EQUITY MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE 1-3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE 3-7 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI FLOATING RATE USD CORPORATE | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI FTSE 100 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI FTSE EPRA EUROPE REAL ESTATE | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI FTSE MIB | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI FTSE RAFI SMART EURO CORPORATE IG | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI GLOBAL EMERGING BOND MARKIT IBOXX | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI GLOBAL INFRASTRUCTURE | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI GOVT BOND EUROMTS BROAD INVESTMENT GRADE | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI GOVT BOND HIGHEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI GOVT BOND HIGHEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE 1-3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI GOVT BOND LOWEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI GOVT BOND LOWEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE 1-3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI JAPAN TOPIX | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI JPX-NIKKEI 400 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI MSCI BRAZIL | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI MSCI CHINA | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI MSCI EASTERN EUROPE EX RUSSIA | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI MSCI EM ASIA | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI MSCI EM LATIN AMERICA | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI MSCI EUROPE | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI MSCI EUROPE EX SWITZERLAND | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI MSCI EUROPE GROWTH | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI MSCI EUROPE HIGH DIVIDEND FACTOR | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI MSCI EUROPE LOW SIZE FACTOR | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI MSCI EUROPE MINIMUM VOLATILITY FACTOR | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI MSCI EUROPE MOMENTUM FACTOR | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI MSCI EUROPE QUALITY FACTOR | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI MSCI EUROPE VALUE FACTOR | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI MSCI INDIA | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI MSCI NETHERLANDS | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI MSCI NORDIC | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI MSCI SWITZERLAND | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI MSCI USA | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI MSCI USA MINIMUM VOLATILITY FACTOR | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI MSCI WORLD | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI MSCI WORLD ENERGY | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI MSCI WORLD EX EUROPE | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI MSCI WORLD FINANCIALS | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI NASDAQ-100 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI RUSSELL 2000 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI S&P 500 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI S&P 500 BUYBACK | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI S&P GLOBAL LUXURY | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI STOXX EUROPE 600 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI STOXX GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI US TREASURY 1-3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI US TREASURY 3-7 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI US TREASURY 7-10 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |
| AMUNDI USA EQUITY MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 100 | 100 |

RÉGLEMENTATION SUR LES INDICES DE RÉFÉRENCE

Les indices énumérés ci-après sont, à la date du prospectus, fournis par les administrateurs d'indices de référence qui se prévalent des dispositions transitoires prévues par le Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016 sur les indices utilisés comme indices de référence dans les instruments et contrat financiers ou pour évaluer la performance des fonds de placement (le « Règlement sur les indices de référence ») et ne figurent donc pas dans le registre des administrateurs et des indices de référence gérés par l'AEMF conformément à l'Article 36 du Règlement sur les indices de référence.

| Administrateur d'indices | Dénomination juridique de l'agent administratif de l'indice de référence | Indice | Compartment |
|--------------------------|--|---|---|
| Bloomberg Barclays | Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») | Bloomberg Barclays MSCI US Corporate SRI | AMUNDI INDEX US CORP SRI |
| Bloomberg Barclays | Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») | Bloomberg Barclays US Corporate BBB 1-5 Year | AMUNDI INDEX BARCLAYS US CORP BBB 1-5 |
| Bloomberg Barclays | Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») | Bloomberg Barclays Capital US Government Inflation-Linked Bond | AMUNDI INDEX BARCLAYS US GOV INFLATION-LINKED BOND |
| Bloomberg Barclays | Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») | Bloomberg Barclays Global Aggregate (500 Million) | AMUNDI INDEX BARCLAYS GLOBAL AGG 500M |
| Bloomberg Barclays | Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») | Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate SRI | AMUNDI INDEX EURO AGG CORPORATE SRI |
| Bloomberg Barclays | Bloomberg Index Services Limited (« BISL ») | Bloomberg Barclays Euro Corporate BBB 1-5 Year | AMUNDI INDEX BARCLAYS EURO CORP BBB 1-5 |
| Euronext | Euronext Paris SA | CAC 40 | AMUNDI CAC 40 |
| J.P. Morgan | J.P. Morgan Securities LLC | J.P. MORGAN GBI EMU Investment Grade | AMUNDI INDEX J.P. MORGAN EMU GOVIES IG |
| J.P. Morgan | J.P. Morgan Securities LLC | J.P. Morgan Government Bond Index Global (GBI Global) | AMUNDI INDEX J.P. MORGAN GBI GLOBAL GOVIES |
| Nasdaq | Nasdaq Copenhagen A/S | NASDAQ-100 | AMUNDI NASDAQ-100 |
| Nikkei | Tokyo Stock Exchange, Inc. | JPX-Nikkei 400 | AMUNDI JPX-NIKKEI 400 |
| Russell | FRANK RUSSELL COMPANY (« Russell ») | Russell 2000 | AMUNDI RUSSELL 2000 |
| S&P | S&P Dow Jones Indices LLC | S&P 500 Buyback | AMUNDI S&P 500 BUYBACK |
| S&P | S&P Dow Jones Indices LLC | S&P 500 | AMUNDI S&P 500 |
| S&P | S&P Dow Jones Indices LLC | S&P 500 | AMUNDI INDEX S&P 500 |
| S&P | S&P Dow Jones Indices LLC | S&P Global Luxury | AMUNDI S&P GLOBAL LUXURY |
| Scientific Beta | ERI Scientific Beta | Scientific Beta Extended Developed Europe Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC | AMUNDI EUROPE EQUITY MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA |
| Scientific Beta | ERI Scientific Beta | Scientific Beta Developed Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC | AMUNDI INDEX EQUITY GLOBAL MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA |
| Scientific Beta | ERI Scientific Beta | Scientific Beta United States Multi-Beta Multi-Strategy Four-Factor ERC | AMUNDI USA EQUITY MULTI SMART ALLOCATION SCIENTIFIC BETA |
| Solactive | Solactive AG | Solactive Euro IG Corporate | AMUNDI PRIME EURO CORPORATES |
| Solactive | Solactive AG | Solactive Global Developed Government Bond | AMUNDI PRIME GLOBAL GOVIES |
| Solactive | Solactive AG | Solactive GBS Developed Markets Europe Large & Mid Cap EUR | AMUNDI PRIME EUROPE |
| Solactive | Solactive AG | Solactive Euro 50 | AMUNDI PRIME EUROZONE |
| Solactive | Solactive AG | Solactive Eurozone Government Bond | AMUNDI PRIME EURO GOVIES |
| Solactive | Solactive AG | Solactive US Treasury Bond | AMUNDI PRIME US TREASURY |
| Solactive | Solactive AG | Solactive GBS Japan Large & Mid Cap | AMUNDI PRIME JAPAN |
| Solactive | Solactive AG | Solactive GBS United States Large & Mid Cap | AMUNDI PRIME USA |
| Solactive | Solactive AG | Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap USD | AMUNDI PRIME GLOBAL |
| Solactive | Solactive AG | Solactive Global Infrastructure Low Earnings Volatility | AMUNDI GLOBAL INFRASTRUCTURE |
| Stoxx | STOXX Limited | STOXX Europe 600 | AMUNDI STOXX EUROPE 600 |
| Stoxx | STOXX Limited | STOXX AI Global Artificial Intelligence ADTV5 | AMUNDI STOXX GLOBAL ARTIFICIAL INTELLIGENCE |
| Stoxx | STOXX Limited | EURO STOXX 50 | AMUNDI EURO STOXX 50 |
| TOBAM | TOBAM | TOBAM Maximum Diversification All World | AMUNDI TOBAM MAXIMUM DIVERSIFICATION ALL WORLD |
| Topix | Tokyo Stock Exchange, Inc. | AMUNDI JAPAN TOPIX | AMUNDI JAPAN TOPIX |

Les indices énumérés ci-après sont, à la date du prospectus, fournis par les administrateurs d'indices de référence mentionnés dans le registre visé à l'Article 36 du Règlement sur les indices de référence en tant qu'administrateur agréé en vertu de l'Article 34 dudit Règlement.

| Administrateur d'indices | Dénomination juridique de l'agent administratif de l'indice de référence | Indice | Compartiment |
|--------------------------|--|---|---|
| FTSE | FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE ») | FTSE 100 | AMUNDI FTSE 100 |
| FTSE | FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE ») | FTSE MTS Eurozone Government Broad IG | AMUNDI GOVT BOND EUROMTS BROAD INVESTMENT GRADE |
| FTSE | FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE ») | FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe | AMUNDI FTSE EPRA EUROPE REAL ESTATE |
| FTSE | FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE ») | FTSE MIB | AMUNDI FTSE MIB |
| FTSE | FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE ») | FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond | AMUNDI GOVT BOND HIGHEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE |
| FTSE | FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE ») | FTSE EPRA/NAREIT Developed | AMUNDI INDEX FTSE EPRA NAREIT GLOBAL |
| FTSE | FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE ») | FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG 1-3Y | AMUNDI GOVT BOND LOWEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE 1-3 |
| FTSE | FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE ») | FTSE MTS Lowest-Rated Eurozone Government Bond IG | AMUNDI GOVT BOND LOWEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE |
| FTSE | FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE ») | FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond 1-3Y | AMUNDI GOVT BOND HIGHEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE 1-3 |
| FTSE RAFI | FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE ») | FTSE RAFI Fundamentals Euro Corporate Investment-Grade Bond Select | AMUNDI FTSE RAFI SMART EURO CORPORATE IG |
| Markit | IHS Markit Benchmark Administration Limited | Markit iBoxx EUR Liquid Corporates BBB Top 60 | AMUNDI BBB EURO CORPORATE INVESTMENT GRADE |
| Markit | IHS Markit Benchmark Administration Limited | Markit iBoxx EUR FRN IG 1-3 | AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE 1-3 |
| Markit | IHS Markit Benchmark Administration Limited | Markit iBoxx \$ Treasuries 7-10Y | AMUNDI US TREASURY 7-10 |
| Markit | IHS Markit Benchmark Administration Limited | Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA Financials | AMUNDI EURO CORPORATE FINANCIALS IBOXX |
| Markit | IHS Markit Benchmark Administration Limited | Markit iBoxx \$ Treasuries 1-3Y | AMUNDI US TREASURY 1-3 |
| Markit | IHS Markit Benchmark Administration Limited | Markit iBoxx USD Liquid FRN Investment Grade Corporates 100 | AMUNDI FLOATING RATE USD CORPORATE |
| Markit | IHS Markit Benchmark Administration Limited | Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA Non-Financials | AMUNDI EURO CORPORATE EX FINANCIALS IBOXX |
| Markit | IHS Markit Benchmark Administration Limited | Markit iBoxx EUR FRN Investment Grade 3-7 | AMUNDI FLOATING RATE EURO CORPORATE 3-7 |
| Markit | IHS Markit Benchmark Administration Limited | Markit iBoxx USD Liquid Emerging Markets Sovereigns | AMUNDI GLOBAL EMERGING BOND MARKET IBOXX |
| Markit | IHS Markit Benchmark Administration Limited | Markit iBoxx Euro Liquid Corporates Top 75 Mid Price TCA | AMUNDI EURO CORPORATES |
| Markit | IHS Markit Benchmark Administration Limited | Markit iBoxx \$ Treasuries 3-7Y | AMUNDI US TREASURY 3-7 |
| Markit | IHS Markit Benchmark Administration Limited | Markit iBoxx EUR Liquid High Yield 30 Ex-Financial | AMUNDI EURO HIGH YIELD LIQUID BOND IBOXX |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI USA | AMUNDI MSCI USA |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI EMERGING MARKETS SRI | AMUNDI INDEX MSCI EMERGING MARKETS SRI |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI Europe Growth | AMUNDI MSCI EUROPE GROWTH |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI World Low Carbon Leaders | AMUNDI INDEX EQUITY GLOBAL LOW CARBON |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI Japan | AMUNDI INDEX MSCI JAPAN |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI Netherlands | AMUNDI MSCI NETHERLANDS |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI Europe Low Carbon Leaders | AMUNDI INDEX EQUITY EUROPE LOW CARBON |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI Europe Value | AMUNDI MSCI EUROPE VALUE FACTOR |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI Europe Quality | AMUNDI MSCI EUROPE QUALITY FACTOR |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI Europe Momentum | AMUNDI MSCI EUROPE MOMENTUM FACTOR |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI Brazil | AMUNDI MSCI BRAZIL |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI Europe ex Switzerland | AMUNDI MSCI EUROPE EX SWITZERLAND |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI Europe | AMUNDI MSCI EUROPE |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI North America | AMUNDI INDEX MSCI NORTH AMERICA |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI USA Minimum Volatility | AMUNDI MSCI USA MINIMUM VOLATILITY FACTOR |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI WORLD | AMUNDI MSCI WORLD |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI Europe High Dividend Yield | AMUNDI MSCI EUROPE HIGH DIVIDEND FACTOR |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI Europe Mid Cap | AMUNDI MSCI EUROPE LOW SIZE FACTOR |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI Eastern Europe ex Russia | AMUNDI MSCI EASTERN EUROPE EX RUSSIA |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI China H | AMUNDI MSCI CHINA |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI EMU | AMUNDI INDEX MSCI EMU |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI Europe ex UK | AMUNDI MSCI EUROPE EX UK |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI USA SRI | AMUNDI INDEX MSCI USA SRI |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI World Energy | AMUNDI MSCI WORLD ENERGY |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI Emerging Markets Latam | AMUNDI MSCI EM LATIN AMERICA |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI Emerging Markets | AMUNDI INDEX MSCI EMERGING MARKETS |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI World Financials | AMUNDI MSCI WORLD FINANCIALS |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI Emerging Markets Asia | AMUNDI MSCI EM ASIA |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI Pacific ex Japan | AMUNDI INDEX MSCI PACIFIC ex JAPAN |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI Europe | AMUNDI INDEX MSCI EUROPE |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI Europe SRI | AMUNDI INDEX MSCI EUROPE SRI |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI Nordic Countries | AMUNDI MSCI NORDIC |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI World SRI | AMUNDI INDEX MSCI WORLD SRI |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI Switzerland | AMUNDI MSCI SWITZERLAND |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI Europe Minimum Volatility | AMUNDI MSCI EUROPE MINIMUM VOLATILITY FACTOR |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI World | AMUNDI INDEX MSCI WORLD |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI Emerging Markets | AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI India | AMUNDI MSCI INDIA |
| MSCI | MSCI Limited | MSCI World ex Europe | AMUNDI MSCI WORLD EX EUROPE |

La Société de gestion a adopté un plan écrit décrivant les mesures qu'elle prendra à l'égard des compartiments au cas où l'Indice serait considérablement modifié ou qu'il ne serait plus disponible (le « Plan d'urgence »), comme l'exige l'Article 28(2) du Règlement sur les indices de référence. Un exemplaire du Plan d'urgence peut être obtenu gratuitement et sur demande au siège social de la Société et de la Société de gestion.

INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS

Classes d'actions

Pour chaque compartiment, la SICAV peut créer et émettre des classes d'actions aux caractéristiques et critères d'admissibilité différents. Chaque classe d'actions est identifiée d'abord par l'un des préfixes décrits dans le tableau ci-dessous, puis par l'un des suffixes décrits à la suite du tableau. Ainsi, la classe « AE-MD » désigne des actions de classe A libellées en euro qui donnent droit à un dividende mensuel.

INTITULÉS DE BASE DES CLASSES D' ACTIONS

Veillez noter que si l'autorisation préalable du conseil d'administration n'est pas nécessaire pour détenir une classe d'actions données, cette autorisation est obligatoire pour agir en tant que distributeur. Si tous les investissements initiaux minimums sont donnés en dollar US, le minimum pour toute classe d'actions non libellée en USD est le montant correspondant dans sa devise. Concernant les droits d'entrée, l'investisseur peut se voir facturer des droits inférieurs aux montants indiqués, qui sont des maximums. Consulter un conseiller financier. On trouvera sur amundi.lu/amundi-index-solutions la liste complète des compartiments et classes d'actions actualisée.

| Préfixe de la classe | Classe proposée | Accord du conseil requis ? | Investissement initial minimum* | FRAIS MAXIMUM | | | | | |
|--------------------------------|--|----------------------------|---|------------------------|------------|----------|---------------|----------------|--------------|
| | | | | OPÉRATIONS SUR ACTIONS | | | FRAIS ANNUELS | | |
| | | | | Souscription** | Conversion | Rachat** | Gestion | Administration | Distribution |
| A | à tous les investisseurs | Non | Néant | 5,50 % | 1,00 % | 1,00 % | 2,00 % | 0,50 % | Néant |
| A avec des conditions précises | Veillez consulter le site Internet www.amundi.lu/amundi-index-solutions | Oui*** | Néant | 5,50 % | 1,00 % | 1,00 % | 2,00 % | 0,50 % | Néant |
| I | aux Investisseurs institutionnels | Non | 500 000 USD | 3,50 % | 1,00 % | 1,00 % | 1,00 % | 0,40 % | Néant |
| I avec des conditions précises | Veillez consulter le site Internet www.amundi.lu/amundi-index-solutions | Oui | Veillez consulter le site Internet www.amundi.lu/amundi-index-solutions | 3,50 % | 1,00 % | 1,00 % | 1,00 %**** | 0,40 % | Néant |
| M | GPF, OPCVM, OPC, mandats ou régimes de retrait (Italie) | Oui | Néant | 3,50 % | 1,00 % | 1,00 % | 1,00 % | 0,50 % | Néant |
| O | aux Investisseurs institutionnels ou fonds nourriciers passant par une société du Groupe Amundi | Oui | 500 000 USD | 6,00 % | 1,00 % | 1,00 % | Néant | 0,50 % | Néant |
| R | Réservé aux intermédiaires ou aux prestataires de services de gestion de portefeuilles individuels qui, en vertu de la loi ou des dispositions contractuelles ne sont pas autorisés à retenir des avantages incitatifs | Non | Néant | 5,50 % | 1,00 % | 1,00 % | 1,00 % | 0,50 % | Néant |
| X | aux Investisseurs institutionnels | Non | 5 000 000 USD | 5,00 % | 1,00 % | Néant | 0,80 % | 0,40 % | Néant |
| UCITS ETF | aux participants admissibles sur le marché primaire à tous les investisseurs sur le marché secondaire | Non | 1 000 000 USD Néant | 3,00 % | 1,00 % | 3,00 % | 1,00 % | 0,40 % | Néant |

Les classes d'actions assorties de Conditions spécifiques portent un numéro.

* Concernant l'investissement initial minimum, nous totalisons les investissements d'un investisseur donné (ou d'un groupe d'entités entièrement détenues par la même société mère) sur l'ensemble de la SICAV (toutes classes d'actions, tous compartiments). Les investissements minimums sont donnés en USD ou montant équivalent dans une autre devise.

**Les commissions maximales comprennent (i) les commissions maximales d'achat ou de rachat et (ii) les droits d'entrée ou de sortie fixes (de 0,40 à 1 %) pouvant être facturés pour les classes d'actions EXF et UCITS ETF.

***À l'exception des classes d'actions A3 et A4 pour lesquelles aucune approbation de conseil n'est requise avant tout investissement.

****Concernant ce maximum, les frais de gestion effectivement facturés pour certaines classes d'actions I assorties de conditions spécifiques peuvent varier selon les actifs sous gestion concernés.

CLASSES D' ACTIONS – SUFFIXES

Le cas échéant, un ou plusieurs suffixes peuvent s'ajouter au préfixe pour indiquer certaines caractéristiques de la classe d'actions.

Suffixes de devise pour toutes les classes d'actions à l'exception des classes UCITS ETF Ils sont de deux types. Le type principal se compose d'une ou de deux lettres faisant partie du préfixe de la classe d'actions concernée et indiquant la devise principale dans laquelle sont libellées les actions. Voici les suffixes « devise » (une ou deux lettres) actuellement en usage, ainsi que la devise correspondante (la légende des symboles des devises est en page 4) :

| | | | | |
|----------|----------|---------|---------|---------|
| A : AUD | CA : CAD | G : GBP | K : CZK | S : SGD |
| C : CHF | E : EUR | J : JPY | P : PLN | U : USD |
| SK : SEK | R : RON | F : HUF | N : NOK | |

Si la devise n'est pas indiquée, cela veut dire que la devise de la classe d'actions est la devise de référence du compartiment.

Suffixes de devise des classes d'actions UCITS ETF Ces suffixes indiquent la principale devise dans laquelle sont libellées les actions UCITS ETF. Il s'agit du symbole international, en trois lettres.

Si la devise n'est pas indiquée, cela veut dire que la devise de la classe d'actions est la devise de référence du compartiment.

EXF indique, pour toutes les classes d'actions à l'exception des classes UCITS ETF, que des frais visant à prévenir la dilution peuvent être prélevés sous la forme de frais d'entrée/de sortie facturés sur la classe concernée correspondant aux coûts globaux d'achat et/ou de vente des investissements sous-jacents à ces souscriptions ou rachats.

Concernant les classes d'actions UCITS ETF, même si le suffixe EXF est absent, ces droits d'entrée/de sortie s'appliquent sur le marché primaire.

(C), (D) Indiquent que les actions sont du type capitalisation (C) ou distribution (D) (voir « Politique de dividendes » ci-après). Ces lettres sont entre parenthèses.

MD, QD, YD Concernant les actions de distribution, ces suffixes indiquent la nature et la fréquence des versements de dividendes. Voir « Politique de dividendes » ci-après.

H pour toutes les classes d'actions à l'exception des classes d'actions UCITS ETF, ou HEDGED pour ces dernières Indique que les actions font l'objet d'une couverture du risque de change. La couverture du risque de change vise à éliminer totalement les effets des fluctuations des taux de change de la devise de la classe d'actions et de l'exposition en devise(s) du portefeuille du compartiment concerné. En pratique, cette couverture permet rarement d'éliminer l'intégralité de ces effets car les flux de trésorerie, les taux de change et les cours boursiers évoluent en permanence. Pour plus d'information sur la couverture du risque de change, voir la section « Informations supplémentaires sur les instruments dérivés et les techniques – techniques et instruments ».

Un chiffre indique que les actions sont réservées à des investisseurs, distributeurs ou pays donnés.

(C), (D) Indiquent que les actions sont du type capitalisation (C) ou distribution (D) (voir « Politique de dividendes » ci-après). Ces lettres sont entre parenthèses.

DR Dans le cas d'une classe d'actions UCITS ETF, indique que la gestion du compartiment est de type réplique directe.

CLASSES DISPONIBLES

Toutes les classes et catégories d'actions ne sont pas disponibles pour chaque compartiment, et des classes d'actions (et compartiments) proposés dans certains pays ne le sont pas dans d'autres. Pour obtenir les informations les plus récentes sur les classes d'actions disponibles, rendez-vous sur amundi.lu/amundi-index-solutions et/ou amundi.etf.com ou demander une liste sans frais auprès du siège social. Voir la section « La SICAV ».

Politiques relatives aux classes d'actions

ÉMISSION ET DÉTENTION

Actions nominatives À l'heure actuelle, nous émettons uniquement des actions de type nominatif, ce qui veut dire que le nom du porteur est inscrit au registre des actionnaires de la SICAV. Vous pouvez enregistrer vos actions au nom de porteurs multiples (maximum quatre), mais sous une adresse unique. Tout titulaire d'un compte joint peut agir seul sur ledit compte, droits de vote exceptés.

Certificats au porteur Nous n'émettons pas de certificats au porteur sur support papier.

Investir par le biais d'un mandataire ou investir directement via la SICAV Si vous investissez par le biais d'une organisation qui détient vos actions sous son propre nom (compte mandataire), cette organisation est habilitée à exercer certains droits associés à vos actions, par exemple un droit de vote. Si vous désirez jouir vous-même de tous les droits garantis aux actionnaires, vous pouvez investir directement dans la SICAV. Il faut toutefois savoir que dans certains pays, l'investissement via un compte mandataire peut être la seule possibilité.

POLITIQUE DE DIVIDENDES

Actions de distribution Ces actions donnent droit à tout ou partie des revenus d'investissement nets du compartiment concerné, ainsi que, éventuellement, à des plus-values de capital (réalisées et latentes) et à des remboursements de capital. Quand une classe d'actions déclare un dividende, sa valeur liquidative est réduite du montant de ce dividende.

Les actions ayant le suffixe (D) ainsi que le suffixe MD, QD ou YD annoncent un dividende cible et versent leurs dividendes mensuellement (MD), trimestriellement (QD) ou annuellement (YD). Un dividende cible est un dividende d'un montant que le compartiment entend verser, sans le garantir. Les dividendes cibles peuvent être exprimés dans une devise quelconque, ou en pourcentage de la valeur liquidative. Veuillez noter que pour tenir un engagement sur un dividende cible, le compartiment peut décaisser plus d'argent qu'il n'en a gagné, ce qui revient à vous reverser une partie de votre capital.

Les classes d'actions ayant le suffixe (D) et aucun autre suffixe relatif aux dividendes déclarent un dividende annuel sur décision du conseil d'administration. Les compartiments concernés ne se fixent pas de dividende cible.

Le conseil d'administration peut décider de déclarer des dividendes supplémentaires.

Pour plus d'information sur les calendriers et objectifs en matière de dividendes, rendez-vous sur amundi.com et/ou amundi.etf.com.

Les dividendes des actions de distribution sont versés sur la base des coordonnées bancaires que vous nous avez communiquées. Les dividendes sont payés dans la devise de la classe d'actions concernée. Vous pouvez demander à ce que vos dividendes vous soient versés dans une autre devise. Si la devise en question figure parmi celles qu'utilise couramment le compartiment, il n'y a en principe pas de frais de conversion. Dans d'autres cas, les coûts liés à la conversion vous sont facturés. L'agent de transfert vous indiquera les conditions et commissions, et mettra en place ce service (voir la section « La SICAV »).

Les dividendes non réclamés sont réintégrés dans le compartiment au bout de cinq ans. Les dividendes sont versés uniquement sur les actions détenues à la date de versement.

Aucun compartiment ne verse de dividende si les actifs de la SICAV sont inférieurs aux exigences minimales du capital, ou si un versement de dividendes devait se traduire par une telle situation.

Actions de capitalisation Ces classes d'actions conservent tous les produits d'investissement nets au lieu de les distribuer.

AUTRES POLITIQUES

Un compartiment peut émettre des fractions de parts pouvant atteindre un millième d'action (trois décimales). Les fractions de parts donnent droit à la proportion correspondante de tous dividendes, réinvestissements et produits de liquidation.

Les actions ne sont assorties d'aucun droit préférentiel ou droit de préemption. Aucun compartiment n'est tenu d'accorder aux actionnaires actuels des droits particuliers ou des modalités de souscription particulières.

Achat, conversion, rachat et transfert d'actions

Les instructions figurant dans cette section sont plutôt destinées aux intermédiaires financiers et aux investisseurs traitant directement avec la SICAV. Si vous investissez par le biais d'un conseiller financier ou autre intermédiaire, ces instructions pourront vous être utiles, mais d'une manière générale, et sauf raison spécifique, nous vous recommandons de placer vos ordres via votre intermédiaire.

SUR LE MARCHÉ PRIMAIRE

Le marché primaire est le marché sur lequel la SICAV émet et rachète ses parts.

Pour ce qui est des actions/compartiments libellés « UCITS ETF », le marché primaire concerne principalement les participants autorisés des ETF en question.

INFORMATION RELATIVE À TOUTES LES OPÉRATIONS À L'EXCEPTION DES TRANSFERTS ET DES TRANSACTIONS SUR LE MARCHÉ SECONDAIRE

Placement des ordres Vous pouvez placer des ordres d'achat, de conversion et de rachat (revente à la SICAV) à tout moment via un canal électronique admissible, ainsi que par fax ou courrier classique, à un distributeur ou à l'agent de transfert (voir la section « La SICAV »). Les ordres placés par fax sont par nature sujets à des erreurs de transmission, et nous déclinons toute responsabilité concernant des ordres faxés qui ne nous parviendraient pas ou seraient illisibles ou incorrects.

Lorsque vous placez un ordre, ne manquez pas de fournir toutes vos coordonnées, ainsi que vos instructions concernant le compartiment, la classe d'actions, le compte, et l'importance et le type de transaction (achat, conversion ou rachat). Vous pouvez indiquer la valeur de l'ordre en devise ou en nombre d'actions.

Veillez noter que tout ordre nous parvenant à un moment où les transactions sur les actions du compartiment sont suspendues sera rejeté.

Pour chaque transaction, une confirmation est envoyée au titulaire enregistré. Ces confirmations indiquent la proportion du cours qui représente un revenu, les plus-values ou un remboursement de capital.

Heure limite d'acceptation et traitement des ordres Voir la Description du compartiment concerné.

Les règles de traitement des ordres décrites dans le présent prospectus, y compris pour ce qui est de la date et de la valeur liquidative concernant l'exécution d'un ordre quelconque, l'emportent sur toute autre communication écrite ou orale. Une confirmation vous est en principe adressée.

Les ordres reçus et acceptés (c'est-à-dire qui sont parvenus à l'agent de transfert et qui sont considérés comme complets et authentiques) dans les temps un jour ouvrable sont traités selon les indications de la section « Planifier votre investissement » de la description de chaque compartiment. Le calcul de la valeur liquidative et ses dates de publication figurent également dans la description de chaque compartiment.

Prix Le prix des actions correspond à la valeur liquidative de la classe d'actions concernée. Il est donné dans la devise de cette dernière. Ce prix est donc la valeur liquidative calculée le jour du traitement (et non pas de la réception) de l'ordre. Le calcul de cette valeur liquidative intervient au plus tôt un jour ouvrable après acceptation de l'ordre, de sorte qu'il est impossible de connaître le prix de l'action à l'avance.

Frais anti-dilution La SICAV peut facturer un droit d'entrée/de sortie supplémentaire aux investisseurs souscrivant ou revendant des actions UCITS ETF ou EXF, compte tenu du coût global de l'achat et/ou de la vente des investissements sous-jacents liés aux souscriptions ou rachats concernés (voir « Classes d'actions »). Le taux des frais anti-dilution est fixé et révisé de temps à autre par le conseil d'administration, de manière à ce qu'il soit représentatif de l'écart estimatif demande-offre sur les actifs dans lesquels le compartiment investit, ainsi que les autres frais estimatifs (fiscaux, de négociation et associés) pouvant être supportés par le compartiment dans le cadre de l'achat et/ou de la vente des investissements sous-jacents.

Conversions de devises Nous acceptons les paiements dans la plupart des devises librement convertibles, et effectuons des versements de même. Si la devise demandée figure parmi celles qu'utilise couramment le compartiment, il n'y a en principe pas de frais de conversion. Dans d'autres cas, les coûts liés à la conversion vous sont facturés. Par ailleurs, des retards de mise en œuvre de votre investissement ou de versement des produits de rachat sont possibles. L'agent de transfert convertit les devises au taux de change du moment de la conversion.

Merci de consulter l'agent de transfert (voir la section « La SICAV ») avant de demander une transaction dans une devise autre que celle de la classe d'actions. Dans certains cas, on vous demandera d'effectuer votre règlement plus tôt qu'en temps normal.

Frais Toute opération de souscription, conversion ou rachat peut donner lieu à la facturation de frais destinés aux agents commerciaux. La section « Classes d'actions » indique le montant maximum des frais facturés pour chaque classe d'actions de base. Pour connaître le montant exact, veuillez vous adresser à votre conseiller financier ou à l'agent de transfert (voir la section « La SICAV »). D'autres parties prenantes de la transaction (comme des banques, des intermédiaires financiers, des places boursières, des agents payeurs) peuvent facturer des commissions spécifiques. Certaines opérations peuvent générer un passif d'impôts. Tous les frais et prélèvements fiscaux liés à chacun de vos ordres sont à votre charge.

Modifications de vos coordonnées Veillez à nous signaler rapidement toute modification de vos coordonnées personnelles ou bancaires. Nous exigeons une preuve d'authenticité à l'appui de toute demande de modification du compte en banque associé à vos investissements.

ACHAT D' ACTIONS

Voir également « Information relative à toutes les opérations à l'exception des transferts et des transactions sur le marché secondaire ».

Pour procéder à un investissement initial, déposer un formulaire de souscription rempli ainsi que toutes les données nécessaires à l'ouverture d'un compte (y compris toute information fiscale et information relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux) auprès d'un distributeur ou de l'agent de transfert (voir la section « La SICAV »). Si vous faites votre demande par fax, vous devez l'adresser également sur papier à l'agent de transfert (voir la section « La SICAV »). Une fois le compte ouvert, vous pouvez placer vos ordres par fax ou courrier classique.

Veillez noter que tout ordre nous parvenant avant l'ouverture définitive de votre compte reste en principe en suspens le temps nécessaire.

Si nous ne recevons pas l'intégralité du règlement de vos actions dans les délais susmentionnés, nous pourrions procéder à leur rachat ou annuler leur émission et vous rembourser les sommes versées, déduction faite de toute perte d'investissement et des frais accessoires occasionnés par l'annulation des actions émises.

Pour un traitement optimal des investissements, veuillez régler par virement bancaire dans la devise des actions à souscrire.

Régimes d'investissement pluriannuels Avec l'accord du conseil d'administration, certains distributeurs peuvent proposer des régimes dans le cadre desquels l'investisseur s'engage à placer un montant spécifique dans un ou plusieurs compartiments sur une période donnée. En retour, l'investisseur peut se voir facturer une commission de souscription moindre par rapport à un même investissement effectué hors d'un tel régime.

Le distributeur qui exploite ce régime peut facturer des commissions spécifiques. Toutefois, le montant total de ces commissions réglées par l'investisseur sur toute la durée de son affiliation au régime ne doit pas être supérieur au tiers des sommes investies par lui lors de la première année. Les conditions générales de chaque régime sont décrites dans une brochure (qui doit être accompagnée du présent prospectus, ou indiquer comment se le procurer). Pour savoir quels distributeurs proposent de tels régimes, et dans quels pays, veuillez vous adresser à la SICAV (voir la section « La SICAV »).

Dans le cadre d'un régime d'investissement pluriannuel, vous conservez vos droits normaux de revente de vos actions.

CONVERSION D'ACTIONS

Voir également « Information relative à toutes les opérations à l'exception des transferts et des transactions sur les marchés secondaires ».

Classes d'actions UCITS ETF exceptées, vous pouvez convertir les actions de la plupart des compartiments et classes d'actions contre des actions d'un même compartiment/d'une même classe, ou d'autres compartiments/classes d'actions. Pour vous assurer qu'une conversion est possible, voir la section « Classes d'actions » ou veuillez vous adresser à un distributeur ou à l'agent de transfert (voir la section « La SICAV »).

Concernant les classes d'actions UCITS ETF, la conversion n'est possible qu'entre des classes d'actions UCITS ETF d'un même compartiment.

Toutes les conversions sont soumises aux conditions suivantes : satisfaire à tous les critères d'admissibilité à la classe d'actions visée ; viser uniquement un compartiment ou une classe d'actions proposés dans votre pays de résidence ; respecter les conditions particulières de conversion des deux compartiments concernés (énoncées dans les descriptions correspondantes).

Nous traitons les conversions d'actions à valeurs égales, sur la base des valeurs liquidatives des deux investissements (et de tout taux de change éventuellement concerné) actifs lors du traitement de la conversion.

Une fois placé un ordre de conversion d'actions, il n'est possible de le retirer qu'en cas de suspension de la négociation des actions concernées.

RACHAT D'ACTIONS

Voir également « Information relative à toutes les opérations à l'exception des transferts et des transactions sur les marchés secondaires ».

Si vous demandez un rachat d'actions, nous vous adressons le paiement (dans la devise de référence de la classe d'actions) suivant les modalités indiquées dans la Description du compartiment concerné. Si vous désirez un versement dans une autre devise, adressez-vous à un distributeur ou à l'agent de transfert avant de placer votre ordre (voir la section « La SICAV »).

Nous ne versons des produits de rachat qu'à l'actionnaire ou aux actionnaires inscrits au registre des actionnaires. Les produits sont versés sur la base des coordonnées bancaires que vous nous avez communiquées. La SICAV ne verse pas d'intérêts sur les produits de rachat dont le virement ou la réception sont retardés pour des raisons indépendantes de sa volonté.

Une fois placé un ordre de rachat, il n'est possible de le retirer qu'en cas de suspension de la négociation des actions concernées.

Veillez noter que nous ne versons de produits de rachat qu'après réception de toutes les coordonnées vous concernant qui nous sont nécessaires.

TRANSFERT D'ACTIONS

Plutôt que de demander une conversion ou un rachat, vous pouvez céder la propriété de vos actions à un autre investisseur par le biais de l'agent de transfert (voir la section « La SICAV »).

Veillez noter que tout transfert doit satisfaire à des exigences d'admissibilité, et des restrictions relatives à la détention de parts peuvent s'appliquer. Par exemple, il n'est pas possible de céder des actions institutionnelles à des investisseurs non institutionnels, ni de céder quelque type d'action que ce soit à un investisseur de nationalité américaine. En cas de transfert à un investisseur non admissible, le conseil d'administration annule le transfert, exige un nouveau transfert à un investisseur admissible, ou liquide les actions.

MARCHÉ SECONDAIRE POUR LES CLASSES D' ACTIONS UCITS ETF

Pour chacune de ses actions libellées « UCITS ETF », la SICAV entend assurer une négociation tout au long de la journée dans le cadre d'au moins un marché réglementé ou système multilatéral de négociation avec au moins un teneur de marché veillant à ce que la valeur boursière de sa classe d'actions ne dévie pas de manière importante de sa valeur liquidative ou VLi.

Elle prévoit de déposer des demandes de cotation de ces actions sur une ou plusieurs places boursières.

Le conseil d'administration peut à tout moment décider d'inscrire les actions à la cote de plusieurs Bourses dans le cadre d'une demande déposée par la SICAV. Cette demande devrait porter sur des classes d'actions spécifiques pour ce qui est des Bourses de Luxembourg, de Francfort et/ou autres. La liste complète des places boursières où acheter et vendre ces actions est à demander au siège social de la SICAV.

Le principal teneur de marché concernant toutes les actions libellées « UCITS ETF » est indiqué dans la Description du compartiment concerné. Pour dissiper toute ambiguïté, il est précisé que la SICAV peut nommer de temps à autre d'autres teneurs de marché concernant une ou plusieurs places boursières sur lesquelles sont cotées certaines classes d'actions. La SICAV peut remplacer à tout moment le teneur de marché principal. Le teneur de marché principal nommé par la SICAV pour un compartiment quelconque est indiqué en permanence sur le site Internet amundiETF.com.

Achats et ventes sur le marché secondaire Par marché secondaire, on entend le marché sur lequel il est possible d'acheter et/ou de vendre directement les actions en Bourse.

Pour tout achat et/ou toute vente d'actions sur le marché secondaire, il n'y a pas de montant minimum exigé en sus d'un éventuel minimum imposé par la place boursière concernée.

La SICAV ne facture pas directement des commissions d'achat ou de vente dans le cadre de l'achat ou de la vente d'actions ETF sur une place boursière où elles sont cotées. Par contre, les intermédiaires facturent des commissions de courtage ou autres. La SICAV n'en bénéficie aucunement.

Il n'est en principe pas possible de faire racheter par la SICAV des actions achetées sur le marché secondaire. Sur le marché secondaire, l'investisseur doit acheter et vendre par le biais d'un intermédiaire (par exemple un courtier) qui peut lui facturer des frais. En outre, l'investisseur peut payer un prix d'achat supérieur à la valeur liquidative et bénéficier d'un prix de vente inférieur à celle-ci.

En cas de suspension du marché secondaire qui ne serait pas attribuable à un événement de liquidité de l'indice, la SICAV peut autoriser le rachat des actions de l'actionnaire sur le marché primaire à un prix basé sur la valeur liquidative par action, pour autant que cette dernière n'ait pas elle-même été suspendue en vertu de la réglementation, des dispositions du prospectus et/ou des Statuts.

Par « suspension du marché secondaire », on entend toute situation dans laquelle il est impossible pour les actionnaires de revendre leurs actions sur toutes les Bourses où elles sont cotées, et ce, pendant au moins 3 jours ouvrables à compter de (i) la suspension de la cote par la place boursière ou (ii) la date de constatation par tous les actionnaires du blocage de la négociation sur la Bourse concernée, et attribuable soit

- à une variation importante de la valeur boursière des actions cotées en question par rapport à sa Valeur liquidative indicative ;
- à un manque de participants autorisés, ou à l'incapacité de ces derniers de s'acquitter de leurs engagements professionnels en assurant une présence permanente sur le marché, rendant impossible la négociation des actions en question sur la place de cotation de la classe d'actions ;
- par « événement de liquidité de l'indice », on entend toute perturbation des marchés et/ou problème de liquidité touchant tout ou partie des composants de l'indice et débouchant sur la suspension de la cotation.

Dans de tels cas d'ouverture exceptionnelle du marché primaire, la société de gestion indiquera sur les sites Internet.amundi.com et amundiETF.com la marche à suivre pour les investisseurs désireux de revendre leurs parts sur le marché primaire. La société de gestion indiquera également cette marche à suivre à la place boursière où sont cotées ces parts du compartiment. Selon les mesures en place entre l'intermédiaire concerné et les autres sociétés d'investissement faisant partie de la chaîne de rachat, des contraintes, retards ou frais d'intermédiation supplémentaires peuvent être prélevés, et les actionnaires seront invités à demander à leur intermédiaire des renseignements complémentaires concernant ces contraintes et/ou frais éventuels (étant entendu que lesdits frais d'intermédiation ne reviendront pas à la société de gestion).

Les ordres de rachat traités dans de telles circonstances conformément à la procédure de rachat ne sont pas concernés par d'éventuels seuils de rachat, et les frais de rachat devraient se limiter aux frais de sortie indiqués dans les descriptions de chaque compartiment ainsi qu'à la section « Investir dans les compartiments – Classes d'actions – Intitulés des classes d'actions ».

Méthode de calcul de la valeur liquidative

Calendrier et formule Nous calculons la valeur liquidative de chaque classe d'actions de chaque compartiment à la fin de chaque jour qui est un jour ouvrable pour le compartiment (voire description dans « Descriptions des compartiments »). Le calcul de la valeur liquidative a lieu le jour ouvrable suivant le jour de transaction, immédiatement avant le traitement des opérations sur actions du compartiment reçues et acceptées avant l'heure limite le jour ouvrable précédent. Chaque valeur liquidative est exprimée dans la devise de référence de la classe d'actions (ainsi que, pour certaines classes d'actions, dans d'autres devises) et est calculée à au moins deux décimales. Toutes les valeurs liquidatives dont le calcul nécessite une conversion de devise d'une valeur liquidative sous-jacente sont calculées au taux de change en vigueur au moment du calcul de la valeur liquidative.

Le calcul de la valeur liquidative de chaque classe d'actions de chaque compartiment repose sur cette formule :

$$\frac{(\text{actifs} - \text{passifs})}{\text{nombre d'actions en circulation}} = \text{valeur liquidative}$$

Des provisions adaptées sont faites compte tenu des frais, charges et commissions attribuables à chaque compartiment et classe, ainsi que des revenus d'investissement à recevoir. Pour en savoir plus sur nos formules de calcul, voir les Statuts.

Swing pricing Si, lors d'un jour ouvrable, la négociation des actions du compartiment lui semble devoir nécessiter des achats ou ventes importants, le conseil d'administration peut ajuster la valeur liquidative du compartiment de manière à mieux refléter les prix réels des transactions sous-jacentes, sur la base d'estimations des spreads sur les transactions, des frais et d'autres considérations relatives aux marchés et à la négociation. D'une manière générale, il révisé la valeur liquidative à la hausse quand la demande de parts du compartiment est élevée, et à la baisse quand les demandes de rachat sont nombreuses. D'une manière générale, pour un jour ouvrable quelconque, la révision ne dépasse pas les 2 % de la valeur liquidative, mais le conseil d'administration peut aller au-delà si la protection des intérêts des actionnaires l'exige.

Le swing pricing concerne les actions de tous les compartiments, à l'exception :

- des actions UCITS ETF
- des actions EXF.

(Voir la section « Classes d'actions »)

Valorisation des actifs D'une manière générale, nous nous y prenons comme suit pour déterminer la valeur des actifs de chaque compartiment :

- **liquidités disponibles ou en dépôt, effets et traites payables à vue, créances clients, charges payées d'avance, dividendes en numéraire et intérêts déclarés ou courus mais non encore perçus.** Valorisés à la valeur totale moins toute décote appliquée en fonction de notre évaluation de tous facteurs rendant improbable un règlement complet.
- **Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments dérivés cotés ou négociés sur une place boursière ou se négociant sur un autre marché réglementé.** Valorisés en principe au prix de marché le plus récent à la date de la valeur liquidative.
- **Titres non cotés ou titres cotés dont le cours déterminé par le biais des méthodes ci-dessus n'est pas représentatif de la juste valeur de marché.** Estimation de bonne foi de leur prix de vente.
- **Instruments dérivés non cotés sur une place boursière ou négociés de gré à gré.** Valorisation quotidienne suivant une méthode fiable et vérifiable, conforme aux pratiques boursières.

- **Actions d'OPCVM ou d'OPC.** Valorisation à la dernière valeur liquidative déclarée par l'OPCVM/OPC au moment du calcul de la valeur liquidative du compartiment.
- **Swaps.** Valorisation à la valeur actuelle nette de leurs flux de trésorerie.
- **Devises.** Valorisation au taux de change correspondant (devises détenues en tant qu'actifs, et conversion dans la devise de référence du compartiment de la valeur de titres libellés dans d'autres devises).

Quel que soit l'actif, le conseil d'administration peut opter pour un mode de valorisation différent s'il le considère comme adapté à une valorisation plus juste.

Les négociations portant sur un portefeuille d'un compartiment sont comptabilisées le jour même (jour ouvrable) dans toute la mesure du possible.

Pour la description complète de nos démarches de valorisation des investissements, voir les Statuts.

VLi La SICAV, à son entière discrétion, peut publier ou charger d'autres personnes de publier pour son compte, chaque jour ouvrable, une valeur liquidative intrajournalière (VLi) concernant un ou plusieurs compartiments/actions de type UCITS ETF. Si la SICAV ou son mandataire publie cette information un jour ouvrable quelconque, le calcul de la VLi repose sur l'information disponible ce jour-là, ainsi que, en principe, sur la valeur actuelle des actifs/expositions, corrigée via le taux de change, le cas échéant, concernant l'action/le compartiment et/ou l'indice financier du jour, ainsi que toute somme en numéraire liée à l'action/au compartiment pour le jour ouvrable précédent. La SICAV ou son mandataire publie une VLi si une place boursière l'exige.

La VLi n'est pas et ne doit pas être considérée comme la valeur d'une action ou le prix auquel les actions peuvent être souscrites, rachetées, achetées ou vendues sur une Bourse quelconque. En particulier, toute VLi publiée pour une action/un compartiment à un moment où les composants de l'indice financier ne font pas l'objet d'une négociation active ne reflète pas nécessairement la valeur réelle d'une action et ne doit pas être prise pour argent comptant.

L'investisseur doit savoir que le calcul et le reporting de toute VLi peut refléter des retards dans la réception des prix des composants concernés et présenter par conséquent des écarts par rapport à d'autres valeurs calculées sur la base des mêmes composants, y compris l'indice financier concerné la VLi d'autres ETF reposant sur cet indice. L'investisseur désireux d'acheter ou de vendre des actions sur une place boursière ne doit pas se fier uniquement à la VLi fournie : il lui faut aussi tenir compte d'autres données boursières, économiques et autres (y compris, le cas échéant, des données relatives à l'indice financier, à ses composants, et aux instruments financiers reposant sur l'indice financier qui correspond à l'action concernée/au compartiment concerné).

Fiscalité

IMPÔTS PAYÉS SUR LES ACTIFS DU COMPARTIMENT

Taxe d'abonnement La SICAV doit en principe acquitter une taxe d'abonnement. Dans le cas des compartiments indiciaires (avec une classe d'actions cotées), la SICAV est exonérée de la taxe d'abonnement en vertu de l'article 175 (e) de la Loi de 2010.

La SICAV n'est actuellement assujettie à aucun autre impôt luxembourgeois sur le revenu ou les plus-values.

À la connaissance du conseil d'administration, l'information fiscale ci-dessus est exacte. Il est toutefois possible qu'une autorité fiscale impose de nouveaux prélèvements (y compris de manière rétroactive).

IMPÔTS QUE VOUS DEVEZ PAYER

Contribuables au Luxembourg Les actionnaires que le Luxembourg considère comme résidents actuels ou passés ou comme disposant ou ayant disposé d'un établissement permanent au Grand-Duché peuvent être assujettis à la fiscalité luxembourgeoise.

Contribuables hors Luxembourg Les actionnaires qui ne sont pas des contribuables luxembourgeois ne sont pas assujettis à la fiscalité du Grand-Duché (plus-values, revenu, retenue à la source, dons, patrimoine immobilier, successions, etc.), à l'exception peu fréquente de certains anciens résidents luxembourgeois, et de tout investisseur qui détient plus de 10 % de la valeur totale de la SICAV. Toutefois, l'investissement dans un compartiment peut avoir une incidence fiscale dans tout pays qui vous considère comme contribuable.

Directive européenne sur la fiscalité des revenus de l'épargne – retenue à la source

Nous inscrivons automatiquement les comptes de nos compartiments au régime d'échange d'information issu de la directive sur l'épargne de l'UE. En conséquence, nous déclarons les distributions et rachats relatifs à certains compartiments aux autorités luxembourgeoises, qui les communiquent au fisc de l'État membre de résidence de l'actionnaire.

FATCA La loi américaine « Foreign Account Tax Compliance Act » (FATCA) impose une retenue à la source de 30 % sur certaines sommes versées à des personnes étrangères à partir des États-Unis, à moins qu'une exonération ne soit en place. À compter du 1er janvier 2017, tout actionnaire qui ne fournirait pas toute l'information demandée en lien avec FATCA, ou qui nous semble être un investisseur américain, pourra faire l'objet de cette retenue à la source sur tout ou partie de tous produits de rachat ou dividendes versés par le compartiment. À partir de la même date, nous sommes susceptibles de refuser toute vente ou détention d'actions dont serait partie prenante un NPFFI (« Non-Participating FFI » = établissement financier étranger sans droit de participation) ou tout autre investisseur qui, de notre point de vue, doit faire l'objet de la retenue à la source en question, afin d'éviter les problèmes au niveau du mécanisme « Foreign Passthru Payment », et la nécessité de retenir le montant de la taxe.

Amundi Luxembourg et la SICAV ont tous deux le statut de « Reporting FFI Model 1 » au titre de FATCA, et l'un comme l'autre entendent se conformer aux dispositions de l'accord intergouvernemental (AIG) « Model I Intergovernmental Agreement » liant le Luxembourg et les États-Unis. Ni la SICAV, ni les compartiments ne s'attendent à faire l'objet d'une retenue à la source FATCA.

FATCA exige de la SICAV et des compartiments qu'ils recueillent certaines données (coordonnées des porteurs, participations, distribution, etc.) concernant certains investisseurs américains, investisseurs contrôlés des USA et investisseurs hors USA qui ne respectent pas les règles FATCA ou ne communiquent pas l'information voulue en vertu de l'AIG. En conséquence, chaque actionnaire s'engage, via le formulaire de souscription, à fournir toute information pertinente demandée par la SICAV, un compartiment, ou son agent.

En vertu de l'AIG, cette information doit être communiquée au fisc luxembourgeois, qui pourra la transmettre à l'Internal Revenue Service américain ou à d'autres autorités fiscales.

Le dispositif FATCA est relativement récent et sa mise en œuvre toujours en cours. L'information ci-dessus résume le point de vue actuel du conseil d'administration sur la question, point de vue qui pourrait s'avérer incorrect. Par ailleurs, la mise en œuvre de FATCA pourrait changer et rendre la retenue à la source de 30 % obligatoire pour une partie des actionnaires des compartiments, voire pour tous sans exception.

Norme commune de déclaration

En vertu de la loi relative à la norme commune de déclaration, il est probable que la SICAV soit traitée en tant qu'établissement financier déclarant au Luxembourg. En conséquence, à compter du 30 juin 2017, la SICAV sera tenue de communiquer au fisc luxembourgeois les coordonnées personnelles et financières (identification, participations, sommes encaissées) de certains investisseurs et personnes exerçant un contrôle sur certaines organisations non financières qui sont elles-mêmes des personnes à déclarer. Certaines opérations exécutées par des personnes à déclarer seront signalées au fisc luxembourgeois par le biais de communications qui formeront la base d'une déclaration annuelle à ce dernier.

Tout actionnaire ne tenant pas compte des demandes d'information ou de documentation de la SICAV pourra se voir facturer les pénalités imposées à cette dernière par son fait.

Droits que nous nous réservons

Nous nous réservons le droit d'agir comme suit à tout moment :

- **Rejet ou annulation de toute demande de souscription**, initiale ou supplémentaire, pour n'importe quelle raison. Nous pouvons rejeter tout ou partie de la demande.
- Rejet de votre demande de souscription en l'absence de la documentation nécessaire à l'ouverture de votre compte. Sous réserve d'autres règles spécifiques (voir « Mesures visant à prévenir le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme »), nous vous remboursons alors votre investissement initial, intérêts non compris.
- **Rachat de vos actions et versement à votre crédit des produits de rachat, ou conversion de votre participation en actions d'une autre classe si vous n'êtes plus admissible à la classe d'actions actuelle.** Nous vous donnerons un préavis de 30 jours civils pour vous permettre de basculer sur une autre classe ou de faire racheter vos actions.
- **Demande d'une preuve d'admissibilité à la détention d'action, obligation faite à un actionnaire non admissible de renoncer à sa participation.** Si nous considérons que des actions sont détenues par une personne non admissible, ou que la situation de cette dernière peut se traduire pour la SICAV par des prélèvements fiscaux autres que luxembourgeois, nous pourrions procéder au rachat de ses parts sans son accord. Nous pouvons demander certaines informations au porteur à des fins de contrôle de son admissibilité, mais sommes en droit de procéder à un rachat forcé à tout moment. La SICAV ne saurait être tenue pour responsable de toutes plus-values/moins-values liées à ces rachats.
- **Suspension temporaire du calcul de la valeur liquidative ou des opérations sur les actions d'un compartiment** dans l'un des cas suivants :
 - les principaux marchés ou places boursières associés à une proportion importante des investissements du compartiment sont fermés à un moment où ils devraient en principe être ouverts, ou la négociation y est restreinte ou suspendue ;
 - un fonds maître pour lequel le compartiment est un fonds nourricier a suspendu ses calculs de valeur liquidative ou ses opérations sur actions ;
 - le conseil d'administration considère qu'une situation d'urgence (politique, militaire, économique, monétaire, fiscale, infrastructurelle, etc.) rend impossible de valoriser de manière fiable ou de négocier les actifs du compartiment ;
 - les opérations du portefeuille sont gênées ou interrompues du fait de restrictions sur les virements ou conversions monétaires, ne peuvent se faire au taux de change normal, ou souffrent de problèmes de règlement ;
 - une décision de fusion concernant la SICAV ou le compartiment a été annoncée, ou une assemblée des actionnaires a été convoquée pour décider s'il convient de liquider le compartiment ou la SICAV ;
- toute autre circonstance justifiant une suspension dans l'intérêt des actionnaires ;
- une suspension peut concerner n'importe quelle classe d'actions, n'importe quel compartiment, ou pour tous sans exception, et n'importe quel type de demande (souscription, conversion, rachat). Nous pouvons aussi rejeter les demandes de souscription, de conversion ou de rachat d'actions ;
- en cas de suspension, tout ordre de souscription non traité est annulé, et tout ordre de conversion/rachat est suspendu, à moins que vous ne le retiriez ;
- si le traitement de votre ordre est retardé du fait d'une suspension, cette dernière et l'annulation de votre ordre vous sont signalées dans les 7 jours après réception de l'ordre. Si une suspension dure plus longtemps qu'à l'ordinaire, tous les investisseurs en sont informés.
- **Limitation du nombre d'actions rachetées sur un court laps de temps.** Quel que soit le jour ouvrable, aucun compartiment n'est tenu de traiter des ordres de rachat portant globalement sur plus de 5 % de ses actions en circulation ou de son actif net. Compte tenu de ces limites, le compartiment peut traiter les ordres progressivement. Dans un tel cas, les ordres non traités le sont le jour ouvrable suivant et il leur est donné priorité sur les ordres ultérieurs. Si le volume des ordres de rachat à traiter est supérieur à la capacité de rachat du jour, définie à la présente section, tous les ordres devant être traités le sont de manière partielle, chacun dans une même proportion. Le compartiment ne limite le traitement des rachats que si nécessaire pour éviter des problèmes de liquidité qui nuiraient aux actionnaires restants.
- **Traitement d'ordres de souscription ou de rachat représentant un volume inhabituellement grand, à un prix différent de la valeur liquidative.** Si un ordre représente un volume important au point que les achats ou liquidations nécessaires pour le traiter sont susceptibles d'influer sur le cours du titre, nous pouvons calculer sur la base des cours vendeurs ou acheteurs le montant des produits de rachat exigibles ou le nombre d'actions rachetées.
- **Acceptation d'ordres de souscription ne correspondant pas au niveau d'investissement minimum** à notre entière discrétion.

Valorisation au juste prix de marché Si, alors qu'un compartiment a calculé sa valeur liquidative, les cours de ses investissements changent de manière importante, le conseil d'administration peut lui demander d'annuler cette valeur liquidative et d'en émettre une nouvelle qui corresponde à la juste valeur de marché de ses positions. Toute transaction traitée sur la base de la valeur liquidative annulée peut être retraitée en fonction de la nouvelle valeur liquidative. Le conseil d'administration ne prend de telles mesures que s'il les considère justifiées du fait de circonstances particulières (volatilité des marchés inhabituelle, etc.).

Toute modification de la juste valeur est appliquée également à toutes les classes d'actions d'un compartiment.

Mesures visant à prévenir le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Conformément au cadre législatif et réglementaire luxembourgeois visant à prévenir le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, nous pouvons, ainsi que tout distributeur, exiger certains types de documentations nous permettant d'identifier correctement les investisseurs et les bénéficiaires effectifs.

IDENTIFICATION CLIENT

La demande d'un client en vue de l'ouverture d'un compte nécessite que ce dernier fournisse au minimum les pièces d'identité suivantes :

- **Personne physique** Carte d'identité ou passeport dûment certifié conforme par une autorité publique (notaire, officier de police ou ambassadeur) de son pays de résidence.
- **Société ou autre organisation investissant pour son propre compte** Copie certifiée conforme des Statuts ou autre document légal, ainsi que, concernant les propriétaires de la société ou autres bénéficiaires économiques, les pièces d'identité ci-dessus.
- **Intermédiaires financiers** Copie certifiée des Statuts de l'intermédiaire, ou autre document légal, et document certifiant que le titulaire du compte s'est procuré la documentation nécessaire pour tous les investisseurs finaux.

Il vous sera enfin demandé de fournir à intervalles réguliers une documentation à jour. Nous pourrions, ainsi que tout distributeur, vous demander une documentation complémentaire (avant l'ouverture du compte comme ultérieurement). Si la documentation demandée ne nous parvient pas ou si elle nous parvient de manière tardive, nous pourrions retarder ou annuler le traitement de certains ordres, ou retenir certains produits.

PRATIQUES DE TRANSACTIONS EXCESSIVES ET DE SYNCHRONISATION DES MARCHÉS

Les compartiments sont en principe conçus comme des investissements à long terme et non pas comme des véhicules de négociation intensive/« frequent trading » ou de synchronisation des marchés/« market timing » (pratique qui consiste à exploiter les opportunités d'arbitrage liées aux heures d'ouverture des différentes places boursières et aux heures de calcul des valeurs liquidatives).

Ces types de trading sont inacceptables, car ils peuvent perturber la gestion des portefeuilles et accroître les frais des compartiments, aux dépens des autres actionnaires. Nous pourrions donc prendre diverses mesures dans l'intérêt de nos actionnaires, y compris rejet, suspension ou annulation de tout ordre qui relève d'une négociation intensive ou d'une tentative de synchronisation des marchés. Nous pouvons aussi procéder au rachat forcé de votre investissement sans votre accord, à vos frais et risques, si nous considérons que vous vous livrez à des pratiques de négociation intensive ou de synchronisation des marchés.

Pour déterminer la mesure dans laquelle certaines opérations sont le fait de démarches de négociation à court terme ou de synchronisation des marchés et pourraient donc tomber sous le coup de la politique de limitation des ordres, la SICAV prend en compte divers critères comme les volumes et fréquences des ordres de l'intermédiaire, les normes de marché, les tendances historiques et les niveaux d'actifs de l'intermédiaire.

OPÉRATIONS HORS DÉLAIS

Nous avons des mesures en place qui évitent que tout ordre de souscription, de conversion ou de rachat nous parvenant après l'heure limite d'acceptation des ordres pour une valeur liquidative donnée ne soit traité sur la base de celle-ci.

Confidentialité des données à caractère personnel

Conformément à la Loi sur la protection des données, la SICAV, agissant en qualité de responsable du traitement des données, informe par la présente les actionnaires (ou le contact et/ou le bénéficiaire effectif, si l'actionnaire est une personne morale) que certaines données à caractère personnel (« Données à caractère personnel ») envoyées à la SICAV ou à ses délégués peuvent être recueillies, enregistrées, stockées, adaptées, transférées ou traitées aux fins énoncées ci-après.

Les Données à caractère personnel incluent : (i) le nom, l'adresse (postale et/ou électronique), les coordonnées bancaires, le montant investi et les participations d'un actionnaire ; (ii) pour les actionnaires ayant une personnalité morale : le nom et l'adresse (postale et/ou électronique) des contacts des actionnaires, des signataires et des bénéficiaires effectifs ; et (iii) toute autre donnée à caractère personnel dont le traitement est nécessaire afin de se conformer aux exigences réglementaires, notamment la législation fiscale et les lois étrangères.

Les Données à caractère personnel fournies par les actionnaires sont traitées afin de conclure et d'exécuter des transactions d'Actions de la SICAV et dans les intérêts légitimes de la SICAV. Les intérêts légitimes incluent notamment : (a) le respect des obligations réglementaires, légales et de reddition des comptes de la SICAV ; ainsi que pour la soumission des preuves d'une transaction ou de toute communication commerciale ; (b) l'exercice des fonctions de la SICAV, conformément aux normes raisonnables du marché ; et (c) le traitement des Données à caractère personnel aux fins suivantes : (i) la tenue du registre des actionnaires ; (ii) le traitement des transactions d'Actions et le paiement de dividendes ; (iii) le maintien des contrôles sur les opérations hors délais et les pratiques de synchronisation des marchés ; (iv) le respect des règles en vigueur en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux ; (v) le marketing et les services axés sur le client ; (vi) l'administration des frais ; et (vii) l'identification fiscale en vertu de la Directive de l'UE sur la fiscalité de l'épargne, de la Norme commune de déclaration de l'OCDE (la « NCD ») et de la FATCA.

La SICAV peut, sous réserve des lois et réglementations en vigueur, déléguer le traitement des Données à caractère personnel à d'autres bénéficiaires tels que, notamment, la Société de gestion, les Gestionnaires de placements, les Sous-gestionnaires de placements, l'Agent administratif, l'Agent de registre et de transfert, le Dépositaire et l'Agent payeur, le commissaire aux comptes et les conseillers juridiques de la SICAV, ainsi que leurs prestataires de services et leurs délégués (les « Bénéficiaires »).

Les Bénéficiaires peuvent, de leur propre initiative, divulguer des Données à caractère personnel à leurs agents et/ou délégués, dans l'unique but d'aider les Bénéficiaires à fournir des services à la SICAV et/ou à remplir leurs propres obligations légales. En tant que sous-traitants des données (lors du traitement conformément aux instructions de la SICAV) ou en tant que responsables du traitement des données (lors du traitement pour servir leur propre fin ou pour remplir leurs propres obligations légales), les Bénéficiaires, leurs agents ou leurs délégués peuvent traiter des Données à caractère personnel. Les Données à caractère personnel peuvent également être transmises à des tiers tels que des organismes gouvernementaux ou de réglementation, y compris les autorités fiscales, conformément à la loi et à la réglementation en vigueur. Les Données à caractère personnel peuvent notamment être divulguées aux autorités fiscales luxembourgeoises qui, à leur tour, peuvent les divulguer, en tant que responsable du traitement des données, aux autorités fiscales étrangères.

Le traitement des données peut inclure toute entité appartenant au groupe de sociétés du Crédit Agricole ou de la Société Générale (y compris hors de l'UE) dans le but d'exécuter des tâches de soutien opérationnel relatives aux transactions d'Actions, de remplir les obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, d'éviter toute fraude liée aux investissements et de respecter les obligations de la NCD.

Conformément aux conditions prévues par la Loi sur la protection des données, les actionnaires ont le droit de :

- demander l'accès à leurs Données à caractère personnel ;
- demander la correction de leurs Données à caractère personnel lorsqu'elles sont inexactes ou incomplètes ;
- s'opposer au traitement de leurs Données à caractère personnel ;
- demander la suppression de leurs Données à caractère personnel ;
- demander la limitation de l'utilisation de leurs Données à caractère personnel ; et
- demander la portabilité des Données à caractère personnel.

Les actionnaires peuvent exercer les droits susmentionnés en écrivant à la SICAV à l'adresse suivante : 5, Allée Scheffer L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Les actionnaires ont également le droit de déposer une plainte auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (la « CNIL ») à l'adresse suivante : 1, Avenue du Rock'n'Roll, L-4361 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, ou auprès de toute autorité de contrôle compétente en matière de protection des données.

Un actionnaire peut, à sa discrétion, refuser de communiquer ses Données à caractère personnel à la SICAV. Toutefois, la SICAV peut, dans ce cas, rejeter la demande de souscription d'Actions et bloquer un compte au titre d'autres transactions. Les Données à caractère personnel ne sont conservées que durant la durée nécessaire à leur traitement, sous réserve des délais de prescription imposés par la loi en vigueur.

Information destinée aux investisseurs de certains pays

ITALIE

Si, dans le cadre du régime d'investissement pluriannuel proposé en Italie, vous résiliez votre participation avant la date d'expiration convenue, il se peut que vous versiez des droits d'entrée supérieurs à ce que vous auriez payé pour une même participation hors régime.

LA SICAV

Activités et structure commerciale

Nom de la SICAV

AMUNDI INDEX SOLUTIONS

Siège social

5, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Autres coordonnées

amundi.com et/ou amundielf.com
Tél. : +352 26 86 80 80

Forme juridique

Fonds d'investissement constitué en société anonyme en tant que société d'investissement à capital variable (SICAV).

Juridiction Luxembourg

Durée

Indéterminée

Statuts

En date du 9 juin 2016, publiés au Recueil électronique des sociétés et associations le 17 juin 2016.

Régulateur

Commission de surveillance du secteur financier (CSSF)
283, route d'Arlon
L-1150 Luxembourg

Numéro d'enregistrement au registre du commerce RCS Luxembourg B 206.810

Exercice comptable

Du 1er octobre au 30 septembre

Capital

Somme des actifs nets des compartiments

Capital social minimum (en vertu du droit luxembourgeois)

1 250 000 EUR ou montant équivalent dans une autre devise.

Valeur nominale des actions

Néant

Devise de référence

EUR

Premier rapport annuel vérifié

30 septembre 2017

Premiers rapports semestriels non vérifiés

30 septembre 2016

31 mars 2017

Structure et législation applicable

La SICAV est un fonds à compartiments multiples. Les éléments d'actif et de passif de chaque compartiment sont distincts de ceux des autres compartiments (les créanciers tiers d'un compartiment donné ne pouvant revendiquer que les actifs de ce dernier).

La SICAV est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) au sens de la Partie I de la loi de 2010. Elle est enregistrée sur la liste officielle des organismes de placement collectif en valeurs mobilières de la CSSF.

Tout litige concernant la SICAV, le dépositaire ou tout actionnaire relève de la compétence des tribunaux luxembourgeois, étant entendu que la SICAV ou le dépositaire peut faire appel à un tribunal compétent d'un autre pays quand la réglementation locale l'exige. L'actionnaire peut déposer un recours dans les cinq ans suivant l'événement fondant ce recours (30 ans dans le cas d'un recours portant sur des droits aux produits d'une liquidation).

Conseil d'administration de la SICAV

Mme Valérie Baudson (présidente)
Directrice d'ETF, Indexing & Smart Beta
Amundi Asset Management
90, boulevard Pasteur F-75015 Paris, France

Mme Elodie Laugel
Directrice mondiale du marketing institutionnel
Amundi Asset Management
90, boulevard Pasteur F-75015 Paris, France

M. Julien Faucher (Directeur général)
Directeur général
Amundi Luxembourg
5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg

M. Didier Clermont
Directeur des affaires commerciales
Amundi Asset Management
90, boulevard Pasteur F-75015 Paris, France

M. Christophe Lemarié
Directeur de la plateforme transfrontalière et directeur adjoint de la division
Vente au détail
Amundi Ireland Ltd
George's Quay Plaza Dublin, Irlande

Le conseil d'administration assume la responsabilité de la gestion et de l'administration de la SICAV et dispose d'une grande latitude d'action la concernant, y compris :

- choix de la société de gestion et contrôle de son action ;
- définition de la politique d'investissement et ratification de la nomination de tout gestionnaire de placements ou gestionnaire de placements délégué ;
- toutes décisions concernant le lancement, la modification, la fusion ou la liquidation des compartiments et classes d'actions, y compris calendrier, valorisation, frais, politique de dividendes et versement/montant des dividendes, liquidation de la SICAV et autres conditions déterminant l'admission à la cote des actions d'un compartiment sur une place boursière quelconque ;
- décision de publier ou non les valeurs liquidatives et notifications de distribution de dividende, y compris lieu de publication ;
- décision d'exercice éventuel des droits réservés décrits dans le présent prospectus ou de tous droits légaux, et choix des modalités, et publication de communications à l'intention des actionnaires ;

- veille à ce que la société de gestion et le dépositaire présentent une capitalisation suffisante et que leur nomination est conforme aux dispositions de la Loi de 2010 et de tout contrat signé par la SICAV ;
- détermination de l'admissibilité d'un investisseur ou distributeur concernant toute classe d'actions, quel que soit le pays ;
- ratification de tous régimes d'investissement pluriannuels, modifications des modalités, des frais et de la structure générale, étendue des possibilités ouvertes aux actionnaires.

Le conseil d'administration assume la responsabilité de l'information figurant dans le présent prospectus et a tout mis en œuvre pour en assurer l'exactitude et l'exhaustivité.

Les administrateurs restent en poste jusqu'à expiration de leur mandat ou jusqu'à une éventuelle démission ou révocation, conformément aux Statuts. La nomination éventuelle d'administrateurs supplémentaires se fait conformément aux Statuts et au droit luxembourgeois. Les administrateurs peuvent toucher des jetons de présence. Toute rémunération de ce type est divulguée conformément à la législation et à la réglementation.

Prestateurs de services de la SICAV

DÉPOSITAIRE

CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer 2520 Luxembourg, Luxembourg
Caceis.com

Le dépositaire conserve tous les actifs de la SICAV, y compris liquidités et valeurs mobilières, directement ou par le biais d'autres établissements financiers (comme des correspondants bancaires, filiales ou sociétés affiliées), selon les modalités décrites dans la convention de dépositaire.

Les droits et devoirs du dépositaire sont définis par la convention de dépositaire signée le 9 juin 2016 pour une durée indéterminée.

Le dépositaire assure la garde et/ou, le cas échéant, la tenue des registres des actifs de la SICAV pour le compte et dans l'intérêt exclusif des actionnaires. Tous les actifs pouvant être conservés en dépôt sont enregistrés dans les livres du dépositaire sur des comptes ségrégués, ouverts au nom de la SICAV, et ce pour chaque compartiment. Le dépositaire doit s'assurer que lesdits actifs, pour chaque compartiment, sont bien la propriété de la SICAV, et veille à un suivi correct des flux de trésorerie de cette dernière.

Par ailleurs, le dépositaire a la responsabilité des aspects suivants :

- vente, émission, rachat, annulation et valorisation des actions conformément à la loi et aux Statuts ;
- affectation correcte de tous les revenus générés par la SICAV (selon les Statuts) ;
- versement de toutes sommes à la SICAV dans les délais boursiers habituels ;
- exécution par la SICAV des instructions du conseil d'administration (à moins qu'elles ne soient contraires à la loi ou aux Statuts) ;
- calcul de la valeur liquidative des actions conformément à la loi et aux Statuts.

Le dépositaire doit prendre toutes les mesures raisonnables pour exercer ses fonctions et est responsable du vol ou de la perte de tout instrument financier dont il a la garde. Dans de tels cas, le dépositaire doit restituer un instrument financier de type identique ou le montant correspondant à la SICAV sans aucun retard, sauf s'il prouve que la perte résulte d'un événement extérieur échappant raisonnablement à sa volonté. Conformément à la loi luxembourgeoise, le dépositaire est aussi responsable à l'égard de la SICAV et de ses actionnaires de toute perte subie par lui ou résultant de la négligence ou de la mauvaise exécution de ses tâches. Le dépositaire peut confier les actifs à des banques, institutions financières ou chambres de compensation tierces, sans que cela n'affecte sa responsabilité. La liste de ces délégués ou des conflits d'intérêts potentiels pouvant résulter de ces délégations est disponible sur le site Internet du dépositaire, caceis.com, section « veille réglementaire ». Cette liste peut être modifiée en tant que de besoin.

Une liste complète de tous les correspondants/dépositaires tiers peut être obtenue gratuitement et sur demande auprès du Dépositaire. Des informations actualisées concernant l'identité du Dépositaire, la description de ses tâches et des conflits d'intérêts potentiels, des fonctions de conservation déléguées par le Dépositaire et de tout conflit d'intérêts pouvant découler d'une telle délégation sont également mises à la disposition des investisseurs sur le site Internet du Dépositaire, mentionné ci-avant, et sur demande. Les situations dans lesquelles un conflit d'intérêts peut se manifester sont légion, surtout lorsque le Dépositaire délègue ses fonctions de garde ou lorsque le Dépositaire exerce également d'autres tâches pour le compte de l'OPCVM comme des services d'agent administratif et des services de registre. Ces situations et les conflits d'intérêts inhérents ont été identifiés par le Dépositaire. Afin de protéger les intérêts de l'OPCVM et de ses actionnaires et de se conformer aux réglementations en vigueur, une politique et des procédures conçues pour prévenir l'apparition de conflits d'intérêts et les contrôler lorsqu'ils se présentent ont été mises en place au sein du Dépositaire, dans le but principal :

- d'identifier et d'analyser les potentielles situations de conflits d'intérêts
- d'enregistrer, de gérer et de contrôler les situations de conflits d'intérêts soit :

en se basant sur les mesures permanentes instaurées pour régler les conflits d'intérêts comme le maintien d'entités juridiques séparées, la séparation des tâches, la séparation des voies hiérarchiques, des listes d'initiés pour les membres du personnel ; ou

en mettant en place une gestion au cas par cas pour (i) adopter les mesures préventives adéquates comme l'élaboration d'une nouvelle liste de surveillance, l'instauration d'une nouvelle muraille de Chine, l'assurance que les opérations sont effectuées aux conditions du marché et/ou l'information aux actionnaires concernés de l'OPCVM ou pour (ii) refuser d'exécuter l'activité donnant lieu au conflit d'intérêts.

Le Dépositaire a établi une séparation fonctionnelle, hiérarchique et/ou contractuelle entre l'exécution de ses fonctions de dépositaire de l'OPCVM et l'exécution d'autres tâches pour le compte de l'OPCVM, comme des services d'agent administratif et services de registre.

Lorsque la législation d'un pays tiers exige que certains instruments financiers soient conservés par une entité locale et qu'aucune entité locale ne satisfait aux exigences relatives à la délégation, le dépositaire peut déléguer ses fonctions à une telle entité locale à condition que les investisseurs en aient été dûment informés et que les instructions de délégation à l'entité locale concernée aient été données par ou pour la SICAV.

CACEIS et Amundi font partie du groupe Crédit Agricole.

RÉVISEUR D'ENTREPRISES

Ernst & Young, S.A. 35E,
avenue J.F. Kennedy
L - 1855 Luxembourg

Le réviseur d'entreprises nommé par l'assemblée générale annuelle des actionnaires assure sur une base annuelle une vérification indépendante des états financiers de la SICAV et de tous les compartiments. Il contrôle également tous les calculs des commissions de performance.

AGENTS LOCAUX

La SICAV peut faire appel aux services d'agents locaux dans certains pays ou sur certains marchés, et les charger entre autres choses de diffuser la documentation voulue (comme le prospectus, le DICI ou les rapports aux actionnaires), dans la langue locale si nécessaire. Dans certains pays, le recours à un agent est obligatoire, ce dernier ne se contentant pas nécessairement de faciliter les transactions : il peut également détenir des actions en son nom pour le compte des investisseurs. La liste des agents locaux en place dans divers pays est à consulter sur amundi.com et/ou amundi.eff.com.

Assemblée des actionnaires et vote

L'assemblée générale annuelle a généralement lieu au Luxembourg à 11 h 00 (HEC) le dernier vendredi de janvier, ou le jour ouvrable suivant si cette date n'est pas un jour ouvrable au Luxembourg. Dans des circonstances exceptionnelles, le conseil d'administration peut organiser l'assemblée générale annuelle ailleurs qu'au Luxembourg. Par dérogation, la première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu le premier lundi du mois de décembre 2017. Les autres assemblées des actionnaires peuvent avoir lieu en d'autres lieux et à d'autres dates. Toute assemblée prévue est annoncée par le biais d'une notification qui vous est envoyée et qui est rendue publique, comme le veut la loi ou la réglementation.

D'une manière générale, les résolutions concernant les intérêts de tous les actionnaires sont prises aux assemblées générales. Celles qui portent sur les droits des actionnaires d'un compartiment, d'une classe d'actions ou d'une catégorie de classes d'actions en particulier doivent être discutées lors d'une assemblée des seuls actionnaires concernés.

La convocation à l'assemblée indique tout quorum éventuel. Comme l'exige la loi, en l'absence de quorum, les décisions sont prises à la majorité simple ou des deux tiers des votants (vote en personne ou par procuration).

Pour toute question examinée par l'assemblée générale des actionnaires, une action est égale à une voix. Les fractions d'action ne donnent pas de droit de vote. Les mandataires votent selon leur idée pour l'ensemble des actions qu'ils détiennent. La règle est la même lors des assemblées des compartiments, classes d'actions ou catégories de classes d'actions.

Pour en savoir plus sur l'admission et le vote à une assemblée, veuillez consulter la convocation correspondante.

Dépenses

La SICAV prélève les frais suivants sur l'actif des actionnaires :

Dépenses comprises dans les frais présentés à la section « Descriptions des compartiments » :

dans les frais de gestion :

- commissions de la société de gestion et des prestataires de services, y compris les distributeurs.
- dans les frais administratifs : les honoraires des cabinets spécialisés tels que les réviseurs d'entreprises et conseillers juridiques ;
- redevances gouvernementales, frais réglementaires, droits d'enregistrement, frais de représentants locaux et frais de commercialisation transfrontalière ;
- coûts liés à l'information des actionnaires (élaboration, traduction, impression et diffusions des rapports aux actionnaires, prospectus et DICI) ;
- dépenses exceptionnelles (conseils juridiques ou autres nécessaires à la défense des intérêts des actionnaires, etc.) ;
- tous autres frais liés à l'exploitation et à la distribution, y compris les dépenses engagées par la société de gestion, le dépositaire et les prestataires de services dans le cadre de leurs attributions pour le compte de la SICAV.

Dépenses non comprises dans les frais présentés à la section « Descriptions des compartiments » :

- impôts sur les actifs et revenus ;
- frais de courtage et bancaires liés aux transactions commerciales et à la négociation de titres ;
- tous jetons de présence que le conseil d'administration convient de verser aux administrateurs indépendants pour leurs services (actuellement, aucun jeton de présence n'est payé) ;
- tous frais et coûts engagés par les agents d'Amundi Asset Management chargés de la centralisation des ordres et de l'optimisation de leur exécution (certains de ces agents peuvent être des sociétés affiliées d'Amundi).

Toutes les charges prélevées sur les actifs des actionnaires sont prises en compte dans le calcul de la valeur liquidative, et les sommes versées indiquées au rapport annuel.

Les dépenses récurrentes sont d'abord déduites des revenus courants, puis des plus-values réalisées, et enfin du capital.

Chaque compartiment et/ou classe paie toutes les dépenses qu'il/elle engage directement, ainsi qu'une part proportionnelle (sur la base de la valeur liquidative) des dépenses non attribuables à un compartiment ou à une classe spécifique. Pour toute classe d'actions dont la devise n'est pas la devise de référence du compartiment, toutes les dépenses concernant spécifiquement sa devise (comme la couverture ou les frais de change) lui sont facturées.

Meilleure exécution

Chaque gestionnaire de placements et gestionnaire de placements délégué a adopté une politique axée sur la mise en œuvre de toutes mesures raisonnables assurant un résultat optimal pour la SICAV dans le cadre de l'exécution des ordres. Pour définir ce qui constitue une meilleure exécution, le gestionnaire de placements et/ou gestionnaire de placements délégué examine une série de facteurs (notamment le prix, la liquidité, la vitesse et le coût), compte tenu de leur importance relative au vu des différents types d'ordres ou d'instruments financiers. Les transactions se font principalement par le biais de courtiers sélectionnés et suivis sur la base des critères de cette politique. Il est également tenu compte des contreparties qui sont des sociétés affiliées d'Amundi. Pour atteindre son objectif de meilleure exécution, le gestionnaire de placements et/ou le gestionnaire de placements délégué délègue à des agents (qu'il s'agisse ou non de sociétés affiliées à Amundi) ses activités de transmission et d'exécution des ordres.

Le gestionnaire de placements et le gestionnaire de placements par délégation peuvent avoir recours à des commissions indirectes (« soft commission arrangements ») pour pouvoir bénéficier de biens, de services ou d'autres avantages (comme de la recherche) qui les aident dans la gestion de la SICAV, dans l'intérêt des actionnaires. Toutes les transactions entreprises dans le cadre de la SICAV par le biais de commissions indirectes seront soumises à la règle fondamentale de la meilleure exécution et seront aussi communiquées dans les rapports financiers.

Notifications et publications

PUBLICATION DES NOTIFICATIONS

Tout changement important concernant la SICAV ou ses compartiments vous est notifié par courrier postal envoyé à l'adresse que vous nous avez fournie. Le cas échéant, un prospectus révisé sera également mis à votre disposition.

Les valeurs liquidatives et les notifications relatives aux dividendes concernant toutes les classes d'actions existantes sont disponibles au siège social, par le biais des médias financiers et autres déterminés par le conseil d'administration. On peut également consulter les valeurs liquidatives sur finesti.com.

Les performances passées figurent dans le DICI de chaque compartiment/classe d'actions, ainsi que dans les rapports aux actionnaires. Les rapports annuels vérifiés sont publiés dans les quatre mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable. Les rapports semestriels non vérifiés sont publiés dans les deux mois qui suivent la fin du semestre. Les comptes de la SICAV sont présentés en euros. Les comptes des compartiments le sont dans la devise de référence du compartiment concerné.

COPIES DE LA DOCUMENTATION

On peut consulter en ligne (amundi.com et/ou amundi.tf.com), chez un agent local (s'il y en a un pour votre pays) ou au siège social divers documents relatifs à la SICAV, dont les suivants :

- DICI
- rapports aux actionnaires (derniers rapports annuel et semestriel)
- notification aux actionnaires
- prospectus
- politiques de la SICAV : meilleure exécution, décote, garanties financières, traitement des réclamations, gestion des conflits d'intérêts, droits de vote associés aux titres en portefeuille
- politique de rémunération de la société de gestion

On peut consulter et se procurer au siège social des exemplaires de tous les documents ci-dessus, ainsi que d'autres documents, tels que les suivants : Statuts, politique de gestion des conflits d'intérêts, certains contrats clés liant la SICAV et la société de gestion, les gestionnaires de placements et les prestataires de services.

Liquidation ou fusion

LIQUIDATION

Le conseil d'administration peut décider de liquider tout compartiment ou toute classe d'actions dans l'un des cas suivants :

- la valeur de tous les actifs du compartiment ou de la classe d'actions descend en dessous d'un niveau considéré comme étant le minimum nécessaire à un fonctionnement rentable ;
- l'évolution de la conjoncture économique ou politique exerçant une influence déterminante sur les investissements du compartiment ou de la classe d'actions ;
- la liquidation envisagée dans le cadre d'une rationalisation (comme la refonte globale de l'offre d'un compartiment).

Si aucun de ces cas de figure ne se vérifie, toute liquidation d'un compartiment ou d'une classe d'actions doit être validée par ses actionnaires. La validation peut se faire à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés lors d'une assemblée tenue dans les règles (pas de quorum requis).

D'une manière générale, les actionnaires du compartiment ou de la classe d'actions concernés peuvent continuer à racheter et à convertir leurs parts sans acquitter de commission de rachat ou de conversion jusqu'à la date de liquidation. Les prix de ces rachats et conversion intègrent toutes les dépenses liées à la liquidation. Le conseil d'administration peut suspendre ou refuser les rachats et les conversions s'il considère qu'il en va de l'intérêt des actionnaires.

Seule la liquidation du dernier compartiment restant entraîne la liquidation de la SICAV. Dans un tel cas, une fois la décision de la liquidation prise, la SICAV et tous les compartiments doivent cesser toute émission d'actions n'entrant pas dans le cadre de la liquidation.

La SICAV peut être dissoute à tout moment par le biais d'une résolution des actionnaires (exigences relatives au quorum et au vote : voir les Statuts). En outre, s'il est acquis que le capital de la SICAV est tombé en deçà des deux tiers du capital social minimum, un vote portant sur la dissolution doit être organisé à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires convoquée dans les 40 jours. La dissolution a lieu si elle est approuvée par une majorité des actionnaires présents et représentés à l'assemblée, ou par 25 % des actionnaires présents et représentés si le capital de la SICAV est inférieur à 25 % du niveau minimum (pas de quorum requis).

Si la dissolution de la SICAV est actée, un ou plusieurs liquidateurs nommés par les actionnaires liquident ses actifs dans l'intérêt des actionnaires et répartissent entre ces derniers les produits nets (déduction faite de toutes les dépenses liées à la liquidation), en proportion de leurs participations.

Tous les produits de la liquidation non réclamés rapidement par des actionnaires sont déposés auprès de la Caisse de consignation. Le droit luxembourgeois considère comme ayant fait l'objet d'une renonciation toutes sommes non réclamées au bout de 30 ans.

FUSION

Dans les limites posées par la Loi de 2010, tout compartiment peut fusionner avec un autre, quelle qu'en soit la domiciliation (qu'il appartienne à la SICAV ou à un autre OPCVM). Le conseil d'administration a le pouvoir d'approuver ce type de fusion. Si la fusion concerne un autre OPCVM, le conseil d'administration peut également fixer la date de la fusion.

La SICAV peut par ailleurs fusionner avec un autre OPCVM, conformément aux dispositions de la Loi de 2010. Le conseil d'administration a le pouvoir d'approuver les fusions d'autres OPCVM avec la SICAV et d'en fixer les dates. Toutefois, toute fusion de la SICAV dans un autre OPCVM doit être approuvée par une majorité des actionnaires présents ou représentés à une assemblée générale.

Les actionnaires dont les investissements sont concernés par une fusion en reçoivent notification au moins un mois à l'avance. Dans l'intervalle, ils peuvent faire racheter ou convertir leurs parts sans acquitter de frais de rachat ou de conversion.

LA SOCIÉTÉ DE GESTION

Activités et structure commerciale

Nom de la société de gestion

Amundi Luxembourg S.A

Siège social et centre opérationnel

5, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg
Tél. : +352 26 86 80 80
Fax : +352 26 86 80 99

Forme juridique

Société anonyme

Constituée le

20 décembre 1996

Statuts

Date initiale d'entrée en vigueur : 20 décembre 1996 ; publiés au Mémorial le 28 janvier 1997. Date de dernière révision : 1er janvier 2018 ; publiés au RESA le 8 janvier 2018.

Régulateur

Commission de surveillance du secteur financier (CSSF)
283, route d'Arlon
L-1150 Luxembourg

Numéro d'enregistrement au registre du commerce

B 57.255

Capital

17 785 525 EUR

Autres FCP gérés

Amundi Funds II
Amundi S.F.
Amundi SIF
Amundi Soluzioni Italia
Amundi Total Return
Investissement du capital
Core Series
MyNEXT

RESPONSABILITÉS

La société de gestion est responsable de la gestion des investissements, des services administratifs, des services de commercialisation et des services de distribution. La société de gestion peut également assurer la fonction d'agent domiciliataire. En cette qualité, elle sera responsable du travail administratif requis par la loi et les statuts ainsi que de la tenue des livres et registres des compartiments et de la SICAV. La société de gestion est soumise au chapitre 15 de la Loi de 2010.

La société de gestion a la possibilité de déléguer à des tiers tout ou partie de ses responsabilités. Par exemple, tant qu'elle conserve le contrôle et la surveillance, la société de gestion peut nommer un ou plusieurs gestionnaires de placements pour se charger de la gestion quotidienne des actifs des compartiments, ou un ou plusieurs conseillers pour fournir des informations, des recommandations et des recherches en matière d'investissement au sujet d'investissements existants et potentiels. La société de gestion peut aussi nommer différents prestataires de services, y compris ceux énumérés ci-dessous, et peut nommer des distributeurs pour commercialiser et distribuer les actions des compartiments dans toute juridiction où les actions sont autorisées à la vente.

COMMISSIONS

La société de gestion est en droit de percevoir une commission de gestion, selon les modalités indiquées dans les « Descriptions des compartiments ». Cette commission est calculée sur la base de l'actif net journalier de chaque compartiment et est versée trimestriellement à terme échu. La société de gestion rémunère tous les gestionnaires de placements, prestataires de services et distributeurs par le biais de sa commission de gestion. Elle peut décider de renoncer à tout ou partie de sa commission afin d'en réduire l'incidence sur les performances. Une telle renonciation peut porter sur tout compartiment ou toute classe d'actions, pour une durée et dans une mesure quelconque, au gré de la société de gestion.

CONTRATS CONCLUS AVEC LES GESTIONNAIRES ET AUTRES PRESTATAIRES DE SERVICES

Les gestionnaires de placements, gestionnaires de placements délégués et tous les autres prestataires de services ont conclu des contrats avec la société de gestion pour une durée indéterminée. En cas de violation patente du contrat par le gestionnaire de placements, ledit contrat peut immédiatement être résilié. Autrement, les gestionnaires de placements et autres prestataires de services peuvent démissionner ou être remplacés moyennant un préavis de 90 jours.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La société de gestion a conçu et mis en œuvre une politique de rémunération qui est compatible avec, et promeut, une gestion saine et efficace des risques par le recours à un business modèle qui, par nature, n'encourage pas la prise de risques excessifs, notamment des risques non compatibles avec le profil de risque des compartiments. La société de gestion a identifié les membres de son personnel dont l'activité professionnelle a un impact substantiel sur les profils de risque des compartiments et veillera à ce que la politique de rémunération leur soit appliquée. La politique de rémunération intègre la gouvernance, une structure équilibrée entre les parts fixes et variables des salaires ainsi que les règles concernant les risques et l'alignement des performances à long terme qui sont conçues de manière à être compatibles avec la stratégie, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la société de gestion, de la SICAV et des actionnaires, et comprennent des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts. La société de gestion veille à ce que le calcul de toute rémunération basée sur les performances repose sur les performances à long terme de la SICAV et que le paiement effectif de ce type de rémunération s'échelonne sur la même période. Les détails de la politique de rémunération actuelle de la société de gestion, notamment la description de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'octroi de la rémunération et des avantages, sont disponibles sur la page relative aux informations réglementaires du site <https://www.amundi.lu/retail/Local-Content/Footer/Quick-Links/Regulatory-information/Amundi>. Une version papier est également disponible, sans frais, sur demande auprès du siège social de la société de gestion.

Conseil d'administration

Administrateurs de la société de gestion employés par Amundi

M. Julien Faucher
Directeur général
Amundi Luxembourg S.A.

M. Christian Pellis
Responsable mondial de la distribution
Amundi Asset Management

M. David Joseph Harte
Directeur adjoint de la division Opérations, Services & Technologie
Amundi Ireland Ltd

M. Enrico Turchi
Directeur général
Amundi Luxembourg S.A.

Administrateur de la société de gestion non employée par Amundi

M. Claude Kremer
Associé chez Arendt & Medernach

M. François Veverka
Administrateur indépendant

Dirigeants

M. Julien Faucher
Directeur général/président-directeur général
Amundi Luxembourg S.A.

M. Enrico Turchi
Directeur général/président-directeur général adjoint
Amundi Luxembourg S.A.

M. Pierre Bosio
Directeur de l'exploitation
Amundi Luxembourg S.A.

M. Charles Giraldez
Président-directeur général adjoint
Amundi Luxembourg S.A.

M. François de la Villeon
Gestionnaire de portefeuille immobilier
Amundi Asset Management

Fournisseurs de services engagés par la Société de gestion

GESTIONNAIRES DE PLACEMENTS

Amundi Asset Management Siège social : 90, boulevard Pasteur F-75015 Paris, France

Succursale de Londres : 41 Lothbury
Londres EC2R 7HF, Royaume-Uni

Amundi Japan Ltd.
Hibiya Dai Building, 1-2-2, Uchisaiwai-cho, Chiyoda-ku TOKYO
#100-0011, Japon

SOUS-GESTIONNAIRE DE PLACEMENTS

Amundi Japon (adresse ci-dessus)

Le gestionnaire de placements se charge de la gestion au jour le jour des compartiments.

À la demande du conseil d'administration, il peut conseiller et aider ce dernier à élaborer une politique d'investissement et à définir divers aspects s'y rapportant pour la SICAV ou un compartiment quelconque.

Le gestionnaire de placements peut, à ses frais et sous sa responsabilité, avec l'accord du conseil d'administration, de la société de gestion et de la CSSF, confier à des gestionnaires de placements délégués tout ou partie de ses fonctions de gestion d'investissements et de conseil.

Ainsi, et pour autant qu'elle en conserve la supervision, la société de gestion peut charger un ou plusieurs gestionnaires de placements délégués de la gestion quotidienne des actifs des compartiments, ou un ou plusieurs conseillers de lui fournir l'information nécessaire pour investir, ainsi que des recommandations et des résultats de recherche concernant les investissements actuels et à venir.

AGENT ADMINISTRATIF

CACEIS Bank, Luxembourg Branch.
5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg

L'agent administratif est responsable de certains services administratifs et de secrétariat qui lui sont délégués, y compris le calcul de la valeur liquidative ainsi que l'aide à la préparation et à la rédaction des rapports financiers.

AGENT DE REGISTRE, AGENT DE TRANSFERT ET AGENT PAYEUR

CACEIS Bank, Luxembourg Branch.
5, allée Scheffer L-2520 Luxembourg

L'agent de registre et de transfert se charge de la tenue du registre des actionnaires de la SICAV, ainsi que du traitement des ordres d'émission, de souscription, de vente, de rachat, de conversion ou de transfert des actions des compartiments.

CONSEILLER JURIDIQUE

Arendt & Medernach S.A.
41A, avenue J.F. Kennedy L-2082 Luxembourg

Le conseiller juridique apporte ses avis indépendants dans divers domaines, selon les besoins : commercial, réglementaire, fiscal et autres.